D heer L. op t Rapenburg by
de Nieuwe Straat.

RB 231218

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

TRAITÉ
DES
EAUX MINERALES
BAINS ET DOUCHES
DE VICHY,

AUGMENTÉ D'UN DISCOURS Préliminaire sur les Eaux Minerales en general ; avec des Observations sur la plûpart des Eaux Minerales de France, & en particulier de celles de Bourbon-l'Archambault, & du Mont-d'Or en Auvergne.

Par JACQUES-FRANÇOIS CHOMEL, Conseiller, Medecin du Roy, Intendant des Eaux Minerales de Vichy.

A CLERMONT-FERRAND,
De l'Imprimerie de P. BOUTAUDON, seul Impr. du Roy, de Monseig. l'Evêque, du Clergé, &c.

M. DCC. XXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/traitdeseauxmi00chom

PREFACE.

J'AI toûjours differé de donner au Public mes Obſervations ſur les Eaux Minerales, voulant ſuivre le conſeil d'Horace, qui veut qu'on attende à la neuviéme année. Il y a plus de trente années que je frequente & parcours les Montagnes d'Auvergne & du Bourbonnois, ſi fertiles en Plantes & ſi fécondes en Eaux Minerales. Mon frere y a été avant moi, & a communiqué dans les Aſſemblées de l'Academie Royale des Sciences ſes Obſervations ſur les Eaux Minerales de ces deux Provinces, auſſi bien que ſur les Plantes uſuelles, dont il vient de donner au Public la quatriéme Edition de ſon Traité, & on vient de donner au Public la troiſiéme Edition du Dictionaire Oeconomique, par Noël Chomel mon Oncle. Peu de perſonnes ont écrit exactement ſur cette matiere.

J'ai hazardé cet essai, en attendant un Traité plus ample sur les Eaux Minerales de France, laissant la carriere libre à d'autres qui traiteront cette matiere mieux que nous. J'ai découvert de nouvelles Sources chaudes à Vichy en faisant rebâtir à neuf la maison du Roy, où sont enfermez les Bains; je les ai fait revêtir de bassins de marbre de pierre de Volvic, & de grilles de fer; j'ai obtenu du Roy en differens temps des sommes considerables, en sorte que ces Bains & Fontaines sont bâtis avec une magnificence veritablement Royale. Les Bains de Bourbon sont en bon état. Il seroit à souhaiter qu'on acheva au Mont d'Or ce que M. le Blanc, Intendant de la Province y a commencé. J'ai travaillé avec plaisir, sur tout aux Observations, lorsque j'ai eu quelques momens de relâche de mes occupations où mon devoir m'apelloit pour rendre service au Public. La critique est aisée, mais l'Art est diffi-

cile. Il faut toûjours faire le bien, & se preparer à être critiqué, quelque verité qu'on dise. La question est fort problematique : elle peut paroître sous divers sens & sous differentes figures. Si vous dites vrai, vous ferez une infinité de jaloux, aussi oisifs à bien faire qu'empressez à médire. Mais les honnêtes gens, sur le jugement desquels je me rassure, nous rendront justice. Si vous laissez la chose indecise, on ne vous fera aucun quartier ; être Auteur, dit un Sçavant du siecle passé, c'est souvent avoir toute la Terre pour partie sans trouver d'Avocat : on trouve toûjours des censeurs, qui ne sont nez que pour trouver à redire aux actions d'autrui, & qui ne font pas mieux que ceux qu'ils critiquent. Un Auteur les appelle avec raison des destructeurs de reputation.

Je n'ai point voulu emprunter d'autre Langue que la maternelle, imitant en cela la coûtume des Anciens, qui n'ont traité des Sciences en autre Langue que

la leur, & voulant éviter la censure de Caton, qui ne voulut pas recevoir l'excuse que faisoit un Romain, d'avoir traité quelque matiere en Langue Grecque, au préjudice de la sienne, lui alleguant qu'il n'avoit pas été contraint à cela par le Senat des Amphictions. J'ai suivi aussi l'avis d'Andreas Baccius, sçavant Medecin du Pape Sixte-quint, lequel ne recommandoit pas seulement la lecture des Auteurs qui ont écrit de ces Eaux : mais souhaite pour l'utilité & commodité des habitans du Pays, [a] *qu'ils soient traduits en Langue vulgaire. J'ai suivi l'inclination que j'avois de servir & profiter au Public, tant pour la satisfaction des curieux que pour le soulagement de ceux qui sont specialement attaquez des maladies rebelles & croniques. J'ai profité des Memoires de Monsieur Foüet, Conseiller, Medecin du Roy, Intendant des Eaux de Vichy, à qui*

a Lib. 1. de Thermis, cap. 1.

j'ai ſuccedé : & auſſi de ceux de Monſieur Delorme, mon grand-oncle, qui a été Medecin de trois de nos Rois, & Intendant des Eaux Minerales du Foreſt & du Bourbonnois. Je me ſuis appliqué à cette partie de la Medecine ſi negligée, la Providence m'ayant appellé à cette fonction.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'à l'imitation des jeunes Medecins Anglois qui voyagent en Europe, ſur-tout en France à Paris & à Montpellier, pour ſe perfectionner ; nos Bacheliers en Medecine, en ſortant de la Licence, fiſſent des cours d'Eaux Minerales ſur les lieux, comme ils font des cours d'Anatomie, Chimie & Botanique, & ils n'attendroient pas à l'extrêmité, lorſqu'ils pratiquent, étant Docteurs, à ordonner ces remedes ſalutaires, ſimples & naturels. Je ſçai bien que les Medecins n'aiment pas à éloigner les malades qui ſont près d'eux, lorſqu'ils les peuvent guerir ſans ce ſecours. Les Medecins des Provinces, ſur tout des envi-

rons des lieux où ſe trouvent des Fontaines Minerales & des Bains, les ordonnent dans les ſaiſons à leurs malades dés les commencemens de la maladie, & ils gueriſſent : l'experience que j'en vois & que j'en fais tous les ans, me le confirme.

DISCOURS

DISCOURS PRELIMINAIRE.

LA multitude presque infinie des maux qui attaquent la vie de l'homme, a obligé les Medecins d'étudier, & d'épuiser, pour ainsi dire, les remedes dont ils avoient besoin dans la curation des maladies. Non contens d'en emprunter des Animaux, des Végetaux & des Mineraux, ils en ont cherché jusques dans les eaux qui leur ont paru contenir des qualitez Medecinales. C'est principalement aux Eaux Minerales qu'ils ont eu recours, lorsqu'il s'est agi de guerir des maladies qui resistoient opiniâtrement aux autres remedes tant generaux que particuliers. Telles sont les eaux, qui tirant leur source des lieux mineraux ou metalliques, ou coulant par des terres de cette nature, se sont chargées de parties terrestres, salines & sulphureuses, que leur ont fourni dans leur cours les veines de terre au travers desquelles elles se sont filtrées.

On divise ces eaux en deux especes

generales, de chaudes & de froides : on en trouve en differens Païs un trés-grand nombre de l'une & de l'autre eſpece. Nous nous abſtiendrons d'entrer ici dans ce détail.

Il nous ſuffira par rapport au plan abregé de cet Ouvrage, d'examiner ce qui concerne les Eaux de Vichy, de Bourbon l'Archambault, & du Mont d'Or, qui ſont les plus en uſage, & que j'ai frequenté depuis trente ans, y ayant accompagné des malades de toutes conditions.

D'ailleurs on obſerve que toutes les autres eaux froides ou chaudes, ont un grand rapport avec celles-ci : les chaudes conviennent à la plû-part des ſujets ou temperamens : les eaux froides intereſſent ordinairement l'eſtomac, & ne conviennent qu'à ceux qui ſont d'un temperament chaud & vigoureux.

Les Eaux Minerales en general n'operent de bons effets qu'autant qu'elles ſont ordonnées & conduites avec prudence par les Medecins qui les connoiſſent, & qu'elles ſont precedées, accompagnées & ſuivies des precautions & des regimes que nous allons

marquer, ces remedes n'étant pas indifferens.

Les secours que les Eaux Minerales & Medecinales fournissent à la Medecine dans la plû-part des maladies rebelles & opiniâtres, ont si solidement établi leur usage, que l'examen m'en paroît absolument necessaire & très-utile aux Medecins qui veulent les ordonner avec exactitude : c'est ce qui m'a engagé d'examiner avec d'autant plus de soin celles que j'ai remarqué dans le Bourbonnois & l'Auvergne, où se trouvent Vichy, Bourbon l'Archambault, & le Mont d'Or, que ces Provinces ont elles seules autant & plus de Sources Minerales que toutes les autres Provinces de ce Royaume ensemble. C'est là où la nature se jouë. Elle y a ses laboratoires & une Chimie bien plus parfaite que la nôtre ; elle s'y familiarise avec ceux qui la pressent & qui l'importunent, mais elle veut être sollicitée, poursuivie & forcée usques dans ses retranchemens secrets. Elle a des plis & replis qu'il faut développer, encore ne se laisse-t'elle surprendre & dévoiler qu'à demi. On gagne beaucoup sur elle, mais il reste

beaucoup plus à obtenir ; elle ne communique pas ſes faveurs tout d'un coup : il faut l'épier & l'étudier infatigablement, ſi l'on veut réüſſir & acquerir de l'honneur.

Pluſieurs ont fait des Traitez des Eaux Minerales, mais peu de perſonnes ont découvert les cauſes & les principes de ces mêmes eaux. Il y auroit dequoi fournir à de grands Volumes à décrire les merveilles qu'elles operent en la gueriſon des malades : c'eſt à l'experience qu'elles doivent leurs bons effets, qui eſt la pierre de touche, qui fait diſtinguer les apparences des réalitez ; cette maîtreſſe des Arts & des Sciences, mere de certitude, a ſes demonſtrations aſſurées.

Plus un Medecin eſt experimenté, plus il eſt ſçavant & recommandable, puiſqu'il s'agit de la conſervation ou de la perte de la ſanté, ce dépôt précieux dont nous ſommes reſponſables à Dieu comme d'un treſor ineſtimable qu'on connoît ſi peu, puiſqu'on le ſacrifie tous les jours ſi inutilement.

La connoiſſance des Eaux Minerales ne contient que des remdes ſimples, mais puiſſans, ſpecifiques & aſſurez,

Ces remedes ne ſont compoſez que de particules aqueuſes & de corpuſcules mineraux. Ces eaux nous ſont preſentées par la nature, cette habile & puiſſante ouvriere, qui ſuit toûjours une ſimplicité admirable ; qui par des moyens communs & peu efficaces en apparence, ſçait arriver à la fin qu'elle ſe propoſe ; qui d'une maniere parfaitement uniforme, peut par des arrangemens infiniment diverſifiez par des figures nouvelles, par des mouvemens differens, par des additions, par des ſouſtractions, des déplacemens, des mélanges inimitables, former chaque jour differens corps, l'un de l'autre. Enfin la même nature qui pour nôtre nourriture nous fournit des animaux, des fruits, des légumes, des racines, des ſucs, dont la ſaveur & l'odeur ſont auſſi chatoüillantes, pour le plaiſir, que la ſubſtance en eſt neceſſaire pour nôtre conſervation. Cette nature nous prepare des eaux minerales comme un moyen de guerir nos maux, de ſoulager nos douleurs, de reparer nos forces abbatuës & rétablir nos fonctions vitiées, & de prolonger nôtre vie ; elle le proportionne

au terrain d'où nous tirons nôtre nourriture, à l'air que nous respirons, au climat general où nous vivons : en un mot, au limon dont nous sommes formez, chacun dans nôtre païs.

Les Eaux Minerales gueriſſent ſans alterer, purifient ſans corrompre, reparent ſans ruiner, & preſervent ſans peril, ce que ne font pas toûjours les autres remedes tirez des vegetaux & des animaux, leſquels ſouffrent de grandes alterations par des tranſpirations continuelles, au lieu que les mineraux ſont incorruptibles & conſervent leurs eſprits plus purs & vivifians. *

La plû-part des eaux minerales contiennent un ſel dont Hermes le premier a décrit les proprietez admirables, dont il faudroit faire un Traité particulier de leurs differentes proprietez, vertus, diſſolutions, extractions, operarions : & ces differens ſels penetrans dans la ſubſtance du ſouphre, il eſt probable qu'ils cauſent cette grande chaleur ſi ſenſible à nos ſens, comme il ſe remarque dans l'infuſion de l'eau commune avec la chaux vive, ou du

* *Non hæc ſine numine Divûm eveniunt.*

mélange du tartre vitriolé avec l'eſprit de vitriol, ſans avoir reçours aux feux ſouterrains & aux autres préjugez, ces principes ſe regenerent ſans ceſſe par le moyen de l'eſprit univerſel, * qui eſt repandu par tout. Les mines croiſſent dans les entrailles de la terre, ou il y a une Chimie plus parfaite que la nôtre. Une petite quantité de ſel de gemme en Pologne, expoſée à l'air, produira en peu de temps une maſſe fort conſiderable.

Les eaux ſeront chaudes & purgatives ſi elles rencontrent une mine de ſel forte, en cottoyant le ſillon d'une mine de ſouphre abondante. Perſonne n'ignore que la terre eſt compoſée de differens mineraux & metaux; le Perou nous en fournit une aſſez belle & grande quantité : il y a des ſoupiraux en differens endroits de la terre, par où les mineraux & metaux, pour ainſi dire, reſpirent : comme le Catapec en l'Amerique meridionale, le Mont Hecla en Irlande, le Mont Etna en Sicile, le Mont Veſuve proche Naples. Peu d'années auparavant que je me trouvaſſe à Naples, où j'allois pour

* *Mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.*

faire mes obſervations ſur les eaux minerales de ce païs & les plantes, les trois ſoupiraux du Mont Veſuve ſe boucherent : auſſi-tôt les tremblemens de terre commencerent à Naples, & cauſerent des deſordres infinis : pluſieurs Villes & Villages furent engloutis dans les entrailles de la terre, & l'on vit ſortir des lacs d'eaux bouïllantes à la place de ces Villes. Il y a près de Pouzoles la Montagne du Solfatar, où ſe forment les billes de ſoufre, un eſpace de terre pleine de ſoufre: on n'y ſçauroit marcher que la fumée n'en ſorte, & de diſtance en diſtance il y a des puits d'où le feu & la fumée ſortent, & font du bruit comme des fourneaux de Marêchaux ; pour m'y être trop avancé, je penſai, ſans le Ciceron qui me conduiſoit, enfoncer dans la terre mouvante toute jaune de ſoufre, qui étoit aux environs de ces foſſes.

Le ſoufre étant inflâmable, il eſt à preſumer que les eaux paſſant par des veines de terre glaiſe près de ces mines, s'impregnent de ſa chaleur : auſſi on voit une infinité de bains chauds & de ſources chaudes minerales près

Naples, ſur tout à Pouzoles autour de la Montagne Solfatar.

Il ſemble que ce Païs ſoit poſé ſur une voute ſur laquelle il y a du ſoûfre enflâmé qui s'exhale par les ſoupiraux du Mont-Veſuve & du Mont-Etna, la voute pourra bien un jour s'écrouller.

Il ne faut pas s'étonner ſi toutes les Nations, ſur tout les Romains, qui ont quelque connoiſſance de la nature, & qui ont été capable de reflexion, ſe ſont generalement accordées dans tous les ſiecles à eſtimer & à employer les eaux naturellement minerales, comme un remede excellent dans un grand nombre de maladies.

Les François ne ſont pas les ſeuls qui dans nôtre ſiecle ont recours à ce remede naturel : l'Allemagne n'en a point qu'elle mette plus en uſage : les Anglois l'employent continuellement : l'Italie éleve beaucoup les eaux chaudes de Pouzoles: la Pologne eſtime ſes eaux ſulfureuſes, ſalées, nitreuſes : la Ruſſie vante la grande activité des eaux d'Olonitz : la Natolie publie des merveilles des bains de Burſe : la France a ſes eaux chaudes de Bourbon-Lancy, Bourbonne, Balaruc, Chaudeſſaigues, Nerys, Evaux,

Bareges, Baniere ; entre les froides Pougues, Forges, Saint Myon, Paſſy, & une infinité d'autres qu'on découvre tous les jours, mais les plus uſitées ſont ſans contredit Vichy, Bourbon l'Archambault, & le Mont d'Or, dont l'uſage eſt immemorial.

Les Nations les moins inſtruites, les Perſans, les Mogols, les Egyptiens, les Abiſſins ont leurs ſources minerales où ils vont puiſer leur ſanté. Comment tant de peuples qui ont des opinions particulieres, des prejugez propres, des maximes oppoſées, des temperamens differens, des manieres de vivre contraires, auroient pû s'accorder ſur un point qui intereſſe la ſanté & la vie, ſi la verité avoit été douteuſe, ſi l'évidence du fait avoit pû être méconnuë. Tous ces peuples ne s'accordent pas encore à faire uſage du pain, & ils s'accordent à faire uſage des eaux naturellement minerales.

Ce conſentement de diverſes Nations eſt auſſi ancien que le monde? ce n'eſt pas une opinion particuliere à nótre ſiecle, c'eſt un prejugé de tous les temps.

Lorſque les Arabes, en introduiſant

la barbarie dans l'Univers, commencerent à connoître les beaux Arts, ils trouverent ce remede autoriſé dans la Medecine : & ils ne manquerent pas d'en faire un grand uſage.

Les Romains eſtimoient & employoient beaucoup le même remede. Vitruve, Seneque, Pline, ſont des témoins & des garans de l'idée qu'en avoient les Latins. Vitruve auſſi ſçavant Naturaliſte qu'habile Architecte, dit *a* que les eaux qui ſont nitreuſes purgent par les ſelles. Seneque le Philoſophe parle encore plus avantageuſement des differentes eaux minerales : Il y a des eaux, dit-il, *b* qui ſont celebres ou par leur ſaveur, ou par l'uſage avantageux qu'on en fait ; les unes ſont bonnes pour les yeux ; celles-là ont la vertu de guerir les maladies inveterées, ou même deſeſperées ; celles-ci ſont propres pour les ulceres ; il y en a qui étant bûës ſoulagent les parties internes, les poûmons, les viſceres ; il y en a qui arrêtent le ſang : leurs vertus ſont auſſi diverſifiées que leurs ſaveurs. Pline s'explique d'une maniere

a *Lib.* 8.

b *Lib. 3. de natural. cap.* 1.

auſſi énergique en parlant de la ſource ferrugineuſe de Tongres : La Ville de Tongres, dit-il, [a] a une ſource d'eau très-remarquable ; elle jette beaucoup de petites bulles ; après qu'on la bûë elle laiſſe ſur la langue un goût de fer, elle purge le corps, elle chaſſe la fiévre tierce, elle diſſipe la gravelle, ſur le feu elle ſe trouble d'abord, & enfin elle devient rouge. Je ne dois pas paſſer ſous ſilence ces eaux ferrugineuſes, qui étoient ſi generalement reconnuës pour guérir les maladies de la veſſie, qu'on les appelloit pour cette raiſon *aquæ veſſicariæ*.

Les Grecs chez qui les Romains avoient puiſé les ſciences, n'eſtimoient pas moins les Eaux naturellement Minerales. Hypocrates le pere de la Medecine, nous parle [b] d'Eaux chaudes empreintes de cuivre, d'argent, d'or, de ſoûfre, de bitume, de nitre ; & il les interdits dans la boiſſon ordinaire. Gallien [c] défend auſſi dans l'uſage ordinaire les Eaux qui ont quelque aſtriction, acerbité, acidité, acrimonie, amertume,

a *Lib. 3. cap. 2.*

b *De aëre loc. & aqu.*

c *De facult. ſimp. lib. 10.*

douceur, goût & qualité nitreuſe, mais il les ordonne pour les maladies de la veſſie. Strabon nous décrit des Sources Minerales, à qui il attribuë la vertu de briſer la pierre dans la veſſie & d'en évacuer le gravier. Theopompé *a* avoit décrit une Source qui gueriſſoit les bleſſures. Nous voyons que parmî les Medecins Grecs, les uns employent ce remede contre l'affreux mal, nommé *Elephantias*; les autres contre la colique: pour purger, pour la paralyſie, pour la contraction des nerfs; on parloit beaucoup dès lors des Eaux ſoufrées, alumineuſes, bitumineuſes, nitreuſes, ferrugineuſes. Archigenés *b* les ordonnoit dans les maladies de la veſſie juſqu'à la quantité de trois hemines le premier jour, en ſuite juſqu'à dix: or, une hemine revient ſelon nôtre meſure environ à quinze onces, c'eſt-à-dire une chopine. Voilà donc un remede aprouvé par le conſentement de tous les peuples & de tous les ſiécles, qui ont eu connoiſſance de la Medecine: quelqu'un dira peut-être que l'Eau commune ſuffit ſeule pour produire les effets,

a *Pline, liv. 3. chap. 2.*

b *Aetius, liv. 11. chap. 30.*

qu'on attribuë aux Eaux Minerales ; c'eſt inutilement que les Medecins ordonnent celles-cy qui demandent des précautions très-génantes ; en effet dit-on l'Eau ſimple eſt capable de délayer les humeurs épaiſſies, de rendre les liqueurs coulantes; d'humecter les fibres, de les détendre ſi elles ſont trop tenduës, d'élargir les pores & les vaiſſeaux & par conſequent de donner lieu aux évacuations que produit l'Eau naturellement Mineralle.

Quoique cette penſée paroiſſe appuyée de raiſons, elle eſt pourtant auſſi contraire à la raiſon qu'à l'experience. La raiſon nous apprend que l'Eau Minerale eſt compoſée de particules acqueuſes & de corpuſcules mineraux, qu'ainſi elle a en même temps les vertus de l'eau & du mineral, elle a donc des qualitez que l'Eau ſimple n'a point, elle produira donc des effets que l'Eau ſimple ne peut produire : dira-t'on que le Mineral n'a aucune proprieté ; le Nitre & le Fer, par exemple, n'ont-ils pas leurs qualitez propres. L'odeur, la ſaveur, le vitriol, le ſouphre, les ſels, les crêmes, les ſédiments ne ſont-ils pas des garans d'une vertu particuliere.

L'experience nous aprend que l'Eau ſimple ne produit dans le corps ni auſſi puiſſamment, ni auſſi promptement, ni les mêmes effets que l'Eau Minerale; l'Eau ſimple bûë froide n'eſt point émetique; elle coule par les urines mais moins promptement; & moins chargée de matieres; elle aide la tranſpiration, ſans la procurer bien abondante; elle n'évacuë point par les ſelles; elle ne teint point les déjections; elle n'enleve point les viſcoſitez graiſſeuſes qui gonflent les fibres; elle n'opere ni l'évacuation réguliere des Dames, ni la diminution de cette évacuation quand elle eſt ou trop abondante ou trop durable. En un mot l'Eau ſimple ne peut que délayer les humeurs, & humecter les fibres: mais combien y a t'il d'occaſions où les liqueurs ſont ou aſſez ou trop délayées? combien y a t'il d'occaſions où il faut deſſécher les ſolides: elle tend à attenuër exceſſivement le ſang, à relâcher trop les fibres: il faut donc y mêler quelque choſe qui reduiſe ſon activité à la mediocrité, dans laquelle conſiſte la ſanté parfaite: or c'eſt ce que font les Atômes de certains mineraux, qui flottent dans l'Eau.

Mais quelqu'un dira que les Eaux naturellement Minerales ne produiſent pas d'autres effets, que celles qui le ſont artificiellement : on peut employer dans les Eaux attificielles le même Mineral, ainſi il eſt inutile de chercher ce remede dans le ſein de la terre puiſque nous en pouvons former qui l'égaleront en vertus, & que nous proportionnerons ſelon les conjonctures aux malades, ſelon leurs forces & temperaments.

Il eſt aiſé de répondre à ces objections, l'homme eſt il aſſez habile pour imiter parfaitement les ouvrages de la nature ? nôtte chimie approche t'elle de celle qui eſt dans les entrailles de la terre : qu'on entreprenne par exemple, de faire de l'Eau artificiellement ferrugineuſe, en employant l'Eau commune avec la limaille ou de fer ou d'acier. 1. Le Mineral ne ſe diſſoudra pas éxactement dans l'Eau, il s'en détachera quelques particules peu nombreuſes, groſſieres & peu actives, la liqueur ne ſe teindra que peu ou point avec la noix de galle dans le ſein de la terre, le Mineral étant encore ou liquide ou mou, ſe trouvera parfaitement diſſous dans

dans l'Eau, les corpuſcules qui ſe laiſſeront entraîner ſeront fort attenuës. 2. Pendant l'operation qui eſt aſſez longue par laquelle vous faites une Eau artificiellement ferrugineuſe : les corpuſcules ſpiritueux du Mineral s'envolent & privent le remede de ſes principes les plus actifs : C'eſt pourquoi l'Eau où l'on a diſſous le fer ne prend ſouvent aucune teinture avec la noix de galle : c'eſt pourquoi les Eaux naturellement ferrugineuſes ne prennent de même communément aucune teinture quand on les a laiſſé éventer pendant quelques jours (mais l'Eau naturellement Minerale, puiſée au ſortir de la Mine, n'a point encore perdu ſes eſprits, elle conſerve toutes ſes qualitez. 3. Dans la liqueur naturellement Minerale, les corpuſcules mineraux forment un mélange éxact, les eſprits, les ſels, les ſouphres, les terres ſe trouvent éxactement diſperſées & arrangées dans tout le volume d'Eau : le mêlange n'eſt que groſſier dans l'Eau artificiellement Minerale ; la terre tombe au fond du vaſe, & y forme un ſédiment, le ſouphre monte à la ſurface & y forme une crême flotante, les parties fibreu-

ſes s'accrochent & ſe réüniſſent en maſſe, au lieu de reſter diſperſées ; agitez le tout tant qu'il vous plaira, vous ne produirés jamais un mélange auſſi parfait que le naturel. L'experience nous montre que l'eau artificiellement minerale ne produit, ni ſi innocemment, ni ſi efficacement, ni tous les mêmes effets que celle qui eſt naturellement minerale. Elle peut avoir ſes uſages, elle eſt authoriſée & par la pratique & par les bons ſuccès, mais ce n'eſt qu'au défaut de la naturelle. Celle-ci coule plus doucement, s'inſinuë plus promptement, agit plus puiſſamment, évacuë plus abondamment, diſſout plus efficacement les viſcoſitez, attenuë plus fortement les groſſieretez, pénetre mieux les vaiſſeaux capilaires, charge moins l'eſtomac, ce qui eſt ſi vrai qu'on eſt tout ſurpris lorſqu'on en a bû une aſſez grande quantité, de ſe trouver tout leger & nullement ſurchargé même avant les avoir renduës. 5. Enfin, on ne ſçauroit faire des eaux artificiellement minerales, qui ayent la limpidité, la legereté, la diverſité des crêmes, la varieté des ſediments, les differen-

tes réſidences & les autres particularitez qu'on obſerve dans les eaux naturellement minerales.

Il y a peu de nations au monde, qui anciennement n'ayent pris l'élement de l'eau pour quelque Dieu, ou au moins penſé qu'il y repoſât quelque Divinité.

Les Egiptiens [a] l'ont eu en telle reverence qu'ils l'ont tenu pour le leur, dont ils reconnoiſſoient l'authorité & la puiſſance ſi grande, qu'ils le regardoient comme le fondement de toutes choſes.

Les Chaldéens adoroient le feu, & croyoient qu'il devoit conſumer tout autre Dieu de quelque matiere qu'il pût être taillé. Mais le Grand Prêtre des Egyptiens leur fit voir le contraire; il fit faire un Vaiſſeau tout percé, en boucha les trous de cire, puis le remplit d'eau, le rendit de taille & figure convenable, peinte induſtrieuſement à leur mode, enſuite le mit devant le Simulacre de Menelaüs où il étoit fort ceremonieuſement adoré de tout le monde. Les Chaldéens ſelon leur coûtume, vinrent au Temple des

a *Ruſinus cap. 36. LXI. Hiſt. Eccleſ.*

Egyptiens, mirent leur Dieu de feu au-dessous de celuy des Egyptiens, en intention de le consumer comme celui des autres peuples. La cire fondant par la chaleur du feu, donna une sortie si aisée à leur Dieu d'eau qu'il éteignit en peu de tems celui de feu des Chaldéens, qui s'en retournerent bien confus, reconnoissans qu'il est plus aisé de se deffendre contre la force du feu que de s'opposer à la fureur d'un élement aussi irrité que l'eau. C'est ainsi que le Démon abusoit les Païens.

a Virgile a eu la même opinion que les Egyptiens, quand il appelle l'Ocean Pere de toutes choses : & Venus Mere de l'Eternité, à cause de son action prolifique a été crû engendrée de l'écume de la Mer. C'est pour cela qu'elle est nommée Aphrodire par les Grecs.

b L'ancien Serment des Dieux se faisoit par le Stix au rapport d'Aristote.

c La Fontaine Cabaline tant chan-

a *4. lib. Georg.*
Oceanumq; patrem rerum, Nimphasq; sorores.
b *Virg. lib. 6. Eneid.*
Stigiamque paludem,
Dii cujus jurare timent, & fallere numen.
c *Persius.* Nec fonte labra prolui Caballino.

tée par les Poëtes à cauſe de l'Entouſiaſme qu'elle faiſoit naître en eux, l'authoriſe encore.

L'Eau eſt la cauſe de la vie des Plantes.

Non-ſeulement l'eau reçoit la chaleur de feu, mais ſe convertit elle-même en flâmes, comme nous le voyons en diverſes fontaines, particulierement en Dauphiné.

Thales Prince de la Secte Ionique ſoutenoit que l'eau êtoit le principe de toutes choſes.

Et de fait dans la confuſion du Cahos, l'eau ſeule êtoit reconnuë la premiere matiere qui fut dans l'univers : mais depuis que ce même Cahos à été démêlé & que l'ordre de toutes choſes à été établi dans la nature par la toute puiſſance Divine, c'eſt une grande queſtion de ſçavoir l'origine des fontaines. *

Ceux qui croyent que les Sources tirent leur origine des pluyes, ſe fondent ſur ce que les regions temperées du Midy & du Nord, comme elles ſont beaucoup plus pluvieuſes que les autres, abondent en fontaines, ruiſſeaux,

* *Tradidit mundum diſputationi eorum.*

& fleuves ; au contraire les pays chauds où il ne pleut point, ont fort peu de fontaines & de fleuves.

D'autres disent que le Soleil attirant en haut les vapeurs de la terre, ces mêmes vapeurs se resolvent en pluyes, abreuvent la terre, ces eaux se reduisent & s'assemblent dans des reservoirs particuliers pour couler par des canaux souterrains plus abondamment en Hyver qu'en Eté, à cause que l'évaporation & la resolution n'en est pas si grande.

Si cela étoit, d'où vient que les Fontaines Minerales, sur tout les chaudes, ne diminuënt ni n'augmentent en Hyver comme en Eté. Je fais tous les ans l'Analyse des Eaux de Vichy ; dans l'année 1719. la riviere d'Allier étoit à sec, les puits de même, la petite riviere de Chissou ne fournissoit plus d'eau pour faire moudre les moulins ; cependant toutes nos fontaines minerales ne diminuerent pas d'une ligne : elles jetterent toûjours, les unes un poûce, les autres deux poûces, & la plus forte six poûces d'eau, sans la moindre alteration ni pour la quantité, ni pour le degré de chaleur. Je ne vois

pas comment les ſectateurs de cette opinion peuvent répondre à cette objection. D'autres ſe fondent ſur l'autorité de Seneque, [a] & diſent que l'eau pluviale, quelque copieuſe & continuelle qu'elle ſoit, ne peut penetrer plus de dix pieds dans la terre, laquelle étant ſuffiſamment abreuvée, l'eau ſe décharge dans les rivieres qu'elle groſſit à proportion de la continuation des pluyes.

Leur ſentiment eſt confirmé par l'exemple des lieux qui ſont toûjours couverts de pierres & de cailloux, & rendent cependant une grande quantité d'eau, quoiqu'elles ne puiſſent être imbibées ni ſervir de reſervoir à l'eau.

Ces opinions paroiſſent fondées ſur des raiſons apparentes : en voici d'autres qui ne paroîtront pas moins problematiques.

La premiere opinion & la plus ancienne, eſt que toutes les eaux tirent leur origine de la mer ; qu'elles ſe filtrent par des conduits ſouterrains, par leſquels elles ſe dépoüillent de ſon amertume & ſalure, pour enſuite former les fontaines, ruiſſeaux, rivieres & fleuves, & retourner à ſon origine.

a *Senec. chap. 7. lib. 32. natur. quæſt.*

La seconde opinion contraire à celle-ci, est de ceux qui croyent que l'interieur de la terre est aussi rempli de lacs, fleuves & mers, que son exterieur ; que c'est la matiere * de toutes nos eaux, qui autrement ne pourroient être si long-temps perpetuées. Ils ont pour quelques preuves les fleuves Licus en Asie, & Tygris en Mesopotamie, qui sont absorbés entierement dans les entrailles de la terre, & puis reparoissent de même à quelque distance de là, comme le Rhosne près Geneve.

La derniere des opinions que j'ai crû devoir être rapportée, est que toute eau est engendrée & naît dans la matrice de la terre ; que les eaux qui coulent des fontaines, & sortent des puits ou autres lieux souterrains, viennent des entrailles de la terre, ou sont pluviales : les premieres s'évaporent, & s'élevent jusqu'au haut des canaux d'icelle, d'où repercutées par le froid, sont épaissies & converties en eau, en reprenant par leur pesanteur leur centre, se joignant avec les autres deja faites, pour ensuite par des canaux libres & ouverts couler, comme nous voyons

* *Senec. ch. 19. l. 3. natur. quest.*

dans la distillation, les liqueurs contenuës dans le recipient, qui s'étoient elevées au chapiteau de l'Alembic, s'y être refroidies, ensuite couler pour former une liqueur convenable ; l'autre partie de cette eau tire aussi son origine de la mer, ou des fleuves.

Les eaux de pluyes sont la matiere éloignée, & qui accumule les eaux des sources.

Je ne finirois point si je voulois rapporter toutes les opinions des Anciens & des Modernes ; nous tâcherons d'en parler dans nôtre Traité des Eaux minerales de France.

Monsieur Duclos croit qu'il n'est pas vrai-semblable que les eaux qu'on appelle minerales, soient produites des seules vapeurs minerales condensées, & qu'il y ait dans la terre des mines assez abondantes, pour fournir continuellement des vapeurs capables, étant condensées, d'entretenir le cours perpetuel de ces eaux en des sources qui ne tarissent jamais. Mais il peut être que quelques vapeurs ou exhalaisons minerales se mélent avec les eaux communes qui traversent les terres où elles se rencontrent & se condensent, & que

ces eaux demeurent impregnées de leurs qualités, & de quelques sels volatils, non concrets, élevés dans ces exhalaisons séches, ou dans ces vapeurs humides. Le discernement des qualités de ces exhalaisons & de ces vapeurs n'est pas facile : la diversité de leurs matieres est très-grande : la rencontre de leur mélange est casuelle : les conditions des lieux où elles passent & où elles sont retenuës, ne sont point évidentes, & les alterations qu'elles produisent dans les eaux où elles s'insinuent, ne sont pas toûjours bien manifestes.

Il n'y a pas moins de difficulté à reconnoître & à discerner les sucs qui peuvent être mélés avec les eaux minerales, & particulierement ceux qui ne reçoivent point de concretion, & qui ne communiquent à ces eaux aucune qualité sensible ; car ces sucs liquides & totalement volatiles passent en la distillation avec la matiere de l'eau, & ne se manifestent que par des effets que l'eau simple ne peut produire.

Les sucs que l'on nomme concrets, parce qu'ils sont condensables & résolubles, laissent des résidences qui les rendent visibles & palpables après la distil-

lation ou évaporation de l'eau avec laquelle ils ſont mélés. Mais il eſt difficile d'en diſcerner les eſpeces & les proprietés, s'ils n'ont point de rapport à ceux qui ſont connus, ou s'ils ſont pluſieurs enſemble.

Les ſels & les terres ſont les matieres les plus ſenſibles & les plus communes de celles qui ſe mélent dans les eaux des fontaines & des puits. Il n'y a preſque point de terre qni ne participe de quelque ſel diſſoluble dans les eaux qui paſſent au travers : & le courant de ces eaux emporte auſſi toûjours quelque terre ſubtile. C'eſt bien ce qui ſe trouve de plus manifeſte en ces eaux : mais la connoiſſance de ces ſels & de ces terres mélés dans les eaux, n'eſt pas toûjours ſi diſtincte que l'on en puiſſe déterminer les eſpeces, & faire un jugement certain de leurs proprietés.

Il y a peu de ſels concrets qui nous ſoient connus. Il peut y en avoir beaucoup qui n'ayent point de rapport au ſel commun, au nitre, à l'alum, & au vitriol, qui ſont les quatre genres les plus vulgaires des ſels concrets mineraux. Ceux dont la diſpoſition à la concretion n'eſt point achevée, & qui ſont encore

embrionés & comme en leur feminaire ou premier être, ſont moins connoiſſables en cet état : & ceux qui ſont plus formés & deja concrets ou capables de concretion, que quelques-uns appellent enixes, c'eſt-à-dire, nés & ſortis de leurs matrices, n'ont pas des ſubſtances ſimples & homogenes en chaque eſpece.

Le ſel qu'on nomme commun, a deux portions differentes mélées enſemſemble ; l'une ſe condenſe & ſe criſtaliſe au froid & dans l'humide, après l'évaporation d'une partie de l'eau en laquelle ce ſel a été diſſous ; l'autre ne ſe criſtalliſe point & ne ſe condenſe que par l'évaporation totale du reſte de l'eau. La portion criſtaliſée au froid & dans l'humide, eſt la plus ſulfurée, & par ſa ſulfureité elle ſe mêle avec le ſel ſulfuré du tartre calciné reſous à l'air humide, ou dans de l'eau commune ſans trouble & ſans coagulation. Mais la portion de ce ſel commun qui ne ſe condenſe que par l'évaporation totale de l'eau qui l'avoit diſſous, a de l'acidité qui fait coaguler à l'inſtant le ſel de tartre reſous, & tous les autres ſels fixes, ſulfurés & nitreux.

Le vitriol qui fleurit à l'air humide

ſur les marchaſites ſulfurées, a pareillement une portion ſucculente, condenſable ſeulement par l'évaporation totale de ſon humidité aqueuſe, de ſaveur très-acre & de conſiſtance onctueuſe & promptement reſoluble à l'air humide, laquelle portion ſucculente eſt très-differente de celle qui ſe condenſe la premiere, & ſe criſtaliſe au froid dans l'eau où ce vitriol a été diſſous. Ces criſtaux ſont pur vitriol acide, auſtere, dont il ſe précipite beaucoup de terre minerale par le mélange des ſels ſulfurez & nitreux, avec leſquels l'autre portion peut ſe mêler ſans trouble, n'ayant point comme la premiere cette acidité ſur laquelle les ſels ſulfurés peuvent agir. Ce qui arrive autrement au ſel commun duquel la premiere portion eſt la plus ſulfurée, & la ſeconde eſt la plus acide.

Les vrais nitres, comme ſont ceux des Eaux de Vichy, de Bourbon-l'Archambault, & du Mont-d'Or, ſont ſemblablement compoſés de deux portions ſalines differentes; l'une plus ſulfurée qui ſe criſtaliſe au froid & dans l'humide; & l'autre qui reſte diſſoute après cette criſtalliſation, & qui ne ſe condenſe que par une chaleur aſſez forte pour

chaſſer tout l'humide diſſolutif, eſt moins ſulfurée, & a quelque acidité que l'autre n'a point.

Les premiers êtres ou embrions des ſels mineraux ne ſont que des vapeurs, ou des ſucs non concrets, totalement vaporables, dont quelques-uns peuvent être condenſés & en partie fixés par l'action du feu, ou être dégagés de leurs matrices, & rendus capables de concretion par le moyen de l'air : ce que l'on obſerve en certains ſels nitreux, alumineux & vitrioliques. Le ſel ſulfuré qui ſe trouve dans la chaux de certaines pierres dures, cuites au feu, & qui eſt une eſpece de vrai nitre, avoit ſon ſeminaire dans ces pierres cruës : & en cet état de ſon premier être il eſt très-different de celui qu'il acquiert par le feu ; qui de froid & de coagulatif le rend cauſtique & reſolutif. La qualité froide & coagulative de ce ſel pierreux en ſon premier être ſe manifeſte aſſez dans les eaux des ſources de certaines roches, qui ſont très-limpides & froides, & qui font venir des goîtres & des tumeurs froides & ſcirrheuſes à ceux qui en boivent ordinairement. Ce ſeminaire de ſel pierreux eſt rendu nitreux, ſulfuré, cauſtique & reſolutif par le feu.

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Des Sels & des Terres des Eaux Minerales de France les plus connues, qui ont été examinées en l'Academie Royale des Sciences.

NOUS rapporterons icy toutes les observations qui ont été faites par M. Duclos, Conseiller Medecin du Roy de l'Academie Royale des Sciences, sur la plûpart des eaux minerales de France qui ont été apportées, examinées & analysées par l'Academie. Ces eaux avoient été en leurs sources, les unes chaudes, les autres tiédes & les autres froides; elles differoient entre elles selon l'observation du goût, les unes étant aigrettes ou vineuses, les autres austeres ou ferrugineuses. & les autres sans saveur bien manifeste ou insipides. Toutes ces differences sensibles jointes à celles qui ont été les plus remarquables en la résidence de ces eaux, après la distillation ou évaporation, & prin-

cipalement en la participation de certains sels, dont les uns avoient du rapport au sel commun & les autres au nitre des Anciens, ont donné occasion de distribuer toutes ces eaux en plusieurs classes, pour disposer en quelque ordre le détail historique & le grand nombre des observations qui ont été faites en examinant tant d'eaux si differentes.

En la premiere de ces classes sont les eaux chaudes dans lesquelles il se trouve du sel qui a du rapport au sel commun.

En la seconde sont les eaux chaudes dont le sel se trouve semblable au nitre, tel que les Anciens l'ont décrit.

En la troisiéme sont les eaux tiédes, insipides, qui tiennent de quelque sel ou commun ou nitreux, & quelques-unes qui n'en ont point.

En la quatriéme sont les eaux tiédes, aigrettes ou vineuses, qui ont quelque participation du vrai nitre.

En la cinquiéme sont les eaux froides, insipides, qui participent de quelque sel semblable au sel commun, & quelques-unes, dans les résidences desquelles il ne se trouve point de sel.

En la sixiéme sont les eaux froides, de saveur ferrugineuse ou austere.

En

En la septiéme sont les eaux froides, de saveur aigrette ou vineuse qui tiennent du sel commun.

Et en la huitiéme sont les eaux froides pareillement aigrettes ou vineuses qui participent du vrai nitre.

Il ne s'est point trouvé d'eaux chaudes qui fussent aigrettes.

Il ne s'est point aussi trouvé d'eaux froides insipides qui fussent nitreuses.

PREMIERE CLASSE.

Des Eaux chaudes dans lesquelles il s'est trouvé du sel semblable au sel commun.

CES eaux étoient celles de Bourbon-Lancy, celle de la Bourboule, d'Evahon ou Evos, de Ballaruc, de Barbasan, de Barèges, de Bagniéres, de Digne & de Bourbonne.

DES EAUX DE BOURBON-Lancy en Bourgogne.

LE grand nombre des sources, la magnificence des Bains, l'antiquité des bâtimens & les soins que nos Rois ont pris de leur établissement depuis un siécle, donnent à ces eaux quelques

prérogatives pour être les premieres considerées. Il est étonnant que personne n'ait traité de ces eaux en particulier, comme elles le méritent.

L'examen a été fait des eaux du Lymbe, de la fontaine de la Reyne, de la fontaine d'Escures & de la fontaine de S. Leger, apportées au commencement du Printemps.

L'eau du grand puis, qui est nommé le Lymbe, est la plus chaude en sa source : elle étoit limpide & sans saveur. Ayant été lentement distillée, il ne s'est point trouvé de difference entre ce qui a passé le premier, & ce qui est venu sur la fin. Elle a laissé au fond des cucurbites environ $\frac{1}{640}$ de résidence blancheâtre & saline de laquelle on a separé $\frac{1}{10}$ de terre, & les $\frac{9}{10}$ étoit un sel pur, de saveur de sel commun, qui s'est condensée en grains de figure cubique comme le sel marin. Cette eau est toûjours demeurée limpide dans les cucurbites pendant la distillation.

Pour examiner la qualité de ce sel par sa comparaison avec le sel commun, on a fait dissoudre séparément de l'un & de l'autre en quatre fois au-

tant d'eau commune, puis on en a mêlé avec de pareille eau commune en laquelle on avoit fait dissoudre du mercure sublimé, & l'on a observé que par le mélange du sel de l'eau de Lymbe il ne s'est fait ni trouble ni précipitation en cette eau de sublimé, comme il ne s'en est pas fait par le mélange du sel commun. Le même a été observé sur la dissolution du vitriol, qui n'a point été troublée ni par le sel de l'eau du Lymbe ni par le sel commun. Ces deux sels mis séparément sur de l'eau commune chargée de la teinture du tournesol, n'en ont point changé la couleur bleüe, comme font l'alum & le vitriol & tous les autres acides qui la font rougir, mais ils ont également précipité le sel de saturne aussi dissous en eau commune, & filtré par le papier gris.

Ayant ainsi comparé le sel de l'eau du Lymbe avec le sel commun, & observé les rapports de l'un à l'autre, l'on a ensuite observé les differences de ce sel de l'eau du Lymbe avec l'alum & le vitriol, tant par la vûe & le goût qui y trouvoient des differences notables, que par les mélanges faits séparé-

ment de ces trois matiéres dissoutes en eau commune, sur de l'eau de tournesol dont la couleur bleüe qui se changeoit en rouge-claire par le mélange de l'alum, & en rouge-brune par le mélange du vitriol ne se changeoit point par le sel de l'eau du Lymbe, non plus que par le sel commun.

En comparant ce sel de l'eau du Lymbe avec les autres sels mineraux qui sont vulgairement connus, l'on a observé qu'il ne fulminoit point au feu avec des matieres combustibles, comme fait le salpêtre ; que la saveur de l'un ne se rapportoit point à celle de l'autre ; que le salpêtre dissous en eau commune faisoit un peu rougir la teinture du tournesol, ce que le sel de l'eau du Lymbe ne faisoit pas, & que le salpêtre dissous en eau commune ne troubloit point la dissolution du sel de saturne, comme faisoit le sel de l'eau du Lymbe.

L'on a aussi reconnu que ce sel de l'eau du Lymbe étoit different du vrai nitre, en ce que le vrai nitre, tel qu'est le Natron d'Egypte & le Borax naturel, précipite en couleur orangée le mercure sublimé dissout en eau com-

mune, ce que ce sel de l'eau du Lymbe ne faisoit point, ne troublant pas seulement cette dissolution du sublimé, comme fait le sel gemme qui la rend un peu laiteuse, & comme fait le sel de la Marne qui la blanchit encore plus.

Par toutes ces comparaisons de ce sel de l'eau du Lymbe avec les autres sels connus, l'on a observé qu'il n'avoit de rapport qu'au sel marin & aux autres semblables sels communs qui s'employent à la conservation & à l'assaisonnement des viandes.

Et parce que le sel gemme & le sel fixe qui se separe du salpêtre, en le rafinant, paroissent semblables au sel commun, l'on a examiné l'un & l'autre pour voir auquel des deux le sel de l'eau du Lymbe avoit plus de rapport, & l'on a observé qu'il étoit plus semblable au sel fixe du salpêtre qu'au sel gemme, & qu'en cela il convenoit encore avec le sel commun. Le sel gemme dissous dans de l'eau, & mis à évaporer à chaleur lente, fait continuellement des croûtes à la surface de l'eau; il trouble & rend blanche la dissolution limpide du sublimé; il fait jaunir l'eau verte de la dissolution du vitriol d'Alle-

magne ; & en peu de temps il se condense en fibres transparentes & longues en cette eau de vitriol ; ce que le sel de l'eau du Lymbe ne faisoit point, non plus que le sel commun & le sel fixe du salpêtre.

Il n'a rien paru de bitumineux & de sulfuré en cette eau ni en ses residences.

Les autres eaux de Bourbon-Lancy, qui étoient celles de la fontaine de la Reine, de la fontaine d'Escures, & de la fontaine Saint Leger, qui dans leurs sources ont differens degrez de chaleur, la premiere étant la plus chaude, mais moins que celle du Lymbe : la seconde moins que la premiere : & la troisiéme seulement tiéde, se sont trouvées avoir de pareilles residences & en pareille proportion. Toutes les trois avoient proportionnellement un peu moins de sel que celle du Lymbe, mais leur sel étoit au reste pareil. En cinq livres de ces eaux il y avoit presque une dragme de sel.

Le sel de ces eaux ayant été fondu au feu des creusets d'Allemagne est seulement devenu gris ; & la terre separée du sel du Lymbe a changé de couleur au feu, est devenuë fort brune, & a

contracté quelque salûre ; mais celle des eaux des autres sources n'a point changé.

Ces eaux sont très-limpides, sans odeur & sans saveur, ce qui les rend très-agreables à boire : les plantes n'y fletrissent point.

Leur chaleur est plus grande que celle des eaux de Bourbon-l'Archambault de cinq ou six degrez. L'eau du Lymbe fait monter la liqueur du Thermometre jusqu'au 52. degré, l'eau de Bourbon-l'Archambault ne la faisant monter qu'au 45. elle est aussi plus legere en ce que les eaux de Bourbon-Lancy reçoivent l'hydrolique jusqu'au 10. degré, & celles de Bourbon-l'Archambault ne le reçoivent que jusqu'au 8.

C'est sur le lieu que j'ai fait cette experience. L'eau separée des fontaines petille comme le bon vin.

DES EAUX DE LA BOURBOULE Paroisse de Murat de Quairs.

L'Eau du Bain du Village & celle de la fontaine qui est au-dessus du Bain, se sont trouvées être semblables. Elles étoient limpides & manifestement salées.

On les a faites évaporer à peu de chaleur dans des terrines de grez, pour observer mieux les changemens qui s'y pourroient faire.

Pendant leur évaporation faite séparément, il se formoit des floccons blancheâtres qui nageoient au milieu de la liqueur, & se precipitoient peu à peu au fond.

Toute la résidence séche étoit le $\frac{1}{170}$ du poids de l'eau. C'étoit presque tout sel, dont il ne s'est separé qu'environ $\frac{1}{10}$ de terre grisâtre, qui n'a point reçû de changement au feu. Elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé. Le sel de ces eaux s'est trouvé être semblable au sel commun : ce qui a été reconnu par des experiences pareilles à celles qui avoient été faites sur les sels des eaux de Bourbon-Lancy.

L'eau de la fontaine qui est au-dessus du Bain avoit plus de sel & moins de terre que celle du Bain.

Ces eaux avoient été prises au commencement du Printemps.

DE

DE L'EAU D'EVAHON, ou Evos en Combrailles.

L'Eau de la grande source des Bains étoit très-limpide & insipide. Elle a laissé après son évaporation $\frac{1}{768}$ de residence blanche & fibreuse, de saveur saline, dont le sel separé de sa terre avoit du rapport au sel commun. Il n'a point changé sa couleur blanche au feu, & sa terre s'est presque toute dissoute dans le vinaigre distillé.

Cette eau avoit été prise au Printemps avec celle de la petite source de la Ville ; & parce que l'eau de cette petite source s'est trouvée differente de celle de la grande source des Bains, les observations qui en ont été faites sont rapportées sous une autre Classe.

DE L'EAU DE BALLERUC en Languedoc.

L'Eau des Bains de Balleruc, envoyée au milieu de l'Eté, s'est trouvée être limpide, mais de saveur desagreable & un peu salée.

En la faisant évaporer, il se faisoit à la surface de l'eau des pellicules salines. L'évaporation étant achevée, il

eſt reſté $\frac{1}{128}$ de ſel ſemblable au ſel commun. Il ne faiſoit point precipiter le mercure ſublimé diſſous en eau commune, ni le vitriol auſſi diſſous, comme fait le vrai nitre ; il ne faiſoit point rougir la teinture de tourne-ſol, comme font le vitriol & l'alum ; il ne fulminoit point ſur les charbons ardens, comme le ſalpêtre, mais il faiſoit épaiſſir la liqueur du ſel de tartre reſous, comme fait la ſeconde portion de ſel marin, qui tient encore du mélange de la premiere, qui l'empêche de coaguler fortement la liqueur du ſel de tartre, & des alkalis reſous à l'air ou diſſous en eau commune.

Ce ſel n'étoit mêlé d'aucune terre qui en fût ſeparable par ſa diſſolution dans l'eau ; étant mis au feu dans un creuſet, il a été difficile à fondre, & eſt devenu griſâtre.

Cette eau eſt chaude comme les eaux Thermales de Bourbon-l'Archambault. On peut tirer une dragme de ſel de chaque livre d'eau, lequel eſt un ſel marin à toute épreuve.

DE L'EAU DE BARBAZAN dans le Commingeois.

L'Eau de Barbazan prise au milieu du Printemps étoit limpide & sans saveur manifeste : elle rendoit seulement la langue un peu rude après l'avoir goûtée.

Pendant l'évaporation qui s'en est faite à chaleur lente il s'y faisoit des pellicules blanches, épaisses & assez semblables à celles que fait la chaux vive à la surface de l'eau. L'évaporation êtant achevée, ces pellicules sont restées séches au fond des vaisseaux, & en leur premiere forme. Leur poids étoit le $\frac{1}{506}$ de celui de l'eau. Elles ne tenoient qu'environ $\frac{1}{6}$ de sel semblable au sel commun. La terre, qui étoit une espece de craye blanche, n'a point reçû de changement au feu.

DES EAUX DE BAREGES dans la Bigorre.

L'Eau qui avoit été prise aux deux Bains de Baréges vers le milieu de l'Eté, & qui n'avoit été reçûë qu'après plus de trois semaines, sentoit le marêcage & la boüe.

Ces eaux séparément évaporées se couvroient à la surface d'une pellicule subtile, grisâtre, & de petits floccons roussâtres nâgeoient au milieu. Elles ont laissé très-peu de residence grise, feüillée & de saveur saline. Toute cette residence n'étoit que $\frac{1}{4700}$ Le peu de sel qu'elles contenoient avoit du rapport au sel commun, considéré selon le mélange de ses deux portions; ensorte que la seconde qui a de l'acidité surpasse en quantité la premiere qui n'en a point; car ce sel des eaux de Baréges troubloit & épaississoit la dissolution du sel de tartre.

DES EAUX DE BAGNIERES dans la Bigorre.

LEs eaux de Bagnieres prises au milieu du Printemps, étoient celles du petit Bain, de la source de la Reine, du Bain de Saint Roch, du grand Bain, de la fontaine de la Forgue, & de la source du Salut.

L'eau du petit Bain que l'on dit être chaude en sa source presqu'au troisiéme degré, étoit limpide & sans saveur manifeste.

Il se formoit en l'évaporation des

pellicules blanches & épaiſſes à la ſurface de l'eau, & la reſidence ſeche faiſoit $\frac{1}{488}$ du poids de l'eau dont elle s'étoit ſeparée. Elle tenoit $\frac{1}{3}$ de ſel pareil à celui de l'eau de Baréges. La terre deſſalée étoit blanche & très-ſubtile; elle ne ſe diſſolvoit point dans le vinaigre diſtillé, & ne changeoit au feu ni de conſiſtance ni de couleur.

L'eau de la ſource de la Reine, que l'on dit n'être pas moins chaude que celle du petit Bain, étoit très-limpide & ſans ſaveur.

Il ſe faiſoit auſſi des pellicules à la ſurface de l'eau qui s'évaporoit. La reſidence étoit $\frac{1}{440}$ qui n'avoit que $\frac{1}{4}$ de ſel.

Les qualitez du ſel & de la terre de cette reſidence ne differoient point de celles du ſel & de la terre de l'eau du petit Bain.

L'eau du Bain de Saint Roch, qui en ſa ſource eſt pareillement très-chaude, étoit comme les autres très-claire & inſipide.

En la faiſant évaporer il s'y eſt formé moins de pellicules à la ſurface qu'en celle du petit Bain, quoiqu'il s'y ſoit trouvé plus de reſidence; car

il y en avoit $\frac{1}{374}$ dont on a tiré $\frac{1}{5}$ de sel pareil à celui de l'eau du petit Bain, & à celui de la source de la Reine. La terre étoit aussi pareille.

L'eau du grand Bain qui est la plus chaude, & qui n'est employée que pour baigner, étoit pareillement sans saveur & très-limpide.

En l'évaporation elle a fait des pellicules à la surface, comme celle du petit Bain ; mais sa residence s'est trouvée beaucoup moindre : elle étoit seulement $\frac{1}{716}$ qui ne tenoit que $\frac{1}{4}$ de sel.

Le sel & la terre de cette eau n'avoient point d'autres qualitez que celles du sel & de la terre de l'eau du petit Bain.

L'eau de la fontaine de la Forgue, que l'on dit être en sa source chaude au premier degré & bonne à boire, étoit aussi très-limpide & insipide.

En la faisant évaporer sa surface se couvroit de pellicules semblables à celles qui se faisoient sur l'eau de la source de la Reine. La residence restée en forme de terre blanche étoit $\frac{1}{419}$ dans laquelle il s'est trouvé un peu plus de $\frac{1}{4}$ de sel, qui n'étoit point different de celui

de l'eau de la source de la Reine, & leurs terres étoient pareilles.

L'eau de la source de Salut, qui est pareillement propre à être bûë comme celle de la Forgue, étoit comme elle sans saveur & très-claire.

Il s'est fait en sa surface très-peu de pellicules pendant son évaporation, & elle a laissé très-peu de residence qui ne revenoit pas à $\frac{1}{1600}$ & qui n'étoit presque pas du sel semblable aux autres sels de toutes ces eaux.

Ces sels ayant été separément mis au feu dans des creusets d'Allemagne pour être fondus, ont exhalé quelques esprits qui rendoient la flamme des charbons de couleur bleuë ; & ces sels fondus étant refroidis se sont trouvez colorez d'une rougeur de lacque claire, excepté le sel du Bain de Saint Roch qui étoit seulement grisâtre.

Les plantes les plus tendres & naissantes, comme la laituë, l'ozeille, épinard & chicorée, n'ont point été fletries dans cette eau, quoiqu'elles y ayent sejourné la nuit.

DE L'EAU DE DIGNE en Provence.

L'Eau des Bains de Digne prise au milieu de l'Eté, avoit un peu de salûre qui ne la rendoit pas desagreable au goût, & elle étoit assez limpide.

En sa residence après l'évaporation il s'est trouvé un sel blanc pur, semblable au sel commun, dont le poids étoit $\frac{1}{270}$ de celui de l'eau.

Ce sel faisoit coaguler à l'instant la liqueur du sel de tartre resous à l'air humide, comme fait la portion du sel marin, qui ne se condense que par une chaleur qui fasse évaporer toute l'humidité qui la tient en consistance liquide, après la cristallisation au froid de l'autre portion.

DE L'EAU DE BOURBONNE en Champagne.

L'Eau de Bourbonne prise au mois d'Août étoit de saveur un peu salée. Il s'est aussi trouvé beaucoup de sel après son évaporation. Il y en avoit $\frac{1}{142}$ sans mélange de terre, & ce sel avoit du rapport à la portion du sel

commun qui se condense & cristallise au froid & dans l'humide, car il ne troubloit point la liqueur du sel de tartre resous.

Il ne nous a paru en cette eau rien de bitumineux, mais il s'en est trouvé dans les boües des Bains où elle avoit été prise : & c'est le propre des bitumes de ne se point mêler avec l'eau. Ils surnâgent s'ils sont liquides : s'ils sont épais & terrestres, ils resident au fond parmi la boüe qu'ils rendent noire & de mauvaise odeur à cause du sel sulfuré qui abonde en ces matieres.

Ayant mis de cette boüe dans une cornuë de verre, & l'ayant faite distiller à chaleur graduée, il en est sorti de l'eau trouble & blanchâtre, d'odeur un peu sulfurée : puis à force de feu il a passé un peu d'eau rousse & d'huile. Cette eau rousse étoit impregnée d'un sel volatil qui faisoit precipiter le mercure sublimé dissous en eau commune : il precipitoit aussi la terre de vitriol, comme font les sels sulfurez, & faisoit grande effervescence avec l'esprit de sel. Ce qui est resté de cette boüe dans la cornuë après la distillation, retenoit encore quelque peu de sel sulfuré mêlé le sel commun.

Ce sel sulfuré étoit tellement engagé dans la terre de cette boüe, qu'il n'en a pû être separé que par un grand feu: aussi ne se trouve-t'il point mêlé dans l'eau des Bains d'où cette boüe est tirée.

SECONDE CLASSE.

Des Eaux chaudes dont le sel se trouve semblable au nitre tel que les Anciens l'ont décrit.

CEs Eaux étoient celles de Bourbon-l'Archambault, de Chaudesaigues, du Mont d'Or, de Neris, de la petite Source d'Evahon, des Bains de Vichy, & de Sail lez-Château-Morand.

DE L'EAU DE BOURBON-l'Archambault en Bourbonnois.

L'Eau des Bains de Bourbon-l'Archambault prise au Printemps, étoit limpide & de saveur un-peu nitreuse.

Cette eau fait monter le Thermometre au 45. degré, & l'Hydraulique y enfonce au 8. point: les plantes les plus tendres n'y fletrissent point.

Pendant l'évaporation qui s'en est faite à chaleur lente pour observer sa residence, il se formoit en sa surface des pellicules blanches qui se precipitoient ensuite par floccons. Toute la residence séche s'est trouvée être $\frac{1}{316}$ du poids de l'eau, & cette residence contenoit $\frac{1}{10}$ de terre blanche, & $\frac{2}{10}$ de sel.

En examinant ce sel on a observé qu'il avoit une saveur lixiviale, & qu'il étoit purement nitreux. Le nitre auquel les Physiciens de l'Academie ont jugé devoir rapporter le sel des Bains de Bourbon-l'Archambault, est le vrai nitre que les Anciens ont décrit, & ainsi nommé, lequel a du rapport au sel fixe sulfuré des plantes brûlées, & est different du salpêtre que quelques Chimistes prennent pour le nitre. Il y a du nitre fossile qui se tire de la terre en masses grises, compactes & assez dures. Il s'en trouve de mol moins compact & assez blanc, qui fleurit sur la terre en certaines contrées des païs chauds : il y a des eaux qui en sont impregnées, comme celles du Nil. Le Natron d'Egypte & le Borax naturel en sont des especes, & on peut même y

rapporter le sel de la Marne qui est aussi un sel sulfuré, mais qui a plus de convenance au sel volatil des plantes qu'aux Alkalis. Tous ces sels nitreux ont quelque sulfureité qui ne se trouve point au salpêtre s'il n'est alkalisé, c'est-à-dire, reduit par le moyen du soûfre des charbons à la nature & qualité du sel de l'herbe kali, qui est la soude noire. Les sels fixes sulfurez des plantes & les vrais nitres font precipiter en couleur d'écorces d'oranges mûres le mercure sublimé dissous en eau commune; ils font prendre couleur verte au syrop violat; ils rétablissent la couleur bleüe du tourne-sol changée & rougie par des liqueurs acides, ce qu'a fait aussi le sel de l'eau des Bains de Bourbon-l'Archambault, & ce que ne font point le salpêtre, le sel commun, le vitriol ni l'alum, qui sont tous des sels acides.

Il ne s'est rien trouvé de bitumineux en cette eau, & l'on n'y a point reconnu d'autre sulfureité, que la nitreuse de son sel. La terre de sa residence n'avoit rien de gras: elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé.

En quatre livres de cette eau il s'est

trouvé une dragme & demie de sel nitreux, & cette quantité de sel est suffisante pour purger doucement, comme font les alkalis, ceux qui sont faciles à émouvoir.

Le sel de nitre a la proprieté d'échauffer, dessecher, attenuer, resoudre, déterger, purger; & l'on peut juger de la convenance de cette eau à la constitution des personnes malades & à la qualité de leurs maladies, pour en conseiller l'usage. *Voyez* le Traité des eaux de Bourbon-l'Archambault.

DE L'EAU DE CHAUDESAIGUES au Haut Pays d'Auvergne.

L'Eau de Chaudesaigues prise au Printemps, étoit limpide & insipide, mais de mauvaise odeur s'étant corrompuë dans les bouteilles.

En la faisant évaporer à petite chaleur il s'est fait une residence mucilagineuse, semblable au frai de grenoüille, de saveur un peu saline, & qui s'est épaissie comme de la gelée de corne de cerf. Toute cette residence séche revenoit seulement à $\frac{1}{1139}$ du poids de l'eau; elle contenoit un

peu plus que la moitié de sel.

Le sel de cette residence s'est trouvé être nitreux, car il a precipité en couleur d'écorces d'oranges mûres le mercure sublimé dissous en eau commune, comme fait le vrai nitre, & comme font les sels des lessives. Il changeoit en couleur verte celle du syrop violat, & rétablissoit la couleur bleüe du tourne-sol changée & fortement rougie par de l'eau alumineuse.

Ce sel ayant été fondu au feu dans un creuset d'Allemagne, s'est gonflé comme du borax, & est devenu roux.

La terre de cette eau n'a point reçû de changement au feu, quoiqu'elle y eût été fortement embrasée dans un creuset; elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé.

Je croi que ces eaux sont les plus chaudes de France : on y cuit parfaitement un œuf, & les Païsans y font cuire leur soupe.

DE L'EAU DU MONT D'OR en Auvergne.

L'Eau du Mont d'Or envoyée au même temps que celle de Chaudesaigues, étoit insipide, mais un peu trouble.

Elle a laissé après son évaporation $\frac{1}{284}$ de residence blancheâtre & feüillée qui étoit presque toute saline, n'ayant qu'environ $\frac{1}{9}$ de terre.

Ce sel étoit de même qualité que celui de l'eau de Chaudesaigues, c'est-à-dire, nitreux. Etant mis au feu dans un creuset pour le fondre, il ne s'est point gonflé, & a pris une couleur rouge-brune, & sa terre ayant été fortement embrasée au feu, est devenuë rougeâtre. Cette eau est plus propre en bain qu'à boire. *Voyez* le Traité des Bains du Mont d'Or.

DE L'EAU DE NERIS en Bourbonnois.

L'Eau des Bains de Neris prise au Printemps étoit très-limpide & sans saveur, & plus chaude que celle de Bourbon-l'Archambault.

Etant évaporée à très-peu de chaleur, ce qui est resté en consistence séche étoit en si petite quantité qu'il ne faisoit pas $\frac{1}{6272}$ du poids de l'eau.

Cette residence étoit saline : & ayant été redissoute avec trois fois autant d'eau commune, l'on en a separé un

peu de terre : & ayant fait doucement évaporer une partie de l'eau, le sel s'est condensé au froid en cristaux assez semblables au salpêtre rafiné, mais ces cristaux ne fulminoient point sur les charbons ardens. Ils faisoient precipiter en couleur orangée le mercure sublimé dissous en eau commune, comme fait le vrai nitre ; & selon d'autres experiences on a encore connu que ce sel étoit nitreux, & avoit du rapport au borax naturel.

La residence de cette eau ayant été mise au feu sans en rien separer du peu de terre qui y étoit mêlée, s'est fonduë, & a contracté une couleur verte dans le creuset.

DE L'EAU D'ESVAHON de la petite Source de la Ville.

CEtte eau s'est trouvée differente de celle de la grande source des Bains d'Esvahon. Elle a laissé après son évaporation $\frac{1}{808}$ de residence très-blanche & feüillée, de salûre saline, dont le sel s'est trouvé être semblable à celui de l'eau de Neris, & a aussi contracté quelque verdeur au feu.

DE

DE L'EAU DE LA GRILLE de Vichy en Bourbonnois.

LEs Eaux de Vichy ſont les unes chaudes, les autres tiedes, & les autres froides. Les chaudes & les tiedes que l'on a examinées en l'Academie, participoient du vrai nitre ; elles avoient été priſes au Printemps.

L'eau de la grande Grille de fer octogone qui eſt chaude en ſa ſource, étoit limpide, d'odeur un peu forte, & de ſaveur nitreuſe.

Pendant l'évaporation il ſe formoit à la ſurface de cette eau des pellicules grisâtres ; & ſur la fin il s'eſt fait une concretion ſaline laquelle étant ſeche revenoit à $\frac{1}{170}$ du poids de l'eau : l'on en a ſeparé $\frac{1}{12}$ de terre griſe fibreuſe.

Ayant fait évaporer la diſſolution de ce ſel dépuré & ſeparé de ſa terre, la premiere concretion s'eſt faite en criſtaux longs, blancs, tranſparens, ſemblables au ſalpêtre ; mais ces criſtaux étant mis ſur du charbon ardent ne fulminoient point : & tout ce qui s'eſt condenſé le dernier en petits grains rouſſatres, avoit une ſaveur lixiviale.

Tout ce sel étoit nitreux comme celui de Bourbon-l'Archambault. La grande quantité de ce sel, vrai nitre, doit rendre cette eau propre à boire, car il se trouvoit environ trois dragmes de sel en quatre livres d'eau.

Ce sel ayant été fondu au feu est devenu jaunâtre ; sa terre se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé, & ne se changeoit point au feu.

Cette eau est chaude au 37. degré du Thermometre ; l'Hydraulique y monte jusqu'au 9. point à sa source ; les plantes n'y fletrissent point, même en restant long-temps dans la fontaine, & l'argent n'y rougit point. *Voyez* le Traité des eaux de Vichy.

DE L'EAU DE SAIL lez-Château-Morand.

L'Eau de Sail étoit limpide & agreable à boire, n'ayant aucune saveur ; elle avoit été prise au Printemps.

Etant évaporée elle a laissé très-peu de residence grisâtre, feüillée, de saveur nitreuse & lixiviale. Le peu de sel qui s'y est trouvé avoit du rapport au vrai nitre.

Une portion de cette reſidence non deſſalée ayant été miſe au feu dans un creuſet, s'eſt fonduë & eſt devenuë bleüe, comme fait le ſel de tartre qui a été long-temps en fonte.

TROISIEME CLASSE.

Des Eaux tiedes inſipides dont les unes participoient de quelque ſel, & les autres n'en avoient point.

LE nombre des eaux tiedes inſipides qui ont été examinées en l'Academie, n'a pas été grand. L'on a eu que celles d'Encauſe, de Premeau, de Bardon, & de deux ſources de Vichy. Cette Claſſe étant peu remplie par ce petit nombre d'eaux tiedes inſipides, l'on n'a pas ici conſideré les autres differences de ces eaux, priſes de la diverſité de leurs ſels, pour en faire des Claſſes ſeparées.

DE L'EAU D'ENCAUSE dans le Commingeois.

L'Eau d'Encauſe priſe au milieu du Printemps étoit très-limpide & ſans ſaveur bien manifeſte, excepté quelque peu d'auſterité.

Pendant l'évaporation qui s'en faisoit à chaleur lente, la surface de cette eau se couvroit de pellicules blanches, larges & épaisses, comme celles qui se font en la dissolution de la chaux vive dans l'eau commune.

Toute la residence s'est trouvée être $\frac{1}{290}$ de matiere blanche, de laquelle on a separé presque $\frac{1}{3}$ de sel qui s'est trouvé semblable au sel commun, selon l'examen pratiqué en celui de l'eau de Bourbon-Lancy. Ayant été fondu au feu il s'est trouvé plus blanc qu'il n'étoit.

DE L'EAU DE PREMEAU en Bourgogne près de Nuits.

L'Eau de Premeau près de la Ville de Nuits en Bourgogne, prise sur la fin de l'Eté, étoit limpide & sans saveur, assez agreable à boire : elle avoit quelque qualité déterſive.

Pour connoître si cette eau participoit de quelque matiere bitumineuse d'odeur d'ambre, comme on l'avoit écrit, l'on en a fait distiller dans des alembics de verre au Bain Marie. Ce qui a passé dans les recipiens n'avoit point d'odeur, & ne paroissoit point diffe-

rent de ce qui n'avoit pas été mis à distiller. L'on a rien aussi trouvé en la residence qui eût ni consistence ni odeur d'ambre ou de bitume.

L'on en a pareillement fait évaporer dans des terrines de grez à chaleur lente, mais ce qui s'évaporoit n'avoit aucune odeur. Pendant l'évaporation l'on voyoit nâger dans cette eau quelque petit mucilage gris, & sur la fin la surface de l'eau se couvroit d'une pellicule grise, sablonneuse, & les côtez des terrines étoient enduits d'un subtil sable gris. Vers le fond étoient les mucilages qui n'avoient rien de bitumineux. Ces mucilages étant desséchez se sont reduits en terre feüillée, & toute la residence, tant feüillée que sablonneuse, étoit en très-petite quantité, & ne revenoit pas à $\frac{1}{5120}$ du poids de l'eau.

En cette résidence il y avoit un peu de sel de saveur & qualité de sel commun. La terre n'étoit pas dissoluble dans l'esprit de vinaigre ; étant mise au feu, & embrasée, elle s'est blanchie.

DE L'EAU DE BARDON, proche Moulins.

L'Eau de Bardon prise au Printemps, étoit limpide & insipide ; étant évaporée elle n'a laissé que très-peu de terre grisâtre, feuilliée, sans salûre manifeste. Si ces eaux n'étoient mêlées avec des eaux communes, elles pourroient approcher de celles de Vic-le-Comte.

DE L'EAU DES SOURCES tiédes de Vichy, en Bourbonnois.

L'Eau du grand Boulet que l'on dit être un peu acide en sa source, s'est trouvée insipide étant apportée.

En la faisant évaporer il se formoit de petites pellicules à la surface, & après l'évaporation la résidence s'est trouvée être $\frac{1}{175}$ du poids de l'eau : c'étoit un sel mêlé de $\frac{1}{22}$ de terre grise fibreuse qui en a été séparée. Ce sel étoit de qualité nitreuse comme celui de l'eau de la grande grille de fer du même lieu. Ayant été fondu au feu dans un creuset, il a pris couleur tannée.

L'eau du petit Boulet étoit un peu aigrette ; elle s'est trouvée assez sembla-

ble à celle du grand Boulet ; ſon ſel étoit pareil & en même proportion. *Voyez* le Traité des Eaux de Vichy.

QUATRIE'ME CLASSE.

Des Eaux aigrettes ou vineuſes qui ont quelque participation du vrai Nitre.

CES Eaux ont été celles de Vic-le-Comte, de Vic en Carladois, des Martres de Veyre, de Jaude, du Champ des Pauvres, & de Beaurepaire.

DE L'EAU DE VIC-LE-COMTE en Auvergne.

L'Eau de Vic-le-Comte de la Fontaine du Cornet, priſe au Printemps étoit très-limpide, & de ſaveur aigrette & vineuſe.

Elle ne laiſſoit point d'impreſſion de ſechereſſe à la langue.

Parce que l'acidité de cette eau & des autres ſemblables qui prennent couleur avec la noix de galles, l'écorce de grenade, les myrabolans &c. comme font celles où il y a du vitriol, ſemble provenir de la participation de quelques vapeurs vitrioliques, l'on a voulu

voir si par la distillation l'on en pourroit separer quelque esprit de cette qualité, different du reste de l'eau. L'on a donc mis de cette eau de Vic-le-Comte à distiller dans des alambics de verre à chaleur très-lente, observant soigneusement s'il s'éleveroit quelque vapeur acre, semblable à celle qui prend au nez de ceux qui boivent de ces eaux aigrettes & vineuses à la sortie de leurs sources, mais ce qui s'est élevé & qui a distillé dès le commencement n'avoit ni odeur ni saveur ; & ce qui en restoit dans les alambics, au lieu d'acidité, avoit seulement un peu de salûre qui s'augmentoit sur la fin de la distillation.

Par ces experiences réiterées sur d'autres eaux aigrettes, l'on peut juger que l'acidité de ces eaux provient de quelque subtile vapeur minerale qui ne se condense point, ou qui change promptement son acidité en salûre.

L'on a aussi fait évaporer de cette eau de Vic-le-Comte en des vaisseaux ouverts, & l'on a observé que pendant l'évaporation il se faisoit à la surface des pellicules très-petites qui tombant au fond, se mettoient en petits grumeaux pierreux ; l'évaporation étant achevée

achevée, il eſt reſté $\frac{1}{192}$ de reſidence blanche, de laquelle on a tiré preſque les deux tiers de ſel qui étoit ſemblable au vrai nitre. Ce ſel ayant été fondu au feu dans un creuſet d'Allemagne ne s'eſt point gonflé, & eſt ſeulement devenu grisâtre.

La terre de cette réſidence qui étoit blanche, ayant été embraſée au feu, eſt devenuë rougeâtre. Elle ſe diſſolvoit en partie dans le vinaigre diſtillé.

DE L'EAU DE VIC en Carladois.

L'Eau de Vic en Carladois priſe au Printemps, comme celle de Vic-le-Comte, s'eſt trouvée très-limpide & de ſaveur aigrette.

Il ſe formoit auſſi des pellicules blanches très-minces en la ſurface de cette eau en la faiſant évaporer, & ſur la fin de l'évaporation il s'eſt fait une reſidence blanche mucilagineuſe, de ſaveur ſaline, laquelle étant ſeche n'étoit que $\frac{1}{920}$ du poids de l'eau. En cette reſidence il y avoit la moitié de ſel qui étoit de qualité nitreuſe; ayant été fondu au feu, il n'a point changé de couleur.

La terre de cette reſidence ſe diſſolvoit en partie dans le vinaigre diſtillé, ayant été fortement embraſée au feu, & eſt devenuë grisâtre & un peu ſalée.

DE L'EAU DES MARTRES de Vaire, en Auvergne.

L'Eau des Martres, priſe au Rocher des Bains en la ſaiſon du Printemps étoit très-limpide, de ſaveur aigrette & vineuſe. Elle laiſſoit ſur la langue quelque impreſſion de ſechereſſe; il s'eſt trouvé dans les bouteilles quelque peu de reſidence rouſsâtre.

Il ſe formoit en l'évaporation des pellicules blanches très-minces, ſurnageantes, qui en ſe précipitant s'attachoient autour des vaiſſeaux. La réſidence de toute l'eau évaporée à ſec étoit blanche, de ſaveur ſaline, & ſa quantité faiſoit $\frac{1}{182}$ du poids de l'eau; il s'en eſt tiré preſque la moitié de ſel nitreux. Ce ſel ayant été fondu au feu dans un creuſet eſt devenu de couleur bleüâtre.

La terre miſe au feu & fortement embraſée a fort peu changé de couleur, mais elle eſt devenuë grumeleuſe & a contracté de la ſalûre. Devant &

après l'ignition elle se dissolvoit presque toute dans le vinaigre distillé & avec effervescence, comme fait la matiere terrestre, blanche & insipide qui resulte du mélange du vrai nitre, ou de quelque alkali, avec cette portion du sel commun qui ne se condense point au froid & dans l'humide.

DE L'EAU DE JAUDE à Clermont en Auvergne.

L'On a eû au Printemps des eaux des trois sources de Jaude qui sont la petite source de Jaude, celle du Champ des Pauvres, & celle de Beaurepaire.

L'eau de la petite source de Jaude étoit très-limpide, & de saveur un peu aigrette & vineuse, & laissoit quelque impression de secheresse à la langue.

En vuidant les bouteilles pour mettre cette eau à évaporer, il s'est trouvé au fond quelques residences de couleur de feuille morte que l'on a separées.

En l'évaporation l'eau ne s'est point troublée; il ne s'y est fait ni pellicules, ni floccons: ce qui est resté sec, faisoit $\frac{1}{553}$ du poids de l'eau: c'étoit une matiere grisâtre qui contenoit presque

la moitié de sel, qui avoit du rapport au vrai nitre, & qui ayant été fondu au feu dans un creuset, a pris couleur rouge.

La terre de cette residence se dissolvoit presque toute dans le vinaigre distillé avec beaucoup d'efferveſcence ; elle n'a point changé au feu.

L'eau du Champ des Pauvres étoit en tout pareille à celle de la petite source, ses residences semblables, & son sel pareillement nitreux.

Celle de Beaurepaire n'avoit rien qui fût different des deux autres.

Les sels de ces trois eaux ayant été séparément fondus au feu dans des creusets, ont pris couleur rouge plus ou moins chargée, selon le degré du feu.

CINQUIE'ME CLASSE.

Des Eaux froides, insipides qui participent de quelque sel semblable au sel commun, & de quelques-unes dans les residences desquelles il ne se trouve point de sel.

CES eaux étoient celles de Capuert, d'Anailles, de la Fontaine de Jonas à Bourbon-l'Archambault, de Sainte

Reyne, d'Auteuil, de Biévre, de Passy, de Château-Gontier, de Vaujour, de la Rochepozay, de Pons, de Montendre, de la Fonrouïlleuse, du Mans, de Belesme & de Verberie.

DE L'EAU DE CAPUERT dans la Bigorre.

L'Eau de Capuert prise au milieu du Printemps, étoit limpide, sans odeur & sans saveur.

En la faisant évaporer à chaleur très-lente, il se formoit à la surface de l'eau des pellicules blanches, semblables à celles qui se font sur l'eau en laquelle on a mis de la marne calcinée. La residence de toute l'eau évaporée étoit $\frac{1}{748}$ dont on a separé $\frac{1}{4}$ de sel qui avoit du rapport au sel marin, considéré en l'assemblage de ses deux portions differentes.

La terre de la residence de cette eau n'a point perdu sa blancheur au feu, & est demeurée après une forte ignition sans changement manifeste.

Le sel ayant été fondu au feu dans un creuset d'Allemagne, n'a point aussi changé de couleur.

DE L'EAU D'ANAILLES en Poitou.

L'Eau d'Anailles prise au commencement de l'Automne, étoit limpide & de saveur un peu salée.

En l'évaporant il se faisoit à la surface une pellicule qui la couvroit toute, & dont la matiere étoit rude sous le doigt & sous la dent comme un sable très-menu, ou comme de la cremeure de tartre pulverisé.

Il ne s'y est point fait de mucilages, & sur la fin de l'évaporation l'eau est devenuë fort salée.

L'évaporation étant faite il est resté $\frac{1}{230}$ de sel pur, très-acre, partie en gros grains cubiques, comme le sel de broüage, partie en masse compacte. Ce sel a fait coaguler la liqueur du sel de tartre resous, comme fait la seconde portion du sel de l'eau marine. Et ayant été mis au feu dans un creuset d'Allemagne pour le fondre, il pétilloit comme fait le sel commun, puis il exhaloit une odeur d'esprit de sel; & après avoir été fondu, il est devenu gris.

DE L'EAU DE JONAS à Bourbon-l'Archambault.

IL y a une source d'eau froide à Bourbon-l'Archambault, appellée la Fontaine de Jonas. Son eau qui a été prise au commencement du Printemps étoit limpide & sans saveur manifeste.

Cette eau étant évaporée a laissé seulement $\frac{1}{812}$ de residence feüillée très-blanche, environnée de quelque terrestreïté rousâtre. Cette residence avoit si peu de salûre, qu'elle n'étoit pas sensible au goût : & néanmoins elle faisoit épaissir la liqueur du sel de tartre resous, comme fait la seconde portion du sel de l'eau marine.

Cette terre se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé, mais elle ne changeoit point au feu.

DE L'EAU DE Ste. REINE en Bourgogne.

L'Eau de Sainte Reine prise au commencement de l'Eté étoit limpide, sans odeur & sans saveur, agreable à boire, même avec le vin.

Pendant l'évaporation la surface de l'eau se couvroit d'une subtile pellicule

grise, sabloneuse, insipide : & sur la fin de l'évaporation cette pellicule devenoit plus épaisse. Toute l'eau étant évaporée il s'est trouvé seulement $\frac{1}{1931}$ de residence, partie en feüilles blanches très-minces, & partie en gomme rousâtre, de saveur saline très-aiguë, & presque aussi picquante que du sel armoniac.

Le sel de cette residence dissous en eau commune & mêlé avec de la teinture de tourne-sol, ne la faisoit point rougir, comme font l'alum & le vitriol : il ne faisoit point precipiter le mercure sublimé dissous en eau commune, comme fait le vrai nitre : mais il coaguloit fortement la liqueur du sel de tartre resous, comme fait la seconde portion du sel de l'eau marine : ce que le salpêtre, ni le sel gemme ne font point.

DE L'EAU D'AUTEUIL proche de Paris.

L'Eau d'Auteüil prise au commencement de l'Eté étoit limpide & insipide. En la faisant évaporer elle est toûjours demeurée limpide sans pellicules & sans floccons. Sur la fin il s'est

separé très-peu de residence, laquelle étant desséchée s'est trouvée très-blanche & de saveur saline. Son poids n'étoit qu'environ $\frac{1}{5500}$ de celui de l'eau. Le sel de cette residence avoit du rapport à cette portion du sel commun qui se cristallise au froid.

DE L'EAU DE PASSY proche de Paris.

L'Eau de Passy est fort claire : elle sent un peu la roüille de fer, & en a beaucoup le goût : elle est très-fraiche.

La source de cette eau est dans un puits étroit à dix pieds de profondeur : elle est si abondante que le puits vuidé est rempli en un quart d'heure : elle se décharge dans la Riviere de Seine par un canal soûterrain : l'hydraulique a enfoncé au S. point d'abord.

En s'évaporant elle poussoit à sa surface quelques petites pellicules grises discontinuées, & a laissé après son évaporation $\frac{1}{700}$ de residence qui contenoit $\frac{1}{7}$ de sel qui avoit rapport à la seconde portion du sel de l'eau marine.

Le long du canal il se trouve un limon rougeâtre qui a un peu de styp-

ticité : elle laisse à la langue le même goût.

Ayant mis dans cette eau de la noix de galle en poudre, elle en a tiré la teinture en feüille morte obscur.

Non loin de cette source sur la levée qui va à Versailles on a découvert d'autres petites sources qu'on appelle les nouvelles Eaux minerales de Passy, qui probablement ne sont que des rameaux de celle-ci. Je n'en parlerai pas y ayant assez de Traitez sur ces sources tant anciennes que nouvelles.

DE L'EAU DE BIEVRE proche de Paris.

L'Eau de Biévre que quelques-uns ont jugée être minerale, étoit très-limpide & presque insipide.

Après son évaporation il est resté si peu de residence qu'à peine revenoit-elle à $\frac{1}{7700}$ du poids de l'eau. Cette residence étoit une terre blanche feüillée, de saveur très-peu salée, & semblable à celle du sel commun.

DE L'EAU DE CHATEAU-Gontier en Anjou.

L'Eau de la Fontaine eſtimée minerale de Château-Gontier, étoit limpide & ſans ſaveur manifeſte. Elle a laiſſé ſi peu de reſidence étant évaporée, que cela ne pouvoit faire que $\frac{1}{2000}$ du poids de l'eau. C'étoit une terre griſe fort ſalée dont le ſel ſe rapportoit au double ſel de l'eau marine.

DE L'EAU DE VAUJOUR au Duché de la Valliere.

L'Eau de la Fontaine de Vaujour étoit limpide & inſipide ; ſa reſidence après l'évaporation étoit auſſi en très-petite quantité. C'étoit une terre rouſsâtre nâgeant dans l'eau, qui ſur la fin s'étoit attachée aux parois des vaiſſeaux, & y avoit fait un enduit.

Le ſel de cette reſidence étoit ſemblable au ſel commun : & ſa terre miſe au feu dans un petit creuſet, s'eſt à demi fondue & reduite en grumeaux. Il s'en diſſolvoit quelque peu dans le vinaigre diſtillé, qui prenoit couleur d'hyacinthe, mais cela ſe précipitoit enſuite de couleur fort brune.

DE L'EAU DE LA ROCHEPOSAY en Touraine.

L'Eau de la Rochepoſay priſe au commencement de l'Eté étoit limpide & ſans ſaveur.

En la faiſant évaporer elle ſe couvroit à la ſurface d'une poudre blanche ſablonneuſe, il s'en attachoit auſſi aux côtez des vaiſſeaux. L'évaporation étant achevée, il n'eſt reſté que très-peu de terre griſe, ſablonneuſe, de ſaveur un peu ſaline, & qui ne faiſoit qu'environ $\frac{1}{2700}$ du poids de l'eau.

Le peu de ſel qui étoit en cette reſidence pouvoit être rapporté au ſel commun ; la terre ayant été miſe au feu s'eſt blanchie. Elle ne ſe diſſolvoit pas dans le vinaigre diſtillé, qui s'eſt néanmoins chargé de couleur d'hyacinthe, mais cette couleur, s'eſt diſſipée le lendemain par la précipitation de quelque pouſſiere.

DE L'EAU DE PONS en Saintonge.

LEs eaux qui ont été envoyées de la Saintonge étoient celles de Pons, de Montendre & de la Fonroüilleuſe ;

elles avoient été prises sur la fin de l'Eté.

Celle de Pons étoit limpide & sans saveur. Pendant l'évaporation il se faisoit à la surface de petites pellicules blanches, minces, & comme sablonneuses. L'évaporation étant achevée, il est resté peu de matiere terrestre, grisâtre, legere, fibreuse, de saveur un peu salée, & sa quantité ne faisoit pas $\frac{1}{3900}$ de celle de l'eau.

Le peu de sel qui étoit en cette résidence n'a point semblé different du sel commun.

Cette residence dessalée, ayant été embrasée au feu, s'est un peu blanchie : elle n'étoit pas dissoluble dans le vinaigre distillé.

DE L'EAU DE MONTENDRE.

L'Eau de Montendre étoit limpide, mais elle avoit quelque odeur marécageuse.

Elle est demeurée limpide pendant son évaporation, il a paru seulement très-peu de mucilage gris sur la fin, & toute l'eau étant évaporée il est resté moins de residence que de celle de Pons; cette residence étoit une terre grise, salée

dont le sel avoit du rapport au sel commun.

DE L'EAU DE LA Fonroüilleuse.

L'Eau de la Fonroüilleuse près Barbesieux, étoit limpide & sentoit aussi le marêcage. En la faisant évaporer elle a toûjours été limpide, & après son évaporation les côtez & le fond des vaisseaux se sont trouvez legerement enduits de quelque peu de terre sablonneuse, grise-brune, un peu salée dont la quantité étoit un peu plus grande que celle de la residence de l'eau de Montendre, & moindre que de l'eau de Pons.

Le sel de cette residence étoit pareillement semblable au sel commun.

DE L'EAU DU MANS.

L'Eau de la fontaine minerale du Mans prise au commencement de l'Eté, étoit limpide & sans saveur.

Il se faisoit pendant son évaporation des concretions de petits mucilages rousseâtres, & toute l'eau étant évaporée il n'est resté qu'un peu de terre rousseâtre, sans salûre manifeste.

Cette terre ayant été fortement embrasée au feu, ne reçut aucun changement apparent.

DE L'EAU DE BELESME en Normandie.

L'Eau de Beleſme priſe au milieu de Juillet, étoit limpide & inſipide ; en s'évaporant elle eſt demeurée limpide juſques vers la fin qu'il a paru à la ſurface du reſte de l'eau une pellicule ſubtile ; l'évaporation étant achevée, il eſt reſté très-peu de terre griſe, inſipide, & un peu rude au toucher.

DE L'EAU DE VERBERIE proche de Compiegne.

L'Eau de Verberie priſe à la fin de Juin, étoit limpide & ſans ſaveur. Il s'eſt trouvé peu de reſidence rouſſe au fond des bouteilles, & celle qui s'eſt faite par l'évaporation de l'eau étoit auſſi en très-petite quantité, c'étoit de la terre rouſſe, feüillée & ſans ſalûre.

SIXIE'ME CLASSE.

Des Eaux froides de saveur ferrugineuse ou austere.

LES Eaux de cette qualité sont celles de Forges, de Saint Paul de Roüen, de Bourberouge, de Menitouë, de Pont-Normand, de Monbosq, d'Hebecrevon, de Provins, d'Abcourt, d'Apougny & de Vahls.

DE L'EAU DE FORGES en Normandie.

LEs eaux de Forges prises sur la fin de l'Eté, étoient de saveur un peu ferrugineuse. Ayant fait évaporer séparement l'eau de la source Royale, celle de la Reynette & celle de la Cardinale, elles ont toutes laissé très-peu de residence, rousse, obscure, un peu salée, & ce peu qu'elles avoient de sel étoit semblable au sel commun, & n'avoit aucun rapport au vitriol. Leurs terres sembloient être ferrugineuses.

DE

DE L'EAU DE S. PAUL de Roüen.

L'Eau de Saint Paul de Roüen prise vers la fin du mois de Juin étoit limpide, & n'avoit point de saveur bien manifeste, sinon quelque apreté legere qui rendoit la langue un peu seche. Il s'est trouvé au fond des bouteilles un peu de résidence légere de couleur jaunâtre tirant sur le roux.

Pendant l'évaporation de cette eau il s'y formoit des mucilages roux qui tomboient au fond, & il s'attachoit aux parois des vaisseaux quelque peu de terre rousse, & le tout en très-petite quantité, & sans salûre manifeste.

Cette terre étant mise dans du vinaigre distillé lui a fait prendre couleur d'hyacinthe, mais ce qui le coloroit s'est ensuite precipité en poussiere brune.

DES EAUX DE BOURBEROUGE, de Menitouë, & de Pont-Normand, proche de Mortain en Normandie.

LEs eaux des fontaines minerales de l'Election de Mortain en Normandie qui ont été examinées, étoient

celles de Bourberouge, de Menitouë, & de Pont-Normand. Elles avoient été prises au Printemps.

L'eau de Bourberouge a eû ce nom de la terre rousse semblable à la rouille de fer, qui se trouve en son ruisseau: elle étoit limpide & de saveur un peu ferrugineuse.

Etant évaporée elle a laissé au tour des vaisseaux un leger enduit rousâtre, de saveur saline, & au fond une autre petit enduit blanchâtre & insipide.

Les eaux de Menitouë & de Pont-Normand se sont trouvées en tout semblables à celles de Bourberouge.

DE L'EAU DE MONTBOSQ en l'Election de Bayeux.

L'Eau de Montbosq prise au Printemps étoit très-limpide & de saveur un peu ferrugineuse.

La residence qu'elle a laissée après son évaporation n'étoit qu'un peu de terre rousse de saveur de sel commun.

DE L'EAU D'HEBECREVON près S. Lo en l'Election de Carantan.

L'Eau d'Hebecrevon prise à la fin de l'Eté, étoit trouble & de saveur ferrugineuse.

En la faisant évaporer à chaleur lente la surface se couvroit de plusieurs pellicules grises separées les unes des autres. Il se faisoit aussi precipitation de quelque terre subtile de couleur de roüille de fer, laquelle s'attachoit aux côtez des vaisseaux.

DE L'EAU DE PROVINS.

L'Eau de Provins de la fontaine de la Croix prise à la fin de l'Eté, étoit trouble & de saveur ferrugineuse.

En la faisant évaporer à chaleur lente la surface se couvroit de plusieurs pellicules grises séparées les unes des autres. Il se faisoit aussi precipitation de quelque terre subtile, de couleur de roüille de fer, laquelle s'attachoit aux côtez des vaisseaux qui s'en sont trouvez enduits après l'évaporation, & dessus cet enduit de rouille étoient les pellicules grises. La portion de cette terre rousse qui adheroit au plus haut en

forme de cercle, étoit un peu salée & s'humectoit à l'air, & ce qui étoit plus bas vers le fond des vaisseaux, n'étoit point salé, & ne s'humectoit pas; le tout desseché & ramassé pesoit seulement $\frac{1}{1194}$

Ayant mis de l'eau sur cette residence pour faire dissoudre ce qu'elle contenoit de sel, puis filtrer la dissolution par le papier gris, & fait évaporer la plûpart de l'eau, il s'est fait une residence grise, & la liqueur versée dans un autre vaisseau pour être encore évaporée en partie, & ensuite exposée à l'air, il s'y est condensé un peu de sel en grains larges & plats de saveur de sel commun; ce sel ne tenoit rien d'Alumineux, ni de vitriolique, & n'avoit de rapport qu'à cette portion du sel de l'eau marine qui se cristallise au froid & dans l'humide.

La terre de la residence de cette eau de Provins se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé qu'elle rendoit jaune. Etant embrasée au feu elle prenoit une couleur plus brune, & sembloit avoir du rapport à la roüille de fer.

DE L'EAU D'APOUGNY proche Auxerre.

L'Eau d'Apougny prise au Printemps étoit limpide & de saveur ferrugineuse.

En la faisant évaporer il s'en est separé des terres rousâtres très-legeres par floccons qui nâgeoient au milieu de l'eau, & se sont ensuite attachez aux parois des vaisseaux ; ces terres desséchées avoient un peu de salûre, & leur quantité étoit très-modique.

DE L'EAU DE VAHLS en Dauphiné, d'une Source appellée la Dominique.

CEtte eau de Vahls prise au mois de May, a semblé singuliere & très-differente des autres eaux ferrugineuses, ayant quelque chose de vitriolique.

Elle étoit limpide & sans odeur, mais sa saveur étoit vineuse & stiptique, comme celle d'un petit vin blanc dans lequel seroit dissous un peu de vitriol. La stypticité étoit forte & desagréable. Elle a pris couleur noire tirant sur le bleu avec la noix de galle, comme

fait l'eau en laquelle on a fait dissoudre du vitriol d'Angleterre.

Elle a rendu l'eau de tournesol de couleur rouge pourprée, comme fait ce même vitriol, mais étant mêlée avec de la liqueur de sel de tartre resous à l'humidité, il ne s'est point fait de precipitation, comme il s'en fait avec le vitriol, & toute la liqueur est devenuë très-verte. Il s'étoit fait au fond des bouteilles une residence jaunâtre, comme il s'en fait en l'eau où il y a du vitriol ferrugineux.

Ayant mis cet eau dans des alambics pour la faire distiller à chaleur lente, aussitôt qu'elle a commencé à devenir tiéde, elle a perdu sa premiere saveur & n'étoit plus acide : elle avoit seulement une saveur ferrugineuse. Ce qui commençoit à distiller étoit insipide, aussi bien que ce qui passoit ensuite, & tout ce qui a pû distiller étoit semblable à de l'eau pure. Il n'est resté qu'environ $\frac{1}{1000}$ de matiere grise qui avoit quelque rapport à du vitriol legerement calciné ; il en avoit la saveur, mais moderée. Cette matiere saline ayant été dissoute en eau commune & mêlée avec de la liqueur de sel de

tartre resous, est devenuë noire comme de l'encre avec quelque precipitation. Le vitriol ne fait point de noirceur pareille avec la liqueur de sel de tartre. Ceux qui ont bû de cette eau de la Dominique l'ont trouvée pesante à l'estomac & vomitive, qu'elle purge par les voyes du ventre, & rend noires ses déjections.

SEPTIE'ME CLASSE.

Des Eaux froides de saveur aigrette ou vineuse qui tiennent du sel commun ou qui n'ont point de sel.

LES Eaux de Châtelguyon, de Bessè, de Saint Pierre de la Trauliere, de Vernet, de Chanonat, de Saint Pardoux, de Saint Parise, & de Reüilly sont de ce genre, & ont été reconnues telles.

DE L'EAU DE CHATELGUYON proche de Riom en Auvergne.

L'Eau de Châtelguyon prise au commencement du Printemps, étoit limpide, mais elle avoit fait dans les bouteilles quelques residences blanchâ-

tres. Sa saveur étoit foiblement aigrette, & un peu vineuse.

Il se faisoit en sa surface pendant l'évaporation des pellicules blanches fort épaisses qui la couvroient toute, puis elles se précipitoient au fond des vaisseaux en grosses écailles. La residence de cet eau évaporée à sec étoit $\frac{1}{172}$ dont la moitié étoit sel & l'autre terre.

Ce sel étoit fort acre & pouvoit être comparé à cette portion de sel marin qui ne se condense point au froid, & dans l'humide, ce qui a été reconnu par son mélange avec la liqueur de sel de tartre resous qu'il faisoit coaguler. Ce sel ayant été fondu au feu dans un creuset fumoit & poussoit une odeur d'esprit de sel commun.

La terre de cette residence se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé.

Elle a contracté au feu quelque salûre, & y a changé sa blancheur en couleur jaunâtre.

DE L'EAU DE BESSE proche du Mont d'Or en Auvergne.

L'Eau de Besse prise au commencement du Printemps, étoit limpide, & de saveur vineuse très-forte.

En

En la faisant doucement évaporer on a observé qu'il se faisoit en sa surface de petites pellicules grisâtres, & que quelque poussiere rousâtre s'attachoit aux parois des vaisseaux. L'évaporation étant achevée il est resté au fond une terre blanchâtre, feuillée, presque insipide qui revenoit à $\frac{1}{645}$ du poids de l'eau. L'on n'en a pû separer que très-peu de sel semblable à celui de l'eau de Chatelguyon.

Cette terre dessalée ayant été fortement embrasée au feu est devenuë un peu rougeâtre. Avant que d'avoir été mise au feu elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé. Quand à la saveur vineuse de cette eau, quoiqu'elle fût très-forte, elle n'a pas laissé de se perdre promptement à la chaleur du feu, comme celle des autres eaux minerales aigrettes & moins vineuses. On en a fait distiller, & ce qui paroissoit au commencement étoit insipide, comme ce qui paroissoit au milieu & à la fin de la distillation.

DE L'EAU DE S. PIERRE de Clermont en Auvergne.

L'Eau de Saint Pierre, dans le fossé de la Ville de Clermont, prise au commencement du Printemps étoit limpide, mais elle avoit fait dans les bouteilles quelques residences blancheâtres. Sa saveur étoit un peu aigrette & vineuse.

Pendant l'évaporation de cette eau il se faisoit à sa surface des pellicules blanches qui se precipitoient en petits floccons. Toute la residence seche revenoit à $\frac{1}{240}$ du poids de l'eau, & l'on en a tiré presque la moitié de sel semblable à cette portion du sel de l'eau marine qui se cristallise au fond & dans l'humide, & qui se mêle avec les alkali, ou sel fixe sulphurez des Plantes dissouts en eau commune.

La terre de cette residence, privée de son sel, autant que l'eau chaude en a pû separer, se dissolvoit avec grande effervescence dans l'esprit du vinaigre. Elle a contracté au feu une salûre notable, & sa blancheur y est devenuë grisâtre

DE L'EAU DE CHANONAT près Clermont en Auvergne.

L'Eau de Chanonat, prise au Printemps, étoit très-limpide & un peu aigrette.

Elle a laissé après son évaporation peu de residence blancheâtre qui s'étoit amassée par petits floccons. Il n'y en avoit qu'environ $\frac{1}{1810}$ sans mélange d'aucun sel manifeste.

Cette terre s'est presque toute dissoute avec effervescence dans l'esprit distillé du vinaigre, & est devenuë rouceâtre au feu.

DE L'EAU DU VERNET près S. Nectaire en Auvergne.

L'Eau de Vernet prise au commencement du Printemps, étoit très-limpide, de saveur aigrette & vineuse. En l'évaporation qui en a été faite toute sa surface s'est couverte d'une pellicule grasse. La residence de cette eau naturellement évaporée étoit en très-petite quantité ; c'étoit un peu de terre feuillée, grisâtre & insipide ; elle se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé. Ayant été embrasée au feu, sa couleur s'est obscurcie.

DE L'EAU DE CHARTRES en Beausse.

CEtte eau apportée au laboratoire de la Bibliotheque du Roy sentoit un peu la bouë quand on l'a reçûë.

Elle ne prenoit point avec la noix de galles cette couleur rouge obscure que l'on dit qu'elle prend étant nouvellement tirée de sa source : ce qui arrive à plusieurs eaux minerales foibles qui perdent bientôt à l'air cette disposition.

Cette eau ayant été mise à distiller à chaleur lente, ce qui a passé le premier differoit très-peu de ce qui est distillé le dernier, & le tout n'a point paru different de l'eau commune. La residence seche de huit livres de cette eau distillée pesoit seulement vingt grains qui ne contenoient que quatre grains de sel roux & gommeux, de saveur acre & semblable à celle du sel qui se tire de la terre commune. Le reste étoit une poudre subtile de couleur grise roussâtre qui ne se dissolvoit point dans le vinaigre distillé. L'on n'a reconnu en cette eau qu'un peu de sulphureité vaporeuse.

Les soulagemens que plusieurs per-

sonnes travaillées de diverſes maladies ont dit avoir reçus par l'uſage de cette eau, ont excité des curieux à bien examiner ſes qualitez ſur le lieu, & l'état de ſes ſources.

Ils ont obſervé que cette eau ſe trouvoit en pluſieurs endroits d'un pré qui eſt proche des murailles de la Ville, entre les deux bras de la Riviere dans certains creux d'où elle ſort ; à la ſortie de la terre elle extrait la teinture de noix de galles ; elle n'a point cette crudité qu'ont les eaux qui ſortent des terres profondes & des roches.

Si ſa qualité minerale eſt priſe de la terre de ce pré, on en pourroit découvrir quelque choſe par l'examen de cette terre obſervée tant en ſa ſurface qu'en ſon fonds, ſi la tranſcolation de l'eau de la riviere n'empêche d'y foüiller.

DE L'EAU DE S. PARDOUX en Bourbonnois.

L'Eau de Saint Pardoux priſe au Printemps, étoit auſſi aigrette & vineuſe.

Etant évaporée elle n'a pareillement laiſſé que très-peu de terre inſipide. Le mélange d'autres ſources froides,

empêche qu'on ne puisse découvrir sa qualité. On dit que la veritable source a quelque rapport à celles de Vic-le-Comte.

DE L'EAU DE LA TRAULIERE près Saint Pardoux.

L'Eau de la Trauliere prise au commencement du Printemps, étoit limpide, & sa saveur étoit aigrette & piquante.

Elle s'est évaporée, sans pellicules, sans floccons & sans trouble, & a laissé peu de residence terrestre de couleur cendrée & de saveur un peu saline. Ce peu de sel qu'elle contenoit s'est trouvé semblable à cette portion de sel marin qui se cristallise au froid & dans l'humide, en ce qu'il ne troubloit point les dissolutions des alkalis & des vrais nitres.

DE L'EAU DE S. PARISE en Nivernois.

L'Eau de Saint Parise prise au Printemps, étoit limpide & de saveur aigrette qui laissoit quelque âpreté à la langue.

En la faisant évaporer il se formoit

à la surface des pellicules larges & blanches. Toute sa residence étoit $3\frac{1}{07}$ du poids de l'eau. C'étoit une terre blancheâtre, feüillee & sans mélange de sel. Elle étoit dissoluble dans le vinaigre distillé, & ne changeoit point au feu.

HUITIE'ME CLASSE.

Des Eaux froides aigrettes & vineuses qui participent d'un sel qui a du rapport au nitre des Anciens.

DE cette qualité sont celles de Pougues, de Saint Mion, de Saint Floret, de Pontgibault, de Josse, de Saint Arban, de Camarets & de Vahls.

DE L'EAU DE POUGUES en Nivernois.

L'Eau de Pougues prise au Printemps, étoit limpide, de saveur acide, & desagreable à boire.

En la faisant évaporer sa surface se couvroit de pellicules blanches qui s'attachoient ensuite aux côtez des vaisseaux, selon que l'eau diminuoit en s'évaporant; il est enfin resté une residence blancheâtre & feuillée de saveur

saline qui revenoit à $\frac{1}{492}$ du poids de l'eau. L'on en a tiré presque $\frac{1}{3}$ de sel qui avoit les qualitez du vrai nitre reconnues par des experiences pareilles à celles qui avoient été faites sur le sel de l'eau chaude de Bourbon-l'Archambault.

Ce sel ayant été fondu au feu dans un creuset d'Allemagne a pris couleur rouge claire qu'il a conservée étant refroidi. La terre de cette residence se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé.

Ces eaux ont été fort frequentées autrefois, je ne sçai pas d'où vient qu'elles le sont moins, sinon que toutes choses ont leurs fins ; cependant on les vient de retablir, & le Roy Louis XV. a donné une somme considerable pour cela.

DE L'EAU DE S. MION en Auvergne.

L'Eau de Saint Mion prise au Printemps, étoit limpide, aigrette & vineuse.

Pendant son évaporation il se formoit quelques pellicules blanches qui surnageoient, puis se precipitoient peu

à peu, & s'attachoient aux côtez des vaisseaux avec quelques petits floccons qui s'étoient faits au milieu de l'eau. L'évaporation étant achevée, il est resté une matiere blanche, grumeleuse, & de saveur très-lixivielle dont le poids étoit $\frac{1}{300}$ de celui de l'eau. On en a separé presque les deux tiers de sel qui étoit nitreux, comme celui de l'eau de Pougues.

Ce sel ayant été fondu dans un creuset est devenu seulement grisâtre. La terre de cette residence se dissolvoit avec effervescence dans le vinaigre distillé. Ayant été embrasée au feu, elle est devenuë un peu rougeâtre.

L'examen de l'eau de Saint Mion ayant été reïteré à la sollicitation d'une personne de grande qualité qui disoit s'être bien trouvée de son usage, & qui en vouloit reprendre ; on a observé que l'eau qu'elle avoit envoyée étoit limpide & aigrette. Elle ne prenoit point couleur avec la noix de galles, & son poids n'excedoit celui de l'eau des Fontaines de Paris qui viennent des Sources de Rongis que de $\frac{1}{502}$; quoi que cette eau n'eût plus d'acidité sensible au goût, elle faisoit un peu rougir l'eau teinte

en bleu par le tournesol qui prenoit couleur pourprée. Cette eau ayant été mise à distiller au Bain Marie, ce qui a passé le premier en très-petite quantité a moins fait rougir l'eau de tournesol, mais elle a un peu troublé l'eau de la dissolution du mercure sublimé, ce qui ne s'étoit point fait avant la distillation, & qui ne s'est plus fait par ce qui est ensuite distillé. Ce qui est venu sur la fin ne faisoit plus rougir l'eau de tournesol, & quoiqu'il ne troublât point la dissolution du mercure sublimé, il troubloit notablement celle du vitriol, & en faisoit precipiter quelque poudre jaunâtre. Ce qui est resté de terre & de sel après la distillation s'est trouvé semblable à ce qui avoit deja été observé, & qui est rapporté cy-dessus.

DE L'EAU DE S. FLORET près Saint Cirgues en Auvergne.

L'Eau de Saint Floret prise en la saison du Printemps, étoit limpide & aigrette.

En l'évaporation de cette eau il s'y faisoit amas de quelques petits floccons rousâtres qui en s'attachant aux côtez

des vaisseaux formoient des écailles assez grosses. Après l'évaporation de cette eau la residence s'est trouvée rousâtre, feuillée & saline. Il y en avoit $\frac{1}{313}$ dont on a tiré presque la moitié de sel qui se rapportoit au vrai nitre.

Ce sel ayant été fondu au feu dans un creuset d'Allemagne est devenu roux, & la terre dessalée de cette residence se dissolvoit quasi toute dans le vinaigre distillé avec grande effervescence, & contractoit au feu quelque salûre & une couleur jaunâtre.

DE L'EAU DE PONTGIBAULT en Auvergne.

L'Eau de Pontgibault prise au Printemps, comme toutes les autres d'Auvergne qui ont été envoyées, étoit limpide, aigrette & vineuse.

En la faisant évaporer il n'y a paru aucune concretion jusqu'à la fin qu'il est resté une residence blanche dont le poids étoit $\frac{1}{556}$ de celui de l'eau. L'on y a trouvé un peu plus de la moitié de sel nitreux, semblable à celui de Saint Mion.

La terre de cette residence se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé

avec effervescence. Elle est devenuë un peu brune au feu sans y recevoir d'autre alteration manifeste.

DE L'EAU DE JOSSE lez-Maringues.

L'Eau envoyée de Josse en la saison du Printemps, étoit de deux sources appellées l'une le petit Boüillon & l'autre le grand Boüillon.

L'eau du petit Boüillon étoit très-limpide & de saveur aigrette, peu vineuse. Elle laissoit sur la langue une impression de sechereſſe.

Pendant qu'elle évaporoit il se formoit à la surface de petites pellicules qui se precipitoient par petits floccons, & s'attachoient aux côtez des vaisseaux. La residence seche de cette eau évaporée revenoit à $\frac{1}{345}$ de son poids dont on a extrait plus de la moitié de sel rousâtre qui sentoit fort la lessive & qui a été reconnu nitreux ; il est devenu bleuâtre après avoir été fondu au feu.

La terre separée de ce sel se dissolvoit en partie avec effervescence dans le vinaigre distillé, & ne changeoit point de couleur au feu.

L'eau du grand Boüillon avoit une

saveur vineuse plus forte que celle du petit Boüillon, mais ses residences étoient pareilles, & son sel nitreux comme l'autre.

DE L'EAU DE S. ARBAN en Forêt.

L'Eau de Saint Arban prise au Printemps, étoit très-limpide, aigrette & un peu vineuse.

En l'évaporation qui s'en est faite à peu de chaleur, il se formoit à la surface des pellicules blancheâtres, minces, insipides & sabloneuses, étant rudes sous la dent comme un sable très-menu. Toute sa residence seche étoit $\frac{1}{640}$ de matiere blancheâtre, feuillée & de saveur lixiviele : l'on en a retiré environ de la moitié de sel nitreux qui s'est condensé en tables épaisses.

La terre de cette residence se dissolvoit presque totalement avec effervescence dans le vinaigre distillé, & elle a pris au feu quelque petite rougeur de laque claire.

DE L'EAU DU PONT de Camarets en Languedoc.

AU Pont de Camarets, entre les Dioceſes de Saint Pons, d'Alby & de Caſtres, il y a deux fontaines d'eau froide à deux cent pas l'une de l'autre. La plus haute eſt appellée la fontaine d'Andabre, & la baſſe eſt dite la fontaine de Prugniez.

L'eau qui a été envoyée de la fontaine d'Andabre au mois de May, étoit limpide, & de ſaveur un peu vineuſe.

L'ayant mis à évaporer il ne s'eſt point fait de pellicules à ſa ſurface, mais il ſe precipitoit une terre blanche par petits floccons. La reſidence ſeche s'eſt trouvée être $\frac{1}{262}$ qui a rendu plus de trois quarts de ſel nitreux.

La terre de cette reſidence miſe dans le vinaigre diſtillé s'y diſſolvoit preſque toute avec efferveſcence. Etant fortement embraſée au feu dans un creuſet d'Allemagne, elle s'eſt preſque vitrifiée. Une autre portion de cette terre ayant été mêlée avec poids égal de ſon ſel, & miſe au feu pour la fondre, elle a penetré en partie au travers du creuſet qui s'eſt trouvé par le dehors en-

duit comme d'un émail brun, & le bord interieur de ce creuſet étoit couvert d'un émail rouge clair. Le reſte de cette matiere eſt demeuré blanc au fond du creuſet, après s'être beaucoup gonflé.

L'eau de Prugniez étoit très-limpide & de ſaveur un peu plus vineuſe que celle d'Andabre ; en s'évaporant elle n'a point fait de pellicules ſurnageantes, mais ſeulement de petits floccons blancs qui tomboient au fond. Toute la reſidence ſeche étoit $\frac{1}{384}$ du poids de l'eau, & cette quantité étoit proportionnellement moindre que celle de la reſidence de l'eau d'Andabre. Elle contenoit auſſi moins de ſel, n'en ayant qu'environ la moitié. Ce ſel étoit nitreux comme l'autre, & ſa terre étoit moins diſſoluble par le vinaigre diſtillé & moins fuſible au feu.

DE L'EAU DE VAHLS des Sources de la Marquiſe, & de la Marie.

PRoche de Vahls en Dauphiné il y a quatre ſources d'eau minerale qui ſont la Dominique, la Saint Jean, la Marquiſe & la Marie.

L'eau de la source appellée la Dominique étant differente des autres, l'examen qui en a été fait en l'Academie est rapporté cy-devant en la sixiéme classe.

L'eau de la source de Saint Jean que l'on dit être un peu tiéde & aigrette, ne nous a point été envoyée, parce qu'elle est plus foible que celle de la Marquise & de la Marie qui sont de même qualité.

L'eau de la Marquise dont la source est proche de celle de Saint Jean est froide. On dit que sa saveur est aigrette & un peu plus forte que celle de Saint Jean, & qu'elle purge davantage par les voyes du ventre & par celles des urines. Lorsque nous avons reçû cette eau, sa saveur nous a semblé être plûtôt salée qu'acide, & nous avons jugé que cette acidité qu'elle a dans sa source s'étoit affoiblie par le transport.

Elle n'a laissé après son évaporation que du sel nitreux, sans mélange de terre. Il y en avoit $\frac{1}{135}$ & ce sel étoit blanc & très-lixiviel. Il faisoit precipiter en couleur de minime le mercure sublimé dissous en eau commune comme fait le sel de tartre, & faisoit grande

efferveſcence avec l'eſprit de ſel commun, comme ſont les ſels acres ſulphurez.

L'eau de la ſource nommée Marie qui n'eſt gueres éloignée de la Marquiſe, a plus d'acidité que l'autre, ſelon le rapport qui nous en a été fait, & elle fait davantage uriner ceux qui en boivent. Nous n'y avons plus trouvé d'acidité, mais ſeulement quelque ſalûre comme à celle de la Marquiſe. Le ſel de ſa reſidence s'eſt trouvé ſemblable & en moindre quantité, c'étoit $\frac{1}{167}$.

DE L'EAU DU ROCHER ſous le Convent des Celeſtins de Vichy.

L'Eau du Rocher ſous les Celeſtins s'eſt trouvée à peu près ſemblable à celle de la Marquiſe de Vahls, elle eſt naturellement claire, froide & limpide.

Ayant fait évaporer au bain Marie deux livres d'eau, elle a fait d'abord une pellicule, & a donné dans la filtration une ſubſtance terreſtre de la nature des autres eaux de Vichy; le ſel pareillement étoit alkali nitreux à toute épreuve; ſur les deux livres d'eau j'ai

retiré une drachme & douze grains de sel alkali, cinq grains de terre & deux grains de substance onctueuse. *Voyez* le Traité des Eaux de Vichy.

ADDITION.

DES EAUX MINERALES de Spa.

L'Eau de Spa apportée en France & envoyée au Laboratoire de la Bibliotheque Royale pour être examinée, étoit en quatre bouteilles, l'une desquelles n'étoit plus qu'à demi pleine, ayant été mal bouchée & renversée. L'eau de cette bouteille étoit un peu trouble, & quoi qu'elle fût encore de saveur mediocrement aigrette & vineuse, elle ne se coloroit plus avec la noix de galles. L'eau des trois autres bouteilles qui avoient été bien bouchées, & qui se trouverent pleines, étoit très-limpide & de saveur aigrette & vineuse. Elle prenoit couleur minime avec la noix de galles.

Cette eau mêlée avec la dissolution du mercure sublimé faite en eau commune, la troubloit & rendoit laiteuse;

& mêlée avec de l'eau en laquelle on avoit fait dissoudre du vitriol d'Allemagne, elle l'a aussi troublée, & en peu de temps il s'y est fait quelque precipitation de terre subtile rousâtre ; ce que font les eaux dans lesquelles il y a du sel sulphuré. L'acidité de cette eau ne l'empêchoit pas de troubler, & de precipiter le sel de plomb dissous en eau commune : elle faisoit très-peu rougir l'eau de tournesol, qu'une acidité moindre fait beaucoup rougir : ce qui fait juger que l'acidité de cette eau n'est pas simple.

Ayant mis de cette eau à distiller à très-peu de chaleur dans un alambic de verre assez haut pour en separer le plus volatil, ce qui a passé le premier ne s'est point trouvé different de ce qui a suivi & de ce qui est resté dans la cucurbité en faisant cesser la distillation, après en avoir retiré environ le quart, & il n'y avoit plus d'acidité en toute eau. Ce qui restoit dans l'alambic ayant été mis dans une terrine de grez à évaporer lentement sur les cendres chaudes, pour observer s'il s'y feroit quelques concretions pendant l'évaporation, cette eau est toûjours demeurée lim-

pide, & lorſqu'il n'y en avoit plus qu'environ deux onces dans la terrine, l'on en a fait de nouveaux eſſais pour connoître la qualité du ſel qui y étoit, mettant un peu de cette eau tant ſur la diſſolution du mercure ſublimé faite en eau commune qu'elle a troublée & renduë laiteuſe, que ſur celle du vitriol d'Allemagne qu'elle a auſſi troublée avec quelque precipitation de terre rouſsâtre, & ſur du ſyrop violat qui eſt devenu verd. Tous leſquels effets ont été des preuves d'un ſel ſulfuré, confirmatives des premieres tirées des premiers eſſais.

Le vaiſſeau dans lequel l'évaporation ſe faiſoit s'eſt trouvé enduit en ſa partie ſuperieure vers le bord & tout au tour d'une concretion ſaline, & plus bas vers le fond il étoit enduit d'une terre jaunâtre preſque inſipide, mais un peu adſtringente.

L'évaporation étant achevée, il eſt reſté de toute la quantité de cette eau qui étoit de ſept livres, ſix onces, ſix gros, une reſidence terreſtre & peu ſaline enduite par toute la ſurface interne de la terrine. Cette reſidence étant retirée de-là peſoit ſeulement quarante-

huit grains dont les trois quarts étoient une legere & ſubtile terre rouſsâtre, & l'autre quart étoit un ſel ſulfuré qui faiſoit precipiter le mercure ſublimé en couleur blanche, comme fait le ſel de la Marne, & comme font les ſels volatils des plantes & des animaux, & non en couleur rouge ou orangée comme font les vrais nitres & les alkali. Cette particularité nous auroit obligé de faire une neuviéme claſſe pour placer cette eau étrangere, ſi nous en euſſions trouvé de pareilles en France pour la remplir.

Il y a une infinité d'autres ſources Minerales dans le Royaume qui ont toutes rapport à ces principales eaux.

TABLE
DES MATIERES
contenuës dans ce Livre.

DISCOURS Preliminaire sur les Eaux en general, j

Observations particulieres des sels & des terres des Eaux Minerales de France les plus connuës, examinées en l'Academie Royale des Sciences, xxj

PREMIERE CLASSE.

Des Eaux chaudes dans lesquelles il s'est trouvé du sel semblable au sel commun; premierement des eaux de Bourbon-Lancy en Bourgogne, xxxiij

Des eaux de la Bourboule, Paroisse de Murat de Quairs, xxxix

De l'eau d'Evaux en Combrailles, xlj

De l'eau de Balleruc en Languedoc, xlj

De l'eau de Barbazan dans le Commingeois, xliij

Des eaux de Bareges dans la Bigorre, xliij
Des eaux de Bagnieres dans la Bigorre, xliv
De l'eau de Digne en Provence, xlviij
De l'eau de Bourbonne en Champagne, xlviij

Seconde Classe.

Des eaux chaudes dont le sel se trouve semblable au nitre, & premierement de l'eau de Bourbon-l'Archambault en Bourbonnois, l
De l'eau de Chaudesaigues au Haut Pays d'Auvergne, liij
De l'eau du Mont d'Or en Auvergne, liv
De l'eau de Neris en Bourbonnois, lv
De l'eau d'Esvahon de la petite Source de la Ville, lvj
De l'eau de la Grille de Vichy en Bourbonnois, lvij
De l'eau de Sail-lez-Château-Morand, lviij

Troisiéme Classe.

Troisiéme Classe. *Des eaux tiedes insipides dont les unes participoient de quelque sel, & les autres n'en avoient*

point. Premierement, de l'eau d'Encause dans le Commingeois, lix
De l'eau de Premeau en Bourgogne près de Nuits, lx
De l'eau de Bardon proche Moulins, lxij
De l'eau des Sources tiédes de Vichy, en Bourbonnois, lxij

QUATRIE'ME CLASSE.

Des eaux aigrettes ou vineuses qui participent du vrai Nitre. Premierement de l'eau de Vic-le-Comte en Auvergne, lxiij
De l'eau de Vic en Carladois, lxv
De l'eau des Martres de Vaire en Auvergne, lxvj
De l'eau de Jaude à Clermont en Auvergne, lxvij

CINQUIE'ME CLASSE.

Des eaux froides, insipides qui participent de quelque sel semblable au sel commun, & d'autres dans lesquelles il ne se trouve point de sel. Premierement de l'eau de Capvert dans la Bigorre, lxix
De l'eau d'Anailles en Poitou, lxx
De l'eau de Jonas à Bourbon-l'Archambault, lxxj

De

De l'eau de Sainte Reine en Bourgogne, lxxj
De l'eau d'Auteil proche de Paris, lxxij
De l'eau de Paſſy proche de Paris, lxxiij
De l'eau de Bievre proche de Paris, lxxiv
De l'eau de Château-Gontier en Anjou, lxxv
De l'eau de Vaujour au Duché de Valliere, lxxv
De l'eau de la Rochepoſey en Touraine, lxxvj
De l'eau de Pons en Saintonge, lxxvj
De l'eau de Montendre, lxxvij
De l'eau de la Fonrouilleuſe, lxxviij
De l'eau du Mans, lxxviij
De l'eau de Beleſme en Normandie, lxxix
De l'eau de Verberie proche de Compiegne, lxxix

Sixie'me Classe.

Des eaux froides de ſaveur ferrugineuſe ou auſtere. Premierement, de l'eau de Forges en Normandie, lxxx
De l'eau de Saint Paul de Rouën, lxxxj
Des eaux de Bourberouge, de Menitouë, & de Pont-Normand, proche de Mor-

tain en Normandie, lxxxj
De l'eau de Montbosq en l'Election de Bayeux, lxxxij
De l'eau d'Hebecrevon, près Saint Lo en l'Election de Carantan, lxxxiij
De l'eau de Provins, lxxxiij
De l'eau d'Apougny proche Auxerre, lxxxv
De l'eau de Valhs en Dauphiné, d'une Source appellée la Dominique, lxxxv

Septie'me Classe.

Des eaux froides de saveur aigrette ou vineuse qui tiennent du sel commun ou qui n'en ont point. Premierement, de l'eau de Châtelguyon proche de Riom en Auvergne, lxxxvij
De l'eau de Besse proche du Mont d'Or en Auvergne, lxxxviij
De l'eau de Saint Pierre à Clermont en Auvergne, xc
De l'eau de Chanonat près de Clermont en Auvergne, xcj
De l'eau du Vernet près S. Nectaire en Auvergne, xcj
De l'eau de Chartres en Beauce, xcij
De l'eau de S. Pardoux en Bourbonnois, xciij

De l'eau de la Trauliere près S. Pardoux, xcix
De l'eau de S. Parise en Nivernois, xciv

Huitiéme Classe.

Des eaux froides aigrettes ou vineuses qui participent d'un sel qui a du rapport au nitre des anciens, & premierement de l'eau de Pougues en Nivernois, xcv
De l'eau de S. Mion en Auvergne, xcvj
De S. Floret près S. Cirgues en Auvergne, xcviij
De l'eau de Pontgibault en Auvergne, xcix
De l'eau de Josse lez-Maringues, c
De l'eau de S. Arban en Forêt, cj
De l'eau du Pont de Camarets en Languedoc cij
De l'eau de Vahls, des Sources de la Marquise & de la Marie, ciij
De l'eau du Rocher sous le Convent des Celestins de Vichy, cv
Addition des Eaux minerales de Spa, cvj

DESCRIPTION

De la Ville de Vichy & de la situation de ses Fontaines, CHAP. I. 1
CHAP. II. *Des Principes & des Termes de la doctrine sur laquelle cet Ouvrage doit être fondé*, 17
CHAP. III. *Analyse de ces Eaux*, 43
CHAP. IV. *De la chaleur de ces Eaux*, 61
CHAP. V. *De la nature du Sel alkaly dont ces Eaux sont impregnées*. 97
CHAP. VI. *Du Nitre & de ses effets*, 104
CHAP. VII. *Des effets de ces Eaux en general*, 117
CHAP. VIII. *Des effets de l'eau de chaque Fontaine en particulier, & premierement des Fontaines chaudes nouvellement découvertes, & du grand Puits quarré, dit des Capucins, ou Reservoir*, 122
CHAP. IX. *De l'eau de la grande Grille & de ses effets*, 136
CHAP. X. *De l'eau du gros Boulet, du petit Boulet & de la Fontaine de Pougues, dite des Celestins, & de leurs effets*, 140

CHAP. XI. *De la Fontaine dite le petit Bourbon, ou la Fontaine Chomel*, 152
CHAP. XII. *Des objections & réponſes touchant le Mineral de ces Eaux, & des effets que nous leur avons attribuez*, 154
CHAP. XIII. *Du Bain, de la Douche & des Etuves*, 167
CHAP. XIV. *Du tranſport des Eaux. Si les Eaux de Vichy peuvent être tranſportées ſans perdre leur mineral & leurs vertus*, 200
CHAP. XV. *Du Regime pour l'uſage des Eaux*, 204
CHAP. XVI. *Sçavoir, s'il eſt abſolument neceſſaire que les eaux minerales purgent promptement pour guerir toutes les maladies auſquelles elles ſont propres*, 216
CHAP. XVII. *De la Saignée, & des Cornets*, 221
Obſervations ſur quelques Cures conſiderables de ces Eaux, 237
Traité des Eaux minerales de Bourbon-l'Archambault, avec leur Analyſe, Vertus, & Uſage, 272
Traité des Eaux du Mont d'Or, & de divers lieux en Auvergne, avec leur Analyſe, Vertu & Uſage, 297

Bain de Céſar, 306
Deſcription du grand Bain dit de la Magdelaine, & l'Analyſe des Eaux de ſes Sources. 308
Bains des Chevaux, 311
Uſage des Bains, leurs vertus & proprietez, 317
La Bourboule, 331
S. Nitaire ou S. Nectaire, 334
Le Vernet Sainte Marguerite, 336
Chanonat, 338
Beſſe, 340
Sources de Jaude, du Champ des Pauvres, & de Beaurepaire près Clermont, 341
S. Pierre de Clermont, 346
Eaux de Saint Marc, 348

FIN DE LA TABLE.

TRAITE'

DESCRIPTION DE LA VILLE DE VICHY, ET DE LA SITUATION DE SES FONTAINES.

CHAPITRE I.

VICHY, en Latin *Vicus Calidus*, à cauſe de ſes eaux chaudes, eſt une Ville du Bourbonnois, ſur les confins de l'Auvergne, que Loüis XI. troiſiéme Duc de Bourbon, fit murer & paver comme un lieu qu'il choiſit dans ſes Etats pour le plus propre à faire ſa demeure ordinaire, à cauſe de la pureté de ſon air,

qui n'a jamais été alteré par les maladies contagieuses qui ont regné chez ses voisins avec tant de cruauté. Les corpuscules salutaires qui s'échapent des eaux, purifient l'air, & le rendent sulfureux & balsamique. Ces atomes ne souffrent point de corruption, tüent les vers & les insectes aëriens: aussi par le microscope on ne découvre aucun animal dans ces eaux minerales, comme il s'en trouve dans l'eau commune. La Ville est assise sur la riviere d'Allier dans un beau bassin bordé de côteaux, qui sont ornés de vignes & d'arbres fruitiers, à une juste distance des montagnes. De quelque côté qu'on aborde à Vichy, le coup d'œil est charmant, & les vûës & perspectives tout-à-fait belles. De la terrasse des Célestins, qui est sur la riviere, on découvre trois Provinces, & les montagnes du Bourbonnois, Foreſt, & de l'Auvergne, dans la perspective & l'éloignement, bordent l'amphithéatre. Les promenades, soit à pied, soit en carosse, sont tout-à-fait belles & diversifiées. Il n'y a point d'endroit au monde où les sources d'eaux minerales soient plus diversifiées & plus abondantes: car on en voit de

chaudes, de tiédes & de froides dans la même plaine. Les chaudes & les tiédes jettent de gros boüillons qui donnent matiere de refléchir & de réver à ceux qui les voyent. Nous avons été obligés de faire griller les fontaines pour les tenir propres, & les garantir les animaux, comme bœufs, vaches, brebis & autres, qui venoient en foule boire les eaux. Ils ne laiſſent pas de venir de deux lieuës à la ronde, & paſſent la riviere d'Allier à la nage, sans boire : en ſorte que les Métayers ont obligés de venir à cheval les chercher, ſur-tout quand le vent leur pouſſe les corpuſcules mineraux. Ils en ſont ſi friands, que c'eſt un plaiſir de les voir courir le ſoir, ſur-tout les brebis, quand ils reviennent des pacages, & les voir chercher le tour des fontaines. Les bœufs & les vaches boivent à la décharge des eaux juſqu'à regorger, & ſe heurtent des cornes pour boire les premiers. Le goût des animaux n'eſt pas ſi uſé que le nôtre : il eſt plus fin & plus délicat, & par conſequent ils ſçavent ce qui leur convient. Ce qui eſt de certain, c'eſt que les eaux leur donnent de l'appetit, les engraiſſent & les engraiſſent par la ſuite.

La Ville de Vichy a au Levant la Ville de Cuſſet, au Midi & au Couchant les Provinces de Foreſt & d'Auvergne, dont elle eſt limitrophe : au Nord la Ville de S. Germain-des-Foſſez ſur le chemin de Moulins, Capitale de la Province, dont Vichy eſt éloigné de dix lieuës, ce qui lui procure de grandes commodités. Elle eſt ſituée dans le plat-païs à une grande lieuë des montagnes. Son air eſt très-pur, aſſez battu des vents ; ſa campagne très-fertile & abondante en toutes choſes, commode pour la chaſſe & pour la pêche. Près de la Ville il y a une plaine fort ſpatieuſe & découverte, des plus agréables qui ſoient en France. C'eſt dans ce lieu, comme dans un parterre naturel, où nos bûveurs & autres prennent les plaiſirs de la promenade. Il y a des jardins & des allées bien entretenuës au-tour de ces piſcines probatiques. C'eſt là où les mélancoliques trouvent dequoi vaincre leurs chagrins les plus obſtinés. Le mouvement du voyage, le changement d'air, l'action de la promenade, la beauté du lieu, la bonne compagnie, l'éloignement des affaires, le plaiſir de la nouveauté

contribuent au bon ſuccès des remedes : les eaux de ces fontaines de vie ſe diſtribuent mieux dans les endroits les plus reculés de nôtre corps. Les abords en ſont faciles de tous côtés, ſoit en caroſſe, litiere ou autrement. Les logemens ſont fort commodes tant à la Ville qu'aux Bains, qui n'en ſont éloignés que de deux portées de mouſquet. Les maiſons ſont riantes & fournies de meubles, & ſur-tout de bons lits : il y a telle maiſon où il s'en trouve juſqu'à cinquante. La maiſon de l'Intendant des Eaux eſt au milieu de la Place vis-à-vis la grande grille. Je n'ai rien épargné pour la rendre agréable aux bûveurs, & la fournir de toutes choſes neceſſaires & commodes aux malades. L'abondance de tout ce qui eſt neceſſaire pour la commodité de la vie ſe trouve en ce lieu. Les habitans ſont naturellement fort honnêtes, civils, ſociables, d'humeur engageante, & contribuent de tout leur pouvoir à la ſatisfaction de leurs hôtes : c'eſt ce qui fait qu'on y revient ſi ſouvent. Le commerce qu'ils ont avec les perſonnes qui dans les ſaiſons viennent de divers endroits du Royaume, ſur-tout les

Parisiens, leur donnent cette affabilité.

Il y a des Auberges à bon marché pour ceux qui n'ont pas d'équipage, & qui se veulent faire traiter : & on remarque que plus l'affluence des bûveurs est grande, plus les Païsans apportent des vivres. Le gibier y est excellent. On mange de très-bon pain à Vichy : on en a de frais tous les jours. La grosse viande y est bonne, sur-tout le veau qui y est excellent : on y engraisse des poulets, on a des pigeonneaux, perdrix, cailles, dindonnaux, & toute sorte de gibiers : les levraux y sont admirables : le vin de Vichy est bon : les côteaux d'Abret, de Crotte, de Longe-Vigne, du cru des Celestins, de Ris, de Châteldon, de l'autre côté de la riviere Grave-la-Rama ; tous ces vins sont bons, & se transportent à Paris. Si les habitans vouloient faire leur vin, & y prendre peine, comme on fait en Champagne & en Bourgogne, ils le feroient encore meilleur, car ils ne fument jamais leurs vignes.

Ceux qui veulent boire du vin de Bourgogne, ont coûtume d'en apporter ou d'en faire venir, & je loüe la précaution.

La Ville de Vichy a eu ſes revolutions comme les autres dans le tems des guerres civiles qui ont regné dans preſque tous les ſiecles, depuis l'établiſſement de cette Monarchie. Les Regnes de Charles IX. & de Henri III. ſont ceux qui dans les derniers tems ont été les plus agités de cet orage, parce que ſous pretexte de religion ou du bien public, on y a vû citoyen contre citoyen, armé pour la défenſe des Autels, ou pour mieux dire, des interêts particuliers. Que de déſolations dans ce Royaume : que de Villes ſaccagées : que de Temples, que d'Egliſes profanées : que de maiſons Religieuſes pillées & brûlées ! On a vû dans ces tems mille fois plus malheureux que ce que nous avons vû, les ennemis ſecrets de l'Etat prendre les armes, non pas peut-être pour en ſapper les fondemens, mais ſeulement à deſſein d'éloigner du Trône celui qui en étoit l'héritier légitime. C'eſt dans ces tems où les partis & les differentes factions partageoient & déſuniſſoient les membres de leur chef, & d'un Etat en auroient fait pluſieurs, ſi le Ciel laſſé de cette tyrannie, ne l'avoit défendu

du naufrage dont il étoit menacé, en mettant le gouvernail de ce vaisseau battu entre les mains de ce sage Pilote Henry le Grand, né pour le calme & pour le repos de la France. De toutes les Provinces du Royaume, le Bourbonnois ressentit le plus les rigueurs de ces guerres; & Vichy qui en fait partie, fut souvent le théatre sanglant des plus violens combats, parce que chaque parti faisoit ses efforts pour s'emparer du pont de cette Ville, qui est un très-grand passage sur l'Allier. C'est peut-être celui dont Cesar parle dans ses Commentaires, puisqu'il est sur le grand-chemin d'Autun à Clermont. Ainsi comme Vichy fut pillé, brûlé & saccagé (comme nous ferons voir ci-aprés) c'est ce qui a fait que quelques soins que nous ayons aporté pour trouver des memoires justes de ce qu'a autrefois été cette Ville, nous n'avons pû rien découvrir. Nous nous contenterons donc de dire ce que nous en avons appris par quelques histoires, procès-verbaux, & de la tradition. Nous parlerons seulement des avantages que la fureur des guerres ne lui a pû enlever, & que les tems ont res-

pecté ; & entre ceux-ci, nous nous retrancherons à ceux qui ſont à nôtre ſujet.

Les Reverends Peres Céleſtins ont à Vichy un très-beau Monaſtere des mieux ſitués de l'Europe ; il a été fondé l'an 1401. par le même Prince Loüis XI. troiſiéme Duc de Bourbon, dont la grandeur d'ame, le zele de la Religion, & l'abondance des richeſſes lui firent fonder un très-grand nombre d'Egliſes, de Chapitres, de Monaſteres, & d'Hôpitaux dans ſes Etats. C'étoit la mode dans ce tems-là. La Fondation des Reverends Peres Céleſtins ne fut d'abord que de cinq cens livres de rente pour douze Religieux, qui ne l'accepterent que neuf ans après. Anne Dauphine d'Auvergne, & Comteſſe de Foreſt, femme de nôtre Loüis XI. ratifia cette Fondation après le décès de ſon époux. Quoique cette Maiſon ſoit le monument ſacré & perpetuel de la pieté des Ayeux de nos Rois, elle n'a pas laiſſé d'avoir ſes revolutions au même tems que la Ville fut démentelée. Ce Monaſtere fut pillé, ſaccagé & brûlé par les Vicomtes de Morvan, Bourniquet, & autres com-

mandans les troupes des Huguenots en l'année 1568. & huit ans après cette Maison fut achevée d'être désolée, ainsi que l'on voit par les procès-verbaux des Lieutenans generaux de Moulins, Cussét & Aygueperse, & du Bailli de Billy, qui accompagnoient les Commissaires que le Roy Henri III. avoit envoyés dans la Province de Bourbonnois pour informer de l'état des lieux que les Huguenots avoient ruinés. Ce Monastere soutint le siége trois semaines contre le Comte d'Auvergne, ou Grand Prieur de France, sous le commandement du Capitaine Beauregard, qui s'y jetta pour le défendre par ordre du Gouverneur de la Province, qui étoit Monsieur de Chazeron en l'année 1590. *

Ce fût en cette rencontre que le remede fut pire que le mal : car les troupes de Beauregard acheverent de ruiner cette Maison, laquelle pourtant s'est remise par l'économie & sage conduite de ceux qui en ont eu le gouvernement & administration. Ce Monastere est joignant les murs de la Ville, bâti sur un rocher inaccessible du côté de la riviere d'Allier

* Mezeray, tom. 3. fol. 806.

qui flotte au pied : ſa vûë s'étend ſur la Limagne d'Auvergne, découvre ſes montagnes, & celles du Foreſt : les prairies, les boccages, & les côteaux de vignes l'entourent preſque de toutes parts : il y a un jardin fort agréable, à cauſe de ſa ſituation : il y a une terraſſe du côté de la riviere, de laquelle on voit pêcher la nuit les ſaûmons aux flambeaux : il y a dans ce jardin de grandes allées couvertes, impenetrables à la chaleur du ſoleil dans le plus fort de l'Eté, & auſſi de petits jardins particuliers bien cultivés, & émaillés de fleurs dans les ſaiſons, que les Novices cultivent au bas de la terraſſe dans le rocher, au travers duquel ils ont taillé un chemin à force de travail des mains. C'eſt là où nos malades de l'un & de l'autre ſexe trouvent dequoi charmer leurs maux, car les peines du corps ſont comme balancées & ſuſpenduës par les douceurs & la tranquillité que l'eſprit goûte en ce lieu, dont les charmes naturels triomphent ſi aiſément de ceux de l'art. Ce Monaſtere eſt habité, ou plû-tôt animé par la preſence de ces Enfans de ſaint Pierre Céleſtin, parfaits imitateurs de

la vertu de leur Pere, vivans sous la Regle de saint Benoît. Leurs Superieurs sont un Prieur, & un Sou-Prieur, qui sont toûjours des personnes choisies, au sujet du grand concours des personnes de qualité & de consideration dans les saisons des eaux.

Les Reverends Peres Capucins dont le zele & la charité veillent toûjours pour le soulagement du prochain, ont fait bâtir un Convent auprès des Bains pour la commodité & la consolation des malades. C'est un hospice presentement, mais cette Maison par la suite deviendra un de leurs plus beaux Convents avec le secours de la providence & par les soins des Superieurs, qui sont toûjours des meilleures têtes de l'Ordre. Il est vrai que leur misere, qui est grande, l'est encore plus en ce lieu qu'en tous les autres, par deux raisons : l'une, qu'ils n'ont point de quête ordinaire, à cause de la pauvreté des lieux voisins ; & l'autre, parce qu'ils sont accablés de tous les malades de leur Ordre, qui y viennent de toutes les Provinces, même des Royaumes étrangers, pour y prendre les eaux & les bains. Il y a encore une petite ri-

viere appellée Chiſſon, qui ſe jette dans l'Allier auprès des bains, tout le long de laquelle il y a des promenades ſur le gazon en païs ſec ſous des ſaulſayes, dans leſquelles la chaleur ne pénetre pas. Tout eſt naturel dans ce beau païs : la nature y repand ſes treſors : il ſeroit néanmoins à ſouhaiter que l'art perfectionnât ce qu'elle a ſi richement & liberalement commencé.

Dans ce beau territoire ſe trouvent les eaux minerales, dont nous entreprenons l'hiſtoire. Il y a ſix fontaines peu éloignées les unes des autres. Il y a dans la Place des bains, le grand puits quarré, ou reſervoir enfermé dans un pavillon vouté : la grande grille ſur laquelle eſt un grand pavillon en forme de periſtille, ſoutenu ſur des colomnes de pierres de Volvic, avec des bancs pour mettre les bûveurs à couvert du ſoleil & de la pluye. A cent pas de celui-ci on trouve le petit Boulet, dans lequel s'eſt déchargée une ſeconde ſource, leſquelles deux on nommoit Fontaines garnies, à cauſe qu'elles ont été conſtruites par Monſieur Garnié Medecin. Le gros Boulet eſt proche la Ville ; la fontaine du

Rocher au-deſſous des Céleſtins : & enfin le petit Bourbon ou la fontaine Chomel, nouvellement découverte dans la place des bains à l'angle du bâtiment ou maiſon du Roy du côté des Capucins, dont l'eau eſt plus chaude de deux degrés que celle de la grande grille. Elle eſt enfermée dans un baſſin de marbre blanc, & couverte d'un pavillon ſoutenu ſur des colomnes. Entre la grille & le puits quarré eſt bâti tout à neuf par la liberalité de Sa Majeſté Loüis XV. le bâtiment, dit maiſon du Roy, où il y a deux bains voutés, l'un de l'eau de la grille, & l'autre du puits quarré ou reſervoir, & de toutes les ſources qui s'y rendent. Il y a pluſieurs belles chambres dans ce bâtiment qui a 52. pieds de longueur ſur 21. de largeur, dans leſquelles il y a des étuves. Ceux qui veulent ſuër dans ces chambres en ſortant de la douche & du bain, y trouvent des lits, & y ſont ſervis par les doucheurs & baigneurs dont on augmentera le nombre au ſujet de l'affluence des malades qui augmentent tous les jours. Ceux qui veulent ſuër dans leurs lits chez eux, ſont portés

par les baigneurs dans des chaiſes à porteurs, ſortans du bain.

La maiſon Roy eſt iſolée au milieu d'une place où ſe trouvent les ſources chaudes dans un beau baſſin orné de côteaux de vigne à une belle diſtance. Le Convent des Capucins eſt au bout de la place bien bâti, avec un jardin & des allées d'arbres pour la promenade des bûveurs. Il y a deux pavillons aux deux extrêmités du bâtiment, comme nous l'avons dit; l'un du côté d'Occident, fermé & vôuté pour conſerver la chaleur des eaux & les tenir propres; & l'autre du côté d'Orient, à découvert. Vis-à-vis les bains au milieu de la place eſt la maiſon du Medecin, Intendant des eaux, qui eſt commode, bien aërée, avec un jardin; les Armes du Roy ſont ſur le frontiſpice. Toutes les fontaines ſe vuident par le pied par le moyen d'un regard qu'elles ont chacune, pour que les eaux ſoient roûjours nouvelles & propres le matin lorſqu'on vient ſur la place pour les boire, & elles ſe déchargent dans un grand canal vouté par-deſſous la place, paſſent au travers du clos des Capucins, pour ſe rendre dans la riviere

d'Allier qui bat les murs & la terrasse de leur Convent, d'où l'on découvre une belle vûë, aussi-bien que de dessus la terrasse des Célestins, dont la vûë est magnifique, & au-dessous de laquelle il y a plusieurs jardins de terrasse en terrasse jusqu'à la riviere, bien cultivés & ornés de toutes sortes de fleurs & orangers, par les Religieux de cette Maison, qui y reçoivent les étrangers avec beaucoup de politesse. Au reste ces fontaines & ces bains mériteroient tous d'être revêtus de marbre à l'imitation de ceux de Bourbon-Lancy. Je suis persuadé que s'ils étoient dans les environs de Paris, l'Architecture épuiseroit ce qu'elle a de plus beau & de plus riche pour les orner & les embellir. Monsieur de Vanolles, Intendant de la Generalité, qui veille au bien public, & embellit la Province par des édifices publics & des chemins bien plantés d'arbres, a fait rebâtir à neuf ces bains, & vient de faire venir avec lui l'Ingenieur de la Province, pour orner la place d'arbres pour la commodité des bûveurs, & fait planter des arbres dans tous les chemins des environs des bains.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Des Principes & des Termes de la Doctrine, ſur laquelle cet Ouvrage doit être fondé.

COMME la plû-part des perſonnes qui liront cet Ouvrage, pourroient ſe rebuter, parce qu'ils n'en connoîtroient pas les principes; nous avons jugé à propos, avant d'entrer en matiere, d'en donner quelques idées, afin d'en faciliter l'intelligence. Nous nous ſervons des lumieres de la Chimie, qui ſeule peut nous faire pénetrer dans les myſteres de la nature, puiſqu'elle ſeule a trouvé les moyens de reſoudre les compoſés en leurs premiers principes.

Le ſein de la terre eſt, pour ainſi dire, le grand laboratoire de la nature: c'eſt où preſque tout ſe forme: c'eſt où les glébes, les crayes, les boles, les ſucs nourriciers des plantes; où les mineraux, les pierres, les diamans, les pierreries, les ſables, les ſels, les ſouffres, les vitriols, les alums, les nitres, les bitumes; où les métaux,

l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, l'étaim, le vif-argent; où, en un mot, tout végete continuellement. Dans ce fécond laboratoire ce ne ſont qu'infuſions, que macérations, que digeſtions, que calcinations, que fuſions, que diſtillations, que ſolutions, que filtrations, que précipitations, qu'évaporations, que circulations, que congélations, que criſtaliſations, par leſquels, les corps, de ſolides qu'ils étoient, deviennent liquides, de liquides deviennent ſolides, & ſont ainſi ſucceſſivement les embrions les uns des autres. L'eau peut-elle couler au travers de ces preparations, ſans entraîner quantité de corpuſcules des matieres par où elle paſſe?

Les os & les cornes des animaux, les perles qui naiſſent dans certains poiſſons, les pierres qui naiſſent dans le corps humain, les arteres, les tendons qui s'oſſifient, les verres qu'on fait former de matieres molaſſes, les ſels extraits des eaux, le bois des arbres, toutes ces matieres ſont liquides dans leur origine. La raiſon le montre encore mieux. Un diamant n'acquiert

pas tout d'un coup ſa groſſeur ; ce n'eſt d'abord qu'une particule, peut-être auſſi ténuë qu'un atome d'eau, & auſſi ſuſceptible de liquidité & de fluidité : il s'y en joint une ſeconde, une troiſiéme, une quatriéme, & voila un corps d'une dureté prodigieuſe, & d'une beauté qui fait plaiſir, dont les commencemens étoient auſſi liquides que l'eau.

C'eſt le ſentiment commun que les coraux dans la mer, les pierres dans la terre, les mineraux & les metaux dans leur matrice, n'ayent qu'une ſubſtance aſſez molaſſe.

L'eau coulant au travers de ces embrions liquides ou mollaſſes en éleve des particules très-petites & très-legeres, & ſemblables à ces vapeurs que le ſoleil enleve de l'eau, & qui vont ſervir à former en l'air les nuées, les pluyes, les grêles, les neiges & les broüillards.

Entrons dans le ſein de la terre, juſqu'à l'endroit le plus profond. L'on dit qu'on ne peut penetrer plus avant que trois cens pieds, c'eſt-à-dire, cinquante toiſes, ſelon le rapport de ceux qui font travailler dans les mines

du Perou, où l'on pompe inceſſamment l'eau, les mineurs ſentent alors une chaleur qui les ſaiſit & leur ôte la reſpiration : ce qui fait pour ceux qui ſoutiennent qu'il y a un feu central, & que la terre étoit originairement une planete de feu, autour de laquelle il s'eſt fait une croute de trois cens pieds d'épaiſſeur, qui eſt la terre ; mais je ne déciderai pas cette queſtion.

On diſtingue cinq couches très-differentes : La premiere, qui forme la ſuperficie de la terre, & couvre les autres, eſt une terre franche, épaiſſe de deux pieds plus ou moins. La ſeconde eſt le tuf où ſont les carrieres.

La troiſiéme eſt une terre glaiſe telle qu'on l'employe pour former des vaiſſeaux de terre : elle a ſelon les differens endroits deux, trois & quatre pieds d'épaiſſeur.

La quatriéme couche eſt très-remarquable : elle a ſix pieds d'épaiſſeur plus ou moins : c'eſt une maſſe dure, caſſante, compacte, peſante, cependant ſi poreuſe que l'eau verſée deſſus s'y imbibe à l'inſtant, & ſe filtre à travers,

La cinquiéme couche eſt une terre noire, violette, ferme, dure, fondante dans l'eſprit de vin, remplie de petits corps en forme de marcaſites, d'une odeur deſagréable de ſoufre & de bitume.

Ce ſeroit ici le lieu de rapporter les differentes opinions des Philoſophes, dans leſquels il y a tant de contrarieté par le mauvais uſage qu'on fait de la Philoſophie. Au commencement Platon l'avoit renduë tout-à-fait recommandable. Ariſtote qui lui ſucceda, l'attaqua par de nouveaux ſentimens. Les Stoiciens détruiſirent celle-ci, & les Cartheſiens ont mépriſé toutes les opinions qui les ont précedé. Quelqu'un eſt né, ou à naître, qui effacera peut-être tout ce que les Sages de l'antiquité, & les Modernes ont pû dire de beau & de bon ſur la Philoſophie.

La difference des ſectes a fait beaucoup de tort à la Philoſophie. La Dogmatique ſe vantoit d'avoir trouvé la verité que les Epicuriens, les Stoiciens & les Peripatéticiens ſuivoient. La Sceptique, ou Pyronienne, au contraire a prétendu qu'on ne pouvoit

jamais la rencontrer.

Et sous celle-ci on a rangé les trois differentes classes des Academies qu'on comprenoit sous celles des Syrenaïques, d'Heraclite, de Democrite, d'Anaxagore, d'Empedocles, d'Homere, d'Hippocrate, & des sept sages de Grece.

On ne sçait plus sur quoi s'en tenir; la nouveauté prime toûjours, mais elle n'est recommandable que pour certains temps.

Les Mathematiques même, que les hommes regardent comme les plus certaines de toutes les sciences de dix-neuf, & tant de sujets differens dont elles traitent, à peine en a-t'on pû trouver deux de parfaits, comme sont l'Arithmetique & la Geometrie ausquelles on pretend qu'il y a même beaucoup à redire.

De quoi les sçavans n'ont-ils pas broüillé ces sciences par des figures & des termes obscurs, lorsqu'ils veulent expliquer ou demontrer des nouveaux problémes avec des termes d'Algebre si abstraits, qu'ils n'ont inventé que pour s'entendre avec eux-mêmes, & exclurre de leur societé tout le reste des demi-sçavans; toute cette nouvelle &

profonde érudition fait-elle qu'on ſoit plus habile aujourd'hui qu'Archimede & qu'Euclide l'ont été autrefois ? A-t-on trouvé quelque choſe de mieux que tous ces Grands hommes, après tant de recherches & de nouvelles découvertes dans les aſtres & par-tout ailleurs ? Tout ce qu'on fait aujourd'hui eſt certainement bien à loüer, mais on n'en doit pas tirer aſſez de gloire pour qu'on puiſſe dire qu'on eſt plus heureux à preſent qu'au commencement que les Sciences étoient encore fort imparfaites. Si on étoit moins ſçavant alors, peut-être en étoit-on plus content, plus heureux & de meilleure foy.

La belle choſe que c'eſt que ce nouveau ſyſtême de Medecine, de l'équilibre, des ſolides & des liquides : que de changemens & de nouvelles opinions !

Hippocrate a réduit dans la plus belle methode du monde la Medecine que des Empiriques pratiquoient avant lui. Paracelſe qui lui a ſuccedé, s'eſt mocqué de la methode des Galeniſtes. Les Alkalis & les acides ont été enſuite inventés. Les levains & les pré-

cipitations ne sont plus gueres à la mode ; & le mouvement d'oscillation nouvellement inventé, par le moyen duquel on pretend que les liquides sont poussés & subtilisés pour être entraînés par le torrent de la circulation, ne durera pas plus que les autres.

On les oubliera comme on a fait la methode dont Hippocrate & Galien se sont servis si utilement de leur tems. Il l'ont reconnuë si bonne, que par son moyen ils ont trouvé le secret de vivre bien plus long-tems que les nouveaux.

C'est assez parlé de la contrariété qui regne dans les opinions des Philosophes, revenons à nôtre sujet.

Nous n'emprunterons presque rien des Paracelses, des Raymond-Lulle, des Hermes, des Basile Valentin, ni des Cosmopolite, pas même des Vanhelmont, parce qu'ils ont voilé leur science sous des énigmes trop obscurs & sur des raisonnemens qui guindent & bandent trop l'esprit. Mais les Modernes qui ont développé leurs mysteres, & mis cette science dans son plus beau jour, s'étant rendus clairs & sensibles par des experiences méchaniques,

méchaniques, nous fourniront toutes nos lumieres & penſées, qui ne ſeront, autant que nous pourrons, que la copie des leurs, dont nous avons recueïlli ce qu'il y a de meilleur & de plus intelligible dans chacun en particulier, en quoi nous eſperons faire plaiſir aux perſonnes qui dans les Provinces n'ont pas les Auteurs du temps qui ſont en grand nombre, parce que cette Phyſique, comme les autres, a plus fait de chemin en trente années en France qu'elle n'en avoit fait depuis ſa naiſſance. Elle doit ſon progrès aux ſoins & aux liberalités de Loüis le Grand de glorieuſe mémoire, qui, comme un autre François premier, s'étant déclaré le pere & le protecteur des Lettres, a attiré dans ſon Royaume tous les plus grands hommes de l'Europe, & les a animé par ſes recompenſes à la recherche & à la découverte de la verité, particulierement dans la Phyſique.

Quelques-uns des premiers Philoſophes Chymiſtes ayant examiné la nature de près, & fait l'Analyſe des compoſez, ont trouvé cinq ſubſtances differentes, ce qui les a obligé d'établir

cinq principes de chaque mixte : sçavoir trois actifs, qui sont le mercure, le soûfre & le sel, deux passifs qui sont le flegme & la terre. Ils ont attribué aux premiers toute l'action, le mouvement & les effets des composez, & ont reconnu les passifs comme des matrices mortes & steriles dans lesquelles les principes actifs produisent tous leurs effets, sans que les passifs y contribuent en aucune maniere, si ce n'est d'une façon passive, en leur servant de lien & d'union. Ils prétendent que le mercure soit la partie la plus subtile, la plus pénetrante & la plus vive du corps Physique, ils ont dit qu'il étoit toûjours en mouvement lorsqu'il étoit à lui-même, & qu'il faisoit tous ses efforts pour le procurer dans les mixtes. C'est pour cette raison que quelques-uns d'entre-eux l'ont appellé esprit, d'autres l'ont nommé avec Platon l'Ame du monde, qui informe toutes choses, qui leur donne l'être, la vie & le mouvement, & lui ont attribué de plus grands avantages. Le soûfre qui est le second de leurs principes actifs est la partie huileuse, la plus grasse & la plus inflammable des

mixtes ; c'eſt lui qui fait la diverſité des couleurs & des odeurs ; c'eſt lui auſſi qui fait la beauté & la difformité des corps. Le ſel qui eſt le troiſiéme principe actif eſt la cauſe des ſaveurs ; c'eſt lui ſeul qui fait impreſſion ſur les organes du goût ; c'eſt lui, diſent-ils, qui fait la ſolidité, la fermeté & la durée des corps. Quelques-uns reconnoiſſent trois ſortes de mercure ou eſprit, un eſprit acide comme celui de vitriol, de ſoûfre, de ſel marin, d'alum, de cuivre & de ſalpêtre, un eſprit acre comme celui de Vipere, de corne de Cerf, d'urine, de ſel armoniac, & un eſprit ardent comme celui du vin, de biere, de cidre, de geniévre & de romarin. Le ſoûfre qui eſt la partie du mixte la plus ſuſceptible du feu, quoiqu'il ſoit toûjours le même dans chaque mixte, eſt pourtant leger ou peſant ſuivant la nature du corps dont on le tire ; quelquefois il va au fond des liqueurs, & quelquefois il y ſurnage : mais qu'il ſoit peſant ou leger, il a toûjours la diſpoſition prochaine de devenir feu ; à ſuivre ſa nature, & à l'imiter dans ſes effets. Pour le ſel quelques-uns n'en

reconnoiſſent qu'un premier & univerſel dont tous les autres ſont faits, & quelques autres le diviſent en trois, en fixe, volatil & eſſentiel. Le fixe reſiſte au feu qui n'a point d'empire ſur lui, & dont à peine altere-t'il tant ſoit peu la nature ; le volatil eſt celui qui ſe ſépare d'abord des mixtes dans leur décompoſition, & qui obéit plus promptement au feu ; l'eſſentiel eſt celui qui ſe tire de l'extrait des plantes. On attribuë à celui-ci toute la vertu ſéminale & exemplaire du végetal. Quoique les Sectateurs de ces principes nous faſſent voir dans les Mécaniques qu'ils tirent effectivement ces cinq ſubſtances du mixte dans ſa reſolution ; néanmoins, comme on rafine tous les jours & qu'on ſubtiliſe dans tous les arts, quelques-uns avoüent bien qu'il y a du mercure, du ſoûfre & du ſel dans toutes choſes : mais ils ne les veulent reconnoître pour premiers principes des mixtes des corps naturels, parce que l'eſſence du principe phyſique conſiſte en ce qu'il ſoit ſimple ; & ils font voir que le mercure, le ſoûfre, & le ſel ſont compoſés. Et en effet ces trois ſortes d'eſprits que nous avons rapportés,

ſont-ils ſimples en eux-mêmes : l'eſprit acide n'eſt-il pas compoſé du ſel eſſentiel & du flegme : l'eſprit acre n'eſt-il pas auſſi un mélange de ſel volatil diſſout dans un peu de flegme : & l'eſprit ardent eſt-il autre choſe qu'un ſoûfre : & ce ſoûfre n'eſt-il pas lui-même un aſſemblage de beaucoup d'acides embarraſſés dans eux-mêmes ou dans un peu de terre ou de flegme : & ſa legereté ou peſanteur ne lui vient-elle pas du plus ou du moins de terre qui le précipite ou le fait nâger ſur les liqueurs, quoique toûjours plus ou moins inflammable ? Le ſel fixe n'eſt-il pas un compoſé de ſel acide & de terre poreuſe, ſi étroitement unis enſemble par les loix de la nature, ou de la figure & des pointes des uns, & de la differente diſpoſition des pores des autres, que les diſſolvans ont de la peine à les ſeparer ? Le ſel eſſentiel n'eſt-il pas un compoſé de ſel volatil & de ſel acide, de telle maniere pourtant que l'acide y domine ? Enfin leur ſel volatil eſt-il autre choſe dans leur penſée qu'un ſoûfre ou un acide exalté, comme l'eſprit de ſoûfre qu'ils diſent être le ſel volatil de ce mineral

diſſout dans l'humide ? Ainſi les Auteurs les plus récens voyant que le mercure, le ſoûfre & le ſel n'étoient pas des corps ſimples, n'ont-ils pas eu raiſon de rechercher d'autres principes plus ſimples, qu'ils ont enfin découverts après pluſieurs courſes dans les trois Royaumes, c'eſt-à-dire, après avoir travaillé plus exactement que les premiers ſur les végetaux, animaux & mineraux ; & après en avoir fait & refait ſouvent l'analyſe, ils ont enfin trouvé que toutes choſes étoient compoſées de deux principes actifs ſeulement, qu'ils ont appellés acide & alkali, leſquels ne pouvoient être réduits en aucune autre ſubſtance, quelque dexterité & ſubtilité dont ſe peut ſervir l'artiſte pour cela. Cependant ſi nous n'apprehendions pas le procès par écrit, nous dirions que Vanhelmont, un des premiers auteurs de l'alkali, l'a voulu dépoüiller de cette qualité de principe, en diſant qu'il n'étoit pas l'ouvrage de la nature, mais ſeulement une production du feu. Et Tachenius le plus zelé partiſan de cette doctrine, dans le livre qu'il a fait, pour nous prouver qu'Hippocrate a été un fin

& myſterieux Chimiſte, dit auſſi que l'alkali ne ſe trouve point dans la nature, mais qu'il doit ſa naiſſance aux ſoins de l'Artiſte, qui ſe ſert du feu pour le produire. C'eſt pour cela, dit-il au même endroit, que les Anciens ont aſſuré que cette vierge (parlant de l'alkali) étoit compoſée de trois parties, c'eſt-à-dire, de la diſpoſition de la nature, du travail du Philoſophe, & de l'operation du feu. Il dit encore dans le même livre * que les végetaux n'ont pas un grain d'alkali. Cependant ce même Auteur dit peu après que l'alkali entre dans la compoſition du mixte, dont il fait partie. Et comment pourroit-il entrer dans le mixte, s'il n'étoit pas avant la calcination de ce même mixte, ajoûté pourtant que le feu qui eſt acide & l'eau alkali, ſuivant ſon ſyſteme, ſoient les principes de toutes choſes. Nous ſouhaiterions apprendre comment l'alkali peut être premier principe d'une choſe, s'il n'eſt produit qu'après que le feu l'a détruit. D'autres plus récens, & pour leſquels nous avons plus d'eſtime, parce qu'il raiſonnent plus juſte, du moins ſuivant leur hypotheſe, diſent

* Chap. 3.

que l'alkali ne peut être premier principe, ce qu'ils prouvent par de très-solides raisons en apparence, & se servent de l'autorité de ce même Tachenius. Nous rapporterions ici leurs raisons, mais crainte d'en trop dire, & de nous engager dans quelques chicanes ennuyeuses, nous observerons seulement que, quoiqu'ils ne reconnoissent pas l'acide & l'alkali pour premiers principes, ils avoüent néanmoins qu'il se trouve dans tous les corps physiques du plus au moins, & qu'ils sont la cause, du moins occasionnelle, de la plû-part des phenoménes que nous voyons dans la nature, ce qui suffiroit pour l'établissement de nôtre système. Il ne sera pourtant pas inutile de répondre succintement que le feu peut bien décomposer le mixte, & désunir leurs principes; mais que de quelque maniere qu'on le tourne, & à quelque degré qu'on le pousse, il ne lui sera jamais possible de faire naître une chose d'un sujet dans lequel elle n'étoit pas auparavant. De dire que le feu qui est un acide, produise l'alkali qui est son contraire, cela est absurde. Nous avoüons bien que le feu peut

alterer ; mais non pas entierement détruire ni auſſi produire l'alkali : c'eſt-à-dire, qu'il peut bien en quelque façon changer la figure & émouſſer un peu les angles des ſels, & puis c'eſt tout. Ainſi nous croyons avec la plûpart des Phyſiciens d'aujourd'hui, que l'acide & l'alkali ſe trouvent dans la nature, & que l'art ne contribuë rien à leur production, mais les débarraſſe ſeulement. N'avons-nous pas des alkalis ſur leſquels le feu n'a point travaillé ? Le nitre des anciens dont l'eau du Nil eſt fort impregnée & le Borax foſſille, ne ſont-ils pas tels que la nature nous les donne ? Cependant ils ſont alkalis, car ils précipitent en couleur orangée le mercure ſublimé, comme font le ſel de tartre & autres alkalis tant fixes que volatils. L'eau que Tachenius veut qu'Hippocrate ait reconnuë * être veritable alkali, eſt-elle la fille du Feu, ou ſa ſœur : les alkalis que les animaux ont dans le corps, & qui leur donnent & entretiennent la vie par le moyen de la fermentation, ſont-ils l'ouvrage du feu : l'alkali du raiſin, celui de la

* Lib. Hyp. Chym.

farine, celui des végetaux vivans, particulierement ceux du romarin, de la sauge, du thim, de la menthe, de la lavende, de la joncquille, de la tubereuse & d'une infinité de cette nature, doivent-ils leur être au feu, dont ils n'ont jamais éprouvé l'action ? Enfin celui qui se trouve dans le fétus au moment de la conception, y est-il produit par le feu ? En un mot, ou il se fait des fermentations dans les corps vivans, ou il ne s'en fait point : qu'il ne s'en faſſe point, tous ces Messieurs s'empêcheront bien de le dire, même de le penser ; mais s'il s'en fait, comme l'experience & leur autorité nous le font voir, il faut nécessairement conclurre qu'il y a des acides & des alkalis naturels, puisqu'il n'y a jamais de fermentation que par le combat & agitation de ces deux corps qui ne peuvent demeurer en presence sans se heurter & s'accrocher, soit qu'ils s'entraiment, & qu'ils ne puissent subsister l'un sans l'autre, ou plû-tôt qu'ils cherchent à se détruire, à s'unir ou à se désunir. Quant à ce que quelques-uns prétendent que les végetaux avant l'incineration ne produisent que

des ſels acides. Nous ſommes ſurpris qu'ils n'ayent pas fait reflexion avant nous que de la maniere qu'ils tirent ces ſels des végetaux, ils ne peuvent qu'ils ne conſervent beaucoup d'acides, parce qu'en tirant ſeulement le ſuc ou l'extrait des plantes, l'acide ne ſe ſepare pas pour cela de l'alkali, auquel il eſt uni intimement dans le mixte, & quand l'acide principe ſe ſepareroit, & s'inſinueroit dans la liqueur, & s'embarraſſeroit facilement dans les pores du ſel alkali, ſoit fixe ou volatil. Auſſi à ne point cacher nôtre penſée qui ne ſera peut-être pas du goût de tout le monde, nous croyons que le ſel principe eſt plû-tôt un alkali qu'un acide, parce que celui-ci nous paroît compoſé de l'acide & de l'alkali; & celui-là eſt ſimplement alkali, & ne peut par la violence du feu ceſſer d'être tel: & du ſel acide on fait fort bien de l'alkali dés-que le feu a pouſſé & fait déloger l'acide; & pour parler plus juſte, il faut dire que l'acide n'eſt pas ſel en luimême, & ne devient ſel que lorſqu'il s'unit & s'incorpore au ſel alkali, dans lequel prédominant quelque fois,

il se fait sentir comme acide, & de là vient qu'on nomme des sels acides. Nous pousserions cette question plus loin, mais nous ne finirions, & nous croyons avoir suffisamment prouvé que l'alkali est un enfant legitime de la nature, & non pas de l'art. Il s'agit presentement de donner la définition & la division de ces deux principes, après en avoir prouvé l'existence; afin que connoissant leur nature & leurs effets, on puisse concevoir aisément la justice & le mérite des propositions que nous ferons dans la suite du discours, & la force & la justesse des consequences que nous en tirerons. Nous disons donc que l'acide auquel on a donné tant de noms métaphoriques, est en lui-même un corps actif & subtil, (c'est pour cela qu'on l'appelle esprit) dont les parties sont aiguës & penetrantes; & si nous voulons le considerer par les effets qu'il produit, c'est ce qui fermente, boüillonne & excite du mouvement avec tous les alkalis, soit que ce mouvement soit sensible ou non. C'est lui qui tantôt coagule & fixe les matieres, & arrête leur mouvement dans le grand & petit monde. C'est

lui auſſi qui quelque fois diſſout & décompoſe les mixtes. Il coagule, par exemple, les matieres ſulfureuſes, comme le lait, le ſang des animaux, les ſeroſités & la lymphe, & qui fait les obſtructions dans les corps, parce que ſes parties fines & aiguës s'embarraſſent & s'empâtent dans les parties rameuſes & branchuës des ſoûfres ; il diſſout au contraire, & décompoſe les métaux (excepté l'or) en penetrant, rongeant, diviſant, ébranlant, écartant & briſant leurs parties. C'eſt l'acide, qui renfermé dans la terre, y excite ces tremblemens & ces agitations étonnantes, mais naturelles, par les violens efforts qu'il y fait à la rencontre de quelque matiere qui lui eſt contraire, ou bien ſeulement lorſque les feux ſoûterrains l'exaltent. Il ſe rarifie & dilate, ſe fait place, & enfin il ne ceſſe qu'il ne ſe ſoit fait jour aux dépens quelquefois de lui-même, pour retourner à ſon centre qui eſt l'air, où il fait ſon ſéjour ordinaire, & d'où il ne part que pour la generation des corps naturels, loy que lui a impoſé dès les commencemens le Souverain des êtres. C'eſt l'acide qui a commerce avec les aſtres ; & ſi les corps ſub-

lunaires en reçoivent quelques impressions, c'est par l'entremise de l'acide, qui est comme le vehicule de leurs influences : & comme il est dans l'air à lui-même, aussi y est-il toûjours en mouvement. Mais souvent les vapeurs le fixent & l'arrêtent, & à peine y est-il embarrassé, qu'impatient de son sort, il y donne des marques de sa presence, car dans l'Eté la chaleur l'exalte dans ces matieres, & les mettant en mouvement, il excite par là les tonnerres, les éclairs, les orages & beaucoup de météores. L'Hyver il fait la nége, la gelée, les frimats & la broüée, en s'embarrassant dans les vapeurs dont il lie & unit les parties. En un mot il est cet esprit universel que Platon appelle l'ame du monde. Il est cet esprit vivifiant que le soleil envoye sur la terre comme une partie de lui-même pour la rendre féconde, donner la vie & le mouvement aux mineraux & aux végetaux. Il lui fait penetrer cette masse lourde pour y produire les métaux & les mineraux ausquels il donne la perfection, & pour exciter les germes que cette mere commune cache dans son sein, les faire croître & venir en

maturité. Pour la diviſion de l'acide, il eſt un en lui-même : mais ſes figures ſont autant differentes, qu'il y a de differens mixtes dans la nature, puiſque c'eſt lui qui en eſt la forme, & qui en fait la difference ſpecifique & numerique auſſi. L'alkali eſt un corps ouvert, vuide, inégal à ſa ſurface, poreux & capable des impreſſions de l'acide qui en eſt comme le maître & le recteur. Ses parties ſont raboteuſes, irregulieres, & ſes angles ſont quelquefois obtus & émouſſés, quelquefois tranchans. C'eſt pourquoi il eſt déterſif, il décraſſe le linge, emporte les taches des étoffes comme les cendres & le ſavon qui en contiennent beaucoup ; il devient humide à l'air, parce qu'il ſe charge de la partie aqueuſe de cet élement qui remplit ſes vuides ; il excite du mouvement avec tous les acides ; tantôt ſenſible, tantôt inſenſible, tantôt violent, tantôt léger ; quelquefois il fermente avec chaleur, quelquefois ſans chaleur, mais jamais on ne mêlange un alkali pur, & rarement une matiere dans laquelle elle domine, avec un acide pur & débarraſſé, qu'ils ne boüillonnent, & comme

on voit par le mélange de l'esprit de vitriol, d'alum, de soufre, de sel marin, de salpêtre, &c. avec le sel de tartre, ou avec son huile, l'esprit de sel armoniac, avec la craye, la tuthie, le diaphoretique d'antimoine, les yeux d'écrevisse, les coquilles d'œuf: & ce boüillonnement se fait quelquefois avec odeur, quelquefois aussi avec bruit & siflement, quelquefois non, suivant la structure & configuration de ses parties & de ses pores, ou la nature de l'acide; quelquefois il dissout, & d'autres fois non: cela dépend de la nature des corps avec lesquels on le mêle. Il dissout les soûfres qui ne sont que des acides envelopés, & les matieres que l'acide a coagulées & fixées, par exemple, le lait, le sang, la limphe, les glaires & les flegmes, la pierre même dans les reins, en absorbant & mortifiant l'acide qui tenoit ces matieres coagulées & pétrifiées, de même il léve les obstructions dans nos corps, en adoucissant & détruisant les acides qui avoient fixé ces humeurs. C'est lui qui fait la précipitation des matieres que les acides tenoient en dissolution, comme le vitriol de Mars,

le

le mercure ſublimé diſſous dans l'eau commune, car en jettant quelque alkali dans ces diſſolutions, il heurte & ébranle l'acide qui tenoit le fer & le mercure ſuſpendus : & nageant dans la liqueur, lui fait quitter priſe, & comme il eſt vuide & poreux, il reçoit l'acide dans ſon ſein, pour lors la matiere ſe précipite, ce qui n'arriveroit, ſi dés-qu'on a jetté un alkali ſur ces diſſolutions, on jettoit promptement un acide qui occuperoit les vuides & les pores de cet alkali, & ainſi point de précipitation : & s'il s'en étoit déja fait une, en y jettant de l'acide, le précipité diſparoît, & la liqueur, de trouble & confuſe, devient claire & liquide, pourvû qu'on proportionne les choſes. Il ſe fait de même dans nos corps que dans les mécaniques, car l'alkali diſſout & fond les matieres que les acides avoient coagulées ou tenoient en diſſolution, & abſorbant ces acides, les matieres glaireuſes ou autres ſe précipitent. Les alkalis verdiſſent le ſyrop violat, comme les acides le rougiſſent ; l'alkali ſe diviſe en fixe & en volatil : & comme nous avons obſervé qu'il y a pluſieurs ſortes d'a-

cides, nous croyons auſſi qu'il y a pluſieurs ſortes d'alkalis, dont les parties ſont differentes : les pores des uns ſont plus ouverts que ceux des autres : la ſurface des uns plus polie, plus égale, moins raboteuſe que celle des autres ; les uns ont leurs extrêmités tranchantes, & les autres les ont émouſſées. En un mot, la ſtructure de tous les alkalis n'eſt pas uniforme : leur configuration eſt differente auſſi-bien que des acides. Nous pouvons nous figurer les acides comme autant d'aiguilles fines qui picquent également & excitent en nous une ſenſation d'acidité agréable, au lieu que nous devons nous figurer les alkalis comme autant de limes raboteuſes qui déchirent & briſent en tout ſens, & excitent en nous une acerbité, pour ainſi dire : c'eſt pour cela que je ſerois volontiers du ſentiment de ceux qui croyent le ferment ſtomacal alkalin plûtôt qu'acide, parce que le propre des acides eſt de coaguler, cailler & fixer, au lieu que les alkalis, comme nous avons dit, briſent & diviſent les alimens dans l'eſtomac pour en faire un ſuc loüable & balſamique, qui eſt le chile : nous en parlerons aſſez dans la ſuite.

CHAPITRE III.

Analyſe de ces Eaux.

NOS Peres avoient une veneration un peu trop ſuperſtitieuſe pour les opinions de nos Anciens, qui certes nous ont communiqué beaucoup de lumieres. Cela voiloit & captivoit l'entendement des Etudians à un point qu'ils ſe faiſoient une religion d'embraſſer leurs opinions, ſans croire avoir droit de les examiner, comme ſi la raiſon n'étoit pas de tous âges & de tous les hommes. On avoit peur d'approfondir les difficultez de la nature, ce qu'un grand homme * de nos jours a ſurmonté avec beaucoup de gloire; ſes ſoins, ſes veilles, ſes méditations & ſes experiences réïterées ont forcé ces obſtacles, & il a banni l'autorité & a renoncé aux prejugez & aux preventions. Il n'a pas eû ouvert le chemin, que beaucoup d'autres ont recherché la verité: auſſi la poſterité rend juſtice à ce guide éclairé, & confeſſe qu'elle lui eſt redevable de toutes les belles découvertes de la Phyſique, puiſ-

*. M. Deſcartes.

que c'eſt lui qui a reveillé les eſprits. C'eſt en imitant ce grand homme que nous dépouillant de toutes préventions, nous avons examiné & analiſé toutes les Eaux de nos Fontaines. Après les avoir goûtées, nous avons commencé par le grand Reſervoir, ou Puits quarré, & les nouvelles Fontaines dont nous avons trouvé l'eau conſiderablement chaude, mais fort douce & inſipide: celle de la grille moins chaude tant ſoit peu, ayant un peu plus de ſaline, tirant ſur l'amer: celle du gros Boulet beaucoup moins chaude que les deux precedentes, mais faiſant beaucoup plus d'impreſſion ſur la langue, la ſaveur en eſt auſſi ſaline en la bûvant, mais après cette ſalûre dégenere en amertume légere. L'Eau du petit Boulet qui n'eſt que dégourdie, fait auſſi beaucoup d'impreſſion ſur les organes du goût, comme l'Eau du gros Boulet: l'Eau enfin de la Fontaine qui eſt ſous le Convent des Céleſtins, a plus de ſaveur qu'aucune, & eſt fort froide. Nous avons encore goûté de toutes ces Eaux quelque temps après les avoir tirées de leurs ſources, elles ont paru preſque de même goût & preſ-

que inſipides. Après cela nous avons voulu faire l'analyſe de ces Eaux, & pour cet effet nous avons pris de l'eau de chaque Fontaine ſéparement, & nous l'avons faite évaporer à feu lent ſur un petit fourneau, ayant toûjours l'œil deſſus les vaiſſeaux de grés ou de terre : l'eau qui s'eſt élevée en vapeurs, & s'étant après condenſée, eſt fort inſipide & de la nature preſque de l'eau commune ; nous avons trouvé au fond du vaiſſeau, (après l'évaporation totale de l'eau,) une reſidence blancheâtre, laquelle nous avons goutée : après l'avoir bien faite ſécher, elle nous a paru d'un goût ſalin, mais amer à la fin. Nous avons mis de cette reſidence dans l'eau commune, il a fallu du temps à l'eau froide pour la diſſoudre, mais moins à l'eau chaude, & encore moins au vinaigre diſtillé qui fait un grand boüillonnement avec cette réſidence accompagnée de bruit. Nous avons filtré la diſſolution de l'eau froide, nous avons trouvé un peu de terre blanche. Nous avons fait évaporer la diſſolution filtrée juſqu'à ſiccité : le ſel ſéparé de ſa terre a paru blanc comme de la neige ; & par les filtrations réi-

terées, il semble qu'il est devenu toûjours d'un plus beau blanc ; mais il est à remarquer que par les lotions il perd beaucoup de sa saveur, comme nous avons fort souvent observé que tous ceux qui font évaporer ces eaux, même ceux qui croiroient pouvoir regenter sur cette matiere, se servent des vaisseaux de cuivre, d'airain ou de quelqu'autre matiere dissoluble, ce qui fait que la residence qu'ils en tirent est toûjours impure, tantôt d'une couleur, tantôt de l'autre ; par exemple, celle qui se fait dans des bassins de cuivre est de couleur bleüe & ressemble au vitriol de Chypre, & ainsi des autres, parceque le sel de ces eaux se charge d'une partie de la substance de ces vaisseaux, d'où il emprunte sa couleur : mais la résidence du vaisseau de grés, est pure, blanche & nette, parceque le grés ne communiqne rien : ainsi nous avertissons ceux qui voudront par l'analyse avoir de nos sels dans leur pureté, de se servir toûjours de vaisseaux de grés, & au défaut de ceux de verre ou d'argent. Nous nous sommes servis quelquefois de la résidence de ces eaux pour aider & favoriser ceux

qui avoient le ventre pareſſeux, & nous en avons donné auſſi dans l'eau commune pour purger ; nous avons trouvé que trente grains de cette réſidence, faiſoit plus que le double du ſel filtré pluſieurs fois, & que celui-ci ne fait pas tant d'impreſſion ſur la langue que l'autre : cela vient apparemment que ces diſſolutions & lotions changent la figure & l'arrangement des parties de ce ſel, ou bien que la terre eſt auſſi fort purgative, ſur-tout lorſqu'elle eſt mêlée avec ce ſel. Nous avons mis de ce ſel filtré dans l'eau froide qui a demeuré plus long-temps à le diſſoudre qu'avant qu'il fût dépoüillé de ſa terre: la raiſon eſt que ſa terre le tient plus ouvert, & fait que l'eau penetre & s'inſinuë plus facilement. Nous avons fait évaporer cette diſſolution à feu lent juſqu'à ce qu'il ſe ſoit formé une pellicule à la ſurface, après quoi nous avons mis le vaiſſeau qui contenoit la diſſolution dans un lieu froid ; ce ſel s'eſt criſtaliſé au fond du vaiſſeau, comme font preſque tous les ſels fixes ſeparez de leurs excremens qui empêchent la concrétion & criſtaliſation ; les criſtaux ont paru ſenſiblement ſans

le ſecours du microſcope, ni de la loupe, d'une figure un peu aiguë, non crochus ni recourbez, & fort diaphanes ; mais cette tranſparence s'eſt bientôt évanoüie lorſque nous avons expoſé ces criſtaux au ſoleil ; car à peine le ſoleil a-t-il donné deſſus qu'ils deviennent opâques : peut-être que comme ce ſel eſt fort poreux, les rayons du ſoleil qui ſont de petits corps fins, ſubtils & pénetrants, s'inſinuent dans ces pores & s'y embarraſſent, au lieu que pour favoriſer la tranſparence, il faudroit qu'ils euſſent leur entrée & ſortie libre, & que les pores du ſel fuſſent droits, ou bien diſons que le ſoleil conſomme quelques parties aqueuſes qui étoient renfermées dans ce ſel qui lui donnoient cette tranſparence & la nature de ce cryſtal. Nous avons jetté de ce ſel de nos eaux ſur les charbons ardens, il n'a point crepité ni pris feu en aucune maniere ; après toutes ces évaporations, diſſolutions, filtrations & concretions, nous avons jetté de l'eſprit de vitriol, de ſoûfre, d'alun, de Venus & de ſel marin, & l'huile de vitriol ſur ces eaux à leurs ſources, ce mélange a toûjours été ſuivi de fermentation

mentation & bouillonnement tantôt plus prompt & plus violent, mais ſans augmentation de chaleur; l'eſprit de ſalpêtre bouillonne auſſi, mais moins: le ſuc de limon, d'orange, d'oſeille, le verjus auſſi, & autres acides fermentent & boüillonnent jettez ſur ces eaux, la crême de tartre même & quelques autres ſels eſſentiels des vegetaux qui ſont des acides, ou du moins qui paſſent pour cela. Lorſque ces eaux ont demeuré quelque temps hors de leurs ſources, la fermentation n'en eſt pas ſi grande ni ſi prompte. Le ſel armoniac ni ſon eſprit, celui d'urine, le ſel de tartre, les yeux d'écreviſſe calcinez, l'eſprit de corne de cerf, ni aucuns autres alkalis, comme le borax foſſile, les coquilles d'œufs calcinées n'ont fait aucune fermentation.

Nous avons fait les mêmes experiences ſur le ſel, tout s'eſt trouvé de même; le ſel mortifie & adoucit tous les acides, les uns plus, les autres moins, & quelquefois plus promptement les uns que les autres: nous avons diſſous de ce ſel, & nous avons jetté de cette diſſolution ſur le ſirop violat dont la couleur s'eſt changée en

un très-beau verd. Combien de fois avons-nous pris plaisir en presence de bien des gens de jetter de fort esprit de vitriol, ou quelqu'autre acide sur ce sirop qui est devenu rouge, & ayant jetté de la dissolution du sel de nos eaux sur ce sirop rougi il devenoit verd, & y rejettant une plus grande quantité d'esprit de vitriol, cette couleur verte se changeoit en un très-beau rouge couleur de cerise, & y mettant de la dissolution du sel des eaux plus que d'esprit de vitriol, cette couleur rouge se changeoit d'abord en un plus beau verd. Nous avons jetté de la dissolution de la résidence de ces eaux sur la dissolution du mercure sublimé corrosif, il s'est fait d'abord une confusion de ce mélange, & ces deux dissolutions qui étoient limpides & transparentes séparées, étant mêlées deviennent troubles & d'une couleur orangée; & ayant laissé reposer ce mélange, il s'est fait un très-beau precipité dont l'esprit de vitriol a changé sa couleur en un instant, & a redonné à ce mélange sa premiere limpidité & transparence, & ce precipité a disparu, & jettant de nouveau de la dissolu-

lution de la reſidence des eaux ſur ce mélange, la même couleur orangée a paru & il s'eſt fait un précipité de même couleur qu'avec la diſſolution du ſel de tartre, de ſon huile, du borax foſſile & autres alkalis de cette nature ; la reſidence de l'eau de la grille & de toutes les autres Fontaines eſt ſemblable à celle du Puits quarré, car après l'avoir faite évaporer, & les eaux de toutes les ſources diſſoudre leur reſidence, filtrer & évaporer de nouveau & criſtaliſer, nous y avons mêlé des mêmes acides & des mêmes alkalis ; nous y avons remarqué les mêmes effets qu'en celle du grand Puits quarré ; nous avons jetté de leur reſidence ſur les charbons ardens, elle n'a pas fulminé ni pris feu; verſée ſur le ſirop violat, elle l'a changé en couleur verte auſſi ; la diſſolution de toutes ces reſidences verſée ſur la diſſolution du mercure ſublimé a fait une couleur ſemblable à celle de la réſidence de l'eau du Puits quarré, & un precipité auſſi orangé.

On dit que les Eaux minerales tirent une teinture noire des mirobolans de l'écorce de grenade, des feuilles de chêne & de la noix de galle pulveri-

sée, nous avons pris de cette poudre de noix de galle, & nous avons suivi toutes les Fontaines, nous avons commencé par l'eau du grand reservoir & des nouvelles sources, nous avons mis de cette poudre dans cette eau à sa source, il a paru d'abord une couleur de roses pâles ; nous avons fait la même chose avec l'eau des autres Fontaines, la même teinture a toûjours paru du plus au moins : la Fontaine du rocher des Celestins tire plus promptement, mais rien de noir. Il faut observer que celles qui tirent plus de teinture purgent davantage, parce qu'elles sont plus pénetrantes & ouvrent davantage ; & dès qu'elles ont été un peu évaporées ou hors de leurs sources pendant quelque temps elles ne colorent plus ou très-peu, ce qui feroit croire que cette couleur ou teinture est l'effet de la partie mercuriale ou de l'alkali volatil. Dès qu'on approche de ces sources, l'on sent la même odeur plus ou moins, car en buvant l'eau de la Fontaine du rocher des Celestins des deux Boulets, l'odeur frappe le nez à quelques personnes plus sensiblement, à peu près comme l'esprit du sel armoniac.

C'eſt-là qu'il y a plaiſir d'entendre raiſonner non ſeulement le peuple, mais même des perſonnes d'eſprit & éclairées viſitant ces Fontaines ; l'un dira je ſens le fer, l'autre du ſoûfre, l'autre du bitume, & quelqu'autre du vitriol, chacun dit ce qui lui vient en penſée, à quoi nous ne contrediſons pas toûjours, crainte d'avoir trop de procès inutiles. Il n'eſt pas difficile de juger que cette difference de jugement vient de la differente diſpoſition des organes, de l'odorat & du goût, & le plus ſouvent parce qu'ils auront lû quelques Auteurs qui auront admis ces mineraux dans des Fontaines qui paroîtront ſemblables à celles-cy ; ainſi l'autorité ſeule les entraîne & non pas la vérité, parce qu'ils ne ſe donnent pas la peine de travailler pour la découvrir.

Nous avons viſité toutes ces Fontaines en Eté, jamais elles n'augmentent d'une ſeule ligne ni ne diminuent, quelques plüies qu'il faſſe ou quelque ſechereſſe qu'il y ait ; l'Hyver elles ne gélent jamais dans leurs baſſins. Les eaux chaudes paroiſſent plus chaudes en Hyver qu'en Eté, ſoit parce que les corpuſcules ignés ſe réuniſſent à la ſur-

face des sources, ou que cela nous paroît ainsi à cause de l'air froid que nous ressentons aux mains en ce temps là ; lorsque l'air est épais ou pluvieux, la fumée de ces eaux est plus sensible que lorsque l'air est net & rarefié.

Nous avons suivi leurs ruisseaux en Hyver & Eté : il reste sur les pierres & sur les cailloux que ces eaux arrosent un sel semblable à celui de leurs résidences : la terre aussi de leurs ruisseaux est chargée d'un semblable sel, mais qu'on a peine de blanchir après plusieurs lessives & filtrations. La surface de leurs bassins ou de leurs ruisseaux est tantôt verte & tantôt jaune, verte pendant que l'eau n'y fait que passer, mais si l'eau demeure long-temps sans y couler, cette couleur verte se change en jaune pâle ; le marc & les bouës sont noires, & si on les expose au soleil ou qu'on les applique sur une partie affectée, elles deviennent grises, apparemment par la perte de quelques parties subtiles qui s'étoient précipitées avec la terre & le sel fixe, lesquelles se dissipent & s'exhalent dès qu'elles sont exposées à l'air, ou que quelque chaleur les pousse.

En Hyver l'on trouve à la ſurface des ruiſſeaux de ces Eaux, s'éloignant de leurs ſources à environ cent pas, une taye graſſe & épaiſſe, laquelle nous avons ſouvent goûtée, & nous a paru preſque toûjours inſipide ; bien des perſonnes diſent ordinairement que c'eſt du ſoûfre & du bitume, mais cette taye n'eſt point inflammable en aucune maniere, & ſi c'étoit du ſoûfre ou du bitume elle auroit plus de ſaveur ; après l'avoir long-temps gardée dans un lieu ſec elle n'a point changé, elle reſſemble à des fragmens de pain à chanter, auſſi pluſieurs perſonnes la voyant ont crû que c'étoit pour cacheter des lettres. Nous l'avons diſſoute facilement dans l'eau commune, & nous l'avons faite évaporer, mais nous n'y avons trouvé qu'une terre ſubtile & comme alcoliſée, & qui a paſſé par le papier comme la diſſolution du ſel. C'eſt ce qui nous a fait croire que c'eſt la partie la plus ſubtile de la terre que ces Eaux charient, que ces eſprits ou ſels volatils enlevent avec eux lorſqu'ils s'exhalent, & comme l'air en Hyver eſt plus condenſé & moins ouvert, cette terre ne peut être portée plus haut ni s'inſinuer dans

l'air, elle reste à la surface de ces Eaux, à la faveur pourtant de quelques esprits qui la soutiennent en ce lieu qui est contre sa nature qui tend toûjours en bas ; mais en Eté cette taye ne paroît pas, la raison est que dans cette saison l'air est plus rarefié & plus ouvert, & que cette terre suit le parti des esprits qui lui servent de vehicule en l'air, & après qu'ils l'ont abandonnée, elle tombe apparemment.

Il y a une chose à observer qui est assez surprenante, qui est qu'en Hyver ces esprits ne penetrent pas l'air à cause qu'il est condensé, ce qui fait que ceux qui approchent les fontaines sentent une plus forte odeur ; quelquefois aussi ces esprits se réunissent avec la partie la plus subtile de l'eau qui s'éleve des sources & forment une vapeur grossiere & épaisse, mais en Eté l'air étant plus ouvert & plus rarefié, ils se portent plus loin ; & comme il y a beaucoup de vaches dans les villages voisins, elles sentent ces esprits, & en sont si agréablement touchées qu'on les voit venir en foule de près de trois lieuës, quelquefois malgré les bergers qui sont contraints de les suivre à cheval, car elles

courent à toutes jambes chercher les ſources de ces deux atômes dont elles ſont fort friandes ; plus elles s'approchent des fontaines plus elles s'aſſemblent, & montrent par-là qu'elles ont trouvé le chemin qu'il faut tenir, & étant arrivées ſe heurtent & ſe battent pour en boire des premieres, ce qu'elles font juſqu'à regorger & ce qui eſt encore plus ſurprenant, c'eſt qu'elles paſſent la plûpart la riviere d'Allier ſans y boire, quoiqu'alterées. C'eſt ce qui eſt cauſe que nous avons mis de groſſes grilles de fer par petits quarrés, en ſorte qu'à peine y peut-on paſſer la main, non ſeulement pour que les animaux n'y puiſſent pas boire, mais même pour la propreté, afin que toutes ſortes de perſonnes n'y mettent pas la main en puiſant l'eau dans des vaiſſeaux ou gobelets, y ayant toûjours une fille avec un grand baſſin d'argent à deux becs qui donne à boire le matin à droit & à gauche aux bûveurs qui preſentent leurs gobelets, ainſi les animaux vont boire dans les décharges ; les bergers du voiſinage les y amenent quand elles n'y ſont point attirées, à cauſe des vents contraires qui détournent ces eſ-

prits : nous ne sçavons pas quel est l'effet de ces eaux à l'égard de ces animaux, mais nous voyons qu'au voisinage de Vichy le bétail y est toûjours gros & d'un poil vif. Après avoir examiné l'odeur de ces eaux, tiré leurs sels, l'avoir goûté, l'avoir dissout, filtré & évaporé, cristallisé ; après y avoir jetté de toutes sortes d'acides qui ont tous fait un bouillonnement ou fermentation, & que les acides ont été détruits ou se sont adoucis ; après avoir mis sur ce sel de la dissolution de sel de tartre, de son huile, du sel armoniac & de son esprit, & plusieurs autres alkalis qui n'ont excité aucun mouvement ; après en avoir tiré la teinture avec la noix de galle à leurs sources qui a été plus ou moins colorée, mais toûjours d'un rouge ; après avoir jetté de la dissolution de ce sel sur le syrop violat, & qu'il est devenu verd par la dissolution de ce sel ; après avoir jetté de cette dissolution sur celle de mercure sublimé corrosif, que la même couleur a paru, & qu'il s'est fait un même precipité, & que ce sel est devenu humide dans un lieu humide, tant ses pores sont vuides ; après que nous avons

vû que le ſel de toutes les fontaines empêchoit la coagulation du ſang & du lait, & les diſſolvoit étant coagulez ; après avoir enfin examiné toutes ces choſes & reflechi ſerieuſement & ſans préoccupation ſur tous ces effets qui ſont en tout ſemblables, nous nous ſommes déterminez à croire que toutes ces fontaines ſont impregnées d'un même mineral, & que c'eſt un alkali naturel tel que nous l'avons décrit cy-devant. Ceci eſt fondé ſur une experience ſouvent réiterée & authoriſée par de puiſſantes raiſons, acquiſe par un travail plus grand qu'on ne pourra ſe figurer & d'une grande dépenſe ; mais nous n'avons rien voulu épargner pour découvrir la verité & la communiquer au public qui en jugera par les ſens, comme nous, qui avons vû, goûté & ſenti ce que nous avons dit ſans préoccupation. Nous croyons qu'il n'y a gueres d'opinion plus certaine que celle qui eſt fondée ſur le rapport des ſens ; leur autorité eſt d'un grand poids dans la Phyſique, & plus particulierement chez les Medecins qui ſuivent en cela le ſage conſeil d'Ariſtote, qui dit * que

* Liv. 8. de la Phyſique.

c'eſt une foibleſſe & maladie d'eſprit, pour ne pas dire folie, de bannir l'autorité des ſens pour avoir recours à la raiſon qui établit ſouvent des conſéquences ſur de faux principes, ce qui fait qu'après pluſieurs ſillogiſmes qui paroiſſent démonſtratifs, tant de la part de la matiere que de la forme, l'on ſe trouve enſeveli dans l'erreur ou pour le moins on eſt encore chancelant & indéterminé entre l'opinion ſimplement probable & la ſcience. C'eſt ce qui fait dire à Gallien reprenant les Sophiſtes de ſon temps qui rejettoient le rapport des ſens pour ſe ſervir de leurs faux raiſonnemens, que les ſens ſont les ſources les plus fecondes d'où naiſſent & ſe puiſent les principes les plus infaillibles de la démonſtration. Cela poſé nos ſens ne trouvant rien dans ces Eaux qui nous laiſſe dans le ſoupçon de la pluralité des mineraux, & ne nous permettant pas d'héſiter à reconnoître ce mineral ou ſel pour un alkali, nous ne pouvons nous diſpenſer de dire hautement qu'il n'y en a qu'un. Nous croyons avec tous les Phyſiciens les plus éclairez que les ſens ſont les juges naturels de cette matiere qui eſt toute de leur

competence & de leur juriſdiction. Nous ſçavons à la verité, & nous n'ignorons pas que l'autorité des ſens eſt quelquefois infidelle & qu'elle nous trompe, mais c'eſt plus en matiere de morale, lorſque l'on ne conſulte point la lumiere interieure, qu'en matiere de Phyſique. Il s'agit preſentement de déterminer de quelle nature eſt cet alkali.

CHAPITRE IV.

De la chaleur de ces Eaux.

VOici un phenomene qui fait l'admiration de tout le monde, & qui travaille & donne de l'exercice aux ſçavans. Nous allons rapporter les differens ſentimens des Philoſophes ſur ce ſujet. S'il y a un feu central perpetuel, comme pluſieurs le ſoutiennent, il ne faut pas chercher d'autres cauſes de la chaleur de nos eaux, mais c'eſt la queſtion, s'il n'y a point de feux ſouterrains perpetuels, la chaleur des eaux mineralles qui continuent d'être chaudes depuis pluſieurs milliers d'années, (& peut-être l'ont toûjours été) ne

leur peut être attribuée. On pourra dire qu'il y a en plusieurs endroits de la terre des vapeurs & des exhalaisons chaudes, dont la chaleur se conserve dans les lieux profonds & bien fermés, où l'air ne penetre point pour les refroidir, & où ces matieres rarefiées n'ont pas assez d'espace pour se rarefier davantage & recevoir quelque affoiblissement de leur chaleur, ou quelque dissipation par une rarefaction plus grande. Mais la chaleur de ces vapeurs peut être augmentée par leur pressement dans des conduits étroits où elles s'insinuent ; & si elles rencontrent des eaux qui ayent cours dans ces mêmes conduits, elles les peuvent échauffer en se mêlant avec elles.

Monsieur Duclos raporte quelques observations de l'Academie Royale des Sciences, qui donnent sujet de juger que les eaux des sources chaudes & des bains naturels sont échauffées par des vapeurs chaudes qui passent avec elles.

1. Les eaux minerales chaudes ne brûlent pas la bouche & la langue de ceux qui en boivent à la sortie de leurs sources, comme feroit de

de l'eau commune échauffée au feu en pareil degré : ce qui ſemble proceder de la tenuité de la matiere qui fait cette chaleur en l'eau. La flamme de l'eſprit de vin ne brûle pas ſi fort la main qu'elle touche, que feroit un charbon ardent.

2. La chaleur des eaux minerales n'agit pas ſur certaines matieres tendres, comme fait celle de l'eau commune contractée au feu en même degré ; car on a vû que des feüilles d'oſeille qui ramolliſſent & ſe cuiſent aſſez facilement dans de l'eau commune, médiocrement échauffées ſur le feu ne ſe ramolliſſent point dans les eaux minerales de Nery en Bourbonnois, qui ſont les plus chaudes qui ſoient en France, & que l'excès de la chaleur rend difficiles à boire ; mais ces feüilles changeoient ſeulement de couleur, & devenoient jaunâtres comme des feüilles mortes deſſéchées : ce qui fait juger que cette chaleur vient de quelque vapeur ou de quelque exhalaiſon differente de l'eau, & plus propre à deſſecher qu'à ramollir, comme fait l'eau commune qui humecte.

3. Ces eaux paroiſſent plus chaudes la nuit que le jour : ce qui peut être cauſé par la fraîcheur de l'air, qui empêche la diſſipation des vapeurs & des exhalaiſons chaudes qui ſont mêlées dans ces eaux.

4. Ces eaux expoſées à l'air hors de leurs ſources ne ſe raffroidiſſent pas ſi-tôt que fait l'eau commune chauffée au feu, parce que l'air froid qui fait bien-tôt ceſſer le mouvement excité dans l'eau commune par le feu, retient les vapeurs chaudes qui échauffent les eaux minerales par leur mélange, & les empêche de ſe diſſiper ſi-tôt.

5. Les eaux chaudes minerales n'ont pas plus de diſpoſition à boüillir ſur le feu que les eaux communes froides, car il faut autant de temps pour faire boüillir au feu les unes que les autres. Ce qui montre bien que la chaleur que les eaux minerales contractent en la terre ne vient pas du mouvement de leurs particules excité par quelque feu ſoûterrain ; car ce mouvement continué & augmenté par le feu d'une cheminée ou d'un fourneau, les feroient boüillir plûtôt que celles

celles qui ſont froides, & qui n'ont pas cette diſpoſition par un mouvement commencé, cette chaleur des eaux minerales vient donc probablement de quelques vapeurs ou exhalaiſons chaudes qui s'y ſont mêlées, & que le feu en chaſſe avant qu'elles puiſſent boüillir ſur le feu. S'il y a ſans feu dans la terre quelque chaleur aſſez forte pour échauffer les eaux de certaines ſources, il faut que cette chaleur qui ſe communique à des eaux qui ſont chaudes de tout temps & dont la chaleur eſt perpetuée ſe conſerve dans les endroits plus profonds de la terre, & plus éloignés de la ſurface de ſon globe, où l'air qui l'environne la pourroit affoiblir par ſa froideur qui ſemble être la plus extrême. Selon cette ſuppoſition la difference des eaux des ſources chaudes & des ſources froides, dont quelques-unes ſe ſont trouvées faire de pareilles réſidences, & avoir des ſels de même eſpece, viendroit de ce que ces eaux paſſent dans la terre par des lieux plus ou moins profonds; & de fait on remarque que les eaux chaudes à Vichy, qui jettent de gros boüillons à leurs ſources, pic-

quent & viennent profondément, au lieu que les froides ne boüillonnent pas & ne viennent pas si profondément : elles ont pourtant le même sel de nitre mineral, mais la configuration en est differente.

Nous remarquerons que les eaux qui coulent sur la terre sont froides si le Soleil ne les échauffe, & nous ne trouvons point de chaleur bien manifeste aux parties de la terre qui ne sont pas fort profondes : ce qui donne occasion de juger que ce qu'il y a de chaleur notable dans la terre y doit être bien avant, comme on le voit dans les mines d'où l'on tire l'or ; si l'on creuse jusqu'à trois cens pieds, qui est le plus avant qu'on puisse aller, les mineurs ne peuvent plus aller plus loin, & sont incommodés par ces vapeurs & exhalaisons chaudes qui leur bouchent la respiration.

Il n'est pas facile de bien connoître les qualitez de ces vapeurs ou exhalaisons, qui se mêlent dans les eaux minerales, & qui les échauffent, il ne semble pas necessaire qu'elles soient toutes bitumineuses ou sulfurées, quoique quelques-unes soient telles. A Aix-

la-Chapelle, on trouve des fleurs de ſoûfre élevées contre les murailles des ſources chaudes qui y ſont; & en la fontaine brûlante du Dauphiné l'on voit de la flamme qui ſort avec l'eau & qui vraiſemblablement n'étoit pas flamme ſous la terre, où elle n'avoit pas aſſés d'air pour brûler, & à peine l'eau qui ſort avec elle en eſt échauffée. Mais en pluſieurs autres ſources d'eaux chaudes minerales on ne voit rien ni de ſulfuré ni d'inflammable. Il y a bien d'autres matiéres qui s'échauffent ſans prendre feu & dont les vapeurs ſe mêlent dans les eaux minerales chaudes, mais dont les qualitez ne ſont reconnuës que par les effets qu'elles produiſent.

D'autres diſent que le mêlange du ſoûfre, du fer, du ſel avec l'eau produiſent cette chaleur, mais on ne trouve point de fer dans la plûpart des eaux chaudes. Ils répondent que c'eſt manque de penſer juſte dans la connoiſſance qu'on doit avoir de la diviſion, & du mouvement de tous ces corps; car enfin il peut être vrai que les parties du fer ſont ſi peſantes & compactes dans la mine où tous ces fer-

mens se font avec celles qui échauffent l'eau qui en sort, qu'elles ne peuvent point être entraînées par le courant de la source, comme plus solides, plus serrées & plus pesantes que pareil volume de liquide qui les entoure, ou qui les envelope, & qui ne peuvent point souffrir certaine division au-delà de leurs atomes pour devenir aussi legers que sont les parties de l'eau, avec lesquelles elles ont fermenté mêlées avec le sel, au lieu que ces derniers peuvent se diviser infiniment au-delà même des particules de l'eau, puisqu'ils deviennent si volatils qu'ils prennent leurs efforts dans l'air, car ils ne peuvent demeurer en équilibre dans le liquide où ils se mouvoient auparavant comme beaucoup plus legers, c'est ainsi que les eaux de Vichy sortent mélangées de sel fixe & volatil, sans aucune apparence de fer ou marc; ces conjectures feront plaisir à ceux qui soutiennent l'équilibre des corps entre les fluides & les solides, qu'on ne peut expliquer que par ce mecanisme d'autant plus qu'elles ne sont fondées que sur des experiences très-naturelles.

Si le sel seul comme quelques uns pre-

tendent pût rendre les eaux auſſi chaudes qu'on les trouve comme ſont celles de Bourbonne & de Ballaruë qui ſont impregnées d'un ſel marin, les eaux de la mer qui en ſont infiniment plus empreintes le devroient être beaucoup plus, & comme boüillantes. A l'égard de celles qui ſont empreintes de nitre, elles devroient être glacées, puiſque tous les nouveaux Philoſophes veulent que le froid & la glace ne ſont tels, que par des molecules de nitre qui en embarraſſent les parties. Peut-on dire que le ſel volatil en ſoit la cauſe ? encore moins, puiſque ce dernier qu'on ramaſſe au-deſſus des ſources & où il s'attache aux parois des murs, en s'évaporant ne petille point ſur les charbons ardens, comme celui qu'on a tiré des eaux par évaporation & qui a beaucoup d'analogie avec ceux de la mer : ainſi il faut qu'il y ait autre choſe que des ſels qui les rendent chaudes, d'où ils concluent que la mine de fer avec le ſoûfre comme extrêmement peſant, ne pouvant pas être entraînés par le liquide de la ſource, reſtent dans les ſillons où ils ſe trouvent, où ils fermentent ſans ceſſe avec

les nouveaux sels qui y sont entraînez par le fluide des eaux qui y sont empreintes & qu'il n'échape de la mine de fer, que les soûfres les plus volatils dont elle est chargée qui se font sentir quelque peu en approchant ces eaux ; les étrangers sur-tout en arrivant y sont plus susceptibles que les naturels du païs qui y sont accoûtumés ; tous ces principes mêlés ensemble font ces merveilleux effets dans le corps des malades que toute la Chymie avec les preparations des plus habiles Artistes ne sçauroient imiter au point où la nature les a reduits pour rendre ces Eaux si salutaires.

Cette chaleur donc qui est sensible & connuë de tout le monde est l'effet d'une cause qui partage grandement les esprits, les boüillons que l'on voit dans les bassins ne sont pas l'effet de leur chaleur, ils sont causés par l'impetuosité de l'eau qui sort avec violence des canaux qui sont étroits à leur embouchure. Les vents même souterrains peuvent contribuër à ces secousses.

Nous ne prétendons pas développer ces mysteres qui ont eté l'écueïl des

plus grands Philoſophes de l'antiquité ; & ſans nous ériger en arbitre ſouverain, nous raporterons ici une partie des opinions qui ont eu autrefois plus de partiſans, & nous examinerons ſans préoccupation les raiſons ſur leſquelles elles ſont fondées.

Milæus & Heliodore ont ſoutenu que les vents excitoient & fomentoient cette chaleur, * parce que, diſent-ils, ce ſont des exhalaiſons ſulfureuſes, chaudes par conſéquent de leur nature, qui étant comme incarcerées dans les cavernes & autres ſoûterrains, & preſſées par le froid qui les avoiſine, ſe heurtent & s'entrechoquent, & par ce mouvement s'échauffent & s'enflamment à peu près comme l'on voit qu'il arrive dans l'air par la rencontre des vapeurs froides & humides, & des exhalaiſons chaudes & ſeiches qui par leur choc produiſent les tonnerres & les éclairs qui échauffent & mettent l'air voiſin tout en feu : de même, diſent-ils, les vents ſoûterrains enfermés communiquent leur chaleur à ces eaux qui coulent auprès d'eux.

Theſmophile Aſtrologue de ſon mê-

* *Hiſt. d'Æthiopie.*

tier, nous veut faire croire que les rayons du Soleil échauffent ces eaux. Il dit avec ses partisans qui ont aussi-bien que lui autant de Lune que de Soleil, que les rayons de cet astre dont nous convenons de la chaleur sur la terre, s'insinuent & penetrent le sein de cette masse, où ils sont réunis & concentrés par le froid de cet élement glacé, ce qui conserve leur chaleur, laquelle ils communiquent aux Nymphes leurs voisines. Nous sommes même surpris que comme ces Messieurs ont commerce avec les habitans de tous les élemens, ils ne nous confirment pas l'autorité de quelques gardiens & dépositaires des tresors & mysteres souterrains.

Ecoutons Democrite ce grand Philosophe pour lequel nous devons avoir quelque sorte de respect, puisque nôtre Hyppocrate a eû grand commerce avec lui sur les secrets de la nature. Le bon homme a crû avec Avicenne (à quoi Seneque souscrit) qu'il y avoit de la chaux & des cendres dans les entrailles de la terre, & que ces eaux venant à la dissoudre elles s'échauffent, comme nous voyons tous les jours lorsque l'on fond la chaux pour nos bâtimens.

Les

Les Philoſophes d'aujourd'huy les plus ſuivis & les plus raiſonnables reconnoiſſent le mouvement pour le pere de la chaleur, & nous veulent inſinuer qu'il ſuffit à ces eaux d'être agitées pour devenir chaudes, que leur choc impetueux contre les rochers & les pierres contre leſquelles elles ſont pouſſées par leur rapidité, ne peut qu'il n'y faſſe naître la chaleur. Meſſieurs les Chimiſtes auſquelles perſonne ne peut conteſter la qualité de favoris de la nature, puiſqu'eux ſeuls ont ſi bien ſçû lui faire leur cour & la careſſer qu'ils en ont joüi, & qu'elle leur a ouvert ſon ſein pour leur faire voir les ſecrets les plus cachez qu'elle y renferme. Ces Meſſieurs donc s'éloignent fort peu de cette derniere opinion, puiſqu'ils pretendent, fondez ſur de très-belles experiences que le choc & l'agitation des acides & des alkalis ſoient la cauſe de cette chaleur. Ariſtote enfin veut être de la partie, & quoique ſon regne ne ſoit preſque plus de ce monde, nous ne devons pas lui refuſer audience; peut-être nous établira-t'il quelque qualité occulte pour principe de cette chaleur : les qualités occultes n'ont plus

d'autorité, cette monnoye est décriée, & ceux qui sont obligez de s'en servir aujourd'hui dans le commerce des sciences avoüent qu'elle est d'un faux aloy. Ce Philosophe a publié dans ses écrits que les eaux chaudes passant dans les mines de soûfre en empruntoient leur chaleur. Voilà les opinions qui ont eû autrefois plus de credit comme les plus vrai-semblables, & dont nous allons examiner les fondemens.

L'opinion de ceux qui soutiennent comme Milæus & Heliodore que les vents échauffent les eaux minerales, si elle n'est pas vraye, du moins elle est jolie & bien pensée; mais le peu de solidité du vent & son peu de constance ne nous permettent pas de donner dans cette opinion. Car comment concevoir que le vent qui n'est qu'un air agité ou retenu, puisse demeurer si long-temps en repos, ou concentré dans ses cavernes, sans qu'il fût enflammé & rarefié, & sans exciter de plus frequens tremblemens de terre pour se faire jour?

D'ailleurs on n'a jamais vû que les vents pour chauds & violens qu'ils soient, ayent échauffé la surface de la

terre ni les eaux qui l'arroſent. On ne s'eſt jamais apperçû que la mer, ni les fleuves & rivieres, quoique violemment agitées par les vents ſe ſoient échauffez. La comparaiſon des effets de ces vents à ceux des exhalaiſons qui produiſent les éclairs eſt aſſez juſte, quant à la durée de la chaleur.

Mais comme ces éclairs & feux aëriens diſparoiſſent fort promptement, & ne reparoiſſent de long-temps, de même ceux qui pourroient être dans la terre ſont bientôt diſſipez, & leurs effets ceſſent de même. Ainſi comme la chaleur de nos eaux eſt perpetuelle & toûjours égale, il n'y a pas d'apparence de l'attribuer à une cauſe ſi legere & ſi volage que le vent. La penſée de Theſmophile & de ſes Adherans eſt bien plus extravagante; car quelle apparence que les rayons du Soleil puiſſent penetrer le ſein de la terre qui eſt un corps épais & peu poreux, qu'ils n'embraſent pas dans le plus fort de l'Eté les matieres combuſtibles qui ſont à la ſurface de cet Element. Ils ne peuvent percer les toits des maiſons qui ſont beaucoup plus ouverts, ou du moins la chaleur qu'ils produiſent dans

l'eau commune que l'on y conserve pour l'usage, est bien legere ; les mers & les fleuves qui sont au midy ne sont gueres plus chauds. De plus quand il seroit vrai que les rayons solaires penetrent la terre & l'enflamment, ce n'est tout au plus que pendant le jour, & encore ce ne peut être que la surface : ainsi la chaleur de ces eaux seroit inégale, quand même les rayons du Soleil pourroient atteindre jusques dans leurs canaux qui sont fort profonds : l'opinion de Democrite mériteroit mieux nos suffrages, tant par rapport à elle-même qu'au mérite de son auteur, si elle n'étoit pas fondée sur une supposition qui est qu'il y a de la chaux dans les entrailles de la terre, ce qui ne peut pas être, du moins personne ne s'en est apperçû, ajoûté qu'il faudroit pour entretenir cette chaleur, & celle d'une infinité d'autres fontaines qui sont dans le monde, que tous les rochers & les cailloux qui sont dans la terre fussent déja calcinez & consommez, & l'on auroit vû plus souvent des Villes, des Montagnes écroulées, des Provinces & des Royaumes entiers abîmez. Le sentiment

de ceux qui reconnoiſſant la chaleur la fille du mouvement, attribuent celle de ces eaux à leur rapidité, me paroît bien établi, auſſi eſt-il bien reçû aujourd'huy.

Le Soleil cet aſtre tout de feu n'eſt pas chaud en lui-même, ou s'il l'eſt, il emprunte cette qualité de ſon mouvement rapide, & s'il ſemble échauffer les êtres inferieurs, ce n'eſt que par le mouvement de ſes rayons ; s'il concourt aux generations, ce n'eſt que dans le temps que ce mouvement n'eſt pas ralenti. L'air qu'Ariſtote ſoutient être chaud pour le faire ſymboliſer avec le feu de la Sphere, duquel il le pretend voiſin, n'eſt chaud que par le mouvement que lui imprime le premier mobile, ou les rayons du Soleil, en le traverſant pour venir ſur la terre. Le feu même n'eſt qu'un aſſemblage & un enchaînement de petits atômes dont la figure les tient toûjours en mouvement, en quoi conſiſte ſon eſſence. Et s'il échauffe les objets contigus & voiſins, ce n'eſt auſſi qu'en mettant leurs parties en mouvement. Enfin ſi quelques êtres tant animés qu'inanimés nous paroiſſent chauds,

ce n'eſt que tant qu'ils ſont agités interieurement ou exterieurement. Le ſang dans nos arteres & dans nos veines doit ſa chaleur & ſa vie au mouvement. C'eſt dans ce ſens que nous avançons, que ſi nous vivons, ce n'eſt qu'à la faveur & par le miniſtere du mouvement qui fermente & entretient la chaleur naturelle, principe certain de nôtre vie. Ces raiſons qui paroiſſent démonſtratives, nous touchent ſi fort le cœur & l'eſprit, & nous avons tant de véneration pour les ſectateurs de cette opinion, que nous nous faiſons une violence extrême de ne pas l'embraſſer : mais l'experience dans le cas poſé nous empêche de nous y rendre. Nous ne prétendons pas la combattre dans ſon principe, puiſqu'il eſt ſûr, & que cette opinion eſt celle des beaux eſprits. Nous dirons ſeulement que nous nous ſommes jamais aperçûs que le mouvement pour violent qu'il ait été, ait échauffé les eaux, au contraire les torrens impétueux qui deſcendent du haut des montagnes & des rochers avec tant de rapidité, & qui ſe précipitent enſuite dans des abîmes avec la même viteſſe,

& qui nous paroiſſent enſuite, en ſont beaucoup plus froids. Qu'on batte, qu'on remuë & qu'on agite l'eau tant qu'on voudra, tous ces mouvemens n'y ſçauroient faire naître la chaleur, & nos eaux conſervent aſſez de mouvement dans leur décharge pour ſe maintenir chaudes : & cependant elles ne laiſſent pas de ſe refroidir & de ſe glacer peu éloignées de la ſource : auſſi, à dire le vrai, toutes ſortes de mouvemens ne produiſent pas la chaleur, & il faut que les parties des choſes mûës ſoient propres par elles-mêmes au mouvement, & qu'elles contiennent dans leur ſein des parties ignées que le mouvement ou froiſſement dévelope, & les figures des parties de l'eau ne ſont guéres propres au mouvement, & contiennent très-peu de ces atômes enflammés.

Paſſons à l'opinion de Meſſieurs les Chymiſtes, & voyons ſi dans une matiere qui ſemble être toute de leur juriſdiction, ils ont parlé en maîtres, & rendu des oracles ; on peut s'aſſurer par avance que ſi nous la rejettons, c'eſt que nous ne pourrons pas la ſoutenir : & ſi nous l'admettons, ce ne

sera pas parce qu'elle est d'eux simplement, mais parce qu'elle sera bonne. Ces Messieurs pretendent que par le choc & agitation des sels il se fasse des fermentations & des effervescenses dans ces eaux capables de les échauffer. Ce sentiment a de puissants Partisans qui nous fourniſſent de très grandes preuves, dont les meilleures sont des experiences : par exemple disent-ils, si l'on mêle l'esprit de nitre & l'esprit de vin, il se fait une ébullition avec une chaleur considerable, & plus si l'on verse l'esprit de vin sur l'eau forte : si l'on verse de l'esprit de vitriol sur la litharge d'argent, il se fait une grande effervescence ; l'esprit de nitre mêlé avec l'étaim fait une si grande effervescence, qu'il le convertit en charbon ; l'esprit de corne de cerf avec la dissolution du vitriol Romain, fait un boüillonement accompagné de chaleur sensible ; l'esprit de nitre ou de salpêtre avec de l'huile de tartre faite par défaillance, excite de la chaleur ; le vinaigre distillé jetté sur de la chaux fait quelquefois paroître du feu & de la flamme. Tous ces boüillonnemens sont les effets des sels acides & alka-

lys ; & ces eaux étant chargées de ces ſels , diſent-ils , il ſe fait dans leur ſein ſemblables effervescences par le choc de ces corps diverſement figurés. Nous admirons le grand nombre d'experiences ſur leſquelles l'opinion de ces Meſſieurs eſt établie , & nous avoüons de bonne foy que nous avons fait tous nos efforts pour entrer dans leurs ſentiments : mais comme nous avons trouvé un très-grand nombre d'autres experiences qui combattent les leurs , nous déclarons avec regret que nous ne pouvons l'embraſſer : en voici quelques-unes qui paroiſſent inconteſtables.

La premiere , eſt qu'ils ſuppoſent qu'il y a dans ces eaux differens ſels, c'eſt-à-dire , qu'il y a beaucoup d'alkalys & d'acides , & nous montrerons cy-après qu'il ny a point d'acides , mais ſeulement des alkalys ; & nous défions les plus prévenus de nous montrer quelques apparences d'acides , & quand même il y en auroit , il faudroit qu'il y fut dans une certaine proportion pour y exciter de la chaleur moderée , & que l'acide fut auſſi puiſſant , & en auſſi grande quantité que l'alkaly pour y produire une ſi forte chaleur. Voicy

une preuve sur l'experience : si on verse sur de l'esprit de vin rectifié & bien déflegmé beaucoup d'eau forte, chaleur considerable ; mais si au contraire vous n'en jettez deux ou trois gouttes sur de l'esprit de vin, point de chaleur ; & si vous versez de l'esprit de nitre sur de l'huile de tartre, grande chaleur : parce que l'acide & l'alkaly sont d'égale force ; & si vous jettez de l'esprit ou de l'huile de vitriol qui est un puissant acide sur l'eau commune qui est un alkaly foible, peu de chaleur : par consequent comme il n'y a point d'acide ou qu'il y en a très peu (pour donner quelque chose à cette opinion) & beaucoup de l'alkaly, ces sels ne peuvent être la cause de la chaleur de ces eaux, & à dire le vray, il y a si peu d'acides & d'alkalys qui par leur combat & mouvement excitent de la chaleur, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, que cette chaleur soit l'effet du choc de ces sels. Par exemple que l'on jette du vinaigre distillé sur de la ceruse, point de chaleur sensible : la crême de tartre sur le sel de tartre, peu ou point du tout de chaleur ; du vitriol dissout dans l'eau commune avec

l'huile de tartre, boüillonne ſans chaleur : la pate avec le levain, & aucun acide de quelque nature qu'il ſoit, jetté ſur le ſel de ces eaux, ne nous a jamais produit une chaleur ſenſible au degré qu'il faudroit qu'elle fut pour tiedir ſeulement ces eaux. Enfin, il faut finir cette conteſtation par deux preuves qui ne ſouffrent point de replique. C'eſt que ſi nous convenions, & qu'il fut vray qu'il y eut de l'acide dans ces eaux, vraiſemblablement, il y en auroit davantage dans nos eaux froides & tiedes, parce qu'elles font une plus grande impreſſion ſur la langue en les bûvant, & néanmoins elles ſont moins chaudes. L'autre preuve eſt que quand ces ſels acides & alkalys s'y trouveroient en même quantité d'égale force, & qu'ils ſeroient capables d'exciter une grande chaleur, elle ſeroit bientôt ralentie & comme éteinte par la grande abondance d'eau, comme il arrive dans toutes les fermentations propoſées dont quelques-unes augmentent par le mélange d'un peu d'eau qui reveille & diſſoût ces ſels, mais beaucoup d'eau les aſſoupit & arrête leur mouvement. Voilà les raiſons qui

nous empêchent de donner en cette rencontre au sentiment de ces Messieurs dans une si méchante cause : ce qui surprendra peut-être bien des gens de voir que tout ce système roulera sur les principes de l'acide & de l'alkaly, & que cependant nous ne pouvons les reconnoître pour principes de la chaleur de nos eaux : mais nous confessons hautement que nous n'épousons aucun parti que celui de la verité à laquelle nous nous rendrons toûjours d'où qu'elle vienne. Il est tems enfin de donner audience à Aristote, qui, (Dieu mercy) n'a plus de souveraineté Pitagorique, ainsi il nous sera permis d'examiner ses pieces pendant qu'elles seront sur le Bureau ; lui faire justice, & s'il est fondé en titre, le maintenir en possession. Il nous a avancé que ces eaux passoient dans les mines de soûfre, & qu'elles en empruntoient leur chaleur ; si ce Philosophe dont les sentimens ont passé pour des oracles depuis plus de quatre cens ans en France, où on les a reçûs comme des proscrits de l'Eglise, ou de quelques Peres : si ce Philosophe donc n'avoit jamais parlé plus juste, il n'auroit pas

conſervé ſa ſouveraineté ſi long-temps ; & quoyque Pline, qui ſemble avoir foüillé dans les replis de la nature & ſondé ſes abîmes, ſoit de ce ſentiment avec bien d'autres, nous ne laiſſerons pourtant pas d'en montrer & découvrir l'erreur, qui eſt la plus groſſiere de toutes celles que nous avons combattuës. Il ſuppoſe (pour parler ſon langage) que le ſoûfre eſt chaud en puiſſance, & que l'eau peut reduire cette puiſſance en acte, & que, comme dit Seneque l'un de ſes partiſans, il ſe faſſe de même qu'en la fonte de la chaux, nous accorderions bien que le ſoûfre eſt chaud en puiſſance, pour ne pas chicaner avec ce Docteur, dont la doctrine n'eſt fondée que ſur les termes & ſur la chicane, pourvû qu'il entende par là que le ſoûfre contient une matiere inflammable, comme eſt ſon huile ; mais ce n'eſt pas avoir un brin de bon ſens que de prétendre que l'eau froide & humide de ſa nature, puiſſe exciter le feu qui eſt ſon contraire : qu'on prenne du ſoûfre vif ou artificiel qui a deja ſouffert le feu : qu'on l'arroſe d'eau tant qu'on voudra : qu'on le

diſſolve ſi l'on peut, & l'on verra ſi l'eau s'enflammera, ou s'il échauffera l'eau.

Il a y bien de la difference entre le ſoûfre & la chaux vive que Seneque nous apporte pour comparaiſon. La chaux vive renferme en elle-même quantité de petits corps ou d'atomes ignés qui s'y ſont embarraſſés dans la calcination, leſquels ſont dégagés par l'eau qui eſt le vrai diſſolvant de la chaux ; mais le ſoûfre n'a point de matiere actuellement enflammée, ouy bien d'inflammable : & quand il y en auroit, quoi ? Ariſtote ce grand naturaliſte ignoroit-il que l'eau n'eſt pas le diſſolvant du ſoûfre ? Ce que nous venons de dire ſuffit pour détruire ſon opinion, ſans nous arrêter aux fauſſes conſequences qui ſuivroient de ſon erreur ; car il faudroit que toutes les eaux chaudes fuſſent ſoûfrées, & que toutes les eaux ſoûfrées fuſſent chaudes. Mais n'y a-t'il pas quelque impatient qui nous voyant rejetter tant d'opinions reçuës autrefois, veüille ſçavoir la nôtre pour la critiquer à ſon tour : nous voulons bien l'expoſer à la cenſure : nous avoüons qu'il eſt

facile de reprendre les autres, mais très-difficile de mieux dire. Il faut cependant après avoir rejetté les penſées des autres, que nous produiſions les nôtres, qui pour être accompagnées de quelques petites nouveautés, n'en ſeront pas moins agreables. Nous ne voyons pas pourquoi les Péripateticiens ſuivant le ſyſtême de leur maître, placent le feu au-deſſus de l'air : nous ſçavons bien qu'ils nous fourniſſent mille raiſons pour appuyer leur cauſe, mais ſi on les examine ſans préoccupation, on en découvrira facilement la foibleſſe, pour ne pas dire la fauſſeté, & nous ſerions ennuyeux de les refuter ici. Il y a aſſez de grands hommes qui les ont détruites, nous diſons ſeulement que c'eſt mal connoître la nature du feu & ſa fin que de le loger dans un lieu où il ſeroit captif & dans l'inaction. Sa nature eſt d'être toûjours dans le movement, & jamais dans le repos, qui eſt le terme de ſon être : ſa fin eſt de produire toutes choſes, & de les détruire. Que feroit-il ſous le concave de la terre ? Veut-on qu'il produiſe les Cieux ? ils ſont faits avant lui. Veut-on qu'il les

détruise ? son activité n'a point d'empire sur eux. Veut-on qu'il s'en prenne à l'air ? il monte toûjours, disent-ils, & quand il descendroit, cette victoire seroit indigne de lui, qui ne s'attache qu'aux objets qui lui font resistance. Il est bien mieux dans les entrailles de la terre, & nous prenons droit par Aristote même qui dit que c'est une foiblesse d'esprit que de rejetter l'autorité des sens pour recourir à la raison. L'on n'a jamais vû de feu au-dessus de l'air, si ce n'est des éclairs qui ne passent pas la moyenne region de l'air, aussi n'est-il que chimerique: & nous sçavons par nos yeux qu'il y a des volcans & des feux soûterrains qui se manifestent en tant d'endroits, comme le Mont Vesuve proche Naples qui fut le sepulcre du grand Pline, ainsi que nous l'apprenons par son neveu; sa curiosité l'ayant fait approcher de ce volcan pour en découvrir la nature, il fut étouffé par la vapeur. Le Mont Etna en Sicile n'étoit pas moins fameux autrefois; car outre qu'il vomissoit des flammes, il poussoit des pierres & des cendres avec tant d'impetuosité, que la mer qui en étoit éloignée

éloignée de près de trois lieuës, en étoit ſouvent couverte. Il a été auſſi le tombeau d'un grand Philoſophe, ce fût ce vain & ſuperbe Empedocles, qui ſe précipita dans ces flammes, non pas pour en rechercher la cauſe, comme Pline, mais pour perſuader à ſes diſciples qu'il étoit du ſang des Dieux, & qu'il alloit ſe rejoindre à eux. Le Mont Chimera en Licie, le Mont Olympe en Æthiopie, les Monts Hecla, Helſa & de Sainte Croix en Irlande, & une infinité d'autres dans la France, même dans nôtre Province à Menat, & en Foreſt à S. Eſtienne, ſont tous autant de ſoupiraux de ce feu ſoûterrain.

Les deux Plines en parlent amplement, particulierement le jeune. Vitruve en parle auſſi. Cardan, Scaliger en font mention en pluſieurs endroits de leurs écrits; & Galien parlant du Mont Veſuve qui étoit fort connu au ſujet de ſes flammes, nous inſinuë qu'elles purifioient l'air des lieux voiſins, puiſqu'il y envoyoit ſes malades convaleſcens pour les rétablir promptement. Enfin quantité d'Hiſtoriens, Lucreſſe, Strabon, Diodore, Sicilien, nous par-

lent si amplement de ces feux souterrains, que personne ne peut douter de leur existence : Virgile décrit agréablement les secousses du Mont Etna. Que ces feux soient seuls dans la nature, ou non, il suffit qu'ils y soient pour établir nôtre pensée : or, puisqu'ils y sont, ils n'y sont pas inutilement, puisque tous les êtres sont destinez à quelque fin ; nous leur devons plûtôt qu'au Soleil la generation de l'or : les influences de la Lune sont trop foibles pour penetrer la terre, & y aller produire l'argent. Jupiter, Saturne, Mars & Venus, ne contribuënt gueres aux métaux ; c'est l'imagination de quelques Partisans de ces Astres qui nous ont voulu persuader qu'ils étendoient leur empire dans les profondes cavernes de la terre. Si le Soleil aussi passe pour le pere des végetaux, la terre en est la mere, elle les conçoit & les enfante ; mais elle seroit sterile si le feu ne la rendoit féconde : les rayons du Soleil ne ne peuvent tout au plus qu'échauffer sa surface pour les faire paroître à nos yeux. C'est au feu soûterrain que nous devons la génération, la fonte, la séparation & la cuitte des métaux ; &

ce ſeroit en vain que le Soleil échaufferoit la ſurface de la terre, ſi ſon ſein glacé n'étoit échauffé par ces feux qu'elle conſerve pour ſa fécondité. C'eſt lui qui y excite les germes, & les met en mouvement : c'eſt lui qui fait croître les plantes & qui produit les fruits. Enfin nous le reconnoiſſons pour principe de la chaleur des eaux : car outre les raiſons que nous venons de déduire en refutant les autres opinions, nous trouvons que tous les Auteurs les plus célebres de l'antiquité l'ont ſoûtenu, ainſi que nous allons voir parlant de ſon foment qui ne peut être que quelque matiere graſſe, onctueuſe & limoneuſe de la nature de celle qui compoſe le charbon de pierre & les tourbes dont ſe ſervent les Païs-Bas, & que Monſieur Patin fameux Medecin de la Faculté de Paris, avoit voulu introduire en France ; ou bien même les ſoûfres & les bitumes qui ſont les matieres que nous reconnoiſſons pour être les plus combuſtibles, & dont la terre abonde le plus. Le ſoûfre prend feu plus promptement, & le bitume le conſerve plus longtems : Seneque eſt de ce ſentiment :

Pline en fait un grand discours. Claudian Auteur grave dans son Traité de la chaleur des eaux d'Apone, & au Traité de l'enlevement de Proserpine, & Vitruve soûtiennent la même chose. Apulée au Livre du Monde, Strabon au VI. Livre de sa Geographie, Aristote aussi entre dans cette pensée, & Ovide au XV. de ses Metamorphoses, Virgile parlant de l'Etna, Seneque le Tragique, & un très-grand nombre d'autres Auteurs, ont tous reconnu les feux soûterrains & leur matiere & foment, le soûfre & le bitume, & leur ont attribué l'avantage de communiquer la chaleur aux eaux minerales. La chose ne se passe pourtant pas comme l'a crû Albert le Grand, qui a avancé que ces eaux passoient dans les foyers du soûfre & du bitume allumés. Peut-être fondoit-il son opinion sur ce que dit nôtre Hipocrate au Livre de la Diete, que Tachenius dans sa Préface appelle Livre d'or, qui est le feu & l'eau quoique dissemblables en vertu, sont pourtant capables d'union & de raport dans l'usage &c. Ou plû-tôt ce grand homme appuye sa proposition sur les paroles myste-

rieuſes de la Sageſſe, où il eſt dit, que le feu ſubſiſtoit en l'eau ſans en être alteré, & que l'eau avec lui oublioit ſa nature. Agricola eſt du ſentiment d'Albert le Grand; il fonde ſa penſée ſur l'experience qui nous fait voir que le feu qui eſt allumé aux matieres bitumineuſes, s'anime & devient plus violent par l'effuſion de l'eau; les flammes du Mont Chimere en Pharſelides, celles des Monts Hepheſtiens en Lycie groſſiſſent par les pluyes, auſſi les forgerons arroſent le feu de leurs forges pour augmenter ſa force & ſa vigueur. Mais quoique cette opinion ſoit en quelque façon vraiſemblable, neanmoins il y a plus d'apparence que les feux ſont autour des canaux de ces eaux. Leur limpidité criſtalline nous fait voir qu'elles ne ſe mêlent point avec des matieres qui leur communiqueroient une teinture noire & limoneuſe, comme feroit le bitume: & pour oppoſer Auteurs pour Auteurs, Empedocles & Vitruve l'ont crû ainſi. Celui-ci dit que lorſque le feu s'allume au ſoûfre, au bitume & à l'alun, qu'il échauffe la terre qui eſt autour de lui, & celle qui eſt au-deſſus de

lui par les vapeurs qu'il pouſſe : & c'eſt ainſi, dit-il, que ſi quelque fontaine d'eau naît au-deſſus du feu, elle s'échauffe en recevant cette vapeur dans leurs canaux. Peut-être nous dira quelqu'un, l'on convient qu'il y a des feux ſoûterrains, que le bitume & le ſoûfre en ſont les matieres, & qu'ils échauffent les eaux minerales ; mais comment eſt-ce que ces feux ſe maintiennent depuis ſi long-tems ? Car enfin le feu auroit deja conſommé toute la terre ſi elle étoit de bitume & de ſoûfre : & la raiſon nous dicte qu'il faut un foment perpetuel à ce dévorant qui eſt inſatiable, aux termes de l'Ecriture qui dit, qu'il conſomme tout, & qu'il ceſſera d'être quand le bois manquera : ce qui a fait dire au ſçavant Scaliger contre Cardan, que tous les êtres étoient quelque choſe en eux-mêmes ſans la preſence de leur foment, mais que le feu n'étoit rien ſans aliment. Il faut tâcher de ſatisfaire à cette demande, & aſſigner une matiere perpetuelle à ce feu ; ce ne ſera pas le bois, puiſqu'apparemment il n'y a point de forêt ſous terre. Il faut donc que ce ſoient les mêmes ſoûfres & bitumes

qui ne ſe conſomment que lentement ou qui renaiſſent de leurs cendres. Il n'eſt pas difficile de perſuader cette propoſition ſi l'on obſerve que les cendres de ces mineraux ſont des matrices propres à recevoir la partie la plus onctueuſe de la terre, qui fonduë par ces feux ſoûterrains, fluë & découle ſur ces cendres qui s'en impregnent de nouveau ; d'ailleurs l'eſprit univerſel circulant toûjours dans le ſein de la terre comme à ſa ſurface pour la formation des mixtes rencontrant ces cendres, s'y loge doucement & regénere ces ſoûfres & ces bitumes. L'experience confirme nôtre ſentiment dans l'Iſle d'Elbe qui eſt petite, & qui abonde en fer, quand on l'a tiré du ſein de ſes montagnes, il s'y reproduit en très-peu de tems : & s'il ne ſe regéneroit pas depuis le tems qu'on en tire, toute cette Iſle ſeroit conſommée.

Tout le monde ſçait que lorſqu'on a épuiſé les mines de vitriol dans la Carinthie, on les laiſſe découvertes & expoſées à l'air pendant quelque tems, & après on les couvre, & peu de temps après on y trouve du vitriol comme

auparavant. Mais pourquoi avoir recours aux païs étrangers & aux experiences éloignées, & nous en avons parmi nous : car la tête morte de vitriol qui n'eſt plus que la cendre après qu'on en a tiré l'eſprit, expoſée à l'air, redevient veritable vitriol, & on en tire autant d'eſprit qu'auparavant; nous croyons donc qu'il eſt auſſi poſſible que les ſoûfres & les bitumes renaiſſent de leurs cendres.

Nous dirons encore que le bitume allumé conſerve long-tems le feu, ou plû-tôt qu'il ſe conſomme très-lentement, témoins ces lampes allumées qu'on a trouvées dans des tombeaux, & qui y avoient été miſes depuis tant d'années; mais il faut que ce bitume ne prenne point l'air, autrement il s'éteint & eſt ſuffoqué.

Nous nous ſommes un peu étendus ſur cette matiere, mais c'eſt pour nous épargner de grands diſcours que nous ſommes quelquefois obligés de faire à mille gens qui s'apperçoivent plû-tôt de cette chaleur dont ils ne ſçavent pas la cauſe, que de tout ce qui regarde ces eaux.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

De la nature du Sel Alkaly dont ces Eaux ſont impregnées.

S'Il appartient au ſens de décider qu'il n'y a qu'un mineral ou un même ſel dans toutes ces ſources, & qu'il y eſt au même volume, au même poids, & que ce ſel eſt alkaly, il faut avoüer qu'ils ne peuvent ni ne doivent déterminer quel eſt ce ſel alkaly, & de quelle nature il eſt, & de quel mixte il a fait partie, parce que nous en voyons de differens dans les mécaniques auſſi-bien que des acides, ainſi que nous avons obſervé. Il eſt abſolument neceſſaire, pour réuſſir dans un ſi hardi deſſein, qu'ils appellent la raiſon & l'experience à leur ſecours, & qu'ils travaillent d'intelligence à cette recherche; car il n'y a point d'hommes qui ayent les yeux aſſez penetrans pour voir la route & le chemin de ces eaux. Il y a une Chymie dans les entrailles de la terre plus parfaite que la nôtre : la nature eſt une ſecrete ouvriere : pluſieurs la ca-

ressent, mais peu en joüissent : elle est toute mysterieuse, & n'admet que rarement ses plus chers courtisans dans son conseil ; & si elle se découvre à quelques-uns, ce n'est que superficiellement ; cependant la raison, les sens & l'experience sont ses espions, qui agissans de concert, la forcent & la surprennent dans ses operations les plus secretes. C'est aussi à leur faveur & sous leurs auspices que nous entreprenons de déterminer de quel métail ou mineral provient l'alkali dont ces eaux sont chargées ; il nous semble à propos d'observer en passant qu'il y a plusieurs métaux & mineraux dans les entrailles de la terre, qui ont tous plus ou moins de l'alkali & de l'acide qui entrent dans leur composition, & que les eaux peuvent laver & détremper s'ils se trouvent à leur chemin, comme l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, l'antimoine & le mercure parmi les métaux, lorsqu'ils ne sont que des sucs mols & liquides, ou pour mieux dire, lorsqu'ils ne sont que des embrions dans leurs mines. Parmi les mineraux le soûfre, le bitume, l'alun, les vitriols, le sel com-

mun, & le ſel nitre des anciens, auſquels Avicenne ajoûte la cendre & la chaux que l'on n'a point trouvé juſqu'à preſent. Il y a encore d'autres métaux & mineraux que nous connoiſſons & que nous ne rapportons point ici, parce qu'un long & favorable uſage nous a fait connoître que les eaux potables & medicinales n'en participent point. Il faut convenir encore, qu'outre ceux que nous connoiſſons, que le ſein de la terre eſt une matrice féconde qui en renferme bien d'autres, puiſqu'on ne peut pas attribuer à ceux que nous avons obſervés les effets ſurprenans de ces fontaines dont les Hiſtoriens les plus dignes de foi font mention, comme celle dont Pontanus nous parle, & qu'il appelle Taraxene, qui pour le goût eſt ſemblable aux eaux communes, & pourtant cauſe la mort ſubite à ceux qui en boivent. Il y a un lac dans la Commagene dont le marc s'enflamme fort aiſément, & pourſuit les objets dont il a été touché, & ne peut être éteint qu'avec de la terre. Dans un autre païs il y a une fontaine appellée la fontaine de Jupiter, dans l'eau de laquelle ſi on

plonge un flambeau allumé elle l'éteint ; & si on en plonge un qui ne soit point allumé, elle l'enflamme d'abord. En Espagne au territoire de Carmense, il y a deux fontaines qui se joignent : tout ce qu'on jette dans l'une va au fond pour leger qu'il soit, & dans l'autre les corps les plus pesans ne s'enfoncent point. En Colophone il y avoit une citerne dédiée à Apollon, dont l'eau bûë faisoit connoître les choses à venir, mais elle abregeoit la vie. En Illyrie il y a une fontaine froide sur laquelle si on étend du linge ou des habits, d'abord ils sont en feu. Mais nous n'en trouvons point de plus agreables que les suivantes ; l'une étoit d'une grande épargne, car ceux qui en bûvoient en étoient nourris : elle étoit au païs d'Arcadie ; l'autre ne manquoit jamais de rendre une liqueur semblable au vin aux Nones de Janvier : elle étoit au Temple de Liber en l'Isle d'Andros. La fontaine Lixestis enyvroit comme du vin. Les deux Plines, Strabon, Ovide aussi font mention d'une infinité d'autres, dont les phenoménes ne peuvent être attribués à aucun des

mineraux & métaux que nous connoiſſons.

Que ces fontaines ayent été ou ſoient telles qu'on nous les rapporte, nous n'en ſommes pas garans, & cela ne fait rien à nôtre ſujet. De tous les métaux & mineraux que nous avons rapportez, on n'en reconnoît ordinairement que huit qui entrent dans la compoſition des eaux medicinales, qui ſont le mercure, le fer entre les métaux, le ſoûfre, le bitume, l'alun, les vitriols, le ſel commun, & le nitre entre les mineraux : tous leſquels nous avons examinés autant que nous avons pû dans le Bourbonnois & l'Auvergne qui ſont les deux Provinces les plus fécondes en eaux minerales, puiſqu'on y en peut trouver plus de cent ſources tant chaudes que froides. Nous n'y avons trouvé aucun mineral qui puiſſe nous fournir autant de ſel alkaly que le nitte, tel que les Anciens nous l'ont décrit, comme l'on verra ci-après : la verité eſt que le mercure eſt un puiſſant alkaly, mais il eſt tout volatil ; & les eaux que l'on dit en être impregnées, ne laiſſent point ou très-peu de réſidence : il ne reſiſte point

au feu, dont le moindre se resout en fumée. Le fer qui est un composé de sel d'un esprit vitriolique & d'une terre metallique, ne passe pas pour abonder en sel alkaly. D'ailleurs les eaux ferrugineuses avec la poudre de noix de galle, font une teinture noire comme de l'encre. C'est pour cette raison qu'on se sert de vitriol Romain pour faire l'encre, parce que ce mineral abonde en fer, & les excremens des personnes qui usent des eaux ferrugineuses ou des préparations du marc, sont toûjours beaucoup noirs, ce qui n'arrive jamais à nos bûveurs, ajoûté que la résidence des eaux ferrugineuses est d'une couleur tannée, & qui fournit beaucoup de terre & peu de sel, lequel est encore chargé d'un acide. Le soûfre outre qu'il est fort inflammable, n'a rien de fixe, pas même par le feu. La définition que nous en donne Guintherus Billiquis en ses observations Chimiques, nous confirme qu'il n'y a point d'alkaly dans ce mineral. Le soûfre (dit cet Auteur) n'est qu'une résine à sa surface; dans son fond il n'est qu'une vapeur, & cette vapeur n'est qu'un sel, & ce sel n'est

qu'un pur vinaigre : c'eſt-à-dire qu'il n'y a que de l'acide, auſſi en tire-t'on un aigre ou eſprit en abondance & facilement, & peu de gens de bonne foi ſe vanteront d'avoir tiré par la campane autre choſe que cet eſprit ; le bitume n'eſt qu'un ſoûfre groſſier, & qui a moins d'eſprits ; les vitriols ne ſont pas des ſels alkalis, fixes ni volatils, & quelques calcinations qu'on en faſſe, ils ne deviennent jamais alkalis ; l'alun eſt auſſi un ſel acide un peu acerbe, ceſt pourquoi il eſt ſi ſtyptique ; le ſel marin, à dire le vrai, a un peu d'alkaly, mais l'acide y prédomine. D'ailleurs l'eſprit de ſel fait une trop grande effervescence avec le ſel de nos eaux, & rend une odeur trop picquante pour nous permettre de croire que jamais ils ayent ſymboliſé : outre que ſi le ſel de nos eaux étoit de la nature du ſel marin, il y auroit beaucoup d'acide dans nos eaux où il n'y en a point, ou s'il y en a, il ſera bien foible, & peut-être inconnu.

Après avoir examiné regulierement tous ces métaux & mineraux, les avoir mêlés avec le ſel de nos eaux, & avoir fait des diſſolutions, des précipitations,

tiré des teintures, & n'y avoir rien trouvé qui soit semblable, ni qui fasse les mêmes effets que nos eaux; nous pouvons dire qu'ils ne peuvent avoir produit l'alkaly fixe & volatil que nous trouvons dans nos eaux. Nous aurions poussé plus loin l'examen de ces mineraux, si nous n'apprehendions un trop long discours. Il est bien probable que le sel dont nos eaux sont chargées, est le nitre des Anciens : pour en juger sainement, il faut sçavoir ce que c'est que ce mineral, & en rechercher la nature le mieux que nous pourrons.

CHAPITRE VI.

Du Nitre & de ses effets.

LEs opinions des Sçavans sur l'origine des sels sont differentes, les uns veulent qu'ils viennent de la mer par des canaux souterrains; d'autres qu'il y a des mines de sel dans la terre comme à Cardonne en Espagne, en Pologne & ailleurs où l'on en tire des gros blots qu'on enleve du fond des montagnes où l'on les va creuser, au travers desquelles mines

il y a des eaux courantes qui s'empreignent de ces ſels, leſquelles forment des fontaines ſalées hors la terre, comme ſont en France, dans la Franche-Comté & en Bourgogne, celle de Salins qui rendent environ $\frac{1}{50}$ de ſel ſur cinq parties d'eau ; celles de Groſon éloignées de Salins de trois lieuës de Lons-le-Saunire, de Mont-Mourot, de Scé ſur Saonne ; celles de Nozieres en Lorraine, & ſi l'on paſſe en Angleterre on y verra le Puits ſi fameux du Pwſich, qui eſt ſur les coſtes Orientales de ce Royaume, qui donne $\frac{1}{4}$ de ſel de quatre parties d'eau qu'on tire de la ſource, ce qui produit 450. minots toutes les 24. heures par le travail continuel qu'on y employe. *

Ceux qui pretendent que la mer produit tous ſes ſels per des canaux ſouterrains, ne le prouvent pas. On ne voit pas que les Montagnes de ſel de Cardonne augmentent chaque jour par des canaux ſouterrains, au contraire, on trouve qu'elle diminuë à vûë d'œil par le travail des hommes qui enlevent journellement des blots à l'uſage de tout le monde.

* Le ſel d'Ebſon en Angleterre.

Mais comment connoître de quelle maniere ces sels sont ainsi conglomerez ou accumulez dans la terre, depuis quel temps, pourquoi ne prennent-ils pas fin & ne s'épuisent pas à force de fournir à ces fontaines salées, en s'y dilayant, j'irois trop loin s'il falloit établir nos conjectures là-dessus : les conjectures ont toûjours quelque rapport à la verité ; mais les conjectures ne sont pas toûjours véritables.

Les eaux qui ont été observées avoir une quantité notable & assez grande d'un sel semblable au vray nitre, sont sans contredit celles de Vichy, Bourbon-l'Archambault, & du Mont-d'Or.

L'on n'a réconnu en aucunes de ces eaux, ni alun, ni vitriol, qui pût être discerné dans leurs résidences : ces matieres que l'on compte au nombre des sels mineraux, sont des sucs concrets, qui se condensent par l'évaporation de l'humidité surabondante qui les resout. Ils participent de beaucoup de terrestreitez assez fixes, & leurs esprits acides ne se separent que par une grande chaleur qui les fait élever avec augmentation d'acidité corosive.

Le nitre *a* appellé des Grecs Νίτρον, des Latins *Nitrum* & des Arabes *Borax Africæ* eſt au rapport de Galien un ſel mineral d'une ſaveur aucunement ſalée & piquante & qui tient le milieu en force, & en proprieté entre le ſel & l'écume dudit nitre ; il digere & deſſeche, il inciſe, diviſe, briſe & ſubtiliſe les humeurs craſſes & viſqueuſes beaucoup plus puiſſamment que le ſel.

Le meilleur nitre au rapport de Dioſcoride eſt celuy que de ſon tems on apportoit de Bunes.

Pline *b* parle plus exactement que tout autre ſur cette matiere, il a ſuivi en cela les memoires de Théophraſte, on le pourra conſulter.

Le vray nitre n'eſt donc pas ce que quelques-uns appellent ſalpêtre quelque rafiné qu'il ſoit.

Le ſel de nitre ſe trouvoit communement en Egypte, on le tiroit des mines, & celui-là s'appelloit mineral ou foſſile, outre ce naturel on en faiſoit d'artificiel de l'eau du Nil qui en eſt fort chargée, il y avoit des foſſes ap-

a Gal. lib. 9. ſimp.
b Plin. cap. 10. lib. 3. nat. hiſt.

pellées nitrieres le long de ce fleuve, comme nos salines le long de la mer: ce nitre étoit fort en usage chez les Anciens, mais de nos jours on ne s'en sert pas, du moins dans ce païs où nous n'en n'avons point; & il ne nous reste aucun sel qui approche de sa nature, si ce n'est le borax fossile. Nous avons néanmoins des eaux nitreuses qui en sont impregnées dans le sein de la terre où il s'en trouve des mines: & ce qui les fait negliger, c'est la peine & le travail que les hommes ont toûjours fuï, & qu'il falloit employer pour le tirer de ces profondes mines: on lui a substitué le salpêtre qui n'approche point de sa nature, comme tous les Auteurs qui ont écrit du nitre, l'ont remarqué; car le salpêtre est corrosif & mordicant dangereux pour l'estomac; il y a même des Praticiens qui le rejettent, quelque changement & preparation dont l'Artiste se puisse servir. Son esprit, comme l'on sçait, est un dissolvant des métaux; & s'il ronge des corps durs & compacts, nous doutons avec raison s'il ne s'accroche pas aux fibres de l'estomac de ceux

qui s'en ſervent, auſſi s'en trouvent-ils fort échauffés après cet uſage. Mais le nitre eſt un ſel doux & familier à nôtre nature, & qui n'eſt point malfaiſant, ainſi qu'on en peut juger par l'uſage qu'on en a fait ſans danger dans les ſiecles paſſés : il eſt à la verité d'un goût un peu ſalé accompagné d'une petite amertume.

Le nitre differe du ſalpêtre en ce que dans celui-ci l'acide domine, & dans celui-là l'on voit manifeſtement que l'alkaly y eſt en grande quantité.

Le ſalpêtre jetté ſur les charbons fulmine, parce que toutes ces parties ſont occupées & pleines d'acides aëriens, que l'acide igné chaſſe avec bruit & violence, écartant ſes parties pour s'y loger. Le nitre au contraire ne fulmine point jetté ſur les charbons, parce que ces pores ſont plus ouverts & moins occupez, & donnent la liberté aux atômes ignés de les penetrer ſans efforts. Voyons maintenant ce que les meilleurs Auteurs tant anciens que modernes ont declaré de la puiſſance du nitre.

Hypocrate ce grand naturaliſte que Tachenius & quelques autres de ſa

secte veulent faire passer aujourd'hui pour un grand chymiste s'est servi du nitre pour resoudre & déterger pour toutes les humeurs froides, pour les ulceres malins & inveterez, specialement pour ceux de la matrice. Galien [a] qui est le fidel genie de ce divin vieillard, s'est expliqué plus au long touchant le nitre, il dit que le nitre tient le milieu entre l'aphronitre & le sel, que si on le brûle, il approche plus de l'aphronitre, parce que par le feu il contracte un empireûme qui le rend caustique, & si on le prend interieurement, il attenuë & incise les humeurs crasses & lentes beaucoup plus que le sel commun, & dit qu'il avoit de coûtume de se servir du nitre tant calciné que non calciné pour ceux qui étoient suffoqués par les champignons, aussi bien que l'écume du nitre. Il dit [b] parlant des viandes salées, que la fleur ou sel volatil du nitre attenuë & resout; il dit encore qu'il est déterssif & purgatif. Enfin en mille endroits de ses écrits, il fait voir qu'il s'est servi du nitre pour ouvrir, purger & déterger,

[a] Liv. 2. des Ter. Liv. 6. des simp. medic.
[b] Liv. 3. Des Alim. Liv. 8. & 14. de sa Meth.

reſoudre, fondre, & autres indications de cette nature. Dioſcoride tant eſtimé par Galien, pour la matiere medicinale, avoit écrit avant lui de la nature & des effets du nitre, & il y a apparence que c'eſt dans cet auteur que Galien avoit puiſé ſes penſées touchant les medicamens ſimples, ainſi qu'on en peut juger.

Dioſcoride dit que le meilleur nitre eſt de couleur de roſes, ou blanc, plein de trous comme une éponge : Voila ce qu'il dit de la nature du nitre, mais il parle plus amplement ſur ſes effets dans Mathiole. * Le nitre attire les humeurs qui ſont congelées bien profondément dans les corps, pris en breuvage, incorporé avec le miel il reſout les ventoſités, guérit les tranchées, & diſtillé dans les oreilles boüeuſes, il les guérit : enduit avec figues, il eſt fort propre aux hydropiſies. Il eſt fort bon à ceux qui ne goûtent point les viandes ; il eſt favorable pour les paralyſies : voila ce que dit Dioſcoride des effets du nitre. Mathiole ne dit rien du ſien dans ce Chapitre, ſi non que ceux-là ſe trom

* Liv. 5. ch. 89.

pent qui prennent le salpêtre pour le nitre ; mais il parle fort des eaux nitreuses : voici ses paroles : * Quant aux eaux nitreuses, si on en boit, elles troublent le corps, evacuent le flegme, rendent fécondes les femmes steriles, consument toutes scrophules & écroüelles ; l'eau nitreuse a les mêmes vertus que l'eau salée ; toutefois elle est plus forte en ses operations, excepté qu'elle n'est pas si astringente ; néanmoins (continuë cet Auteur) elle est fort absterſive : elle est fort propre à guerir la gratelle, les ulceres des oreilles & les tintemens, & à resoudre toutes les tumeurs d'icelles. Ecoutons presentement les Plines, particulierement le jeune qui en a parlé plus favorablement que nous ne ferons. Il s'étonne de ce qu'Homore qui étoit avant lui, n'en ait point parlé, quoiqu'il donne, dit-il, assez à connoître qu'il se baignoit fort souvent dans les eaux minerales chaudes ; les froides étoient en vogue de son temps pour la boisson, & les chaudes pour le bain (car ce n'est que depuis peu qu'on se sert des eaux chaudes interieure-

* Ch. 14. du même livre.

ment,

ment, ce qui a bien diminué de l'autorité des froides.) Cet Auteur parle des eaux minerales de France dont on bûvoit de ſon tems, notamment de celles de Provence & de Languedoc, de Bearn & de Guyenne; les eaux de Spa lui étoient fort connuës & quantité d'autres: il dit qu'elles ſont bonnes pour les nerfs, pour les foibleſſes des jambes, pour les hanches ou ſciatiques, pour les luſcations & pour les ruptures; il dit qu'elles vuident le ventre, qu'elles guériſſent les ulceres, qu'elles remédient au calcul; & parlant de celles de Spa en particulier, il dit qu'elles guériſſent la fiévre tierce, la fiévre quarte, qu'elles purgent la bile, qu'elles remédient au calcul, guériſſent de la galle, du feu volage: elles ſont propres pour toutes les maladies du bas ventre. On peut voir par les paroles de Pline que les eaux minerales étoient plus en uſage qu'elles ne ſont à preſent, & qu'on s'en ſervoit pour des maladies pour leſquelles ſi on les ordonnoit aujourd'hui, on paſſeroit pour témeraires. Archigenes, Auteur très-ancien, dont nous avons perdu les ſçavans écrits, parle fort ſçavam-

ment des eaux nitreuſes chez Œtius, & celui-ci attribuë aux eaux nitreuſes toute la gloire qu'on peut s'imaginer; car il ſemble * nous inſinuer qu'elles ſont hémagoques, c'eſt-à-dire qu'elles purgent & purifient la maſſe du ſang dont les vices ſe communiquent neceſſairement à toutes les parties. Ceux qui ne ſeront pas ſatisfaits ſur les effets du nitre & des eaux minerales, qu'ils ſe donnent la peine de conſulter Theophraſtes, Stribonius Largus, Vitruve, Paul Œginette, Cardan, Scaliger, Angelus Sala, Tabernemontanus, Andernacus, Baccius Sebyſius, & un nombre preſque infini d'Auteurs qui ont écrit des eaux minerales, qui tous confirment ce que nous venons de dire des eaux nitreuſes: & de nôtre ſiecle, Meſſieurs Banc & Aubry, Medecins de Moulins, & M. Duclos Medecin du Roy, qui ont ſçavamment écrit des eaux minerales, lorſqu'ils parlent du nitre, lui attribuent les mêmes effets.

Or, ces autoritez reçûës & approuvées & comparant les effets de nos eaux avec les effets du nitre, nous ne

* Liv. 3.

pouvons nous empêcher de dire que le ſel que nous trouvons dans nos ſources eſt un ſel nitreux, car il produit tous les mêmes effets que ceux que les anciens ont attribuez à leur nitre, excepté que nous n'employons pas nos eaux pour tant de maladies qu'ils faiſoient, parce que nous ne ſommes pas ſi hardis. Il ne faut pour décider de la nature de nos eaux, qu'avoir recours à deux Auteurs dont l'autorité ne peut être ſuſpecte : Monſieur Duclos Medecin ordinaire du Roy en l'Academie des Sciences, dont la profonde érudition eſt aſſez connuë chez les ſçavans eſt le premier qui dans un Traité qu'il a fait par ordre du Roy ſur toutes les eaux minerales de ce Royaume, imprimé à Paris en 1675. après avoir examiné très-regulierement nos eaux tranſportées en cette Ville de Paris, déclare qu'il n'y a trouvé que le ſeul nitre des anciens, tant dans le Boulet que dans la Grille, & au même poids. Monſieur Spond Medecin de Lyon, dont le nom & le mérite ſont bien établis dans le monde, * a dit auſſi comme Monſieur Duclos que

* En ſon Traité des fiévres.

nos eaux étoient nitreuses. L'exactitude avec laquelle ces Messieurs ont examiné ces eaux, les unes transportées, & les autres sur les lieux, avec deux autres Medecins de Lyon qui sont d'une science consommée nous donnent assez à connoître qu'ils ne peuvent tromper ny être trompés dans ces sortes de matieres.

Les sçavans pourroient presentement juger sûrement des maladies que nos eaux peuvent guerir, après avoir établi que leur sel est un véritable alkaly nitreux. Mais comme nous écrivons pour tout le monde, il est à propos de rapporter les maladies pour lesquelles l'experience & la raison font voir qu'elles sont propres, c'est-ce que nous allons faire pour ne point laisser de scrupule dans l'esprit seulement, (car pour ceux du cœur la playe est mortelle, nous n'entreprenons point de la guerir,) l'on verra dans les effets que nous attribuërons à nos eaux, que nous n'en dirons pas tant que les Auteurs que nous avons citez : mais nous expliquerons l'action des eaux nitreuses d'une maniere conforme aux experiences mécaniques qui sont assuré-

ment la voye la plus juste pour découvrir la verité, car la nature est toûjours une en elle même, & agit toûjours de même maniere, ainsi puisque nous voyons qu'elle agit d'une maniere dans le grand monde, pourquoy ne tirerons-nous pas consequence qu'elle fait de même dans l'homme qui est le petit monde ou le microscome.

CHAPITRE VII.

Des effets de ces Eaux en general.

NOus travaillons plus pour la pratique que pour la simple théorie : toute nôtre occupation est de rechercher la nature du mineral de nos eaux pour les appliquer selon les diverses indications aux maladies auſquelles nous les jugeons propres & salutaires ; nous avons découvert & prouvé par plusieurs experience que c'est un alkaly nitreux; & comme la fin principale que nous nous proposons n'est pas tant de découvrir quel est le principal de l'action de ces Nymphes bienfaisantes que de connoître leurs vertus & proprietez. Nous pouvons dire que

nous voicy à l'utile & au point essentiel de cet ouvrage ; puisque nous allons exposer presentement les effets de ces eaux ; & comme l'on peut tirer des indications & des consequences justes de ce que nous avons dit de leur mineral pour leurs vertus, il est aussi constant que les effets que nous ferons voir qu'ils produisent, prouveront parfaitement que c'est un alkaly nitreux qui en est le principe : car on reconnoît mieux les causes par les effets que les effets par leurs causes. Nous disons, & il est vray, que toutes les eaux de nos fontaines minerales sont aperitives, désopilatives & purgatives, les unes plus, les autres moins. L'eau du Puits quarré & des sources du Reservoir des Capucins, (ainsi dite, parce qu'elle sert encore pour fournir l'eau du bain de ces bons Religieux) & l'eau de la Grille sont les moins purgatives, mais en recompense elles sont les plus balsamiques, les plus douces & les plus familieres à la poitrine & à l'estomac des personnes délicates ; j'en ay toûjours vû de si bons effets, que je les conseille & les fait mélanger avec l'eau

des autres fontaines, c'eſt-à-dire, en boire un gobelet alternativement, & ſouvent toutes ſeules, & il eſt à naître que j'en ay eu jamais aucun reproche, au contraire beaucoup de loüanges.

L'eau du gros Boulet & des autres fontaines temperées, ſont plus penetrantes, plus aperitives, celle du gros Boulet remuë & précipite plus, elle ſe fait jour à travers toutes les obſervations, & opilations les plus opiniâtres du bas ventre, elle fond, détrempe & charie beaucoup & eſt merveilleuſe pour chaſſer les fiévres quartes & les pâles-couleurs, l'eau de la fontaine qui eſt ſous les Céleſtins, eſt fort diuretique & fort perçante, pouſſe beaucoup par les urines, & excellente contre les maladies des reins & de la veſſie & ne cede en rien au gros Boulet : & comme cette eau eſt froide actuellement, elle rafraichit plus promptement que les chaudes, leſquelles toutes chaudes qu'elles ſont ne laiſſent pas de rafraichir modérément : ſi nous étions un peu moins ſcrupuleux, ou plû-tôt ſi nos eaux chaudes ne ſatisfaiſoient pas aux indications des ma-

lades, nous ferions usér de celles-ci aux personnes jeunes & vigoureuses, & dont l'estomach & la poitrine ne craignent point le froid.

L'eau du petit Boulet comme temperée, tient le milieu, elle purge, elle pousse par les selles & par les urines sans incommoder l'estomac ni la poitrine, principalement si on la mêle avec les eaux du Puits quarré ou de la Grille. En un mot toutes ces eaux lavent & nétoyent les parties naturelles, & vuident les impuretez qui y sont retranchées comme dans un magasin. Ces pensées ainsi établies, il faut maintenant parler des effets de chaque fontaine en particulier, & commencer par celle du Puits quarré & des sources chaudes nouvellement découvertes comme les plus nobles, tant par la pureté & douceur de leur mineral, que par leurs admirables effets sur les parties les plus necessaires à la vie, qui sont la poitrine & l'estomac dont l'économie & les fonctions déreglées troublent & mettent le desordre dans le reste du corps. D'ailleurs l'abondance d'eau que ces sources fournissent qui servent presentement non-

seulement

ſeulement pour la boiſſon mais même pour les bains & la douche ſont une preuve inconteſtable de leurs prœminences, puiſqu'il eſt de la nature du bien de ſe communiquer, & d'un plus grand bien de ſe communiquer davantage, comme le bien infini qui ſe communique infiniment par le nombre infini de ſes créatures & par ſon concours perpetuel pour la conſervation des êtres, leſquels quoique finis en eux mêmes, ne laiſſent pas d'être infinis de la part de leur premier principe : il ne faut donc pas s'étonner ſi ces petits torrens d'eau qui comme autant de furets, s'inſinuënt, furtent & penetrent dans les endroits les plus reculés du corps, lavent & baignent le ſang, le purifient, & par leurs lavages réïterés ou leſſives emportent les matieres étrangeres qui troubloient l'harmonie & l'économie des parties.

Le principal effet pour la guériſon de certaines maladies rebelles qui ne cedent point aux remedes ordinaires, eſt donc le nétoyement des viſceres par ce lavage interieur. Cet effet eſt conſiderable, s'il eſt vrai de dire que la plûpart des maladies chroniques,

(c'est-à-dire, qui sont de longue durée) viennent de l'obstruction des viscères. Le soulagement que les malades en reçoivent, est cause que les habiles Medecins recherchent les qualitez de ces eaux qui sont diverses & d'une grande consideration, pour s'appliquer à les connoître ; afin d'en faire un meilleur usage désormais selon les differences des maladies & la diverse constitution des malades.

CHAPITRE VIII.

Des effets de l'eau de chaque Fontaine en particulier ; & premierement des Fontaines chaudes nouvellement découvertes, & du grand Puits quarré, dit des Capucins, ou Reservoir.

C'Est ici où la nature se manifeste admirablement par la quantité de sources chaudes & froides qui se rencontrent les unes contre les autres. On a eu soin de separer les froides & de réunir toutes les chaudes dans un reservoir pour les conduire par un cana dans les Bains qui sont au milieu d la maison du Roy. On a réuni aus

pluſieurs ſources chaudes dans deux petites fontaines particulieres adoſſées audit reſervoir, dont on conſeille à tous les bûveurs de boire quelques verrées alternativement avec les eaux des autres fontaines, parce qu'étant extrêmement douces, onctueuſes & balſamiques, elles rétabliſſent merveilleuſement l'eſtomac & la poitrine : on en reſſent les effets ſur le champ, & on boit les eaux de ces deux petites fontaines avec plaiſir : à la verité elles purgent moins que les autres, à moins que ce ne ſoit des perſonnes faciles à émouvoir : mais étant mêlées avec la Grille & le petit Boulet, elles font leur effet. Pluſieurs perſonnes ſe recrient ſur le mot de balſamique par une pure critique, & les autres parce qu'elles ne concevront pas la portée de ce terme ; mais que tous apprennent que cette eau porte avec elle un eſprit vivifiant & nutritif qui eſt le reſtaurateur de la vie, qui regénere les forces des parties les plus languiſſantes, qui reveille leurs fonctions en les délivrant de leurs ennemis domeſtiques qui par leur poids les accablent, & les uſent plus en un mois que le tems

ne feroit en vingt années. Ouï nous disons avec assurance que cette eau est le reservoir sacré de cet esprit de Dieu, qui étoit placé sur l'élement dont elle fait partie ; elle sert de véhicule au souffle de vie pour l'accompagner où les besoins de la nature le demandent pour y operer certaines cures qui tiennent du miracle, & dont nous ne prétendons rechercher la cause, que nous aimons mieux admirer avec respect, que d'en parler en Physicien seulement ; & quoiqu'il ne soit guéres d'un Medecin d'avoir recours aux miracles pour expliquer les choses, & que nous soyons peut-être un de ceux qui ont le plus de foi pour les causes secondes dépendantes néanmoins de la premiere, nous avoüons cependant, & nous l'avoüons sans rougir, qu'il se passe des choses si surprenantes à ces eaux, & qui sont si fort au-dessus des forces ordinaires de la nature, que nous nous sentons obligés de dire que, comme il y a quelque chose de divin dans les maladies, il y a aussi quelque chose de divin dans les remedes. Nous ne prétendons pas avoir penetré jusques là : nous n'avons recherché que ce qui est

du reſſort de la nature, & nous nous ſommes arrêtez aux cauſes ordinaires des effets de ces eaux. Cette digreſſion eſt un peu longue, mais elle étoit néceſſaire ; nous revenons aux effets naturels de ces eaux qui étant reçûës dans la bouche, c'eſt là auſſi où elles commencent d'agir ; elles fortifient les gencives, elles lavent la langue, le palais & par ce moyen dégagent les organes du goût en levant un limon ou une craſſe qui s'y amaſſe peu à peu, & en même temps donne iſſuë au ſuc ſalivaire contenu dans un nombre preſque infini de glandules de la bouche dont la tranſudation & écoulement n'étant pas libres, à cauſe que cette craſſe étoupe & bouche les pores de ces glandes, ce ſuc s'aigrit & devient corroſif, d'où naiſſent tant de petits chancres & ulceres malins à la bouche ; cette eau guérit la paralyſie de la langue en débouchant les fibrilles & papilles de la langue, la laxation de la luette, elle lave les ophages, & l'orifice de l'eſtomac, & par-là reveille l'appetit en purifiant le ferment ſtomacal des matieres étrangeres, (c'eſt peut-être pour cela qu'Hippocrate dit que l'eau eſt vorace,)

aussi voyons-nous que les buveurs d'eau ont la sensation du goût plus exquis & par consequent meilleur appetit que ceux qui boivent un peu trop de vin. Il est certain que le premier effet de nos eaux est d'exciter la faim, toutes ces maladies ayant presque la même cause. Cette eau y remedie par ses sels alkalis fixes & volatils qui detergent, brisent, divisent & emportent les humeurs crasses & épaisses qui enduisent les parties en détruisant & se chargeant de l'acide étranger qui les avoit fixées, & par là donne la liberté au suc salivaire premier ferment des alimens, en corrige l'aigreur & l'adoucit; elle rétablit l'estomac, fortifie la poitrine & le cerveau.

L'économie de l'estomac peut être troublée en trois façons; car ou ses actions sont diminuées, & cela par le défaut du suc salivaire premier mobile de la digestion, & manque de chaleur qui est comme la coadjutrice de ce ferment naturel, ou bien enfin l'action de l'estomac est entierement ruinée par la quantité des acides étrangers & la diminution des esprits animaux. Si l'action de l'estomac est lezée & seulement

diminuée, c'eſt par des coles & des platres qu'un acide étranger tient congelez & coagulez contre les parois & dans le fond de la tunique veloutée de cette partie, & par là énerve le ferment & couvre le levain qui étoit reſté de la precedente digeſtion pour la ſuivante qui eſt moindre, parce que ſon diſſolvant eſt déja alteré; Cette alteration faite par la génération de nouvelles matieres, il faut néceſſairement que cet acide ſoit enveloppé, que ſa pointe ſoit émouſſée, que la chaleur ſoit comme ſuffoquée, & que par ce moyen la diſſolution des aliments ſoit imparfaite, comme il arrive dans les ſimples indigeſtions, peſanteurs d'eſtomac, vomiſſements peu de tems après le repas; cette eau par ſon alkaly tant fixe que volatil, ſoutenuë par la chaleur moderée, attenuë, inciſe & briſe ces flegmes & matieres gluantes & viſqueuſes en les ébranlant par leurs chûtes dans l'eſtomac; cet acide étranger abandonne ces coles & de cette maniere les humeurs ſe précipitent & ſont entraînées hors de l'eſtomac; & pour bien faire il faut boire cette eau ſur la ſource pour profiter

de cet alkali volatil & de ce soûfre qui est l'esprit des métaux ; l'estomac ainsi délivré de ces humeurs qui l'incommodoient & troubloient ses fonctions, se rétablit, l'appetit revient, la coction des alimens se fait mieux, parce que le ferment est plus actif, & le mouvement d'oscillation plus libre, ces pesanteurs disparoissent & les vomissemens cessent. Si l'action de l'estomac est dépravée par le vice de l'acide qui s'aigrit & devient corrosif comme dans la faim canine, dans les vomissemens frequens & dans les nausées ou dans l'appetit extravagant des filles & des femmes, dans lesquelles l'acide naturel se corrompt, s'aigrit & devient malin ; l'alkaly de cette eau adoucit & amortit cet acide, dont les tranchans font de si étranges impressions dans l'estomac : ce sentiment est admirablement bien confirmé par le sage instinct de cette nature qui guérit ; car n'est-il pas vrai que les filles & les femmes ont quelquefois un appetit bizarre ? ceux qui n'en connoissent pas la raison traitent les filles & les femmes de lunatiques : elles ne trouvent rien de meilleur à leur goût que les charbons,

les cendres, la chaux, le plâtre, les coquilles d'œufs : & pourquoi cela, ſi ce n'eſt parce que ces choſes contiennent des ſels qui amortiſſent ce diſſolvant qui eſt dans leur eſtomac & en troublent l'action des fibres : de là vient que bien loin d'être incommodées de ces ſortes de choſes, qui en toutes autres perſonnes feroient des déſordres, qu'au contraire elles ne ſentent plus tant de déchirement dans leur eſtomac ; que ſi enfin l'action de l'eſtomac eſt ruinée, éteinte & abolie par privation du ferment & de la chaleur naturelle ; comme il arrive dans la vieilleſſe, alors cette eau n'eſt pas la fontaine de Jouvence, elle ne fait point rajeunir, elle peut bien retarder la vieilleſſe, mais quand elle eſt venuë, elle n'y peut rien ; cet axiome eſt ſolennel, il eſt écrit dans les decrets éternels, de la privation à l'habitude il n'y a point de retour. Il y a pourtant une vieilleſſe de maladie que ces eaux peuvent détruire en détruiſant la cauſe. Mais ſi les fonctions de l'eſtomac ſont ſeulement ruinées par oppreſſion & accablement total de ſon diſſolvant, comme dans les lienteries

ou grandes indigeſtions, diarrées, cauſées par une grande abondance d'impuretés qui ſont dans les rugoſités de la tunique veloutée de l'eſtomac, ou des coles & des plâtres recuits qui ſont encore des coagulations de l'acide étranger qui fixe & épaiſſit la ſeroſité aqueuſe ou les muſcoſités de l'eſtomac; cette eau, comme nous avons deja obſervé, attenuë, ſubtiliſe & fond ces matieres, & les précipite par les ſelles & par les urines; mais pour réuſſir dans de ſemblables maladies, & n'en pas manquer une, il faut prendre cette eau dans ſa chaleur qu'on boit aiſément & avec plaiſir, ne boire que trois ou quatre verres par jour, & boire pendant trente ou quarante jours en guiſe d'alterants, afin de donner le temps au ſel de ces eaux d'agir ſur ces humeurs qui lui reſiſtent long-temps, & ſur leſquelles quand on les preſſe elles ne font que gliſſer & n'emportent rien. Cette eau remedie aux aigreurs, aux rapports aigres, aux rots & borborigmes, en vuidant les matieres qui les cauſent. Cette eau n'eſt pas ſeulement faite pour les maladies de l'eſtomac, mais elle favoriſe auſſi

les autres parties naturelles, parce que cet acide malin & étranger exerce ſa tirannie avec plus de violence hors de l'eſtomac, qui eſt plus fait à ſes revoltes ; elle guérit les coliques venteuſes, nephretiques, même bilieuſes, en lavant les reduits des parties du bas ventre où cette humeur eſt cantonnée, ou bien en levant quelques obſtructions dans le canal colidoque qui empêchoient l'écoulement de la bile ; elle guérit la venteuſe en vuidant les matieres flatulentes & en diſſipant les vents qui ſe gonflans & ſe rarefians faiſoient diſtention dans les inteſtins ou parties voiſines, y excitoient ce funeſte ſymptôme que nous appellons colique venteuſe. Pour la colique nephretique toutes nos eaux y ſont immanquables, & celle-cy n'a point d'avantage ſur les autres, ſi ce n'eſt qu'elle fond mieux les glaires & les flegmes qui s'amaſſent aux parois des reins ou de la veſſie d'où naiſſent des ſuppreſſions d'urine & dont ſe forme la pierre, le ſable & le gravier; elle remedie à bien d'autres maladies qui ont leur ſiege dans le bas ventre, comme à certains caracteres de vapeurs

dont les matieres fumantes sont retranchées dans la substance spongieuse de la rate & du pancrée, ou plutôt dans le fond de l'estomac; elle fond, détrempe & vuide l'humeur atrabilaire qui les produit le plus souvent. Si cette eau est si salutaire pour les maladies des parties naturelles, elle ne l'est pas moins aux parties vitales sur lesquelles elle repand une rosée vivifiante, un beaume naturel preparé & dispensé par le souverain Medecin, particulierement sur les poûmons. Je ne parle pas des pulmoniques averez chez qui l'ulcere est formé, mais de ceux dont les poûmons sont irritez par quelque humeur saline qui monte quelquefois de la rate par les vaisseaux lymphatiques, & qui descend aussi quelquefois du cerveau & cause une toux qui pourroit degenerer en phtisie. S'il y a extinction de voix par la presence de quelque serosité aigrie & coagulée sur la trachée-artere, cette humeur s'adoucit par l'usage de cette eau. Elle guérit l'un & l'autre asthme, ainsi que nous ferons voir cy-après. Elle est bonne pour les hydropisies naissantes de poitrine, pour les toux qui dans l'Automne ont cou-

tume de venir avec violence, leſquelles ſont quelquefois cauſées par une chaleur d'entrailles qui envoye des vapeurs au cerveau où il s'en forme une pluye qui tombe ſur le larinx ou ſur la trachée-artere, l'irrite & la picote. Nous en avons des experiences journalieres & ſingulierement d'une perſonne qui les bùvoit ſouvent en Automne pour cette incommodité qui le menaçoit d'une phtiſie. Elle guérit l'enrouëment, le crachement de ſang cauſé par un acide revolté qui cauſe des fermentations dans la maſſe du ſang qui le ſubtiliſent & décompoſent de telle maniere qu'il ſort par les anaſtomoſes ou l'emboûchure des vaiſſeaux. Cette eau adouciſſant & mortifiant cet acide arrête & calme ce crachement de ſang auſſi bien que les autres hémorragies, comme le flux immoderé des hémorroïdes & des mois des femmes : elle ne guérit pas de la phtiſie, mais elle en preſerve : c'eſt un remede divin pour preparer au lait, parce qu'elle lave les parties naturelles, elle emporte les craſſes & les levains qui pourroient aigrir & cailler le lait. Ces effets ſurprenans dans les parties naturelles ne ſont pas les ſeuls

que cette eau salutaire produit, car elle gratifie aussi les parties animales pour lesquelles son alkali volatil semble être destiné ; elle préserve de l'apoplexie qui pourroit arriver par une abondance d'une pituite lente qui regorgeant dans les ventricules du cerveau dont les émunctoires se trouvent bouchez, inonde toute la substance du cerveau, & s'insinuë dans les pores des nerfs, & intercepte l'irradiation des esprits animaux. Le sel volatil de cette eau se sublimant jusqu'au cerveau circule principalement dans les vaisseaux lymphatiques, dissout & fond ces pituites & les fait distiller par les conduits destinez pour cette décharge, & favorise de cette maniere l'influence des esprits ; de-là vient que nos bûveurs de temperament flegmatique crachent & mouchent beaucoup, & trouvent leur tête libre & dégagée. Il ne faut pas craindre ce que disent quelques scrupuleux qui n'en ont pas l'usage, qu'il est dangereux que cette eau ne fasse de trop grandes fontes, car en même temps qu'elle fond elle donne doucement issuë aux matieres ; d'ailleurs on agit prudemment : elle remedie aux hydropisies du cerveau,

pourvû que l'on ſoit aſſez heureux de les boire au commencement : elle guérit les migraines, les peſanteurs de tête, elle procure le ſommeil, elle guérit les ulceres, tintoins & bourdonnemens d'oreilles en dégageant les organes de l'oüie : elle corrige l'odorat dépravé, & s'il eſt diminué elle le remet, ſoit en débouchant l'os cribleux, ſoit en donnant iſſuë à quelque matiere croupiſſante dans les organes deſtinez à cette ſenſation ; elle délivre & preſerve les yeux d'un grand nombre de maladies provenant de chûtes d'humeurs & décharges de cerveau, en faiſant diverſion de ces humeurs. Si ces eaux ſont bonnes intérieurement, elles ne le ſont pas moins extérieurement ; je veux dire que la douceur & l'onctuoſité que leur donnent les ſoûfres dont elles ſont impregnées les rend merveilleuſement propres pour le bain & la douche, joint à ce qu'elles ont le degré de chaleur convenable aux temperamens.

CHAPITRE IX.

De l'Eau de la grande Grille & de ses effets.

L'Eau de cette fontaine a été de tout tems fort en usage, les raisons en sont sensibles : la source de la grille a été non pas la premiere découverte, (car personne ne sçait le tems ni l'ordre de la naissance des causes de ces eaux, que l'on pourroit dire être aussi anciennes que le monde) mais de plus facile accez, occupant moins d'espace, n'ayant qu'une source extrêmement abondante & dont le boüillon s'éleve considerablement dessus la surface de l'eau ; cette source est enfermée dans un bassin octogone de pierre de Volvic & est de moindre dépense que les autres sources qui sont au bout de la maison du Roy du côté des Capucins, lesquelles sortent souvent de leurs Bassins & changent de lieu, ce terrain en étant rempli, de sorte qu'on ne sçauroit foüiller qu'on n'en trouve de nouvelles. L'eau de la fontaine de la grille est chaude & en bon état. Les bons effets qu'elle a toûjours produit

produit pour un grand nombre de maladies la rendent recommandable, en font continuer l'uſage même pour le tranſport. Ses effets ſont preſque les mêmes que ceux des fontaines chaudes nouvellement découvertes, elles ne different que du plus ou du moins ; celles-ci ſont un peu plus chaudes, ont moins de terre & plus d'eſprit & de ſoûfre, ce qui les rend plus propres pour les bains & la douche ; l'eau de la grille eſt plus purgative & a plus de terre du mineral, ce qui ſe voit en bien des rencontres.

Dans le bain de la grille & non dans celui des ſources chaudes, l'on trouve beaucoup de terre que l'eau dépoſe comme ſous la chûte de la douche. Il s'amaſſe une terre qui ſe lie, & ſe forme en une eſpece de pierre ſablonneuſe, qui fermente pourtant avec des acides ; beaucoup de perſonnes ſont ſurpriſes de voir cette terre. Voici ce que nous en penſons, quoique nous aïons établi l'acide & l'alkaly principes des mixtes, nous n'avons pas exclu la terre & le flegme, nous avons reconnu les premiers pour principes actifs, & la terre & le

flegme pour principes passifs : ainsi le nitre qui nous fournit nôtre sel Alkaly est composé de terre aussi, & nos eaux la charient comme le sel. D'ailleurs nous croyons que l'Aqueduc soûterrain de la source de la grille est d'une terre ou pierre plus dissoluble que celle des autres sources chaudes, ce qui fait que l'eau de la grille nous fournit tant de terre, laquelle ne paroît point dans l'eau à sa source, parce qu'elle est confusément mêlée avec les sels fixes, & volatils dans l'eau, mais dès que les esprits ou sels volatils se sont évaporés comme il arrive dans les bains & dans les ruisseaux de ces eaux : cette terre se separe, par consequent se précipite & s'amasse dans le bain de cette fontaine, ce qui ne se voit pas dans l'autre bain, dont voici une preuve assez considerable ; dans chaque bain, l'on voit dans les temps froids ou pluvieux une vapeur qui s'éleve de l'eau, &c. Cette vapeur n'est autre chose que la partie la plus subtile de l'eau que les esprits qui s'échapent enleve avec eux, & comme dans ces temps froids l'air est épais, cette vapeur se condense, & s'attache aux parois des

bains, où nous en amaſſons ſouvent & en avons ici à Paris comme de tous les ſels de toutes les autres fontaines; le ſel qui s'attache aux parois du bain des fontaines chaudes, eſt en tout ſemblable à celui qui ſe trouve dans le bain de l'eau de la grille. L'eau des fontaines chaudes eſt en tout ſemblable à celui qui ſe trouve dans le bain de l'eau de la grille. L'eau des fontaines chaudes en eſt ſi abondante qu'elle mine les murailles de la chambre à cauſe du bain, ce qui n'arrive pas à la chambre ny au bain du côté de la grille; J'ay fait ſouvent crêpir les murailles des chambres, & les bains de l'un & l'autre côté en même temps, & huit jours après, la chaux eſt preſque toute tombée, & démolie du côté des fontaines chaudes, ce qui n'arrive pas du côté de la grille que long-temps après, cette eau fermente avec les acides; on fait ſouvent ces experiences ſur le bord de la fontaine, on répend quelques goutes de vinaigre ou d'eſprit de vitriol ou autre acide dans un gobelet rempli de cette eau, on remarque auſſi-tôt une effervescence ou boüillonement qui ne ceſſe que lors

que toutes les parties acides sont détruites par l'alkaly de l'eau, pourquoi le même effet n'arrivera-t'il pas dans le corps, sur-tout dans l'estomac où il se rencontre si souvent un acide étranger qui en trouble l'économie.

CHAPITRE X.

De l'Eau du gros boulet, du petit boulet & de la Fontaine de Pougues, dite des Celestins, & de leurs effets.

LE gros boulet est près les murs de la Ville du côté de la riviere d'Allier, son eau est renfermée dans un bassin quarré de pierre de taille d'environ trois pieds, couvert d'une bonne grille de fer; l'eau en sort à gros bouillons par une seule source & se décharge dans l'Allier. C'est à cette source particulierement où les animaux, bœufs, vaches & autres se rendent en foule pour boire à l'envie; cette eau est moins chaude mais plus purgative que les precedentes, non pas qu'elle ait plus de sel comme l'on croiroit en la goûtant, mais parce que ses sels sont plus compacts & moins divisez que ceux des autres fontaines chaudes,

elle n'a pas davantage de ſel fixe & volatil : mais c'eſt qu'elle conſerve plus long tems celui-cy, comme font auſſi les autres eaux froides & temperées ou tiédes. La raiſon eſt naturelle, c'eſt que la chaleur en les rarefiant, les fait plûtôt exhaler, les pôres des eaux chaudes étant plus ouverts que ceux des froides ils s'évaporent dès qu'ils trouvent un ſoupirail pour retourner au lieu de leur origine qui eſt l'air, & ſe rejoindre au tout dont ils ſont partie, mais dans les froides comme les pôres ſont plus ſerrez les eſprits ne s'échapent pas ſi-tôt. Cela eſt ſi vrai que ſi on laiſſe quelque temps conſiderable les eaux du gros & petit boulet & de la fontaine qui eſt ſous les Celeſtins hors de leurs ſources, elles deviennent inſipides, marqué que cette impreſſion que ces eaux font en les bûvant, eſt l'effet de la preſence des eſprits ou ſels volatils qu'elles conſervent plus long-tems, c'eſt ce qui fait qu'elles ſont plus pénetrantes, qu'elles ſe font mieux jour dans les obſtructions & embarras du bas ventre, & par conſequent plus favorables aux maladies rebelles & chroniques dont les levains croupiſſent tantôt dans les glandes du mezentere, tan-

tôt dans la duplicature de cette partie, quelquefois sous la voute ou concavité du foye, quelquefois aussi & le plus souvent dans la substance de la rate du pancrée & dans la matrice; nous les mêlons aussi-bien que nos plus temperées avec nos chaudes pour leur servir de vehicule. L'eau de cette fontaine est fort aperitive; elle lave & emporte les obstructions les plus opiniatres & se porte jusqu'aux parties les plus éloignées quand on ne les presse point comme on fait d'ordinaire imprudemment; elle pousse fortement par les selles & par les urines suivant la disposition des bûveurs, mais elle prend toûjours la voye la plus familiere à la nature à moins qu'elle n'en soit empêchée par la trop grande quantité d'humeurs qu'elle trouve en son chemin & qu'elle ne peut vaincre d'abord, mais en les attenuant & incisant elle s'en rend maîtresse à la fin. Cela posé, nous rapporterons quelques maladies en particulier pour lesquelles nous les employons tous les jours; mais avant que de nous engager dans ce détail, il est bon de faire observer qu'il y a des acides dans la plû-part des alimens que nous mangeons qui

avec les alkalis cauſant une fermentation, entretiennent la vie, mais auſſi ces acides dégenerent quelque fois en aigre ce qui arrive par les déreglemens de bouche lorſqu'on ſurcharge l'eſtomac ou qu'on fait une trop grande abſtinence. Ces acides tant qu'ils ſont dans l'eſtomac donnent aſſez de marque de leur preſence : & comme cette partie y eſt accoûumée, elle en ſupporte avec moins de peine l'action, mais du moment qu'ils tombent dans les boyaux il ſe font bien ſentir, car comme le naturel ne travaille qu'à la conſervation de l'animal, le contraire n'agit que pour ſa deſtruction ; il fait des obſtructions dans toutes les parties naturelles particulierement à l'entrée des veines lactées, & bouche le chemin du chile d'où naiſſent des fiévres hétiques, des atrophies : il bouche les conduits du ſuc pancréatique & celui de la bile dont il ſe fait des refius dans les parties ſuperieures : il fait des diarrhées, des diſſenteries, des teneſmes, des coliques ; il s'inſinuë dans les glandes du mezentere, y coagule ou épaiſſit les humeurs glaireuſes & y forme des humeurs ſcrophuleuſes dans le foye,

dans la rate, dans le pancrée ; il y cause souvent des duretez, des tensions, & enfin des schirres, même le scorbut. Il est cet esprit lapidifique de Sennert, & cette disposition calculeuse de Fernel, & de beaucoup d'autres Auteurs dans les reins & dans la vessie : il y coagule les mucositez, il y entretient les glaires d'où se forme le sable, le gravier & la pierre aussi : il se glisse dans la matrice, il y forme des obstructions qui empêchent la conception : il fait les suppressions, les ulceres & les humeurs qui s'engendrent dans cette partie. Enfin cet ennemi fourrage par tout, & il y a peu de maladies desquels il ne soit pas du moins la cause occasionnelle. Il se communique à la masse du sang dans son mouvement circulaire, c'est là où il exerce sa tyrannie avec plus d'empire parce qu'infectant le suc nourricier, il porte la mort par tout. C'est par ce moïen que les grandes & horribles maladies naissent chez nous, comme la lêpre, le scorbut & la vérole.

Ce discours ne finiroit pas si nous voulions faire le dénombrement des maux qu'il excite, nous en avons assez

ſez dit pour faire connoître à tout le monde qu'il eſt le levain le plus ordinaire des maladies du bas ventre, du moins de celles qui ſont fomentées & entretenuës par des obſtructions & opilations dont il eſt toûjours l'auteur ; c'eſt pourquoi ces eaux qui charient ſon antidote & ſon antagoniſte naturel, triomphent ſi heureuſement preſque de toutes les maladies longues & invéterées, mais il faut la patience. L'eau du gros Boulet calme la colique ſur tout bilieuſe en levant les obſtructions qui retenoient la bile & lui empêchoient de faire chemin : la venteuſe en détergeant, fondant & précipitant le flegme gluant où ſouvent cet acide accompagné d'un peu d'air renfermé, ſe rarefie, gonfle la matiere & fait diſtention aux inteſtins, & produit ce tragique ſimptôme qui fait quelque fois perir les malades. Pour les maladies de la veſſie, la colique nephretique, les ſuppreſſions d'urine cauſées par un flegme, ſable, gravier, ou pierre d'une groſſeur proportionnée à la cavité des ureteres, elle y eſt immanquable auſſi bien que le petit boullet & la fontaine ſous les Celeſ-

tins. Nous pouvons & nous devons rendre ce témoignage au public, que si elle est bonne à quelques maladies, comme la raison & l'experience ne nous permettent pas d'en doûter, elle est entierement faite pour laver & dégager les voyes de l'urine; toutes nos eaux y conviennent aussi, car tous les jours les bûveurs des unes & des autres y rendent du sable & de petites pierres. Il faut détromper le public dune erreur. On croit que les eaux minerales font maigrir, & qu'elles dessèchent beaucoup, cela arrive quelque fois, & il le faut ainsi pour les personnes replettes, car la graisse n'est qu'un effet d'un acide sulfureux, qui par ses parties branchûës, lie & arrête les excremens ou plû-tôt le superflu de la coction dans chaque partie, & il est bon d'en diminuer la quantité; mais en general les eaux minerales sont nutritives & regénerent les chairs, non pas qu'elles se convertissent en nourriture, mais elles la favorisent, car ou elles reveillent l'appetit, ou elles fortifient l'estomac qui ensuite donne un meilleur chile; & en passant qu'on remarque que si l'es-

tomac ne fait bien ſes fonctions & qu'il ne fourniſſe une chile louable, ſes défauts ne ſont point corrigez par les autres coctions, ou ces eaux précipitent les méchants levains, qui ſe rencontrant au chemin du chile, le corrompent, ou enfin ces eaux débouchent les obſtructions qui empêchent les parties de recevoir leur nourriture, d'où naiſſent des fiévres lentes & hétiques, des maraſmes & des atrophies. Ces eaux dans ce ſens ſont bien dites nutritives; combien voyons nous dans les ſaiſons du Printems & de l'Automne venir des malades d'un teint have, pâle & défait, tous languiſſans, tous maigres, déſſechez & flétris, rerecouvrer l'appetit les premiers jours de leur boiſſon, ſentir leur eſtomac ſe refaire, voir revenir leur teint, reprendre inſenſiblement leur embonpoint, donc les eaux minerales ne font pas toûjours maigrir & n'emportent que le ſuperflu? Cette eau remedie à l'un & à l'autre ictere par elle-même, au mélancolique, & par accident aux bilieux, en débouchant les obſtructions de la veſſie du fiel, d'où vient le reflux de la bille qui ſe mêle dans la maſſe du

ſang, & ſe porte à l'habitude. Elle ralentit les fougues & les impétuoſitez des humeurs cauſées par les revoltes de l'acide contre nature, elle purge & précipite par les ſelles, & par les urines auſſi l'humeur mélancolique ou atrabilaire retenuë dans la rate, le pancrée & parties voiſines, & par là préſerve du ſcorbut & des ſchirres; elle guérit abſolument les fiévres quartes les plus rebelles, & les fiévres intermittentes en corrigeant & amortiſſant les levains aigres qui cauſent ces fermentations périodiques, à peu près comme le quinquina avec lequel elles ſe marient & qui amortit & abſorbe plû-tôt ces levains de fiévres qu'il ne coagule & fixe les humeurs, comme on l'a crû juſqu'à preſent. Cette eau eſt bonne pour les ulceres des reins, de la veſſie & de la matrice cauſez par un acide corroſif: elle fait vuider les abcez du meſentere & autres qui ſe forment dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, comme nous avons vû pluſieurs fois. L'on ne peut douter qu'elle ne ſoit propre à un grand nombre de maladies de femmes, comme aux ſuppreſſions des mois, ſoit que ce ſang

qui devroit par les loix de la nature s'écouler périodiquement tous les mois, ſoit retenu par les obſtructions des veines de l'ypogaſtre, ou qu'il ſoit groſſier & trop limonneux, ce qui le rend lourd, peſant, incapable de fermentation & de mouvement; cette eau léve ces obſtructions, ſubtiliſe & diſſout ce ſang, y excite des fermentations, & lui favoriſe ſon écoulement. Cela eſt d'experience, car le ſel de ces eaux empêche l'acide de coaguler le ſang & le lait, & s'ils ſont recemment caillez, il les diſſout & les détrempe. Pourquoi ne fera-t'il pas le même effet dans le corps qu'il fait dans la mécanique? elle guérit par le même moïen les maladies cauſées par la ſuppreſſion & le reflux des mois, comme les pâles couleurs, les fiévres lentes: la cachexie, leûcoflegmatie, les palpitations du cœur, elle rétablit le teint, elle rend le corps libre, alégre & diſpos, & régénére toutes les fonctions naturelles qui avoient été comme mortes ſous le poids des humeurs; elle guérit les fleurs blanches & les hydropiſies de matrice, elle rend les femmes fécondes comme nous ferons voir ci-

après. Elle emporte les gonorrhées, les chaudes pisses, & tous virus véroliques qu'elle manifeste & pousse au dehors, elle remedie aux hydropisies ascites mais naissantes. Enfin comme dit Œtius * ces eaux sont hémagogues, elles purifient la masse du sang & la remettent dans son état naturel.

Les eaux du petit Boulet & de la fontaine qui est sous le Convent des Célestins font & produisent les mêmes effets que l'eau du gros boulet, ainsi point de redite. Il suffit de dire que les unes & les autres semblent être ce panchimagogue naturel, cette panacée, ce remede universel tant cherché & qu'on n'a point encore trouvé, si ce n'est par l'usage des eaux minerales telles que les nôtres : ce sont ces Nimphes bienfaisantes, dont nous venons d'écrire les beautez & les avantages dans lesquelles sont renfermez des trésors sacrez que l'Esprit de Dieu y communiqua autrefois lorsqu'il étoit porté sur cet Element misterieux, lequel semble être l'instrument le plus ordinaire, par lequel & sur lequel l'Auteur de la nature a operé les plus gran-

* Liv. 3.

des merveilles ; Mais ne ſe trouvera-t'il pas quelques demi ſçavans qui ne connoiſſant pas la nature ni ſes principes, encore moins ſes operations, condamneront nôtre hypotheſe, qui pourtant leur ſeroit quelquefois d'un grand ſecours pour les tirer d'embarras : ils ne pourront pourtant en connoître l'utilité qu'ils ne ſe donnent la peine de les méditer. C'eſt aſſez pour les en rebuter qu'il faille des ſoins & de l'étude, ils aimeront mieux dans les effets ſurprenans de la nature, avoir recours aux qualitez occultes, refuges & retranchemens ordinaires de l'ignorance. Il faut lire les Auteurs modernes & en pénétrer les penſées auparavant de cenſurer les ſyſtemes ; on trouve des flateurs qui nous écoutent favorablement, mais on paſſe pour ridicule chez les perſonnes inſtruites de la belle Phyſique. On ne manque pas de former des objections contre les opinions les mieux établies ; nous en ferons, auſquelles nous tâcherons de répondre.

CHAPITRE XI.

De la Fontaine dite le petit Bourbon ou la Fontaine Chomel.

CEtte Fontaine eſt ainſi appellée à cauſe de la douceur & de la chaleur de ſon eau, ſemblable à peu près à celle de Bourbon dont elle a les mêmes principes & les mêmes proprietez; on l'appelle la fontaine Chomel à cauſe que faiſant faire par ordre du Roy les fondements du bâtiment neuf ou ſont enfermés les bains, elle parut ſubitement à l'angle du côté de la place & du Puits quarré ou reſervoir dans lequel elle ſe décharge pour ſervir aux bains & à la douche, les ouvriers que j'encourageois à foüiller plus profondement furent d'abord frappés d'une odeur de ſoûfre en ſorte qu'ils furent obligés de ceſſer le travail pour un temps, la ſource ſortit en abondance, les parties volatilles du ſoûfre qui avoient ſéjourné & étoient enfermées dans la terre où elles étoient pour ainſi dire condenſées, s'exhalerent & ſe rarefierent dans l'air & alors ils

continuërent librement leur travail, je fis faire un Puits au tour de la ſource dont l'eau monta au-deſſus de la ſuperficie de la terre, ce qui fait voir qu'elle vient des montagnes, l'eau enfermée ayant coûtume de monter à quelque ligne près, au niveau de ſa ſource, cette fontaine eſt preſentement revétuë d'un beau baſſin de marbre blanc comme le doivent être les baſſins des fontaines chaudes, je ne rapporterai point les effets merveilleux que les eaux de cette fontaine ont produit depuis quatre ans qu'elle a été découverte, & produiſent journellement, il ſuffit de dire que tous ceux qui en ont bû s'en ſont bien trouvés, que pluſieurs ſont revenus ſur le lieu les boire, & ceux dont les affaires ou l'éloignement ne leur permettent pas de revenir dans les ſaiſons, les envoyent chercher pour les boire tranſportées chez eux, particulierement ceux qui ſont intereſſez de la poitrine ou de l'eſtomach, des viſceres du bas ventre dont elles emportent & levent abſolument toutes les coliques de quelque eſpece qu'elles ſoient, les Anglois qui ſont ſujets à la maladie de conſomption les

boivent avec plaisir, & je les ay vû souvent les mélanger avec du lait, comme le thé, ils s'inclinent sur ces eaux pour respirer les parties volatilles de ces soûfres qui sont les esprits vivifiants des métaux : voyez les effets des eaux du puits quarré & des eaux de Bourbon.

Cette Fontaine est couverte aussi d'un pavillon soutenu sur deux colomnes de pierre de Volvic, & je fait faire actuellement à sa décharge un beau Bain de la même pierre de Volvic en forme de dôme qui servira aussi pour la douche.

CHAPITRE XII.

Des objections & réponses touchant le Mineral de ces Eaux, & des effets que nous leur avons attribuez.

NOus ne doutons pas que ceux qui traiteront cette matiere après nous, encheriront, elle est ample & presque inépuisable; ce systéme est probable & sera goûté malgré les sentiments contraires.

L'on dira peut-être en premier lieu que nous nous servons de termes singuliers, d'acide, d'alkali, de soûfre,

de ſel, de nitre & autres, & pourquoi ne nous en ſervirions nous pas, puiſqu'on explique par-là les effets de la nature ? L'on nous dira en ſecond lieu que l'eau de la fontaine qui eſt ſous les Celeſtins, celle du gros & petit Boulet ſont acides, donc elles ſont vitriolées. Nous nions que ces eaux ſoient acides, & nous diſons que quand elles ſeroient acides, cette acidité ne concluroit pas neceſſairement pour la preſence du vitriol. Nous nions donc que ces eaux ſoient acides (quoi qu'on ne diſpute pas du goût,) parce qu'il ne ſe peut qu'il y ait de l'acide avec tant d'alkali, qui immanquablement l'abſorberoit : mais il y a une raiſon plus forte, c'éſt qu'outre que ces eaux fermenteroient d'elles-mêmes, car elles auroient les principes de la fermentation, ſi on jette un acide de quelque nature qu'il ſoit ſur ces eaux à leur ſource, le bouillonnement eſt plus fort & plus prompt ; au contraire il eſt moindre & plus lent lorſque ces eaux ſont évaporées quelque temps conſiderable, qui eſt une marque qu'il s'eſt échapé quelque alkaly volatil qui augmentoit la fermentation, & c'eſt

lui aussi qui fait cette saveur, qu'il faut pour parler juste, appeller une salure amere, semblable à peu près à celle qu'on sentiroit si l'on bûvoit de la dissolution de sel de tartre, dans laquelle on auroit mis quelques gouttés d'esprit de sel armoniac. Nous disons aussi que quand ce seroit un acide qu'il ne seroit pas une preuve infaillible du vitriol parce-qu'autrement il faudroit qu'il n'y eut que le vitriol qui pût communiquer de l'acide aux eaux minerales, comme presque tous les Auteurs l'ont crû, & encore aujourd'hui quelques vieux praticiens; mais on est revenu de cette erreur, parce qu'on a découvert que le soûfre, l'alun, le fer, le bitume avoient cet avantage aussi bien que le vitriol qui n'est pas acide de lui-même, mais qui emprunte son acidité de l'esprit de soûfre qui se joint à ses autres principes, & qui y domine pourtant, ainsi que l'a remarqué * Angelus Sala, cè qui est confirmé par Guintherus Billiquius. Le soûfre, dit cet auteur, n'est pas un acide d'un acidité vitriolique, mais bien le vitriol est acide d'une acidité

* Anatom. des Vitriols. Observ. Chimiq.

vitriolique, mais bien le vitriol eſt acide d'une acidité ſulfureuſe, car le ſoûfre eſt engendré (continue cet Auteur) avant le vitriol dans les entrailles de la terre. Que le ſoûfre ſoit acide, il ne faut que conſulter cette admirable deſcription que nous en donne le même Guinterus, & que nous avons rapportée, laquelle l'experience nous confirme, car l'on tire du ſoûfre un eſprit acide que quelques-uns ont crû être ſon ſel volatil diſſous dans l'humide, & ne ſert de rien de dire que ſi on diſſout du vitriol dans de l'eau commune, la diſſolution ſera acide & non la diſſolution du ſoûfre, parce l'eau eſt un diſſolvant du vitriol qui n'eſt qu'un ſuc concret, ou plû-tot un ſel acide qui ſe fond facilement dans l'eau & non le ſoûfre qui eſt une réſine que l'eau ne peut ouvrir pour donner iſſuë aux eſprits acides, mais le feu les dégage & les pouſſe avec un peu de flegme qui les retient.

L'on nous objectera en troiſiéme lieu, que ces eaux tirent la teinture de la noix de galle, comme fait le vitriol: nous nions formellement qu'elles tirent la même teinture avec le vitriol

avec la poudre de noix de galle, laquelle eſt noire avec le vitriol, & celle que toutes nos eaux tirent eſt ſeulement couleur de roſes pâles, ou d'œil de perdrix bien foible, & quand elles tireroient une teinture noire, cela concluroit plûtôt la preſence du fer que celle du vitriol; car l'on ſçait que les excremens de ceux qui uſent des preparations de Mars ſont noirs pour l'ordinaire, & ſi le vitriol fait l'encre, ce n'eſt que luy qui participe le plus de fer comme le vitriol Romain, d'ailleurs ces eaux ne tirent cette teinture qu'a leurs ſources, marque que c'eſt à la faveur de quelque partie ſubtile qui s'exhale facilement, & la diſſolution du vitriol la tire long-temps, pour ne pas dire toûjours également. Si cette partie ſubtile qui s'exhale étoit de vitriol, il faudroit que ce fut ſon eſprit: mais l'on ſçait que l'eſprit de vitriol ni aucun autre acide ne fait l'encre avec la noix de galle, au contraire l'eſprit de vitriol clarifie l'encre, & puis Meſſieurs de l'Academie Royale des ſciences dans le traité de l'examen des eaux minerales de France, parlant des eaux de Vichy, ont déclaré

qu'il n'y avoit que le nitre des anciens.

L'on nous objectera en quatriéme lieu que les eaux de ces fontaines ſont differentes impreſſions ſur la langue, par conſequent ou leur mineral eſt different, ou tout au moins il y en a plus dans les unes que dans les autres, ce qui eſt auſſi conforme à leurs effets, car elles purgent plus ou moins; nous avoüons que le goût eſt different, mais cela ne conclut pas que le mineral ſoit different ny en plus grande quantité, parce que le different degré de chaleur de l'eau des fontaines chaudes nouvellement découvertes fait que les eſprits s'exhalent & ſe diſſipent aiſément à cauſe que les parties de l'eau ſont plus rarefiées & plus ouvertes. L'eau du gros boulet & des autres fontaines eſt plus temperée étant moins chaude, ſes parties ſont plus reſſerrées & plus compactes, par conſequent les eſprits ſont plus concentrez & ne peuvent s'exhaler ſi-tôt, ce qui eſt confirmé par trois experiences. La premiere que ces eaux ſont du même goût après qu'elles ont été gardées quelque temps hors leurs ſources, & leurs ſels après l'évaporation totale de l'eau ont la même

saveur & subissent les mêmes épreuves. La seconde experience, est que les jours des matinées fraîches, ou les jours de pluye que l'air est plus épais & plus condensé, les unes & les autres ont plus de goût, l'eau même des fontaines chaudes qui est ordinairement insipide, a un peu plus de saveur ces jours-là.

La troisiéme experience est que toutes ces eaux étans hors de leurs sources, & gardées un peu de temps ne fermentent pas plus promptement ni plus fortement les unes que les autres. Il y a encore une raison pour laquelle nous avons beaucoup de foy, c'est que la chaleur des unes fait qu'en les bûvant elles font moins d'impression sur la langue, parce que la chaleur écarte les fibres des papilles mammillaires qui obéissent mieux à ce sel, qui de cette maniere ne pince point & ne fait que glisser : au contraire des autres dont le sel se fait mieux sentir parce que les particules en sont plus liées ensemble, l'on pourroit encore ajoûter que la chaleur dilatant les pôres des papilles mammillaires, fait exhaler les esprits animaux, donc moins de sentiment, &

le

le froid les réünit en resserrant les pores des nerfs, donc plus de sentiment. Enfin l'on pourra dire que la chaleur des fontaines chaudes adoucit & émousse les tranchants du sel, ce qui n'arrive pas dans les eaux froides, & pour terminer cette réponse le sel de toutes les fontaines fait le même précipité & la même couleur.

L'on nous dira en cinquiéme lieu que le nitre des Anciens est composé comme les autres mixtes d'acides & d'alkalis, & qu'ainsi ce n'est pas un alkali pur, mais accompagné d'acide. Cette objection pour être des plus justes que l'on puisse faire, est pourtant des plus faciles à résoudre si l'on considere que nous avons dit que le nitre des Anciens a beauconp d'alkali & très peu d'acide dans sa composition, & qu'ainsi il doit être appellé sel alkali du principe dominant. Mais il y a plus, c'est que le nitre dans la mine avant que l'eau l'aye dissous, il est un mixte composé d'acide & d'alkali, principes actifs, de terre & de flegme principes passifs ; mais dès que l'eau la dissout, elle le décompose & désunit ses principes, & le peu d'acide se perd & se dissipe dans le long cours des

eaux, & s'insinuë dans les pôres de leurs canaux soûterrains, & une preuve certaine qu'il n'y reste point d'acide, c'est que si vous jettez de l'eau du gros boulet sur du lait, il ne se fait aucun caillé, le lait demeure fluide & ne change pas; l'eau de la fontaine qui est sous les Celestins, subit les mêmes épreuves. Mais dira quelqu'un quoiqu'il ne se fasse point de caillé, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait point d'acide, cela conclut seulement que les Alkalys prévalent dans les eaux qui empêchent l'action de l'acide. Hé bien soit, c'est assez que l'acide prétendu soit de nul effet, cela ne détruit point nôtre opinion qui est que le principe des actions des ces eaux, est un sel alkaly, on n'en doutera pas après ce que nous avons dit parlant des teintures, des précipitations que fait le sel de toutes ces eaux, comme par exemple que la dissolution du sel des eaux trouble & précipite le mercure sublimé corrosif, dissout dans l'eau commune, de même que fait le sel de tartre, son huile, le borax fossile que l'on convient être de vrais alkalys, &c. que cette même dissolution du sel des eaux fait devenir verd le syrop violat.

L'on pourroit nous dire en ſixiéme lieu que ces eaux produiſent differens effets, & dont quelques uns ſont contraires, comme ouvrir, reſerrer, échauffer, rafraichir, pouſſer du centre à la circonference, procurer les mois aux femmes, arrêter les pertes de ſang qui ſont tous des effets contraires, qui ſemblent ne pouvoir être produits par une ſeule & même cauſe, dont il y a pluſieurs mineraux dans ces eaux. Cette objection paroît forte à la verité, mais il faut y répondre juſte : ainſi ſans nous arrêter à cet ancien axiôme qui défend de multiplier les êtres ſans neceſſité, nous avons pluſieurs choſes à dire contre cette objection. Premiérement que differens effets ne demandent differentes cauſes, puiſque nous apprenons qu'il y a des cauſes univoques & déterminées qui produiſent toûjours les mêmes effets, il y en a auſſi d'équivoques & indéterminées qui produiſent differens effets, ſuivant la diſpoſition des ſujets ſur leſquels elles agiſſent.

Nous diſons en ſecond lieu qu'une même cauſe, fut-elle univoque, produit dans nos corps differens effets,

suivant la difference des parties dans lesquelles elle se trouve : par exemple la même humeur qui fait l'apoplexie ne fait-t'elle pas la Paralysie quand-elle se glisse dans les nerfs ? les rhûmatismes, lorsqu'elle se jette sur les muscles ou sur le perioste ? les goutes lorsquelle tombe dans les articles ; les fluxions de poitrine lorsqu'elle distille sur les poûlmons ; les diarrhées & indigestions si elle coule dans l'estomach, ainsi comme une même humeur peut causer differentes maladies, de même un remede peut guerir differens maux en détruisant cette cause qui produit ces differens effets dans differentes parties. En troisiéme & dernier lieu pour répondre selon nos principes, n'est-il pas vray que l'acide qui caille le lait & le sang, dissout les coraux, les perles, même les mtéaux, cela ne vient que de la differente configuration des pôres des corps sur lesquels l'acide exerce ses actions ; de même l'alkaly de nos eaux peut provoquer les mois aux femmes, & arrêter les pertes de sang, provoquer les mois en dissolvant, brisant & subtilisant le sang qui avoit été épaissi & coagulé par un acide concentré que

cet alkaly abſorbe & détruit ; arrêter la partie de ſang lorſqu'elle eſt l'effet d'un acide exalté qui décompoſe la maſſe du ſang & ainſi des autres effets.

L'on dira en ſeptiéme lieu que ſuivant nos principes, & la doctrine que nous avons établie, toutes les maladies peuvent être gueries par ces eaux, & qu'il eſt même indifferent aux malades de boire de l'eau de la grille ou du boulet, & ainſi des autres s'il ny a qu'un même ſel, &c. en même quantité, nous répondons à la premiere partie de cette objection, que nôtre doctrine n'établit pas que toutes les maladies puiſſent être gueries par nos eaux ; car toutes ne ſont pas produites par des acides, & qu'il y en a de ſi rebelles contre leſquelles ces eaux ne feroient que blanchir, quoi qu'elles ſoient entretenuës par de véritables acides. Nous diſons à la ſeconde partie, que quand on a bû de ces eaux imprudemment ſans conſeil ; le mal n'a pas toûjours été conſiderable : mais le ſuccez n'a pas été favorable, car le different degré de chaleur de ces eaux, le plus ou le moins de ſel volatil, la difference des maladies, de l'âge, de la

saiſon du temperament & autres circonſtances demandent indiſpenſablement de faire un choix : car tel ſouffre la chaleur ſans être incommodé qui ne pourroit boire deux verres d'eau froide ſans ſentir de l'alteration ou de la poitrine ou de l'eſtomac : d'autres au contraire les eaux chaudes leur font boüillir le ſang dans les veines, pour ainſi dire, les font vomir, ſuer, leur donnent des vapeurs, & boivent les eaux froides tranquillement. Enfin l'on nous objectera que les eaux de Vichy ſe petrifient, nous avons répondu à cette objection dans le Chapitre des eaux de la grille ; aprés cela tout le monde ſçait qu'il n'y a pas de remede au monde plus infaillible pour les colliques néphretiques, dont elles ſont le ſpecifique aſſuré.

Voilà une partie des objections qu'on peut faire ; nous repondrons dans la ſuite à celles qu'on fera, ſans prevention ni préjugé aucun de nôtre part.

CHAPITRE XII.

Du Bain, de la Douche & des Etuves.

NOus avons déja prouvé cy-devant la foi & l'eſtime que les Anciens ont toûjours eu pour les bains chauds naturels ou thermes, à la difference des bains chauds artificiels qui n'étoient que de l'eau commune échauffée. Nous ne nous arrêterons pas à marquer la naiſſance de ces thermes ou bains naturels, l'uſage en eſt très ancien, l'on peut croire qu'ils ont paru depuis la création du monde; car Dieu prévoyant bien que l'homme, ce chef-d'œuvre de ſes mains, pour lequel il avoit fait toutes choſes, en ſeroit ingrat & prevariqueroit (ſans pourtant que cette préviſion ou preſcience lui impoſât aucune neceſſité de déſobéïr ſubſiſtant parfaitement bien avec la liberté, ſource de tous nos maux,) & que ce crime le priveroit de ce fruit qui devoit perpetuer la vie naturelle, créa les eaux mineralles pour ſuppléer à ce fruit, & éloigner la mort que ſon peché à attiré dans le monde, en gueriſſant

les maladies qui ſont ſes fourrieres par ce remede preſque univerſel dont lui & ſes premiers deſcendans firent des lavoirs dans l'intention peut être de recouvrer cette immortalité dépuis peu perduë, les Hebreux, ce peuple choiſi de Dieu, mais extrémement ingrat, ſe firent des piſcines comme celle de Siloë, & celle qui étoit ſous le Portique du Temple de Salomon, dont l'écriture nous fait mention, enſuite les Scythes, les Carthaginois & les Grecs au rapport de Plutarque, conſtruiſirent des lavoirs publics; & Homere dans ſon Illiade fait l'éloge des bains pour les douleurs & laſſitudes, faiſant mention de ceux qui étoient auprès de Troyes. Strabon parle de ceux de Darius qui donnerent de l'admiration à Alexandre ſon vainqueur. Les Romains qui vouloient toûjours triompher par tout, les ont ſurpaſſé en nombre, & en la magnificence pour leſquels leurs Empereurs n'épargnoient rien, ſçachant que c'étoit le charme, & l'amorce la plus aſſurée du cœur des peuples, les Romains non ſeulement aimoient les bains, mais ils étoient paſſionnés pour les ſpectacles comme le ſont encore ceux d'aujourd'hui

d'aujourd'huy, Corneille Tacite dit qu'il n'y avoit rien de ſi réjoüiſſant que le peuple Romain quand il alloit aux ſpectacles. *Nihil jucundius populo Romano ſaturo, panem & circenſes,* ils aimoient la vie qu'ils ne croïoient pouvoir prolonger que par l'uſage des bains chauds naturels, il eſt vrai qu'ils n'avoient pas l'uſage du linge qui eſt une eſpece de bain perpetuel & tient le corps net, la propreté étant la moitié de la vie ; les frontiſpices de leurs bains au rapport de Vitruve * étoient ordinairement ornez par douze ſtatuës, l'une dédiée à Æſculape qui les avoit délivré de la peſte, & l'autre à ſa fille Hygeya Déeſſe de la ſanté, auſquels ils addreſſoient leurs vœux en entrant dans le bain de ſanté, car ils en avoient pour la volupté ; & c'eſt dans ceux-là où les hommes & les femmes ſe baignoient enſemble ; ce qui donnoit de belles matieres aux Poëtes de ce temps-là, témoin Martial ; mais cet abus fut ſagement reformé par l'Empereur Adrien qui ſepara les bains des deux ſexes : & cette communauté fut rétablie par cét infâme

* Liv. 3.

Heliogabale, & même de nuit afin de faire part aux libertins de ſes débauches; l'on dit auſſi de lui qu'il avoit autant de bains que de maîtreſſes & que dès qu'il s'y étoit baigné une fois ſeulement, il les faiſoit détruire; & ſa moleſſe ne lui permettoit pas d'y entrer qu'il n'y eut des onguens & des parfums en abondance. L'Empereur Severe ſépara derechef les bains des hommes de ceux des femmes; non ſeulement les Empereurs & les Princes avoient des bains richement ornez, mais même les particuliers qui avoient quelques moyens en faiſoient faire de magnifiques à l'envie des uns, des autres, ou ils n'épargnoient rien. Senéque ſe plaint * de cette dépenſe. Nos premiers Gaulois n'en avoient-t'ils pas auſſi, dont la grandeur & les richeſſes ne cedoient en rien à ceux des Romains, nous en voyons encore de ſuperbes ruines, monumens aſſûrez de leur magnificence & de leur ancienne ſplendeur, nous en avons des veſtiges à Paris dans la ruë de la Harpe à la Croix de fer, on y voit encore des voûtes de ces thermes qui

* Dans ſes Epitres.

ſubſiſtent encore dans la ruë des Mathurins, ſans parler des bains de Nery, Bourbon-Lancy, Bourbonne, du Mont-d'Or, &c.

Nous avons eu pluſieurs de nos Roys qui ont aimé & frequenté les bains, entre autres Charlemagne, les bains appellez (*Aquiſgrānum*) qui ſont en Flandres, que cet Empereur a décoré & où il ſe plaiſoit de ſe laver & baigner ſouvent. Henry III. frequentoit les bains de Bourbon-Lancy, & Catherine de Medicis épouſe de Henry II. doit ſa fécondité à ces eaux; ſon Medecin Fernel lui ayant conſeillé non-ſeulement la boiſſon des eaux, mais même les bains & la * douche, elle eut au bout de neuf mois Henry III. enſuite Charles IX. & François II. qui ont tous regné ſucceſſivement. Elle eut auſſi pluſieurs Princeſſes, qui toutes ont été mariées à des Empereurs ou Rois. Elle donnoit toutes les fois qu'elle accouchoit dix mille écus à ſon Medecin, ce qui étoit une groſſe ſomme dans ce tems-là. Hypocrate & Galien, que nous devons plus conſulter que tous autres, s'en ſervoient pour eux & pour leurs ma-

* *Super omnes partes.*

lades. Hypocrate en a marqué les circonstances & les termes : & Galien son truchement, les recommande en bien des endroits [a] de ses écrits. Il fait mention d'Antiochus, Medecin, qui vécut très-long-tems avec une grande vigueur de corps & une fermeté d'esprit surprenante par l'usage des Bains. Il parle des logemens qui y étoient destinez pour les prendre.

Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter ici la moindre partie de ce que les Auteurs nous disent des bains. Publius Victor écrit qu'à Rome il y avoit huit cent cinquante-six bains publics. Les bains sont encore assez communs chez les Orientaux & Mahometans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on s'en servoit autrefois plus hardiment que nous ne faisons aujourd'hui, témoin ce que nous rapporte Horace [b] de ceux qui osoient se baigner & se faire doucher même sur l'estomac & sur la tête avec l'eau froide; des bains de Clusium & Gabie, qui sont aujourd'huy les bains de Saint

[a] 1°. De sa methode des simples medicam. l. de la conservation de la santé.

[b] Epitr XV. du l. 1.

Caſſien dans la Toſcane au territoire de la Ville de Cluſium.

Qui caput & ſtomachum ſupponere fontibus audent.
Cluſinis, Gabioſque petunt, & frigida rura.

Horace conſulte Vala ſur l'air & le climat de Salerne où il devoit aller par l'avis d'Antonius Muſa qui lui conſeilloit de changer d'air & d'aller aux eaux.

Mutandus locus eſt & diverſoria nota.

Antonius Muſa étoit ce fameux Medecin de l'Empereur Auguſte qu'il tira d'une dangereuſe maladie avec les bains froids. Le Peuple Romain lui dreſſa en récompenſe une Statuë près du Temple d'Eſculape, il obtint de l'Empereur que les Medecins ſeroient exempts de toutes charges & impôts publics pour les ſervices qu'ils rendoient. Les Medecins Grecs avoient été chaſſez par envie de Rome, ils furent bien-tôt rapellez & ne revinrent qu'à ces conditions. Mais pour revenir à notre ſujet je ne comprends pas quelle étoit la pratique d'Antonius Muſa de conſeiller les bains froids, auſſi il voulut traiter de la même maniere Marcellus fils d'Octa-

vie qu'Auguste destinoit à l'Empire & qui en mourut. Horace dit qu'il lui ordonnoit à lui-même dans le fort de l'hyver les eaux froides, lui disoit que les eaux chaudes de Baïes qui sont aujourd'hui si salutaires lui étoient nuisibles.

Nam mihi Baias
Musa supervacuas Antonius, & tamen illis
Me facit invisum gelidâ cùm perluor undâ
Per medium frigus.

Ceux de Baïes estoient fort fachez que Musa décrioit si fort leurs eaux soûfrées si salutaires aux maladies des nerfs & qu'on abandonnoit leurs beaux myrtes.

Sanè myrteta relinqui,
Dictaque cessantem nervis elidere morbum
Sulfura contemni, vicus gemit.

Je me suis un peu étendu sur ce passage pour faire voir la hardiesse des Anciens à conseiller les bains & la douche sur la tête ce que nous n'osons faire qu'avec de grandes précautions, c'est-à-dire, en nous servant d'une éponge ou en passant la main sur la

tête ſous l'eau, en modérant la douche par une petite canule ou entonnoir, encore ne faiſons-nous cette operation impunément qu'au Mont-d'Or dont les eaux ſont très douces & temperées & en quelques autres endroits du Royaume même à Balaruc près de Montpellier.

Les Grecs & les Romains avoient beaucoup perfectionez la maniere de prendre le bain, de ſe faire ſuer, & d'aider la tranſpiration.

Nous pouvons y rapporter ce que le pere Laffitau Jeſuite, Miſſionnaire dans l'Amerique nous dit de la ſuerie ou étuve des Américains qui eſt un grand remede chez eux, particulierement dans l'Amerique Septentrionale, & eſt auſſi un uſage de civilité, & peut-être de réligion pour recevoir les étrangers; c'eſt le remede le plus univerſel pour les malades & pour les ſains.

La ſuerie eſt une petite cabane en rotondité de ſix ou ſept pieds de haut où ſix ou ſept perſonnes peuvent ſe ranger; cette cabane eſt couverte de nattes & de fourrures pour la défendre de l'air exterieur. On y met à terre dans le milieu un certain nombre de

cailloux échauffez dans le feu & on suspend au-dessus une chaudiere pleine d'eau fraiche. Ceux qui doivent se faire suër entrent dans cette cabane ou étuve nuds, autant que la bienséance le peut permettre & après avoir pris leur place ils commencent à s'agiter extrémement & à chanter leur chanson de temps en temps, ils reveillent la chaleur des cailloux en les arrosant avec l'eau froide de la chaudiere, ils se jettent aussi mutuellement de cette eau froide au visage pour s'empêcher de se trouver mal. En un instant leur corps ruisselle de toutes parts; & quand leurs pores sont bien ouverts & que la suëur est la plus abondante ils sortent tous en chantant, & courent se plonger dans la riviere où ils nagent & se débattent extraordinairement; quelques-uns, les malades en particulier, se contentent de se faire arroser d'eau fraiche; il semble que le contraste d'un chaud extrême avec le froid de l'eau devroit les saisir & les faire mourir en repercutant la transpiration, peut-être même qu'un honnête homme en mourroit; mais ils ont pour eux l'experience qui leur prouve que cela leur fait du

bien, ce qui vaut mieux que tous les raiſonnements qu'on pourroit faire.

Herodote L. 4. v. 75. raconte la même choſe des Scythes qui ſe font ſuër auſſi avec des cailloux ardents.

Les Lacedemoniens & Luſitaniens ſelon Strabon L. 3. p. 106. ſe frottoient d'huile deux fois le jour, ſe faiſoient ſuër avec des pierres ardentes, ſe baignoient dans l'eau froide, n'uſoient que d'une ſorte de nourriture, vivant avec beaucoup de frugalité.

Dès qu'un étranger eſt arrivé chez les Sauvages de l'Amerique Septentrionale après qu'il a un peu mangé on prepare une chaudiere de ſagamité qui eſt une eſpece d'oille ou nourriture faite avec toute ſortes de viandes, de poiſſon, avec la farine de bled d'Inde, le tout boüilli dans l'eau, pendant que cela cuit on dreſſe la ſuërie, on fait rougir les pierres, on le fait aſſeoir ſur un natte propre, & on lui déchauſſe ſes ſouliers & ſes bas, & on graiſſe ſes pieds & ſes jambes, on le fait enſuite entrer dans la ſuërie, & le maître de la cabane qui l'a reçû y entre avec lui, enſuite il eſt regalé & on lui fait encore des preſens quand il

part & on lui donne des guides.

Tout ceci ſe pratiquoit dans la premiere antiquité. Homere en fournit pluſieurs exemples. Athenée au Livre 10. en traite & on appelloit *Xenia*, les preſens qu'on donnoit aux hôtes, & on appelloit Jupiter l'Hoſpitalier, Xenios, du mot Grec : on donnoit le même nom à Apollon, aux Lares & aux autres Dieux protecteurs de l'hoſpitalité.

Les Sauvages font auſſi ſuër leurs malades avec le bois d'épinette ; & d'autres branches de ſapinage qu'ils font boüillir dans une grande chaudiere, dont ils reçoivent la vapeur de deſſus une eſtrade, ſur laquelle ils s'étendent, ce qui reſſemble encore à nos étuves.

Ils ignorent l'uſage des lavements cependant le Pere Garnier rapporte qu'il avoit veu certains peuples qui mettoient des compoſitions dans des veſſies auſquelles ils attachoient une canule & ils faiſoient entrer le remede en comprimant fortement la veſſie avec les mains.

La diette eſt un grand remede chez eux comme par tout ailleurs, mais elle

n'eſt pas toûjours outrée ni univerſelle, & ne conſiſte qu'à s'abſtenir de ce qu'ils croyent contraire à la maladie dont on eſt attaqué.

Les Ameriquains ne connoiſſoient point la ſaignée auparavant l'arrivée des Européens, ils y ſuppléent par les ſcarifications qu'ils font avec des pierres tranchantes, indifferemment dans toutes les parties du corps où ils ont du mal, ils y appliquent enſuite des courges vuidées & ils les rempliſſent de matieres combuſtibles où ils mettent le feu, c'étoit autrefois, & c'eſt encore un remede fort univerſel dans l'Egypte & dans l'Orient, cela reſſemble aſſez à nos cucurbittes.

Les exercices violens que font les Sauvages, leurs voyages & la ſimplicité des viandes dont ils ſe nouriſſent, les exempte de beaucoup de maladies, qui ſont les ſuites neceſſaires d'une vie molle, oiſive & peu agiſſante, de la délicateſſe des tables; de l'excés & de la varieté des vins; de l'aſſaiſonnement des ſels & des épices; quelques-uns ſe perſuadent que les Sauvages n'uſant point de ſel ont une charnure plus douce & meilleure que la

nôtre, ce que je ne puis assûrer. Mal nourris & endurcis par les fatigues de leurs voyages, par le peu de précaution qu'ils prennent contre les injures d'un air que l'excès du chaud & du froid rend très-rigoureux, ils sont presque tous d'une constitution forte & vigoureuse, d'une bonne charnure & d'un sang plus doux, moins salin & plus balsamique que le nôtre, on voit parmi eux peu de gouteux.

Les apoplexies & morts subites sont rares, & ils ne connoîtroient peut-être pas les petites verolles, le scorbut, le pourpre, la rougeole & la plûpart des autres maladies épidemiques sans le commerce des Européens & si l'on continuë de leur porter des eaux de vie, cette liqueur achevera de depeupler de ses anciens habitants cette belle partie de l'autre hemisphere, car les Sauvages ne sont nullement sobres sur le fait de la boisson.

Dans l'une & l'autre Amerique tout comme icy on fait plus de cas des remedes venus de loin quoiqu'ils ayent d'excellents vulneraires, c'est la même chose du Medecin que du remede, l'étranger a toûjours la preference, on

le croit plus habile ſans ſçavoir pourquoi, la prevention eſt pour lui & cela ſuffit; ils ont confiance en nous, ils ſe font même ſaigner ſans beſoin & par compagnie; ils prennent par eſtime nos vomitifs & nos purgatifs; mais ils évanouïſſent preſque en voyant les inſtrumens de nos Chirurgiens & ſurtout le biſtouri dont ils n'aiment du tout point les operations.

Ils ont auſſi leurs charlatans ou jongleurs qui font la Medecine par divination; quand le malade meurt c'eſt ſa faute, le ſort, diſent-ils, étoit trop fort; l'ame a chez eux ſes maladies comme le corps. Ils gueriſſent quaſi toutes celles du corps par les ſuëries les bains, les topiques ou vulneraires, & la diette, je me ſuis un peu étendu ſur la Medecine des Ameriquains pour faire voir que l'uſage des bains eſt univerſel dans l'un & l'autre hemiſphere comme un remede très-ſimple & très-naturel.

Les bains entroient dans la diette des perſonnes en ſanté, il en étoit de même des malades, Hypocrate juge le bain neceſſaire & a preſcrit les conditions requiſes pour rendre le bain

utile, entre-lesquelles celles-cy sont les principales.

Que le malade qui se baigne se tienne en repos dans sa place & qu'il ne parle point, mais qu'il laisse faire ceux qui le baignent, qui lui versent de l'eau sur la tête ou qui l'essuyent; qu'on se serve d'éponges pour l'essuyer, & qu'on n'employe point l'instrument appellé strigil, qui servoit à racler de dessus la peau les ordures que les huiles ou les onguens dont on s'oignoit y avoient laissées) que l'on se précautionne contre le froid; que l'on ne se baigne pas incontinent après avoir mangé ou bû; que l'on s'abstienne de manger & de boire d'abord au sortir du bain: que l'on prenne garde si le malade avoit coûtume de se baigner dans sa santé & si le bain lui faisoit du bien ou du mal. Enfin que l'on s'abstienne du bain lorsque le ventre est ou trop libre ou trop resserré & si l'on est trop foible; si l'on a des envies de vomir, ou un grand dégout ou que l'on seigne du nez.

L'utilité domestique que le bain apporte, est selon Hypocrate, qu'il ra-

fraichit, qu'il humecte, qu'il ôte la laſſitude, qu'il amollit la peau & les jointures, qu'il fait uriner, qu'il diſſipe la peſanteur de tête, qu'il rend les narines humides, & les autres conduits ouverts. Hypocrate accorde juſqu'à deux bains par jour à ceux qui en ſanté en ont l'uſage. Les perſonnes propres ſe baignent ſouvent & vont aux étuves quelques fois.

Les bains étoient une partie de la Medecine gymnaſtique qui occupoient beaucoup de monde. Combien falloit-il de perſonnes pour ſervir ceux qui ſe baignoient & ceux qui ſe faiſoient oindre & frotter ? Les bains en particulier étoient adminiſtrés par les [a] baigneurs, qui avoient ſous eux ceux qui devoient entretenir le feu dans les chaudieres [b] & prendre ſoin que l'eau du bain fut comme on la demandoit, & ceux qui avoient la charge de tenir propre le bain & tout ce qui en dépendoit, ceux qui conduiſoient les bains s'appelloient [c] Intendants.

L'application des huiles, des on-

a *Balneatores.*

b *Fornicatores.*

c *Præfecti Balneis.*

guens & des parfums liquides dont on se servoit après le bain ou autrement occupoit autant de personnes que le bain même, ils étoient appellez Medecins [a] oignans.

Après avoir oinct & avant qu'on oignit on frotoit & on racloit la peau, ce qui étoit l'office des [b] froteurs : ils se servoient pour cela d'un instrument appellé strigil qui êtoit une espece de cueillere de bois, de corne, de fer ou d'autres matieres, & on en peut voir la figure dans Mercurial. Cet instrument étoit particulierement necessaire pour décrasser la peau, & pour en ôter les restes de l'huile, & même de la poudre dont on se couvroit après s'être fait oindre lorsqu'on vouloit lutter ou faire quelqu'autre exercice.

Il y avoit aussi des gens qui faisoient profession de broyer, ou de manier doucement les jointures [c] ou les autres parties du corps pour les amollir & les rendre plus souples, j'ay vû guerir des rhumatismes inveterez par une personne qui faisoit ce mêtier à Paris, elle usoit d'une liqueur spiritueuse dont elle

a *Jatralipta.*
b *Fricatores.*
c *Tractores.*

faisoit

faiſoit myſtere, qui n'étoit qu'un eſprit de vin preparé, elle mettoit auſſi des veſſies pleines d'eau chaude pour faire ſuër le malade dans ſon lict : il y avoit auſſi des femmes * qui patinoient & broyoient les jointures ; on peut voir là-deſſus la deſcription que fait Martial de la débauche d'un riche voluptueux.

Percurrit agili corpus arte tractatrix.
Manumque doctam ſpargit omnibus
membris.

Il y avoit auſſi des dépilateurs pour ôter le poil : mais ils n'avoient pas l'orpiment comme nous, ils ſe ſervoient d'abord de pincettes & de pierre de ponce, puis d'emplâtres faits avec la poix & la reſine qui enlevoient tout d'un coup le poil : il y avoit auſſi des femmes pour les femmes.

Si les bains en general ont été ſi frequentez de tout temps, il y a apparence que les nôtres ne ſont pas frequentez d'aujourd'hui, Mrs. Banc & Aubry ont eû cette penſée avant nous fondés ſur la grande abondance des ſources, & ſur la beauté & commodité de la ſituation de Vichy, qu'ils diſent avoir été autrefois fort riche.

* *Tractatrices.*

Mr. Banc en particulier remarque que ce lieu est le seul en France ou l'on trouve tout à souhait pour ce qui concerne les eaux, & qu'il ne faut pas aller chercher ailleurs ce que l'on ne trouve pas à Vichy, y ayant des eaux pour boire & pour se baigner en même tems : grace, dit-il, qui ne se trouve pas aux autres endroits du Royaume, si ce n'est à Balaruc & à quelqu'autres. Nous n'entrerons pas dans le détail des maladies pour lesquelles ceux-cy seroient favorables, nous citerons seulement les plus connuës & les plus ordinaires pour lesquelles on s'en sert toûjours avec succez, ils gueriſſent les thumeurs causées par des humeurs froides, qu'elles soient faites par fluxion ou par congestion ; les rhumatiſmes, les sciatiques cedent infailliblement à ces bains qui rarefient & subtiliſent les humeurs que les acides avoient congelées, & les fait transpirer, ils sont si propres aux humeurs œdemateuſes & enflures des jambes, comme dans la cachexie & l'eûcophelmatie que Galien a ordonné les bains d'eau nitreuſe. Ils fortifient le cerveau & le genre nerveux, preſervent de l'apoplexie, en

faiſant tranſpirer les humeurs froides ; ils gueriſſent les paralyſies qui ſuccedent aux apoplexies & aux catarres, mais pour la paralyſie qui ſuccede aux coliques du Poitou, la boiſſon y eſt plus favorable que le bain, la raiſon eſt que la ſource de l'humeur qui la cauſe eſt ordinairement retenuë dans la duplicature du menſentere, d'où elle ſe communique à l'épine du dos, & ces eaux levent les obſtructions qui empêchoient l'écoulement de humeurs acres, qui étant libres ſe précipitent par les ſelles. Ceci eſt ſi familier que de dix malades il n'y en a pas un qui ne s'en aille gueri, ou grandement ſoulagé, pourvû que le mal ne ſoit pas habituel. Ces bains remedient aux intemperies froides de la matrice & de ſes ligaments, à leurs foibleſſes & relâchemens; il n'y a pas de remede plus aſſuré pour les fleurs blanches ; ils gueriſſent les tremblemens des membres, & mouvements convulſifs, ils décraſſent le cuir, favoriſent par ce moyen la tranſpiration, donnent iſſuë aux matieres fuligineuſes retenuës ſous l'épiderme, ils ſont bons aux maladies mélancoliques, aux ſuppreſſions des mois,

aux cachexies & leûcophlegmaties, pour, par les ſuëurs faire tranſpirer les principes des coagulations du ſang, le rendre fluide, & lui redonner ſon mouvement ; nous avons de très-frequentes experiences qu'ils emportent les vices du cuir, du moins la gale ; la gratelle, les démangeaiſons, les dartres farineuſes ſans intereſſer les parties internes qui pourtant doivent être lavées & preparées par la boiſſon qui doit toûjours preceder.

Paul Æginette ſe ſervoit ordinairement des bains d'eau nitreuſe pour toutes ces maladies qui n'ont toutes qu'une même cauſe, & different ſeulement par les degrez de malignité ; on s'en ſert avec ſuccez ponr les humeurs ſcrophuleuſes exterieures, encore mieux des bouës en forme de cataplâme. En un mot l'on pourroit ſe ſervir de ces bains en pluſieurs autres maladies ainſi que d'autres Medecins ont obſervé avant nous. Nous devons pourtant rendre cette juſtice à ces bains, puiſqu'on ne les connoît pas aſſez, & faire voir pleinement & ſans paſſion qu'ils ſont les meilleurs qui ſoient en France, mais il faut qu'ils ſoient ſoutenus de

la boiſſon ; & crainte que ceci ne paſſe pour paradoxe nous choiſirons deux raiſons entre bien d'autres.

La premiere c'eſt qu'on s'en eſt ſervi de tems immemorial, ce qui confirme leur bonté ; car il n'eſt pas poſſible qu'on ne s'en fût rébuté, s'ils n'avoient pas répondu aux eſperances des malades. L'autre raiſon eſt que l'on ne peut nier que les maladies externes comme thumeurs froides, œdemateuſes, ſciatiques, rhumatiſmes, gouttes, paralyſies, & pluſieurs autres pour leſquelles on a ordinairement recours aux bains, n'ayent deux cauſes, l'une antecedente qui eſt le vice & le déreglement des parties internes, & l'autre conjointe. L'antecedente doit être conſiderée comme la ſource de celle-cy, cela poſé il faut convenir que quoiqu'il y ait des bains qui étant plus violens emportent plus promptement la cauſe conjointe ; mais qu'arrive-t'il ? C'eſt que les malades ſe penſans guéris, peu de tems après ſont plus incommodez. La raiſon eſt, qu'on a épuiſé ſeulement le ruiſſeau ou la cauſe conjointe, mais qu'on n'a pas tari la ſource ou cauſe antecedente qui four-

nit toûjours : car pour y reuſſir il faut des eaux purgatives telles que ſont les nôtres, pour aller juſqu'à la ſource du mal, & vuider les impuretez des premieres voyes qui ſont les magaſins d'où naiſſent toutes les maladies tant internes qu'externes, comme de leur cauſe antecedente. Après cela n'avons nous pas eu raiſon de dire qu'ils ne cedent en rien aux autres de ce Royaume ſoutenus de la boiſſon, il eſt facile d'enlever la conjointe qui d'elle-même à la faveur de la chaleur naturelle reveillée par les bains ſe diſſiperoit aiſément. Mr. Banc avoit bien raiſon de dire il y a près de cent années qu'il ne falloit pas changer de lieu pour boire & ſe baigner, que les bains tant ſalutaires qu'ils ſoient, ne font preſque jamais rien, ſi les impuretez du bas ventre ne ſont vuidées ſelon le conſeil d'Hypocrate. Cela eſt bien reconnu par tous Meſſieurs les Medecins qui pratiquent les bains de ce Royaume, dont l'eau en boiſſon ne purge pas ; car ſagement ils donnent des remedes forts & violents, pour avec leurs eaux vuider les parties internes, dans les reduits deſquels ils ſçavent comme

nous que les impuretez ſont cantonnées. L'Antimoine déguiſé & preparé tantôt en infuſion avec le Sené, tantôt en ſubſtance comme le Foye & le verre d'antimoine, poudre d'Algarot ou mercure de vie, les Syrops émetiques, le tartre emetique & les pilules gommées, ſont les remedes ordinaires dont ils animent les langueurs de leurs eaux. Ce n'eſt pas que nous voulions nous eriger en cenſeur de la conduite de ces Meſſieurs dont le ſçavoir, eſt au-deſſus du nôtre, & dont nous honorons le mérite, nous ne pretendons pas condamner l'uſage de ces remedes appliqués ſagement, & dont ſe ſervent aujourd'hui tant de grands hommes: nous voulons ſeulement faire connoître que nous n'avons pas beſoin du ſecours de ces remedes, dont les effets ne repondent pas toûjours à la prudence de ceux qui les ordonnent; nous ne nous ſervons jamais ny avant ny après la boiſſon que de remedes doux & benins, rarement de Sené, & preſque jamais de forts électuaires. Il faut obſerver qu'il y a deux manieres de prendre le bain, l'une à la ſource dans la maiſon du Roy, & l'autre dans les maiſons par-

ticulieres. Celle-cy est d'eau temperée, & l'autre de toute la force de l'eau, on se sert de l'une & de l'autre maniere, suivant les indications, les bains temperez sont propres pour les maladies legeres, mais pour les grandes & les rebelles il faut les bains ou douches à la source où l'eau est justement de la temperature qu'il faut pour un bain: aussi nous avertissons tous ceux qui en auront désormais besoin, qu'ils trouveront à l'avenir toutes choses necessaires pour favoriser le succez de ce remede, dont les effets sont si admirables qu'il semble que nos bains soient les bains mysterieux, ou une autre piscine probatique, à la difference seulement qu'il n'est pas besoin d'un Ange pour en troubler l'eau, si ce n'est d'un Medecin qui est comme un Ange visible & tutelaire de la santé qui doit regler le temps & les circonstances que l'on doit observer aux bains.

La douche * est une espece d'embrocation ou chûte d'eau, d'une chaleur moderée qui tombe de deux, trois ou quatre pieds de hauteur plus ou moins, sur le corps, on conduit l'eau par un

* *Duscia seu aquæ stillicidium.*

tuyau

tuïau de cuir ſur les parties du corps que l'on veut doucher nuës ou couvertes d'un linge clair, à commencer par la nucque du col & continuant le long de l'épine du dos juſqu'à la plante des pieds, le long des bras & dans la paulme de la main, évitant de faire tomber l'eau ſur la teſte, la poitrine & le bas ventre, à moins qu'on ne mette une éponge ou la main ſur ces parties ſi l'indication nous engage à les doucher; on la reçoit couché, aſſis ou à genoüil ou de côté; la douche a quelque choſe de plus efficace que le bain ſeul, en ce que la chûte de l'eau lancée ſur la partie affectée ébranle & ſecouë les nerfs & par conſequent augmente le mouvement retardé des eſprits animaux particulierement dans les attaques d'apoplexie & de paralyſie, rend le cuir tranſpirable par les ſuëurs abondantes, depure le ſang trop chargé de ſeroſités acides & ſalines qui l'épaiſſiſſent.

J'ai obſervé que lorſqu'on prend la douche trop abondamment & trop long tems, ſur-tout au commencement qu'on s'en ſert, elle rend le mal rebelle & ne profite pas aux malades parce que la douche

prise trop violemment resserre plûtôt les pores des chairs qu'elle ne les ouvre, elle peut durcir le cuir, épaissir & comme calciner les humeurs en resoudant trop tôt & trop promptement les plus subtiles, il faut aller par degré & commencer par les petits tuïaux ou entonnoirs.

On remarquera que ceux qui reiterent ce remede dans les maladies rebelles & chroniques se trouvent à la fin gueris, on s'y prepare par les bains & remedes generaux. On a fait la découverte en 1727. en foüillant & bâtissant la maison du Roy, de nouvelles sources soûfrées, chaudes & froides : on a enfermé les chaudes dans un reservoir particulier, lequel fournit par un canal l'eau dans les bains où se donne la douche. Cette eau est si salutaire, que presque tous ceux qui en ont pris la douche & le bain, ont été guéris. On travaille actuellement à faire un nouveau bain pour contenter les malades, ces sources étant très-abondantes, & pouvant fournir pour plusieurs bains à la fois. Dans les bassins où sont renfermées les eaux chaudes il surnage une espece de bitume verd

gras comme de l'huile épaiſſie, ce qui fait voir que ces eaux ſont extrêmement onctueuſes & balſamiques. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que ces ſources ne diminuent jamais quelques ſéchereſſes qui arrivent certaines années; elles fourniſſent toûjours à gros bouïllons, ſans diminuer d'une ligne, la même quantité d'eau d'une chaleur proportionnée; enſorte qu'on peut ſe baigner & doucher à la ſource, & en recevoir tout l'eſprit, ce qu'on ne peut guéres faire aux autres endroits où on eſt obligé de laiſſer un peu repoſer l'eau dont la chaleur eſt trop vive pour être ſupportée ſur le champ: les eſprits s'en évaporent, au lieu que la chaleur de toutes les ſources chaudes de Vichy eſt analogue au ſang & ſupportable à tout le monde.

Quand la douche eſt reçûë dans un degré de chaleur convenable au mal, & que l'activité penetrante de l'eau eſt aidée par une chûte continuelle, on s'apperçoit, en frottant de la main la partie affligée, s'il eſt neceſſaire, les chairs voiſines du mal s'amollir, & s'échauffer avec un ſentiment fourmillant & tremulant.

Ces eaux ainſi lancées de tous côtez & nullement retenuës, par leur reflaction ſur la partie, amolliſſent, reſoudent, diſcutent, deſſéchent, échauffent & fortifient les parties du corps, qui ſont atteintes particulierement d'humeurs froides & inveterées, & en rétabliſſent les parties dérangées, en donnant iſſuë par les ſueurs aux humeurs étrangeres.

La douche peut être d'uſage à toutes les parties du corps, mais il y a une methode, & des précautions à prendre; ſi l'on douche la tête pour quelque catharre, rhumatiſme, léthargie, céphalalgie, vertiges, apoplexie, &c. on recevra les eaux ſur le devant, le ſommet & les ſutures, en obſervant de la défendre d'un linge ou calotte d'éponge, ou y paſſant la main par repriſes, en verſant doucement l'eau par inclination, ſe ſervant de l'entonnoir & aiguiere, ainſi des autres parties principales du corps, ſi elles ſont délicates on incline la douche ſur les muſcles voiſins.

Il faut s'y accoûtumer peu à peu & par degré, de crainte de trop échauffer d'abord, & de deſſécher &

calciner une humeur qu'on veut fondre & diſſiper.

On ne prend la douche que douze ou quinze jours lorſqu'on la prend un peu chaude, & vingt ou vingt-cinq jours lorſqu'on la prend d'une chaleur plus temperée, pour guérir parfaitement.

Les Etuves ſe prennent dans un lieu fermé qu'on échauffe, afin d'y faire ſuer ou d'y faire chauffer quelque choſe. Ce mot vient de *Stubæ*, ou *ſtuffæ*, de *tubus* qui veut dire tuyau par où la chaleur ſe communique, *vaporarium hyppocauſtum*. Il y a des Etuves naturelles, comme celles qui ſont échauffées par des eaux chaudes minerales; & d'artificielles, comme celles qui ſont échauffées par des fourneaux & canaux qui y portent la chaleur des cailloux ou briques miſes au feu, &c.

On appelle les Etuves des bains ſecs à cauſe de l'humidité qu'elles font ſortir du corps.

On les diſtingue en Etuves ſéches & humides: les ſéches ſont faites avec une évaporation d'air chaud & ſec, qui en échauffant tout le corps, en

ouvre les pores & provoque la sueur, ce qui se fait par des grez ou briques fort échauffées, ou de l'eau de vie à laquelle on met le feu. Les Etuves humides sont faites par l'eau chaude minerale, laquelle passe entre deux planchers ou fonds, dont le superieur est à jour pour laisser passer la vapeur, comme à Vichy, ou par une décoction d'herbes, dont la vapeur est conduite par des canaux de fer blanc, où on a mis le malade pour luy procurer la sueur. L'usage d'entretenir la santé par les Etuves a été inventé à Lacedemone. Les Sauvages du Canada ont des sueries.

On appelle hyperboliquement Etuve, une chambre chaude & bien fermée. On prend aisément à Vichy les Etuves, en mettant la personne dans un vaisseau de pierre de taille, en forme de cuve, dans le fond duquel l'eau coule en bas, sans séjourner, entre deux planchers ou fonds, dont le premier est à jour pour laisser passer la vapeur ou fumée naturelle de l'eau; ensorte que la personne n'est moüillée que par les gouttes de sueur qui tombent abondamment du corps. On met

ſur la cuve un drap ou couverture, enſorte que la tête ſeule paroît, afin qu'on puiſſe de tems en tems eſſuyer le viſage. Elles ſont profitables & particulieres à ceux à qui le bain eſt défendu, & qui cependant ont beſoin de ſuer ; ne pouvant ſouffrir le bain ils ſouffrent les Etuves, comme les perſonnes foibles, âgées, les femmes délicates, les replets, pleins d'humeurs & ſujets aux fluxions, aux vertiges, à la phreneſie, &c. La ſueur ſort par tout le corps, & pour ainſi dire, juſqu'au bout des cheveux, & ſemble emporter avec elle la maladie que l'on combat. L'eau chaude en bain peut nuire où un air ainſi échauffé ne nuira pas. Les Etuves étant inciſives, déterſives & émolliantes attirent au dehors avec une moiteur douce l'humeur cachée & enracinée dans les chairs & ſous le cuir, qui cauſe des douleurs, des démangeaiſons, des prurits & des gratelles de la peau, rendent l'humeur fluide, & en état d'être pouſſée par les ſueurs.

Elles ſont utiles aux humeurs froides, aux nerfs endurcis, foulez, retirez, aux douleurs cutanées, aux

rhumatismes, sur-tout aux fluxions sur les yeux causées par une humeur acre & salée, à la sciatique, aux gouttes & aux paralysies.

Elles sont suspectes aux inflammations & oppressions de poitrine, à la respiration courte, aux poûmons intéressez, & dans les défaillances frequentes, sur quoi l'avis du Medecin est necessaire.

CHAPITRE XIV.

DU TRANSPORT DES EAUX.

Si les Eaux de Vichy peuvent être transportées sans perdre leur mineral & leurs vertus

IL faut rendre ici justice à la verité, & avoüer de bonne foy que pour prendre les eaux dans leur force, soit en boisson, soit en bain, soit en douche, il faut les prendre à la source au sortir de la mine. Les parties les plus subtiles, qui sont très-actives, sur-tout le soûfre qui est l'esprit des métaux, n'est point encore évaporé : toutes les parties sont intimément mêlées. J'ai néanmoins fait observer avec

ſuccès à de certaines perſonnes, de les laiſſer un peu évaporer avant que de les boire, pour de bonnes raiſons en de certaines occaſions, que quelques particuliers condamnent ſans connoiſſance, & ſans donner aucune raiſon que celle, que ce n'eſt pas l'uſage ordinaire, comme j'en conviens. D'ailleurs le changement d'air, l'action de la promenade, la beauté du lieu, la bonne compagnie qu'on y trouve, l'éloignement des embarras des affaires, le plaiſir de la nouveauté contribuent à leur efficacité.

Nous avons voulu en differens tems empêcher le tranſport de nos eaux pour engager les malades à les venir boire ſur le lieu plus efficacement, mais la coûtume que nous avons trouvée établie, a prévalu, & a tenu lieu de loi. L'Academie Royale des Sciences ayant obſervé par l'analyſe des eaux de Vichy faite par Monſieur Duclos Medecin ordinaire du Roy en 1670. & réiterées pluſieurs fois depuis, que ces eaux tranſportées très-loin, & gardées des années entieres dans des bouteilles bien bouchées, conſervoient encore leur mineral & leur activité,

répondoient parfaitement aux épreuves, fermentoient avec les acides, étoient limpides, d'odeur un peu forte, & de saveur aucunement nitreuse ; le sel qu'on en tiroit participoit du vrai nitre.

Pendant l'évaporation il se formoit à la surface de cette eau des pellicules grisatres, & sur la fin il s'est fait une concretion saline laquelle étant séche revenoit à $\frac{1}{176}$ du poids de l'eau : l'on en a separé $\frac{1}{22}$ de terre fibreuse.

Ayant fait évaporer la dissolution de ce sel dépuré & separé de sa terre, la premiere concretion s'est faite en cristaux longs, blancs, transparans, & semblables au salpêtres ; mais ces cristaux étant mis sur du charbon ardent ne fulminoient point ; & ce qui s'est condensé le dernier en petits grains roussatres avoit une saveur lissiviale. Il se trouve environ trois dragmes de sel en quatre livres d'eau. Ce sel ayant été fondu au feu est devenu jaunatre : sa terre se dissolvoit en partie dans le vinaigre distillé, & ne se changeoit point au feu.

Si les eaux transportées font de bons effets sur les malades, donc sur le lieu

elles agiront avec plus d'activité, tous les principes étant joints enſemble & intimement mêlez : d'où je conclus que tout homme bien ſenſé & bien conſeillé ira boire ſur le lieu ces eaux.

Ceux qui les boiront tranſportées, les envoyeront chercher dans des bouteilles de verre double ou de grez, & non dans des barils ou tonneaux de bois qui ſont poreux, & qui renferment beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel ; il arrive que par le ſéjour que les eaux y font, elles penetrent & fondent ſon ſel ; elles changent de couleur & de goût, & tirent une veritable teinture du bois. Le Bureau general de Paris ne les fait tranſporter que dans des bouteilles de verre. Il faut obſerver auſſi qu'elles doivent être bouchées avec la derniere exactitude avec du liege, de la peau & de la cire, en laiſſant un peu de vuide dans la bouteille, autrement elle ſe caſſeroit par l'action & les efforts des ſels volatils qui entretiennent le flegme dans un mouvement inteſtin perpetuel, & l'air qui s'y trouve concentré dans une violente rarefaction qui faute d'eſpace pourroit forcer les parois du vaiſ-

seau jusqu'à faire sauter le tout, comme cela arrive fort souvent.

Il est bon aussi de laisser reposer les eaux au moins un jour auparavant de les boire, après quoi on les boira en mettant les bouteilles tremper dans de l'eau chaude au Bain Marie.

Pour la sincerité & fidelité du transport de ces eaux on donne sur le lieu des Certificats imprimez & des Memoires instructifs pour l'usage de ces eaux, & les bouteilles sont fisselées & cachetées.

Je conseillerai toûjours aux malades, quand ils le pourront, d'en faire usage sur le lieu plûtôt que de les envoyer chercher, quoiqu'il y ait des temperamens particuliers ausquels elles conviennent mieux transportées.

CHAPITRE XV.

Du Regime pour l'usage des Eaux.

IL est juste de donner une méthode reguliere pour user de ces eaux & de leur bain avec succez, nous ne rapporterons point la pratique des Auteurs qui ont écrit des eaux minerales; Si quelqu'un est curieux de leur

ſentiment, on pourra les conſulter dans leurs ouvrages, où l'on verra beaucoup de queſtions agitées, mais peu de décidées, particulierement dans Baceius, dans Farloppe, dans Andernac, Libavius, Oribaze, Solenander & autres ſemblables, dont Sebiſius a été fidele à rapporter les opinions; nous avons ſeulement l'intention de donner quelques idées generales, mais poſitives de la conduite qu'on doit tenir à peu près pour l'uſage des eaux, & tout cela fondé ſur l'experience que nous avons de leurs vertus & proprietés. Nous ne ferons pas le détail des maladies pour leſquelles on en uſe, puiſque nous les avons déja obſervées : nous ne parlerons pas non plus de certains accidens qui ſurviennent pendant la boiſſon ou les bains, parce qu'il y a trop de circonſtances qui en changent la nature en particulier.

Nous ſuppoſons. 1, Ce qui eſt abſolument neceſſaire que perſonne ne s'engage témerairement à faire un voyage ſur les lieux où ſont les eaux ſans conſulter les Medecins des lieux de leur demeure; car il ne ſuffit pas aux malades de ſçavoir ſur le rapport de quel-

ques autres, même par le bruit commun que ces eaux sont favorables à bien des maladies ; & ce n'est pas encore assez d'être certains que tels & telles ont été gueris d'une même maladie, parce qu'il y a bien des circonstances dans une maladie qui ne se trouve pas dans une autre. Il faut encore obliger les Medecins qui les envoyent de marquer par écrit ce qu'ils ont observé en les traitant, tant pour la cause & accident des maladies, que pour les remedes dont ils se sont servis avec succez ou non; afin qu'on puisse prendre des mesures justes pour leur conduite. Nous disons seulement qu'il faut vivre le plus regulierement que l'on pourra quinze ou vingt jours avant la boisson, éviter les exercices violens, soit de corps, soit d'esprit, & se rendre sur les lieux à petites journées & sur-tout ne point perdre le sommeil pendant le voyage ; étant arrivé il seroit à propos de se reposer deux ou trois jours avant que de commencer les remedes ; mais personne n'écoute cette proposition, qui est pourtant une des plus à observer. Il faut tâcher de renoncer à son domestique pendant quel-

que temps, éloigner tous les ſoins & inquiétudes de quelque nature qu'elles ſoient ; Car rien ne contribuë tant au ſuccez favorable des remedes que la tranquillité, agir comme ſi on n'avoit autre choſe à ſonger qu'à ſa ſanté ; le plus grand obſtacle au ſuccez de ces eaux eſt l'embarras & le chagrin qui a un empire abſolu ſur la nature, laquelle occupée par ſes ennemis domeſtiques, ne peut favoriſer l'action de ces eaux ; l'eſprit étant dans ce calme, l'on peut commencer les remedes, qui ne doivent pas être les mêmes pour tous les malades ; car il faut que les uns ſoient ſaignez, & les autres non, ſuivant le temperament des malades, & la nature de leurs maux, & encore l'état auquel ils ſe trouvent après un long voyage qui remuë les humeurs. Quelquefois il faut commencer par les remedes generaux en vuidant les humeurs des premieres voyes, & en ce cas il eſt aſſez à propos de prendre quelques lavemens laxatifs, dont la compoſition doit être ſuivant les forces & l'humeur dominante, & le lendemain être purgé avant que de boire : les purgatifs les

moins violents, comme sont les cathartiques, sont ceux dont il faut se servir, comme le Sené en petite quantité, ses follicules, la Manne, le sel de Monsieur Seignette de la Rochelle, les syrops de roses pâles, de chicorée composé de Rhubarbe, les syrops de pomme composé, le rosat solutif, celui de fleurs de pêchers, la Rhubarbe, la Casse, les Tamarins, mais peu d'Electuaires, parce que les eaux purgent assez d'elles-mêmes. Rarement nous nous servons des Emetiques, si ce n'est dans des cas particuliers. Il y a des malades faciles à émouvoir auxquels il ne faut donner que des minoratifs : nous donnons assez souvent deux ou trois verrées d'eau deux heures après la medecine, soit pour reveiller son action, ou pour la précipiter, ou même en forme de boüillon pour consoler l'estomac : au contraire il y a des rencontres où il ne faut point donner d'eau sur le purgatif, car ce lavage empêche quelquefois les dernieres évacuations que feroit le remede, qui sont souvent des glaires qui viennent les dernieres. Il y a aussi des occasions dans lesquelles

il

il faut donner deux ou trois verres d'eau pendant trois ou quatre jours avant que de purger, afin de détremper les humeurs, les rendre fluides & plus obéiſſantes aux purgatifs qui operent alors beaucoup mieux & qui n'échauffent pas tant de cette maniere. Cela doit être obſervé particulierement pour les mélancoliques, ce qui réuſſit très-bien, & diſpenſe le malade d'être purgé au milieu de ſa boiſſon. Pour le choix de l'eau & pour la quantité cela dépend de la nature du mal & de la conſtitution du malade, car il ſuffit quelquefois de boire deux ou trois verres d'une ſeule fontaine : quelquefois il faut les mêler, & en ce cas il faut toûjours commencer par les chaudes, & ſonder le gué peu à peu. Voila une partie à peu près de ce qu'on doit faire avant la boiſſon, & auſſi avant de prendre les bains, puiſque les eaux les doivent toûjours preceder ; car ils ne peuvent gueres ſans leur ſecours, & la boiſſon ſeule peut guerir beaucoup de maladies qui ſemblent ne devoir ceder qu'aux bains, parce que, comme nous avons dit ailleurs, les eaux emportent la cauſe

antecedente, qui fomente la conjointe & sans laquelle celle-ci ne subsisteroit pas long-temps, du moins en bien des maladies pour lesquelles on a recours aux bains ; il est bon d'observer à ceux qui doivent se baigner, qu'il est à propos après avoir bû quelque temps & avoir été purgé une ou deux fois, d'interrompre la boisson pour prendre le bain ; parce que peu de gens sont assez robustes pour resister aux évacuations du bain ou de la douche, & de la boisson en un même jour, & il ne sert de rien de dire que par tout ailleurs l'on boit le matin & l'on se baigne le soir, parce que peut-être que les eaux des autres endroits n'ont qu'un même mouvement, c'est-à-dire, qu'on les prenne en bain, en douche ou en boisson, elles excitent toûjours les sueurs & la nature en est moins fatiguée : mais les nôtres ont differens & presque contraires mouvemens, puisque prises interieurement elles attirent de la circonference au centre, je veux dire quelles poussent par les selles & par les urines, & fort rarement par les sueurs, & prises exterieurement en bain ou en douche, elles attirent du centre

à la circonference ; c'eſt-à-dire qu'elles font ſuër, qui ſont deux mouvemens entierement oppoſez & dont la nature ne peut ſupporter les ſuites ſans en être accablée, ou du moins beaucoup échauffée. Il faut boire les eaux un peu matin ce qui ſe doit regler ſur la coûtume des malades, parce que le changement de vie troubleroit beaucoup la nature, & les remedes la fatiguant d'un autre côté, elle ſuccomberoit, par exemple, ſi on avoit coûtume de ſe lever à ſept ou huit heures, il ne faudroit pas tout d'un coup retrancher de ſon repos pour boire ces eaux à quatre ou cinq heures, parce que la nature eſt ennemie des changemens ſubits ; d'ailleurs le ſommeil qui repare les forces eſt d'un grand ſecours pour la gueriſon des maladies & ceux qui n'auroient pas dormi ſuffiſamment la matinée ſeroient accablez l'après-dînée de ſommeil, ce qu'il faut éviter pardeſſus toutes choſes ; ſur la fin du printemps & au commencement de l'automne, les chaleurs obligent de boire un peu plus matin ; l'on doit regler l'heure du manger ſur celle de la boiſſon, par exemple, ſi on prend

les eaux à six heures, & qu'on ait fini à huit, on peut prendre un boüillon deux heures après ou une croute de pain & deux coups de vin trempé d'eau, & dîner deux heures après, si on peut se passer du déjeuné, on dînera de meilleure heure, les personnes grasses qui abondent en humeurs & dont l'estomac est farci & endui de glaires, n'ont pas besoin de boüillons, parce qu'on n'apprehende pas que le mineral ait trop d'action, qui n'est que trop-tôt ralentie dans ces sortes de corps, mais les personnes maigres & fort extenuées dont les fibres de l'estomac sont découvertes doivent prendre un boüillon. Pour le dîner l'on peut boire moitié eau & moitié vin pour ceux qui ont coûtume d'en boire un peu largement, manger des viandes qui ne fatiguent point l'estomac, bannir les ragouts & la patisserie & plus particulierement celles où il y a beaucoup de sucre dont on ne doit user qu'avec moderation pendant la boisson, & pour corriger quelques fruits dont on peut manger plûtôt cuits que crus ; nous conseillerons, mais sagement, aux malades de manger chez eux, & non en com-

pagnie, tant parce qu'il faut être extrêmement libre, que parce qu'il eſt impoſſible que par complaiſance on ne pêche, ou en quantité ou en qualité des viandes : & nous avons toûjours experimenté que les malades chez eux ſont plus ſatisfaits des eaux, ce qui ſe trouve plûtôt à l'égard des Bourgeois qui vivent regulierement, que les perſonnes de qualité qui prennent ſouvent les remedes à leur mode, penſant qu'il ſuffit de boire les eaux ſans en craindre l'évenement; ces eaux ſont toûjours du bien lorſqu'on les prend methodiquement, étant des remedes très ſimples & naturels; ſi nous improuvons les aſſemblées pour le manger, nous les conſeillons fort pour le plaiſir & le divertiſſement pour favoriſer les remedes, & s'empêcher de dormir les après-dinées, que l'on peut paſſer à quelques jeux peu intereſſés, & ne pas outrer cette recréation qui échauffe plus que les autres, ſi on joüe avec attache & trop long-tems; nous conſeillons auſſi les entretiens & les converſations plaiſantes où il ne faut point avoir l'eſprit trop occupé. Pour le ſouper, il doit être cinq ou ſix heures après le dîner, mais manger peu; à

l'égard des promenades elles sont très-agréables au tour de Vichy, & fort diversifiées, on en peut prendre le plaisir vers le soir, l'air y est très pur, il faut pourtant éviter le serein qui est assez vif du côté de la riviere, mais c'est particulierement demy heure devant & demy heure après le coucher du soleil; la promenade du côté de la petite riviere de Chissou où il y a de petites saussaies, est fort amusante; celle des Capucins, mais particulierement celle des Celestins est belle, la vûë & la perspective en est charmante, on découvre de dessus la terrasse qui est sur un rocher trois Provinces, sçavoir une partie de l'Auvergne, du Forêt & du Bourbonnois avec leurs montagnes dans l'éloignement qui font un bel effet: cette promenade donne un peu trop d'appetit pour ceux qui doivent souper legerement. Si pendant la boisson les eaux sont paresseuses, l'on pourra avoir recours à quelques lavements laxatifs, ou les aiguiser avec le sel seignette. Nous avertissons les malades par avance, qu'une des erreurs les plus pernicieuses, est de croire que la bonté & le succez des eaux mine-

rales conſiſtent toûjours dans de grandes évacuations, cela eſt faux abſolument ainſi que nous le ferons voir cy-après par un Chapitre particulier; il faut prendre garde de ne pas uſer de l'eau d'une Fontaine parce qu'un autre en aura pris avec ſuccez, ce qui ne ſe pratique que trop ſouvent, car les malades ſe conſultent les uns & les autres, prennent quelquefois des eaux dont ils ſe trouvent mal, la maladie de l'un differe toûjours de l'autre en quelque choſe, il eſt neceſſaire de ſe laiſſer conduire à ceux qui en ſçavent faire la difference. Enfin nous diſons que tous les malades doivent faire gras tous les jours ſans ſcrupule s'ils n'en ſont empêchez par quelques vœux de religion, comme les Chartreux, auquel cas il ſemble que les viandes maigres ne leur ſont pas ſi nuiſibles, parce que leur eſtomac eſt accoûtumé à de ſemblables alimens.

Ce n'eſt pas aſſez de s'être bien conduit pendant l'uſage des eaux, il faut continuër ce regime chez ſoy, il faut ſe purger & ſe repoſer un jour ou deux auparavant ſon départ, le ſuccez des eaux n'eſt pas toûjours preſent, comme

des autres remedes, il eſt quelquefois un mois ou ſix ſemaines à paroître, comme il arrive aux autres remedes qui vuident, l'action des eaux minerales pour être ſûre doit être lente, on s'apperçoit du ſuccez inſenſiblement.

CHAPITRE XVI.

Sçavoir, s'il eſt abſolument neceſſaire que les eaux minerales purgent promptement pour guerir toutes les maladies auſquelles elles ſont propres.

COmme toutes les maladies pour leſquelles on a coûtume de venir aux eaux ſont des maladies longues & inveterées, entretenuës par la preſence de quelques humeurs qui péchent tantôt en qualité & qui ſont comme cantonnées & retranchées le plus ſouvent dans les reduits des parties naturelles: il ſemble d'abord que la raiſon demande que ces eaux lavent & emportent ces impuretez & leurs vieux levains & conſequemment qu'elles doivent purger promptement pour en avoir plûtôt le ſoulagement qu'on s'en eſt promis; en effet le moyen qu'un malade

lade ſoit délivré de ſes infirmitez qui ſont entretenuës par la preſence de ces humeurs étrangeres, ſi les eaux ne les pouſſent déhors ſoit par les ſelles, ſoit par les urines; car les maux durent toûjours tant que leur cauſe eſt dans le corps, & l'effet ne peut ceſſer que par la diſtraction de ſa cauſe; c'eſt une choſe ſuprenante que tout le monde donne aveuglement dans ce ſens ſans examiner que ce qui ſemble favoriſer ou plûtôt conclure que les eaux doivent promptement purger pour guerir les maladies, demande au contraire qu'elles ſéjournent un certain temps pour avoir le bien & le ſuccez qu'on peut eſperer; la preuve eſt facile; l'on dit donc, & il eſt vrai, que toutes les maladies pour leſquelles on frequente ces eaux, ſont des maladies longues & inveterées & on pourroit ajoûter qu'elles n'ont pû ceder à aucuns remedes, cela poſé, nous demandons ſi ces maladies ſont les effets de quelques humeurs fluides & coulantes & où ſont ces humeurs? on nous a déja obſervé qu'elles ſont dans les réplis des viſceres nourriciers ou des autres parties naturelles, du moins originai-

rement ; si ces humeurs étrangeres sont fluides & coulantes il n'est pas absolument necessaire de boire les eaux minerales, parce que les remedes ordinaires peuvent pousser ces matieres coulantes, si elles sont dans les premieres voyes comme dans l'estomac & dans les boyaux, à la bonne heure, plûtôt les eaux passeront & plûtôt aussi elles charrieront ces impuretez sans résistance de leur part, mais si ces humeurs sont dans ces reduits comme c'est l'ordinaire, si ces eaux passent vîte ont-elles le temps, & peuvent-elles aller chercher ces impuretez qui ne sont point à leur chemin ? Or si elles ne peuvent pas en passant promptement remedier aux maladies causées par des humeurs qui obéïroient facilement, peut-on esperer de bonne foi qu'elles gueriſſent tout d'un coup celles dont les causes sont des glaires, des flegmes recuits, des vieux levains qui sont colez aux parties & qui y sont retenuës par de vieilles obstructions : par exemple les tentions des parties du bas ventre, comme du foye, de la rate, du pencrée, ces thumeurs qui se forment dans la substance spongieuse du

meſantere qui ſont ſouvent ſchirreuſes ; peut-on ſeulement penſer que les eaux qui percent par les ſelles promptement, puiſſent rien faire contre ces maladies, comment pourroient-elles lever les obſtructions & opilations de ces parties, ſi elles n'y penetrent pas ? & le moyen qu'elles y penetrent ſi elles n'y font que paſſer promptement ? bien loin que les malades ſoient ſoulagez par ces grandes & promptes évacuations, ils ſe trouvent plus échauffez & plus mal qu'ils n'étoient : ainſi nous concluons qu'il eſt plus ſûr que les eaux ſéjournent pendant quelques jours afin qu'elles ayent le temps de ſe porter où leur preſence eſt neceſſaire, où le beſoin en eſt preſſant, & qu'elles y puiſſent combatre leur énnemi, cet acide retranché, en le mortifiant, le diviſant & abſorbant, & peu à peu elles lavent & détrempent inſenſiblement ces coles, ces humeurs glaireuſes que les acides avoient fixées & coagulées, & enfin les pouſſent tantôt par les ſelles, tantôt par les urines, par les inſenſibles tranſpirations & autres évacuations ; & par ce moyen les malades ſe trouvent toûjours ſoulagez & jamais incommodez ;

ils ont le bien des eaux & n'en ont pas les incommoditez ; pour réüſſir infailliblement il faut boire peu par jour; les bûveurs n'écoutent point cette doctrine qui eſt cependant appuyée de l'experience journaliere, nous nous flatons cependant qu'il y aura toûjours des gens d'un bon jugement qui goûteront ces raiſons ; nous pouvons ajoûter que ceux qui boivent beaucoup d'eau par jour, ne profitent pas toûjours de la vertu des eaux lorſqu'elles paſſent ſi vîte, ce qui fait ſouvent que perçant & ſe faiſant jour par tout par leur poids, le ſel ne s'attache pas aux humeurs étrangeres, mais ſe lie aux fibres de l'eſtomac & des inteſtins, & échauffe de cette maniere ; en un mot on ſe trompe ſouvent ; chacun fera les reflexions qu'il lui plaira, & on nous fera un très-grand plaiſir de nous tirer de l'erreur ſi nous y ſommes ; les malades boivent toûjours plus que nous ne voulons ; quoique pluſieurs ayent de la repugnance dans le commencement, il faut garder une meſure & boire quelques jours davantage plûtôt que de ſe ſurcharger l'eſtomac de boiſſon, comme nous en voyons tous les

jours qui boivent des trente verres d'eau dans la matinée.

CHAPITRE XVII.

De la Saignée, & des Cornets.

COmme la Saignée & les Cornets ſont deux operations de la Chirurgie très-uſitées dans les endroits où il y a particulierement des eaux minerales chaudes, j'en toucherai quelque choſe, renvoyant le Lecteur aux ſçavants Traités qui ont été faits ſur cette matiere, & tout nouvellement à celui de Monſieur Sylva, Docteur-Regent de la Faculté de Paris, & premier Medecin de M. le Duc, qui a écrit ſur la Saignée d'une maniere ſçavante & éloquente.

La Saignée eſt le remede, ſans contredit, le plus prompt & le plus efficace que nous ayons dans la Medecine pour guérir particulierement les maladies où il y a ſoupçon d'inflammation. On peut dire que c'eſt la Mer rouge de la Medecine, où les uns ſe ſauvent comme de vrais & de bons Iſraëlites, & où les autres ſe perdent

comme des Egyptiens inconsiderez, donnant trop ou trop peu à la saignée. C'est une Mer sure & connuë aux bons Pilotes de la Medecine, & inconnuë aux malades & aux Medecins prévenus, *Mare incognitum*. Rien de si connu dans la bonne pratique de la Medecine que la saignée, mais rien de si apprehendé par les pusillanimes. Rien de si utile, mais rien de si blâmé par les Medecins qui veulent acquerir un faux nom, & par ceux que le nom & la couleur du sang épouvantent. Les bons Medecins ont la Loy & les Oracles en vénération, & font profession de les suivre. Le peu que je dirai de ce grand remede ne sera que pour ceux qui s'y opposent opiniâtrement & trop souvent, ou pour ceux qui en abusent impitoyablement, croyant que l'on doit garder un milieu entre les deux extrêmitez.

J'ai toûjours remarqué que ces politiques Medecins, supposé qu'ils le soient, ont tellement outré la matiere par des complaisances serviles & intéressées, qu'après avoir soutenu le parti de la saignée dans les Ecoles & chez les malades; ils ont ensuite changé

de methode pour ſe mettre en reputation, & ſe diſtinguer de leurs collegues, sûrs que le peuple abhorre le ſang ; déſerteurs qui meriteroient qu'on les traitât de même maniere que les Romains traitoient les ſoldats lâches & peureux, auſquels ils tiroient du ſang, comme pour évacuer celui qu'ils avoient de mauvais, & pour les aguerrir à leurs dépens. Ils veulent ces bons ménagers du ſang, qu'il ſoit la ſubſtance de l'homme, le treſor de la nature, & pour ainſi dire, l'ame du corps, & par conſequent qu'on l'épargne en quelque maladie que ce ſoit, même dans les plus grandes inflammations & les plus preſſantes oppreſſions, comme les Diſciples d'Eraſiſtrate, gens auſſi entêtez que leur Maître ; encore s'ils faiſoient la Medecine dans des païs chauds, ils pourroient imiter les anciens Egyptiens, qui ſe contentoient, (tant la Medecine étoit alors groſſiere,) du lavement & du Sirmoïſme qui étoit une legere purgation ; ils pourroient encore mettre en avant les Chinois ou Cochin-Chinois qui ne ſaignent point, ou même les Italiens & les Eſpagnols nos voiſins, qui ſaignent rarement ;

mais leurs objections sont de si petite consequence, que je ne rapporterai point ici les réponses solides que nos Medecins y ont faites. Ce qu'il y a encore de pitoyable parmi nos ennemis de la saignée, c'est qu'ils voudroient persuader que les saignées du pied dissipent tellement les forces qu'il faut beaucoup de temps & beaucoup d'alimens pour refaire huit onces de sang. Mais quelle autre basse complaisance de dire avec le peuple que la saignée attire du cerveau sur la poitrine, comme si le cerveau qui est le centre des humeurs froides, comme dit Hippocrate, *basis humidi & frigidi*, étoit celui des esprits vitaux qui lui donnent l'impulsion, & qui le portent du centre à la circonference, & même au cerveau où il se refroidit si considerablement. A quoi on peut ajoûter que ces saignées se font ordinairement pour rappeller les humeurs qui se portent des parties basses sur les parties vitales, ou même au cerveau quand elles ne sont encore qu'en mouvement, loin de les attirer du cerveau sur la poitrine, comme on se l'imagine grossierement : cependant la plûpart de ces

Medecins ſe diſent Docteurs de l'Univerſité de Montpellier où la ſaignée eſt plus celebrée & plus en vogue, ſi je l'oſe dire, qu'à Paris même où l'on ſaigne avec prudence, puiſque j'ai vû très-ſouvent dans les pleureſies & peripneunomies ſaigner juſqu'à quatre fois par jour, & toûjours avec ſuccès. Voila pour les poltrons de la Medecine : voici pour les impitoyables & ſanguinaires.

On a dit des Loix de Draco qu'elles étoient écrites de ſang, que ne pourroit-on pas dire des Aphoriſmes & des opinions de ceux qui ſoutiennent qu'il n'y a point de maladies où la ſaignée ne ſoit neceſſaire, réiterée pluſieurs fois, & en differentes manieres, comme le diſoient les Diſciples de Botal, tout Italien qu'il étoit, car les Italiens ſaignent peu, mais ſe ſervent beaucoup des cornets & des ventouſes ſcarifiées : il eſt vrai qu'ils tranſpirent beaucoup plus ſenſiblement que nous ; ils répandoient impunément le ſang civil & innocent ; ils ſaignoient en toutes rencontres & juſqu'à l'eau tout autant de temps que duroit la fiévre, ſans ſe mettre en peine des

forces du pauvre malade. C'eſt en ce ſens qu'on pouvoit dire que la lancette en tuoit plus que la lance, *plùs occidit lanceola quàm lancea.*

Tels étoient encore ces Medecins de nôtre ſiecle qui diffamerent ce grand remede par un abus que Duret déplore, & dont je veux taire les ſuites funeſtes en marquant ſeulement, pour égayer un peu la matiere, qu'un Medecin de nôtre temps ayant fait ſaigner trente-deux fois le Page d'un Ambaſſadeur Italien, qui n'étoit point accoûtumé à cette methode, l'Ambaſſadeur lui ayant demandé, *per la curioſita*, après lui avoir donné à dîner & payé ſon honoraire, pourquoi il avoit ordonné trente-deux ſaignées à ce Page, il lui répondit ſimplement, il étoit mort, Monſieur, s'il n'eût été ſaigné que trente-une fois & demie. Guy Patin rapporte l'hiſtoire du fils d'un premier Medecin du Roy, que je ne nommerai point, lequel fit ſaigner ſon fils ſoixante & une fois dans l'eſpace de ſix mois pour un rhumatiſme univerſel dont il guérit, mais je crois qu'il auroit bien guéri ſans toutes ces ſaignées réiterées, car les rhumatiſmes comme

les autres maladies ont leurs périodes.

Que faire à tous ces excès, ſi ce n'eſt de marquer ici conformément à la doctrine & aux raiſons d'Hippocrate, de Galien, & même de quelques Arabes & de tous les Medecins deſintereſſez, ce qu'on doit penſer generalement de ce grand remede. Je dis donc premierement que la ſaignée eſt neceſſaire par tout où il y a fiévre conſiderable & qui paſſe vingt-quatre heures, où il y a plenitude, inflammation ou chaleur d'entrailles, tranſport au cerveau, dans les maladies de poitrine, même périodiques, & entretenuës par les diſpoſitions des parties baſſes : dans les eſquinancies, les pleureſies & les toux, dans les maladies des yeux, quand il y a douleur ou inflammation : dans les pertes de ſang pour peu qu'elles ſoient conſiderables & contre nature : dans les playes, chûtes & contuſions recentes : dans les gouttes de cauſe chaude, rhumatiſmes & fluxions, dans les coliques & douleurs cauſées par des ſeroſitez ſalines & des vents, ſi elles ſont un peu opiniâtres & en des parties délicates ; bref en tous les âges

quand la maladie le demande, puisque Celse & tant d'autres grands Medecins y sont formels, & qu'Avicene tira du sang à son fils âgé seulement de quatre ans. Tout cela si l'indication du temps, des lieux, de la constitution du malade, & sur-tout si la coindication des forces y consentent, quoiqu'il faille beaucoup de prudence pour ce remede dans les fermentations & ébullitions qui poussent du centre à la circonference, comme nous le verrons ci-après.

C'est une erreur des plus grossieres entre les erreurs populaires, de craindre plus une saignée qu'une purgation, tant parce qu'il est facile de la moderer, que parce qu'elle ne manque guéres de rafraichir, temperer, corriger & augmenter la circulation du sang, & donner la souplesse aux vaisseaux, ce qu'on ne peut dire de la purgation, laquelle fait son effet quand elle est une fois entrée dans le corps, laissant presque toûjours le malade foible & dégouté pour un temps après son operation, pour ne point parler des suites fâcheuses que les medecines données à contre-temps ont

quelquefois, ſur-tout ſi elles ſont violentes.

Les habiles Medecins methodiques bien loin d'outrer ce grand remede, le ménagent tout utile qu'il eſt, même dans les maladies de poitrine, quand l'expectoration ſe fait bien, lui ſubſtituant ſelon les rencontres, la diette, le regime, les breuvages rafraichiſſans, les lavemens, le bain, les frictions, tant il eſt vrai que la la prudence doit être la guide du Medecin en tout & par tout : la Medecine eſt toute prudence, *Medicina tota prudentia eſt.*

L'experience journaliere & le bon ſens nous font obſerver, particulierement dans nos climats où on voit des ſuccès ſi manifeſtement heureux de la ſaignée, que ce ſeroit ſe priver de ce qu'il y a de plus effectif & de plus ſûr dans la Medecine ſi on l'épargnoit trop dans nôtre France où les alimens ſont exquis & font beaucoup de ſang, ſur-tout dans les maladies que jai marquées ci-deſſus. Car qui ne voit pas que l'air, les alimens & les frequens repas de nos habitans, ſur-tout ceux qui habitent entre la Seine & la Loire,

font que les enfans même la supportent avec facilité.

Circonstances qui meritent d'être pesées non seulement par les Medecins sinceres, appliquez & non prévenus, mais encore par les malades, crainte de tomber dans ces irresolutions qui ne font jamais d'affaires, & font souvent périr les malades, faute d'une saignée faite à propos.

Mais auparavant de venir aux substituts de ce grand remede, je veux dire les cornets ou ventouses, sanſuës & cauteres. Je ne peux mettre sous silence ces saignées qu'on fait dans la petite verole & dans la rougeole, & qui sont d'une consequence d'autant plus grande, que ces Medecins se trouvant tous les jours d'opinion contraire, on ne sçait à quoi s'en tenir dans une occasion si délicate, où les uns & les autres ne manquent gueres à soutenir leur opinion, si non avec pareille probabilité, au moins avec pareille chaleur & obstination de chaque côté. Autrefois on n'étoit gueres plus hardi à la saignée dans l'éruption de la petite verolle, à Paris qu'à Montpellier & dans les Provinces; mais

les choſes ont bien changé depuis ce temps-là. Meſſieurs Helvetius & Sylva ont bien éclairci cette matiere dans deux Traitez. Pour moi après avoir ſuppoſé que nos habitans ſupportent plus volontiers la ſaignée que les autres peuples, il faut encore avoir égard à l'âge & à la conſtitution des malades, & plus particulierement aux ſimptômes de la maladie, & à la facilité ou difficulté de l'éruption des exeanthemes. C'eſt avec cette methode que nos premiers Medecins ont traité nôtre Auguſte Roy Loüis XV. en l'année 1728. Ils n'ont pas jugé à propos d'ordonner de ſaignée ni aucuns remedes que des cordiaux fort doux & legers pour ſeconder la nature & ſon bon temperament, qui l'ont conſervé aux vœux de toute l'Europe, & particulierement de tous ſes peuples qui ont rendu de très-humbles graces à Dieu pour la conſervation d'une ſanté ſi prétieuſe, accompagnées de grandes rejoüiſſances.

Les habiles Medecins tombent d'accord qu'on peut ſaigner, generalement parlant, avant l'éruption, pendant l'éruption, & même après l'éruption. Je

m'explique, car quand au temps qui precede l'éruption, il eſt certain qu'il n'y a rien qui diminuë davantage la quantité de la matiere qui fermente, ni qui en adouciſſe plus l'aigreur que la ſaignée, outre que le mouvement qu'elle donne alors au ſang dont on hâte la circulation, aide & avance cette excretion, cela eſt ſans difficulté; mais il n'en eſt pas de même du temps où ſe fait l'éruption, car ſi elle procede ſans accidens & avec facilité, pourquoi troubler la nature dans ſon operation? Ne vaut-il pas mieux lui prêter la main par des cordiaux temperez, que d'empêcher cette excretion par des ſaignées qui ne ſont plus alors de ſaiſon? S'il n'y a donc ni plenitude manifeſte, ni inflammation de quelque partie conſiderable, ni difficulté de reſpirer, ni toux, ni douleur de côté, ni tranſport au cerveau; que l'urine ne ſoit ni rouge ni enflammée, & qu'au reſte la fiévre ne ſoit point trop grande, à quoi bon de réiterer la ſaignée faite avant l'éruption, ſi non à ſoutenir un entêtement & une mode qui n'eſt ſoutenuë ni de l'autorité d'aucun bon Auteur, ni de la raiſon

raiſon, ni même de l'experience, puiſque nous en avons bien plus vû périr après ces ſaignées, que nous n'en avons vû rechaper. Il faut donc que les accidens reglent tout; car ils pourroient être ſi conſiderables, quoique cela n'arrive que rarement, qu'il faudroit ſaigner non ſeulement dans le commencement & dans le progrès du mal, mais même dans la vigueur: ce qui s'appelle ſaigner pendant & après l'éruption, de crainte que les ſymptômes n'accablaſſent la nature, & que les cauſes ne s'emparaſſent de quelques-unes des parties nobles, & n'y fermentaſſent de nouveau lorſqu'on croiroit le malade hors d'affaires, comme il arrive quelquefois: ce qui a fait dire à un Medecin de nôtre temps, qu'il ne croyoit les enfans guéris de ce mal, que quand il les voyoit joüer dans les ruës, cette maladie, quoique puerile, étant de celles qui ſont au-deſſus des predictions ordinaires de la Medecine. Il faut donc que les aſſiſtans & les malades s'en rapportent à ceux qui en ſçavent plus qu'eux, ſur-tout quand ils ont fait choix d'un Medecin qui ne s'entête pas trop de-

la saignée & des autres remedes ; le meilleur remede pour ceux & celles qui craignent cette maladie & se trouvent dans un air infecté de cette malignité, est de fuïr, parce que ni la sœur n'est en sûreté avec le frere, ni la mere avec sa fille, ni l'ami avec son ami, *nec hospes ab hospite tutus* ; que si on est obligé de demeurer, la meilleure precaution est de ne point craindre, car assûrément l'imagination frappée fait de fort méchans effets par tout où il y a malignité : *imaginatio generat casum.* Je pourrois parler ici de la saignée dérivative & révulsive, il faut lire le Traité de M. Sylva sur cette matiere.

Les cornets sont les substituts de la saignée. Ce sont des especes de ventouses scarifiées, dont on se sert dans les endroits où il y a des eaux minerales chaudes. Ces ventouses sont de corne, ouvertes des deux côtez : la partie superieure n'a qu'une petite ouverture qui se bouche avec de la cire trempée dans l'eau minerale chaude, aussi-tôt que l'air a été pompé ou rarefié avec la bouche pour endormir la peau, laquelle s'éleve en bosse, qu'on

ſcarifie enſuite, & ſur laquelle on remet les cornets pour attirer le ſang des parties charnuës & un peu éloignées des grands vaiſſeaux & des nerfs. L'uſage des ventouſes eſt ancien : il pourroit être trop familier en certains endroits, ſouvent inutile, & quelquefois nuiſible.

Je ne les crois pas cependant inutiles tout-à-fait aux douleurs de tête, aux migraines, aux inflammations, fluxions & rougeurs des yeux & du viſage, aux ſuppreſſions & au défaut des regles du ſexe, & à toutes fluxions où il s'agit de divertir, de deſſecher, d'arrêter & d'attirer les humeurs vagues & impetueuſes.

Les ventouſes ſont bonnes dans les maladies où les humeurs ſont extravaſées & repanduës entre les tégumens & les muſcles, particulierement dans les rhumatiſmes & paralyſies d'une partie particuliere, on en fait la dérivation par ces voyes, lorſque la tranſpiration eſt repercutée, & que l'humeur ne peut rentrer dans les gros vaiſſeaux, ces remedes attirent du centre au cerveau, comme il arrive ſouvent dans les fiévres malignes où

cette évacuation vient fort à propos quand les humeurs se trouvent subtiles & le cuir peu transpiral, étant de plus d'un fort grand secours aux playes faites par les animaux vénimeux : les Egyptiens se servoient des scarifications fort communément, & les nouveaux en retenoient encore l'usage du temps de Prosper Alpin. Cloedemus cité par par Plutarque, fit autrefois un livre des scarifications, ou pour mieux dire, des ventouses scarifiées. Hippocrate & Galien s'en sont servis dans plusieurs maladies, * parce que les enfans & les personnes fort âgées n'étant pas toûjours en état de souffrir la saignée, ce remede en peut tenir lieu : on s'en sert avec succès à Bourbon-l'Archambault, à Bourbon-Lancy & au Mont d'Or, après avoir fait preceder la saignée selon les indications.

* *Galen. 2. Aph.*

OBSERVATIONS

Sur quelques Cures conſiderables de ces Eaux.

LEs cures que ces eaux ont faites & font journellement, demanderoient un Volume entier : nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes principales, toutes les autres s'y rapportant, car il eſt certain, comme l'experience journaliere le fait voir, que ces eaux aidées des remedes generaux, comme font la ſaignée & la purgation, guériſſent toutes les maladies d'obſtructions : il n'y a que les pulmoniques averez auſquels elles ne conviennent pas, & dans les maladies d'inflammation.

Le Reverend Pere Raphaël Recolet de la famille du Convent de Maringues en Auvergne, âgé de quarante ans, eût une colique bilieuſe que l'on peut nommer colique de Poitou, puiſqu'elle dégenera en paralyſie, qui de particuliere devint generale, & qui de plus en plus ſe rendit rebelle à tous les remedes qui lui furent preſcrits très-methodiquement par le ſieur Galot

Medecin ordinaire de la Communauté, & enſuite par le ſieur Chabrol célebre Medecin de Maringues ; l'œconomie de ſes parties naturelles fut tellement troublée par l'abondance de la bile, qu'il perdit l'appetit : il ne digeroit point, & ne pouvant prendre aucun aliment, il maigrit ſi fort que la peau étoit jointe aux os ; il perdit le ſommeil & le repos, ce qui le mit dans une foibleſſe ſi grande, qu'il fut ſouvent contraint d'avoir recours aux remedes ſpirituels. Dans cet état languiſſant & deſeſperé il fut conſeillé de venir à Vichy comme au dernier remede, accompagné d'un Chirurgien & de trois Peres de ſon Ordre, dans la penſée de lui rendre plûtôt les derniers devoirs dans ce voyage, que dans l'eſperance de le ramener en ſanté. Il arriva à Vichy le ſecond jour de Novembre qui eſt un temps fort incommode pour l'uſage des eaux ; à peine lui reſtoit-il la figure d'un homme vivant, il n'avoit en apparence ni ſentiment ni mouvement, pas même celui de la langue, car il ne pouvoit articuler. Le Chirurgien nous fit l'hiſtoire de ſa maladie, nous fimes pour lors un pro-

noſtic qui menaçoit plus de mort qu'il ne promettoit de rétabliſſement : nous lui permîmes pourtant l'uſage des eaux ſuivant le conſeil de Celſe, qui dit qu'il vaut mieux hazarder un remede douteux, que de n'en point donner du tout. Il bût les eaux chaudes par rapport à ſon eſtomac & à ſa poitrine qui étoient intereſſez, mais en vain pendant cinq jours, car il ne faiſoit aucune évacuation, ſi ce n'eſt quelque peu par les urines. Le ſixiéme jour un Frere Apoticaire du Convent des Recolets de Montferrand, arriva à Vichy pour le voir, & l'ayant trouvé en cet état, voyant que les remedes n'étoient point aidez par la nature, il penſa plûtôt à aller demander une place aux Capucins pour l'enterrer (car nous croyions qu'il ne pourroit paſſer la nuit) que de lui faire continuer la boiſſon. Néanmoins comme ce Frere Apoticaire avoit apporté du ſel Polychreſte du ſieur Seignette de la Rochelle, dont on connoît aſſez le mérite, & dont nous avons toûjours proviſion : nous convinmes de lui en donner deux gros dans une teinture de deux dragmes de Senné, s'il étoit en vie le

lendemain, ce que nous fimes, mais avec tel succès, qu'il se fit une décharge d'eau mêlée avec une bile jaune & porracée sur la fin : cette evacuation faite, le malade commença à mieux respirer ; le lendemain il bût huit verres d'eau, & dans le premier nous lui mîmes encore un peu de sel Polichreste qui n'étoit point suspect pour l'estomac, les eaux passèrent très-bien, il continua l'usage de ce Polichreste deux ou trois jours encore de la même maniere, ce qui favorisa fort le passage des eaux. Le dixiéme jour de la boisson il commença à articuler, & dit qu'il trouvoit du goût à ses boüillons. Ce fût assez pour lui en permettre l'usage plus frequemment jusqu'au quinziéme jour de la boisson que nous fûmes contrains de lui permettre l'usage des alimens solides, tellement que l'appetit le pressoit, à quoi nous consentîmes facilement, parce que ses déjections sur la fin n'étoient plus teintes de bile. Enfin après dix-huit jours de boisson, le malade mangea, avec le secours d'un Frere qui lui mettoit les viandes à la bouche, avec tant d'appetit qu'il ne pouvoit se rassasier,

ſaſier, mais on ne lui accordoit pas tout ce qu'il auroit pû manger, crainte de fatiguer ſon eſtomac. La nourriture lui fut ſi favorable, qu'ayant pris un peu de forces en ſi peu de temps, il ſe ſervoit de ſes bras, & marchoit avec du ſecours avant ſon départ de Vichy. Il ſembloit que c'étoit un enchantement de le voir parler & fournir à la converſation, qui étoit preſque toûjours de ſes maux paſſez. Dans cet état il partit de Vichy contre ſa volonté; car il ſemble qu'il avoit un preſſentiment de ce qui lui arriva deux mois après, puiſqu'il reçhût au commencement de Janvier ſuivant, au ſujet du mauvais tems. Il n'héſita pas à ſe faire conduire à Vichy, où étant arrivé, il recommença les remedes: il bût pour la ſeconde fois les eaux après un lavement & une petite ptiſanne. Il n'eut pas bû quatre jours qu'il étoit preſque remis, nonobſtant le grand froid qui l'obligea de boire les eaux dans le lit. Il continua la boiſſon quinze jours, & s'en retourna chez lui encore mieux que la premiere fois, car il marchoit quaſi ſeul dans ſa chambre avant ſon départ. Soit qu'il reſtat

un levain dans les reduits des parties nourrissieres, soit que le mauvais air de son Convent, qui est situé près d'un marais, le fit retomber malade, il ne le fut pas moins à la fin de Mars; il revint encore à Vichy pour la troisiéme fois : il bût & se rétablit encore, mais comme il restoit une foiblesse dans ses bras & dans ses jambes, il revint au commencement de May, qui est la belle saison pour les eaux, il bût encore quinze jours, & prit cinq ou six bains; depuis ce tems-là il s'est bien porté, & fut six mois après à un Chapitre de son Ordre, qui se tenoit à Lyon. Il est venu depuis à Vichy deux ou trois fois boire les eaux pour conserver sa santé, marchant aussi ferme que si jamais il n'avoit été incommodé. Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter ici ce qui lui arriva dans Vichy même il y a environ quelques années au sujet de l'histoire de sa maladie. Madame de Belinzany de la Ville de Paris, étant à ces eaux, & lui, étant allé demander l'aumône, un Laquais avertit cette Dame que c'étoit un Recolet qui demandoit la charité. Cette Dame, qui

étoit avec quelques autres Dames de conſideration, ne manqua pas de lui demander des nouvelles d'un Religieux de ſon Ordre, appellé le Pere Raphaël, qui avoit été guéri l'année precedente aux eaux, ſans ſçavoir que ce fût lui : il lui répondit qu'il devoit le connoître puiſque c'étoit lui-même ; ces Dames ne manquerent pas de lui faire pluſieurs queſtions ſur ſa maladie, il leur aſsûra qu'il avoit été plus mal que nous n'avons marqué, & qu'il ſe ſentoit mieux depuis qu'il rebûvoit les eaux.

Monſieur de la Roſe, Avocat au Parlement de Paris, âgé de vingt-neuf ans, eut quelques accès de fiévre tierce, enſuite double tierce, qui ſe terminoit par une colique : il fut ſouvent purgé & ſaigné, mais la fiévre ſe rendit un peu opiniâtre, & ne cedoit aucunement aux remedes ; elle le quittoit néanmoins pour quelqus jours, & pendant cette intermiſſion il étoit travaillé d'une colique la plus violente que l'on puiſſe s'imaginer, ceci eſt aſſez particulier. La colique ceſſant, la fiévre le reprenoit, & ne ſe terminoit que par la colique : cela dura

près de deux mois. Les remedes ordinaires ne faisant aucun effet, on lui conseilla les eaux minerales les plus voisines, où il fût, & bût près d'un mois : il prit deux ou trois fois de l'Antimoine, tant en infusion qu'en substance, mais les eaux ne passant presque point, & son mal augmentant, il se retira à sa maison de campagne pour prendre l'air, & ce fut en vain. Retournant à Moulins on lui vouloit persuader de se mettre entre les mains d'un Empirique qui regnoit en cette Ville, ce qu'il étoit resolu de faire, mais heureusement pour lui, une sœur de Mademoiselle sa femme, lui proposa les eaux de Vichy, dont elle avoit usé favorablement, il y avoit peu de temps. Il resolut de s'y faire conduire, Mademoiselle sa femme l'y accompagna. Quand il arriva il étoit dans une agitation extrême avec des douleurs de rheins fort violentes, accompagnées de fiévre, à peine pouvoit-il faire le rapport de sa maladie; cependant par le peu qu'il dit, on jugea par sa douleur & grande chaleur de rheins, qu'il s'étoit fait un transport d'une partie de l'humeur sur l'é-

pine du dos, ce qui le menaçoit d'une prochaine paralyſie ; & en effet en l'interrogeant nous découvrîmes que depuis ſa douleur de rheins il avoit des ſtupeurs aux bras, & des foibleſſes : nous le raſsûrâmes & lui fimes eſperer du ſoulagement par l'experience que nous avions que ſemblables maladies avoient été emportées par nos eaux; nous nous contentâmes le ſoir de lui faire prendre un lavement laxatif, dans la reſolution de lui faire prendre des eaux le lendemain ſans le purger, parce qu'il n'y avoit que trois jours qu'on lui avoit fait prendre du vin émetique dans une teinture de Senné ; mais le lendemain nous trouvâmes le malade ſi fatigué & ſi épuiſé, tant par la fiévre que par les inquiétudes continuelles qui l'avoient empêché de dormir, qu'on jugea à propos de lui differer la boiſſon des eaux ; néanmoins comme il ſentoit un grand feu dans les entrailles, & qu'il ſouffroit une ſoif immoderée, nous lui fimes prendre deux verres du petit Boulet pour temperer cette ardeur, ce qui réuſſit heureuſement, & fit plus que nous n'eſperions, car comme le lavement avoit fort dégagé

les gros intestins, ces deux verrées d'eau lui firent faire une selle copieuse de bile jaune, cela lui donna une telle joye, qu'il sembloit que tous ses maux étoient charmez, & dans l'impatience de guérir il vouloit boire à une heure indûë; la partie pourtant fut remise au lendemain matin, que nous lui fimes boire huit verres d'eau, nonobstant la fiévre, qui à la verité ne nous paroissoit qu'une suite de ses grandes douleurs de rheins: il prit les eaux à sept heures, & à huit il les avoit renduës, mais toutes teintes de bile. Il se trouva soulagé le premier jour, le suivant il bût dix verrées avec autant de succès; le troisiéme il prit une ptisanne laxative, & bût quatre verrées d'eau deux heures après, & continua la boisson encore huit jours, & avant que de finir il étoit entierement guéri, & ne se ressouvenoit de ses maux que pour se feliciter lui-même de son bonheur present, & depuis il n'a eu aucune alteration dans sa santé.

Madame Guillermet âgée d'environ vingt-deux ans, fort grasse de son temperament, fut attaquée d'une apo-

plexie, laquelle degenera en paralyſie des bras & des jambes, après avoir été ſuffiſamment purgée, bût des eaux chaudes, elle ſe baigna à la ſource de nos Bains, & au deuxiéme bain elle fut entierement guérie : mais faute d'évacuation frequente, & ſes mois étans ſupprimez, elle eut encore des attaques ſix ans après. La premiere attaque lui laiſſa ſeulement un bras paralytique ; nous lui voulumes faire prendre l'émetique, mais comme ce remede n'eſt pas en uſage dans Vichy, ſes parens n'y voulurent pas conſentir : les autres remedes trop legers ne la pûrent garantir de trois autres attaques, chacune deſquelles lui laiſſa des marques de ſa venuë, car elle ſe trouva ſans mouvement, ſans ſentiment de bras ni de jambes, ſa langue même étoit liée, ce qu'elle meritoit un peu, car jamais malade n'a été ſi rebelle aux remedes, auſſi avoit-elle été pluſieurs fois abandonnée des Medecins ; il n'y avoit que la charité qui pût engager à la viſiter, & à en prendre ſoin ; enfin on lui fit prendre les remedes malgré elle ; le ſoulagement qu'elle en reçût fut la liberté de la

langue ; elle demeura sans mouvement de bras & de jambes jusqu'au mois d'Avril suivant, auquel temps il falut se resoudre à prendre encore des eaux & des bains, afin de se mettre en état de soulager son mari qui étoit un Hôte du lieu : la boisson & les eaux la remirent entierement en douze ou quinze jours, elle passa le mois de May & le mois de Juin sans attaque ; l'usage du fruit & de la patisserie qu'on ne pût lui empêcher, lui causerent une attaque au mois d'Août suivant, qui lui laissa le bras droit sans mouvement ni sentiment : elle se tira encore de là dans le mois de Septembre. Plusieurs personnes de qualité l'ont vûë souvent paralytique, & peu de jours après guérie parfaitement : elle est presentement en fort bonne santé, dans le meilleur embonpoint. Nous n'avons point observé l'origine de ces frequentes attaques, parce qu'il étoit facile de juger qu'elles étoient causées par le vice des parties basses, ainsi que les remedes dont elle a usé nous le persuadent, car il n'y a eu que les purgatifs qui l'ayent soulagée : nous l'avons néanmoins faite saigner quelquefois

aux bras & aux pieds, au ſujet de ſa ſuppreſſion de mois.

Une Dame Religieuſe, Abbeſſe d'un Monaſtere en Dauphiné, âgée d'environ trente années, d'un temperament pituiteux, ayant negligé aſſez long-temps une peſanteur d'eſtomac, ſoit par la répugnance qu'elle avoit pour les remedes, ſoit auſſi parce qu'elle vouloit ſouffrir avec patience, fut travaillée d'une indigeſtion & d'un dégoût univerſel, elle vomiſſoit tout ce qu'elle prenoit, excepté les pruneaux aigres; enfin l'économie de ſon eſtomac fut tellement troublée, qu'il ne faiſoit plus ſes fonctions. Ce fut dans cet état pitoyable qu'elle fut contrainte de ſe plaindre, & de ſe relâcher des auſteritez de ſa Regle; après pluſieurs remedes employez, le mal augmentant, les plus fameux Medecins de la Province, qui avoient été conſultez, lui conſeillerent de venir à Vichy, à quoi elle répugna fort, parce qu'elle ne pouvoit ſe reſoudre à quitter ſon Monaſtere. Cependant elle fit un ſacrifice de ſa volonté pour ſuivre celle des Medecins, & arriva à Vichy fort malade, car ſon viſage, ſes bras &

ſes jambes étoient attaquées de convulſions. Il ne ſera pas inutile de rechercher les cauſes de tous ces fâcheux accidens, & cela pourra conſoler les perſonnes qui auront les mêmes infirmitez. La premiere indiſpoſition fut (comme nous avons obſervé) une peſanteur d'eſtomac, laquelle apparemment étoit la ſuite d'une ſuppreſſion & retenuë d'une partie de ces humeurs ſuperfluës que la nature a coûtume de vuider tous les mois dans les perſonnes de ſon ſexe; par le genre de vie de la malade, qui produiſoit beaucoup d'humeurs, & ne faiſoit aucun exercice pour les diſſiper, ne vuidant pas ſuffiſamment, il ſe faiſoit un reflux aux parties naturelles, particulierement dans l'eſtomac, où ces humeurs par le ſéjour étant épaiſſies & comme colées, chargeoient le fond du ventricule; mais ce reflux fourniſſant toûjours de nouvelles matieres, cette partie ſe trouva tellement occupée, que toutes ſes fonctions furent troublées, ſoit parce que ces humeurs flegmatiqnes & glaireuſes ſuffoquoient la chaleur naturelle, ſoit auſſi parce qu'elles émouſſoient la pointe du ferment

& l'embarraſſoient ſi fort, qu'elles l'empêchoient de ſe joindre aux alimens pour en faire la diſſolution. Si ſon appetit ceſſa, c'eſt parce que l'orifice ſuperieur de l'eſtomac, auſſi-bien que ſon fond, étoit endui de ces plâtres & de ces coles qui empêchoient le mouvement des fibres de l'eſtomac & la fermentation neceſſaire à la digeſtion : les nauſées, les vomiſſemens & les convulſions étoient cauſées par des aigres qui irritoient tant la tunique interne du ventricule, que les capillaires & les fibrilles de la huitiéme paire des nerfs, laquelle irritation ſe communiquoit par continuité aux rameaux de la cinquiéme paire des nerfs de la moële allongée. Ces nerfs étant ſeulement irritez à l'exterieur, la malade n'avoit que de legeres couvulſions ; mais ſi on eût differé de vuider ces impuretez, ces convulſions ſeroient dégenerées en paralyſie, peut-être univerſelle, parce que l'humeur acre ſe ſeroit communiquée au ſuc nerveux, & par là les nerfs ſe ſeroient flétris & deſſechez ; étant fruſtrez d'une nourriture douce & familiere, les eſprit animaux qui ſont le beaume du ſang, n'auroient pû ſe

communiquer aux parties, leurs canaux étant bouchez. Il reste à rechercher pourquoi la malade ne rejettoit pas les pruneaux, l'on pourroit alleguer plusieurs raisons de ce petit phenoméne, entre lesquelles en voici deux ou trois qui nous paroissent assez justes. La premiere, que les choses ameres sont adoucies par les aigres, & les nausées & vomissemens de cette Dame étant excitez par une bile qui est amere de sa nature, les pruneaux qui abondent en parties acides, adouciſſoient pour un temps cette bile, & interrompoient son action. La deuxiéme raison est que les pruneaux heurtans & choquans cette humeur acre, lui faisoient abandonner les fibres de l'estomac, & lui ayant fait lâcher prise, la précipitoient, & par ce moyen les vomissemens restoient jusqu'à la génération de nouvelle matiere, ce qui pouvoit arriver en peu de temps. La troisiéme raison, c'est que les choses aigreletes sont pour l'ordinaire amies de l'estomac, & y entretiennent une fermentation douce, car il faut de l'acide dans le sang pour le reveiller. Les citrons, les oranges & les gre-

nades priſes avec moderation, portent avec elles un acide agreable, qui aiguiſe & anime le ferment ſtomacal, & pour ainſi dire, le regénere. C'eſt de cette maniere que Monſieur Riviere, Medecin de Montpellier, dit dans ſa Pratique, parlant des cours de ventre, qu'il en avoit ſouffert un fort long-temps, & duquel il ne pût guérir que par l'uſage du vinaigre avec ſes alimens. Après avoir fait l'hiſtoire de cette maladie, & en avoir recherché les cauſes, il ne ſera pas difficile de perſuader que la maladie fut entierement guérie par l'uſage de nos eaux chaudes, puiſqu'il n'y avoit que trois indications à remplir; ſçavoir, fondre, purger & ouvrir, fondre ces flegmes, purger & nétoyer les parties naturelles, & ouvrir les vaiſſeaux hypogaſtriques en rarefiant & ſubtiliſant le ſang groſſier & limoneux, que quelques acides émancipez avoient coagulé, ce que firent ces eaux en peu de temps, & rétablirent cette Dame, laquelle s'en retourna chez elle avec une parfaite ſanté.

La femme d'un Marchand de Clermont en Auvergne, qui avoit preſque

la même maladie, fut traitée de la même maniere à peu près dans le même temps ce qu'il y avoit de plus particulier, c'eſt qu'elle ne vomiſſoit que trois heures après avoir mangé, & cela toûjours reglément : elle guérit avec moins de peine, & plus promptement que la Dame Religieuſe.

Nous avons avancé que nos eaux remedioient aux extinctions de voix, ſoit qu'elles ſoient cauſées par le vice des parties baſſes, ſoit par les chûtes d'humeurs, qui tombant du cerveau dans les canaux du poûmon, empêchent l'air de s'y inſinuer pour former la voix : en voici un exemple ſingulier.

Une Dame Religieuſe de Paris, autant conſiderable par ſa vertu, qu'elle eſt illuſtre par la naiſſance qu'elle tire des premieres Familles de la Robe, Religieuſe de l'Abbaye de Panthemon, âgée d'environ vingt-cinq ans, d'une conſtitution un peu ſanguine, mais plus pitueuſe, uſa des eaux du Puits quarré pour une extinction de voix qu'elle avoit ſoufferte depuis neuf mois, & à laquelle elle étoit ſujete ; après huit jours de boiſ-

ſon nous lui provoquâmes de legeres ſuëurs, à la faveur de quelques demi-bains de la même eau : elle n'eut pas pris deux ou trois de ces demi-bains, & ſué ſuffiſamment, notamment ſur la poitrine, que ſes poûmons furent dégagez, & ſa voix fut entierement libre, & depuis l'a conſervée forte & vigoureuſe.

Nous avons obſervé auſſi que ces eaux étoient un remede infaillible pour la colique nephretique : ainſi il eſt à propos de donner quelques exemples de cette maladie & de ſa cure. Un Greffier de Saint Pierre le Moûtier, âgé de ſoixante années, fit une pierre d'une longueur & d'une groſſeur aſſez conſiderable, non pas ſans douleur, après avoir bû huit ou dix jours de ces eaux.

Monſieur Rochefort, Chantre du Chapitre de Saint Amable de Riom, eſt venu pendant douze ou quinze années à ces eaux pour la pierre, & un mois après la boiſſon ne manquoit pas de faire cinq ou ſix pierres de la groſſeur d'un pois.

Monſieur de la Grie, Medecin d'Ambierle près Roüanne, eſt venu

pendant trente années consecutives à Vichy boire ces eaux dans le mois de May, & rendoit une quantité de pierrules parmi lesquelles il y en avoit de grosses comme des pois, & de toutes sortes de figures : quand il ne pouvoit pas venir sur le lieu, il les faisoit transporter chez lui dans le mois de Septembre.

Un Gentilhomme de Moulins, fit cent quatre petites pierres en une matinée, de la grosseur de la graine de choux, excepté cinq ou six qui étoient de la grosseur de lentiles, après quinze ou vingt jours de boisson.

Il y avoit dans le même temps un Employé dans les Traittes Foraines à Vichy, qui prenoit frequemment de ces eaux pour une retention d'urine, & à peine en avoit-il bû, qu'il faisoit tantôt des flegmes, tantôt du gravier & du sable, & après cela cessoit d'en boire jusqu'à nouvelle attaque.

Un Ecclesiastique de la Ville de Paris, homme d'un singulier merite, & qui a été employé dans de grandes affaires ces derniers temps, ce qui l'échauffa tellement qu'il tomba dans une ardeur d'urine, qui par les remedes

des rafraichiſſans dont on lui fit uſer, dégenera en une ſuppreſſion par une abondance ſurprenante de glaires qui s'engendroient dans la veſſie, & nous avons vû une choſe particuliere, c'eſt que quand il urinoit, ſes urines filoient comme ſi ç'avoit été de la cole ou glu, & même en bûvant ces eaux, toutes celles qu'il rendoit par les urines, n'avoient pas ſejourné une heure de temps dans un pot, qu'elles ſe figeoient & convertiſſoient en caille, mais gluant; les eaux de Vichy l'ont guéri. Combien de perſonnes que nous ne nommons pas, même des perſonnes de condition, conſervent des pierres renduës à ces eaux.

Voici une cure arrivée a Paris, qui fit aſſez de bruit. Une perſonne de diſtinction fut attaquée d'une colique inteſtinale, appellée l'Yleon : le malade avoit éprouvé tous les remedes qui conviennent dans cette maladie cruelle : il avoit même avallé pluſieurs onces de mercure cru ou vif-argent, le tout ſans ſuccès. Monſieur Helvetius, qui me le raconta l'hiver ſuivant lorſque je fus de retour à Paris, fut appellé, & envoya chercher ſur le champ

au Bureau des Eaux minerales, rue des Prouvaires, une bouteille d'eau de Vichy, contenant quatre pintes, qu'il fit mettre au Bain Marie, & fit boire cette eau au malade, laquelle passa, l'intestin se dévelopa & guérit : aussi les conseilloit-il souvent en ayant remarqué les bons effets.

Une des cures les plus considerables qui soient arrivées à Vichy, est celle d'un Sergent d'Artonne en Auvergne, près le Village de Saint Myon. Cet homme tomba en apoplexie legere, qui dégenera en paralysie, non seulement des bras & des jambes, mais encore de l'estomac, car tout d'un coup cette partie ne faisoit presque point ses fonctions, & auparavant cette touche il bûvoit quelquefois trop, ainsi que d'autres de ce caractere, il mangeoit à proportion, & peu de temps après il rendoit ses alimens à peu près comme il les avoit pris. Cette lienterie fut accompagnée en peu de jours d'une gale, & d'un prurit & démangeaison horrible, & pardessus tout une fiévre lente, qui augmentoit les soirs, lui causoit une soif insatiable. Dans ce temps-là il vint à Vichy,

comme au dernier ſecours. Dés qu'on l'eut vû dans ce pitoyable état, les Medecins conſeillerent à ſa femme de le reconduire chez elle, apprehendant qu'il ne fut l'opprobre des eaux, & qu'il n'y mourut; le pauvre malheureux deſeſperé de ce compliment, ſans autre raiſon obligea ſa femme de lui aller querir de ces eaux, qu'il en vouloit goûter, & que tout ce qui lui en pouvoit arriver de pire, étoit ce qu'on lui avoit fait connoître; il en bût quatre verrées, il les rendit promptement avec beaucoup de matieres fort puantes & couleur d'olive : ſon redoublement de fiévre le ſoir fut beaucoup moindre, & il n'eut preſque point d'alteration; le lendemain il en bût encore avec le même ſuccès : les Medecins l'allerent voir, il raconta les choſes comme elles s'étoient paſſées, & comme nous les ſçavions deja, nous lui conſeillâmes de continuer encore; & comme il bûvoit des eaux froides, ou du moins temperées, on lui ordonna les eaux chaudes, qui en deux jours lui remirent ſon eſtomac, lui redonnerent l'appetit, & lui faiſoient digerer les alimens. On le purgea, il

n'eſt pas concevable combien il ſortit d'ordures & de puanteurs de ſon corps; la gale diminua, la démangeaiſon & la fiévre diſparurent, & en douze ou quinze jours il reprit des forces & un embonpoint qu'il faut avoir vû pour le croire. Les bras & les jambes demeuran néanmoins paralytiques, nous lui fimes prendre des bains, qui en deux ou trois jours lui ſecherent entierement ſa gale, & huit ou dix bains lui redonnerent la liberté des jambes & des bras. Cette hiſtoire ſeule devroit ſuffire pour prouver la bonté & les merveilles de ces eaux.

Monſieur Rhodes, Secretaire du Roy, vint à Vichy avec Madame ſon épouſe dans un brancard, perclus de tous ſes membres, la ſaiſon du mois de May lui fut ſi favorable qu'il commenca à avoir du ſentiment & à remuer ſes membres; on lui conſeilla de recommencer une ſeconde ſaiſon, il guérit parfaitement, marcha ſeul dans la place des Bains, & s'en retourna par eau à Nantes.

M. Criſtot, Avocat des plus connus du Parlement de Roüen, eſt venu deux fois à Vichy pour guérir d'une colique inteſtinale, ſans penſer à un ſchirre

qu'il avoit à l'hypocondre gauche, vraiſemblablement à la rate, dont il n'eſperoit aucun ſoulagement, eſt cependant guéri de ſon ſchirre, il guerit peu de temps après pendant la ſeconde ſaiſon, de ſa colique : les eaux du Boulet firent cet effet, mêlées alternativement avec celles de la Grille.

Madame de Coigny, femme de M. le Comte de Coigny, Gouverneur de Caën en Normandie, vint à Vichy pour prendre ces eaux, & pour remedier à une tumeur ſchirreuſe qu'elle avoit ſous l'eſtomac, dans les glandes du pancrée, car comme ſpongieuſes elles attirent aiſément les humeurs & s'en abbreuvent : & comme cette partie ne manque jamais d'acides, ces humeurs ſe coagulent, & s'y convertiſſent en ſchirre. Cette Dame bût à la fin de Juin & à la fin de Juillet, où elle fit deux ſaiſons, & s'eſt retirée de ce pas-là, ainſi que nous l'avons appris de ſa famille, & de quelques perſonnes de Caën : on appliqua les bouës de ces eaux ſur la tumeur, ce qui peut avoir beaucoup contribué à ſa reſolution.

Madame la Comteſſe d'Harcourt,

du même païs, est venuë deux fois à Vichy pour une paralysie sur les jambes, qu'elle croyoit avoir contracté par l'humidité du séjour qu'elle faisoit dans ses terres, dont l'air ne lui étoit pas favorable. J'eus l'honneur de l'accompagner depuis Paris, où elle avoit passé l'hiver, & elle est guérie parfaitement, ayant eu par elle-même de ses nouvelles plusieurs années après sa guérison : elle est actuellement à Caën en bonne santé.

Trois Dames Religieuses sont guéries de grands vomissemens, entr'autres une qui étoit avec Madame la Marquise de la Poterie de Normandie, qui en avoit un qui la minoit & la consommoit ; en huit jours de temps elle en fut delivrée : elle vomissoit differentes humeurs : elle ne bût que quatre verrées d'eau pendant vingt jours ; ainsi ces eaux sont faites & conviennent merveilleusement dans les vomissemens, indigestions & coliques.

Le Reverend Pere de la Marvaillier, Jesuite, est venu à ces eaux deux fois, & guérit la premiere fois d'une paralysie sur un côté, si bien qu'il

alloit de ſon pied à Cuſſet, qui eſt une Ville éloignée de Vichy d'une bonne demi-lieuë, & prêchoit les Dames Religieuſes de l'Abbaye Royale dudit lieu : il y alloit tous les jours, & eſt venu confirmer ce qu'il avoit heureuſement commencé.

Voici une cure dont l'hiſtoire ſembleroit inventée à plaiſir, ſi nous ne nommions pas la perſonne, ce que nous ne faiſons qu'après qu'elle nous l'a permis. C'eſt Madame Paviot, femme de M. le Procureur General de la Chambre des Comptes de Rouën, qui après Dieu reconnoît devoir ſa vie aux eaux de Vichy ; & pour en juger nous allons expoſer le fait un peu au long. Cette Dame qui ſe maria à l'âge de vingt-quatre ans, étoit très-bien reglée avant ſon mariage, quinze jours ou trois ſemaines après ne perdit que très-peu, le mois ſuivant encore moins. Et comme nous nous flatons bien ſouvent de voir par avance ce que nous deſirons, l'on demandoit un heritier dans cette maiſon, pour ſucceder à un gros bien qu'elle poſſede, ce qui fit que toute la famille lui fit croire qu'elle étoit groſſe. C'eſt ce qui penſa lui

coûter la vie, parce que cette Dame étant tombée, elle se frappa fortement à la partie inferieure du bas ventre; mais parce que l'on la vouloit grosse, on ne voulut point permettre que Messieurs les Medecins la fissent saigner pour cette chûte; on eut beau alleguer qu'on peut & qu'on doit saigner les femmes grosses au commencement, au milieu & à la fin de la grossesse; la prévention l'emporta, il se fit un dépôt & une fluxion dans les parties basses, qui fut suivie d'une inflammation si grande, que la Dame se plaignoit qu'elle sentoit un feu qui la dévoroit dans le ventre: on la console, on la paye de belles paroles dans sa famille, on tâche d'éteindre ce feu par de petits remedes qui ne faisoient tout au plus que pallier le mal. Au troisiéme mois elle ne perdit presque rien; elle tombe dans un dégoût, elle vomit, elle a des envies un peu bizarres, on n'hésite plus à dire qu'elle étoit grosse, & malheureusement pour elle les signes d'une veritable grossesse ne parurent que trop, car elle sentit environ ce temps-là des picotemens dans le sein, & peu de temps après elle

elle y eut du lait ou quelque matiere ſemblable, par un reflux des humeurs. Enfin pour ne plus laiſſer de ſoupçon à perſonne ſur cette groſſeſſe, elle ſent du mouvement dans le bas ventre, mais aſſez frequemment : tout le monde la felicite, chacun ſe fait un plaiſir de lui dire que ſes maux finiront bien-tôt. Cette Dame qui a l'eſprit bien fait, ſe laiſſe perſuader, ou plû-tôt feint de croire ce qu'on lui vouloit perſuader. Cependant ſon ventre groſſit, ce mouvement eſt plus ſenſible, mais elle fut ſaiſie d'une fiévre lente ſans preſque s'en apercevoir, ſi ce n'eſt lorſqu'elle commença à augmenter les ſoirs ; elle avoit deja perdu le ſommeil il y avoit du temps, elle maigrit & devint en un état pitoyable ; elle eut une diſſenterie environ le ſeptiéme mois : cette groſſeſſe prétenduë fit qu'on arrêta cette évacuation trop tôt, crainte que par les épreintes elle n'accouchât avant le temps. Il faudroit faire un Volume exprès pour nombrer les maux que cette Dame ſouffrit après cela ; elle coula pourtant dans ces douleurs juſqu'à l'entrée du neuviéme mois, au-

quel l'on attendoit la fin de ces maux par un heureux accouchement, & pour le faciliter on permit dans sa famille de lui tirer un peu de sang, mais point d'enfant ne parut au terme ordinaire : on patiente quelques jours ; les femmes se flatent souvent, dit-on, particulierement dans leur premiere grossesse, elles se trompent aisément sur le temps. Mais le dixiéme mois se passe comme le neuviéme, cependant les mêmes signes qui avoient fait croire aux Sages-femmes de Rouën & de Paris qu'elle étoit grosse, continuënt, mais sur-tout ce mouvement du bas-ventre, & l'insomnie étoit si grande, qu'elle ne fermoit point les yeux du tout, ni nuit ni jour, excepté un demi-quart d'heure à midi, moment qui lui étoit si précieux que la vie, puisqu'elle ne subsistoit que par là ; ainsi voyant qu'on s'étoit trompé, on abandonne la malade, mais un peu tard, à la conduite de Messieurs les Medecins, qui n'oublierent rien de ce qu'une experience consommée peut en ces rencontres ; mais leurs remedes ne repondirent pas à leur esperance : on la mena

à Paris où le Conſeil de tous les habiles fut appellé : on lui fit encore pluſieurs remedes qui n'eurent pas plus de ſuccès que ceux de Rouën, ſi ce n'eſt les eaux de Sainte Reine qui tirerent, dit-on, quelque choſe par les urines, mais elles n'eurent pas aſſez de force. Enfin cette Dame, comme bien d'autres perſonnes, déſeſperant de ſa vie, fut conſeillée par quelques-uns de ſes amis de prendre le parti de Vichy ; oppoſitions de la part des Medecins & de bien d'autres ; cependant elle prend la reſolution de s'y faire conduire, mais le voyage étoit difficile tant par la longueur du chemin que par l'état où elle ſe trouvoit pour lors : elle l'entreprend pourtant avec Monſieur ſon beau-pere, elle ſe rend à Vichy à petites journées ; dés qu'elle fut arrivée, Monſieur Paviot ſon couſin, Conſeiller au Parlement de Rouën ſe trouva cette ſaiſon à Vichy : il pria les Medecins d'aller voir cette Dame, de la maladie de laquelle il avoit deja fait le rapport, & ils trouverent les choſes en un état qui n'eſt pas croyable qu'à elle-même qui pourtant fit l'hiſtoire

fort au long de toutes ſes incommoditez qui avoient encore augmenté par le chemin ; elle ne mangeoit plus rien, ne dormoit point : elle étoit ſi flétrie & deſſechée, qu'elle ſembloit un veritable ſquelette, & perſonne ne la pouvoir remuer qu'un Cocher ſur les bras duquel on mettoit un couſſinet pour la porter ſans lui faire mal. Toute maigre qu'elle étoit, cependant elle avoit toûjours le cœur bon ; le lendemain de ſon arrivée on lui donna deux verrées d'eau du petit Boulet, qui pouvoient faire environ demi-ſeptier, elle en rendit une heure après quatre à cinq verrées de la même grandeur, par les urines, & fut deux ou trois fois à la ſelle. Cette facilité qu'elle avoit à être émûë, fit reſoudre à aller doucement, & à ne lui donner que trois petites verrées d'eau dans les ſuites, ce que l'on continua pendant quelques jours avec ſuccès, la purgeant avec la moële de Caſſe ſeulement, elle prenoit peu à peu l'appetit, ſon eſtomac digeroit mieux, & la chaleur de ſon bas-ventre ſe ralentiſſoit : mais comme la plûpart des malades des eaux ſont autant de Me-

decins, ou du moins croyent l'être, une perſonne de conſideration de ſes amis voyant que les Medecins alloient ſi doucement, ſans examiner ſi nous pouvions aller plus vîte ſans rien hazarder, lui fit entendre qu'elle bûvoit trop peu d'eau pour abbatre un ventre de la groſſeur du ſien, qui étoit une digue qu'il falloit ruiner force d'eau. Après avoir reſiſté au conſeil quelques jours, elle s'y laiſſa aller, & bût trois ou quatre verrées d'eau plus qu'on ne lui avoit ordonné. L'évacuation fut ſi grande, que la fiévre la prit, mais avec une fureur ſi grande, qu'elle étoit menacée d'un tranſport. On la trouva le lendemain matin en cet état, & ſur le ſoupçon que les Medecins témoignerent avoir du fait, elle l'avoüa, non ſans peine, parce qu'on s'y étoit toûjours oppoſé : la choſe étoit faite, il fallut changer de batterie ; on tâcha d'éteindre cette fiévre par de petits remedes rafraichiſſans, ce qui étant fait, on ne jugea pas à propos de lui donner des eaux, ayant deja aſſez évacué ; & le retour de la fiévre étant à craindre, on la mit dans le bain d'eau de riviere temperé par

l'eau minerale chaude, qu'elle continua pendant vingt jours matin & soir, & fut purgée deux fois pour emporter les matieres que les eaux & les bains avoient fonduës ; son ventre diminuë, cette humeur évanoüit sans autre évacuation, elle prend appetit, elle mange, & se refait tellement avant son départ, qu'elle alloit à la Messe de son pied. On écrivit à M. son époux de lui avoir une ou deux anesses, & de les faire nourrir d'herbes d'orge jusqu'à son arrivée, cela fut executé ; elle part de Vichy fort contente, & en assez bonne santé pour entreprendre le voyage de Lyon qui n'est qu'à vingt-quatre lieuës de Vichy, qu'elle vouloit voir par curiosité, & de là se rendit chez elle, elle prit le lait d'anesse pendant six semaines ; son sommeil lui revint, & se vit entierement remise en deux mois, comme si elle n'avoit jamais été malade : ce qui semblera paradoxe, c'est qu'elle ne bût que douze jours.

Il faudroit faire un gros volume, si on vouloit rapporter toutes les Cures que ces Eaux ont faites depuis peu, mais la brieveté que nous nous sommes

propoſé ne nous permet pas de groſſir ce Livre, nous avons ſeulement rapporté quelques exemples qui feront juger aux perſonnes de bon ſens ce que peuvent ces eaux & ces bains pour d'autres maladies qui ont quelque rapport avec celles-cy. Les malades qui ſont venus à Vichy en rendront témoignage & ceux qui y reviennent ne font pas ces voyages ſans quelques preuves manifeſtes de la vertu de ces remedes que Dieu a preparez dès le commencement pour la guériſon des malades, qui n'en trouvent point de plus aſſurez & de plus ſimples & naturels contre leurs infirmitez corporelles qui ſont les funeſtes ſuites & les reſtes de la maladie originelle de l'Ame dont il a bien voulu encore nous laver par le ſecours d'une Eau beaucoup plus myſterieuſe, comme ſi cet Etre ſouverain avoit voulu perſuader aux hommes que l'élement de l'eau eſt le remede univerſel dont ils doivent ſe ſervir pour ſe délivrer de leurs infirmitez.

TRAITÉ DES EAUX MINERALES DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT,

Avec leur Analyſe, Vertus, & Uſage.

APRE'S avoir parlé des eaux minerales en general & de celles de Vichy en particulier, il convient de parler de celles de Bourbon-l'Archambault, puiſque l'uſage & la pratique de Medecine a voulu de tout temps que l'on frequenta ces deux endroits dans une même ſaiſon, en commençant par les eaux de Vichy & finiſſant par celles de Bourbon pour perfectionner la guériſon des malades.

Les Medecins ont coutume de tout temps dans les maladies opiniâtres & rebelles qui n'ont point cedé aux remedes ordinaires, d'envoyer leurs malades aux eaux. La France eſt féconde en eaux minerales, ſur-tout l'Auver-

gne & le Bourbonnois, & on en découvre tous les jours qui ont leurs vertus & leurs proprietez particulieres, mais comme elles se trouvent presque toutes réunies dans les eaux minerales de Vichy & de Bourbon, c'est pour cela que les Medecins leur donnent la préference. Les Medecins trouvent dans ces deux endroits les commoditez pour la vie & le logement, & tous les secours possibles pour faire leurs remedes en repos, se desennuyer & charmer leurs maux par la bonne Compagnie qu'on y trouve, c'est l'ancienne pratique & la meilleure ; il seroit à souhaiter que les malades fussent conseillez d'y venir dès le commencement de la maladie, & n'attendissent pas qu'elle eût fait plus de progrès, mais souvent le mal arrive dans un temps peu propre à se mettre en voyage. J'ai cependant vû arriver aux eaux dans le mois de Janvier des malades qui venoient de quatre-vingt lieux pour des attaques d'apoplexie dont ils guérissoient après avoir été bien preparez par les Medecins où ils faisoient leur demeure. Il y en a qui craignent la fatigue du voyage qui est une crainte bien frivole,

puiſque le mouvement & le changement d'air conviennent ſi bien dans les maladies auſquelles les eaux ſont ſalutaires. J'en ai vû fort ſouvent qui héſitoient de ſe mettre en route, alleguant leur foibleſſe & n'oſant même ſe ſervir de voitures roulantes, prenoient une litiere ou brancard, à la ſeconde journée changeoient de voiture, & préferoient les premieres, comme je les en avois averti; en effet dès qu'ils avoient changé d'air, ils s'en trouvoient mieux, même plus forts & plus gais. Le changement d'air n'eſt pas indifferent dans beaucoup de maladies & ne contribue pas peu au rétabliſſement des malades, comme le remarque Hipocrate [a] dans ſon Traité. L'air eſt en quelque maniere plus néceſſaire que les aliments, comme le dit Pline. [b] On peut vivre pluſieurs jours ſans manger, mais on ne peut vivre un quart d'heure ſans reſpirer. On n'entreprend point ces voyages ſans le conſeil de ſon Medecin, c'eſt la regle la plus generale & la plus importante. Quand on a un procès on conſulte les Avocats & les Procureurs;

a *De mutatione aëris.*
b *Plus aëre vivimus quàm cibo.*

quand on veut bâtir on prend avis des Architectes, & on leur laisse conduire l'édifice ; dans chaque occasion on prend conseil des personnes du métier. Il en doit être de même quand on veut travailler à sa santé & à conserver sa vie qui est le dépôt le plus prétieux que nous ayons en ce monde & qu'on néglige le plus. Il n'y a point de profession plus generale que la Medecine, & cependant il n'y en a point de plus difficile & de plus laborieuse ; toute la nature en est l'objet, cependant chacun pretend être Medecin, le malade se rend arbitre de sa propre conduite, il croit que dès qu'on lui a conseillé les eaux, il se suffit à lui-même, pour le reste qu'il n'a qu'à boire, se baigner, se doucher, que tout ira bien, que c'est une chose aisée de faire ces fonctions ; il ne demande plus de conducteur pour se guider dans les inconveniens qui peuvent survenir, dans la quantité de la boisson, dans le temps, dans la maniere, dans le regime, mais nous voyons tous les jours que cette témerité est très-souvent punie par les accidens que les malades s'attirent par leur hardiesse.

D'autres tombent dans une autre ex-

tremité qui eſt de conſulter le premier venu qui ſe dira Medecin, ou aura quelque prétendu ſecret. Les véritables Medecins ne font ſecret de rien ; tout bien doit ſe communiquer ; ils déclarent & ſpécifient les remedes qu'ils ordonnent, les marquent, en diſent les vertus & les inconveniens. D'autres par des préventions & faux préjugez quitteront les Medecins méthodiques pour en conſulter d'autres qui n'auront point de principes ni connoiſſances parfaites des maladies & des temperaments, ne connoîtront point l'uſage des parties, ni la qualité des medicamens qu'ils appliqueront indifferemment à toutes les maladies, ſans choix, ſans regle & ſans connoiſſance ; d'autres enfin s'adreſſent aux Baigneurs & aux Doucheurs, parce qu'ils auront une routine des eaux. Il ſeroit à ſouhaiter que le public ſe détrompa, & fut perſuadé qu'il n'y a point de Medecine ſans méthode, & qu'il n'eſt pas permis, & même très-dangereux d'exercer la Medecine, à ceux qui ne la ſçavent pas. Le meilleur remede entre les mains d'un ignorant eſt auſſi dangereux qu'une épée dans la main d'un furieux. Ce n'eſt pas aſſez de

pouvoir discourir d'une maladie en Grec, en Latin & en François, suivant quatre ou cinq systêmes à la fois, ou de sçavoir se réduire à un seul, en faisant voltiger les corpuscules & la matiere subtile à son gré, ou en faisant combattre les acides avec les alkalis, ou en donnant tout au ressort des fibres, ou bien par un vice contraire, donnant un air de pyrrhonisme aux veritez les plus constantes de la Physique & de la Medecine, douter de tout; ces deux parties sont également ridicules, la droite raison fuit les extremitez. Je pense qu'il y a des principes en Medecine, qu'on en doit & qu'on en peut avoir, quand on est né pour les connoître, quand on travaille pour les acquerir, & quand on aime mieux la verité & la santé des malades que son interêt particulier; mais ce n'est pas assez d'avoir des principes, il faut travailler toute sa vie à les mettre utilement en œuvre pour la guérison des maladies & pour la connoissance des bons remedes, lesquels pour lors sont des armes très-salutaires entre les mains d'un homme sçavant & méthodique, mais très-dangereuses entre les mains de tant de Charlatans re-

pandus par tout, qui après avoir copié quelques recettes dans un bon ou mauvais livre en font de rares secrets. Sans érudition, sans aucune connoissance de la nature ni du corps humain, sans methode pour les maladies, sans choix pour les remedes, sans discernement des temperaments, grands causeurs devant le peuple, muets en face des Medecins qu'ils évitent, témeraires dans leurs desseins, effrontez dans leurs manieres, infideles dans leurs promesses; ils debutent par exercer une charité apparente pour les pauvres, à dessein d'attirer par là dans leurs filets quelque riche duppe à laquelle ils puissent vendre bien cher les instrumens de sa perte, visant plus à la bourse qu'à la santé de leurs malades assez foibles pour leur payer d'avance une partie du prix obtenu par leurs promesses sous le beau pretexte d'acheter, disent-ils, les drogues prétieuses dont ils composent leurs secrets merveilleux, en abusant de la credulité des malades, mais le monde veut être trompé; après cette digression que j'ai faite pour tâcher à détromper le public, je reviens à mon sujet.

La réputation que les eaux de Bour-

bon-l'Archambault ont acquis, a engagé plusieurs Physiciens à les observer avec exactitude ; on a fait des Traitez entiers sur la nature des Mineraux dont elles sont chargées. Messieurs Burlet & Geoffroy ont augmenté les trésors de l'Academie Royale des Sciences des observations qu'ils ont donné sur cette matiere. Celles-cy leur sont assez conformes ; pour ne point entrer dans un détail ennuyeux, je n'en rapporterai que les plus essentielles.

Les eaux de Bourbon sont imprégnées des mêmes principes ou mineraux que celles de Vichy ; elles ne different entre elles que du plus ou du moins; celles de Bourbon sont plus chaudes, mais elles ont moins de mineral, je veux dire de sel nitre que celles de Vichy, ce qui rend ces dernieres plus propres en boisson. C'est donc le soûfre & le vrai nitre des anciens qui domine dans ces eaux, lequel a du rapport au sel fixe sulfuré des plantes brûlées, & est different du salpêtre que quelques Chymistes prennent pour le nitre.

Cette eau ne précipite point le sublimé, n'altere point le tournesol, ni l'infusion de la noix de galle ; elle blan-

chit l'eau de chaux, mais le sublimé ajouté à ce mélange a rétabli un peu sa lympidité ; elle a verdi le sirop violat, blanchi la solution de saturne, & troublé celle de couperose ; l'esprit de sel armoniac l'a renduë louche, les esprits acides y ont excité une legere effervescence.

De six livres d'eau ou trois pintes, j'ai tiré par l'évaporation près de deux dragmes & demi de residence saline qui est trois cens dix-huit grains du poids de l'eau.

De cette résidence j'ai séparé environ un neuviéme de terre. Monsieur Duclos a trouvé que la residence étoit $\frac{1}{316}$ du poids de l'eau, & cette résidence contenoit $\frac{1}{10}$ de terre blanche & $\frac{9}{10}$ de sel.

La resolution de cette eau étoit orangée, de saveur simplement saline & sans acreté. M. Duclos l'a trouvée nitreuse & liscivielle.

Elle a précipité le sublimé en couleur orangée, verdi le syrop violat d'un verd plus foncé que l'eau sortant de la source, & rétabli en quelque façon la couleur du tournesol rougi par un acide, ce qu'a remarqué aussi M. Duclos.

Elle

Elle a rendu d'un verd sale & obscur la solution de couperose.

Elle a fait avec les autres essais les mêmes effets que l'eau sortant de la source, le sel desseché a fermenté plus considerablement avec les esprits acides que sa solution, il a petillé un peu sur les charbons sans s'enflammer, & s'est resolu facilement à l'air.

Sa terre desséchée s'est dissoute environ d'un tiers dans le vinaigre distillé, après une effervescense assez considerable; elle a fermenté avec les esprits acides, donné une lueur sensible & jetté une flâme bleüe sur la pêle chaude dans l'obscurité, ce que M. Geoffroy a remarqué aussi bien que dans celle des eaux de Vichy; il le regarde comme un sel lixiviel semblable à celui des plantes, & qui est mêlé de quelque portion de soûfre; les experiences que je viens de rapporter confirment assez bien le dernier sentiment.

La boüe qui est au fond du bassin qui sert de décharge à cette eau a donné par l'évaporation & la filtration un tiers de sel semblable au precedent & deux tiers de terre qui a jetté sur la pêle chaude une flâme peu sensible, & qui

n'a pas duré long temps, mais elle a fermenté considerablement avec les esprits acides, & a donné une portion de sel plus considerable que la terre tirée de la résidence des eaux.

L'eau de Bourbon est claire & lympide, elle a une saveur saline, douceâtre, pourtant elle est sans odeur & très-chaude, de maniere qu'on ne peut y tenir la main; le Thermometre plongé dans la source a monté jusqu'au 45. degré.

On ne voit rien surnager sur l'eau à moins qu'il ne fasse froid, pour lors soit qu'elles ne soient pas puisées, soit à cause de l'air froid; elles charient un limon verdâtre semblable au Lichen, ou comme une espece d'écume ou de soûfre & les boües qu'on en tire lorsqu'on vuide le bain des pauvres, ou le bassin de la décharge des puits, sont noirâtres & un peu onctueuses; elles ne sentent point mauvais & n'ont nulle odeur.

La source pour la quantité, la chaleur & autres circonstances est égale en toutes les saisons de l'année; elle est comprise en quatre puits dont trois ont six pieds de diametre & le quatriéme

quatre pieds & demi, ces quatre puits se communiquent les uns aux autres, & leurs chapitaux sont sur une plateforme ; ils fournissent l'eau à trois Bains couverts qui servent à la douche, & qui vont des uns aux autres : on les vuide & on les nétoye tous les soirs ; ces mêmes puits se déchargent dans un grand bassin découvert, destiné pour les pauvres, qui a plus de quarante pas de tour : l'hydrolique s'y enfonce jusqu'au huitiéme point.

Ayant distillé * de l'eau des Bains de Bourbon dans une cucurbitte de verre, avec son chapiteau bien lutté, j'ai retiré de la premiere eau évaporée environ cinq onces : elle étoit limpide, insipide & sans odeur, elle n'a ni rougi la teinture de tournesol, ni rétabli en violet, après l'avoir rougi avec un acide.

Il y a une infinité de manieres de faire l'analyse de ces eaux, qu'on peut voir dans les Memoires de l'Academie. M. Bolduc en dernier lieu les a analisées avec la derniere précision : il y trouve du sel marin, du sel glauber,

* *Distillation.*

de la terre alkaline, en un mot par toutes ces experiences on eſt en état plus que jamais de juger, autant qu'on le peut par le raiſonnement, à quelles maladies conviennent les eaux, qui ſont un remede qui ſort tout preparé des laboratoires de la nature.

L'exacte recherche ſur ces eaux minerales nous ayant découvert leur principe dominant * par l'évaporation au Bain Marie, & par les autres experiences, nous devons ſoupçonner que ces eaux ne ſont pas ſeulement impregnées d'un ſel nitreux, mais que ce même ſel nitreux eſt extrêmement volatil, puiſque dans la diſtillation il s'évapore au moindre feu, ce qui ſe voit par le ſel qui ſe ſublime au haut des murailles des Bains, & a l'odeur du ſoûfre qui eſt ſenſible à ceux qui s'approchent des fontaines pour en recevoir la fumée; enfin la vertu reſolutive qu'elles ont par la penetration de leurs parties ſubtiles, ſemblables en quelque maniere à l'eſprit de vin, nous démontrent qu'elles contiennent quantité de parties ſalines & volatiles.

Ces conſiderations nous engagent

* *Vertus.*

d'en venir aux reflexions sur les vertus & proprietez ; comme elles sont quasi les mêmes que celles de Vichy, nous les rapporterons en peu de mots pour éviter les repetitions.

Nous avons raison de dire que par la boisson de ces eaux, qui participent beaucoup de l'alkaly, on amortit les aigreurs dont un estomac est rempli, on détruit les acides, on dilaye & dissout les glaires dont il est farci, on resout les serositez dont les fibres peuvent être imbus & relâchez, & que par leur sel volatil on penetre les obstructions dont les glandes de la tunique interieure de l'estomac peuvent être farcies, ce qui fait que le ferment pour la digestion se filtre pur & abondant, & les fibres ayant plus de ressort & de soupleſſe, les sels heurtans à coups redoublez contre les parties des vaisseaux, reveillent les oscillations des fibres & membranes affoiblies, & contribuënt à rétablir le ressort des parties relâchées, les mettant en état de reprendre leurs vibrations, les triturations & digestions deviennent parfaites, le suc ou le chile qui en resulte étant plus loüable & balsamique, re-

pare la déperdition continuelle de la masse du sang, en lui fournissant une lymphe plus épurée, qui est la veritable nourriture de ce beaume de vie.

Nous sommes soutenus par l'experience journaliere que la boisson des eaux de Bourbon-l'Archambault, est un souverain remede pour fortifier un estomac foible & débile, soit après de longues maladies ou par des excès dans le boire & dans le manger : ceux qui en boivent, recouvrent l'appetit ; ceux qui en ont bû pour des pesanteurs d'estomac, pour des nausées ou des renvois, ont été guéris radicalement : les vomissemens, les hoquets, les coliques les plus rebelles, causées par des indigestions ou flatuositez ; cessent toutes par la boisson de ces eaux : les pâles-couleurs, le *cholera morbus*, causé par des matieres cruës, glaireuses, aigres, ou par une bile exaltée, generalemeut toutes les maladies causées par des obstructions.

Comme chaque corps demande different menstruë pour sa dissolution, que l'or ne sçauroit être dissout que par l'eau regale, que l'argent par l'esprit de nitre, & que l'eau commune

eſt le grand diſſolvant des ſels, c'eſt auſſi le propre des ſels alkalis volatils de diſſoudre les parties ſulfureuſes, cela poſé nous n'avons pas de peine à concevoir que lorſque les eaux minerales nitreuſes ſont ſorties d'un eſtomac par le mouvement du diaphragme & la contraction des muſcles du bas-ventre, & lorſque par le mouvement periſtaltique des inteſtins, elles ſe ſont inſinuées dans les veines lactées, dans le canal thorachique, & enſuite dans la maſſe du ſang, alors par leur ſel alkali volatil elles l'agitent & procurent une fermentation douce. Ces mêmes ſels par leur inégalité de ſuperficie diviſent, briſent, en un mot diſſolvent les parties ſulfureuſes du ſang, les rendent plus tenuës & déliées; ainſi nous pouvons dire que les eaux de Bourbon, comme impregnées de ſel alkali nitreux, ſont fondantes & reſolutives, donnent de la fluidité & de l'activité au ſang, & que par conſequent elles ſont bonnes dans la palpitation du cœur, dans les aſthmes, dans les diſpoſitions apoplectiques, dans les rhumatiſmes, ſoit ſimples, ſoit mêlez d'un peu de goutte, dans

les ſciatiques, dans les paſſions hiſteriques, comme encore dans un état mélancolique où la maſſe du ſang peche en trop de conſiſtence ; c'eſt pour cela qu'on les ordonne pour emporter les obſtructions du foye, de la rate & du mézentere, d'où procede une infinité de maladies chroniques & rebelles : & l'experience journaliere nous fait voir qu'elles ſont un très-bon diuretique chaud qu'on ne diſtingue point des aperitifs, dont la vertu eſt de diviſer, d'attenuer & ſubtiliſer les humeurs viſqueuſes, gluantes & groſſieres qui s'attachent comme de la poix aux parois de l'eſtomac & des inteſtins, & ſont le foyer & le levain de la plûpart des maladies : elles ſe font jour par les urines au grand ſoulagement de ceux qui ſont attaquez de la veſſie : elles ſont bonnes auſſi pour ceux qui ſont attaquez d'ulceres aux reins, parce qu'elles ſont déterſives ; par leur uſage tant interieur qu'exterieur on guerit les incontinences d'urine, ſoit qu'elles viennent d'un relâchement ou paralyſe du ſphincter de la veſſie, parce qu'elles fortifient les parties en reſolvant & faiſant tranſpirer

le

le trop de serosités dont un muscle peut être abreuvé, ce qui le prive de son ressort ou elasticité, en obstruant & bouchant ses pores, & cause la paralysie lorsque les fibres destinez pour le sentiment & le mouvement, se trouvent engagez, & pour ainsi dire, noyés dans la serosité dont il s'est fait une fonte ou épanchement de quelque glande du cerveau, qui s'en est trouvé abreuvé, & par consequent relâchée, cette humeur s'est communiquée par le canal des nerfs à la partie paralysée, & non pas une lymphe épaissie, comme quelques-uns croyent, laquelle boucheroit entierement les pores des tuyaux du genre nerveux, & feroit perir le malade par l'apoplexie.

L'usage exterieur des eaux, je veux dire les bains & la douche de Bourbon, produisent des effets merveilleux : ils sont extrêmement penetrans & resolutifs, & par consequent rétablissent & fortifient les parties relâchées & affoiblies par quelques décharges de serositez dont elles sont imbuës ou comprimées : aussi voyons-nous que ceux qui ont souffert quelque entorse ou chûte, des blessures, des dislocations,

des fractures, & qui de tems en tems reſſentent dans ces parties de vives douleurs, ſont guéris par l'uſage des bains & des douches; on voit venir des malades de toutes parts, attaquez de ſciatiques, de rhumatiſmes mêlez même de goutte, pourvû qu'elle ne ſoit pas nouée.

Les paralyſies, particulierement les hemiphlegies, qui ſont pour l'ordinaire les ſuites de l'apoplexie, ſoit qu'elles viennent de l'obſtruction du cordon des nerfs, ſoit de leur relâchement ou affaiſſement par une ſeroſité épanchée, ont toutes cedé à l'uſage des bains ou de la douche. Nous pouvons dire que ces bains & ces douches ſont extrêmement penetrants & reſolutifs, & que toute leur action dépend de la volatilité de leurs principes ſalins, qui par leur mouvement, en ouvrant & dilatant les pores, attenuënt & diviſent les humeurs impactes dont les parties ſont farcies, détrempant le ſang en emportent la craſſe & le limon par les voyes d'une tranſpiration augmentée, où leſdites humeurs repriſes dans les vaiſſeaux ſont entraînées par le torrent de la circulation.

On peut boire les eaux de Bourbon-l'Archambault, * & prendre les bains en tout temps, pourvû qu'on aye ſoin de ſe tenir chaudement & à l'abri de l'air exterieur lorſqu'il n'eſt pas temperé, de peur que la tranſpiration, qui eſt alors ſenſible, ne ſoit repercutée, ce qui ſeroit bien nuiſible. Il eſt vrai que le Printemps & l'Automne, comme nous l'avons deja dit, ſont plus propres pour faire ces remedes, que les autres ſaiſons, à cauſe de la douceur du temps qui regne alors. Il faut boire ces eaux dans la chambre, y entretenir une chaleur moderée, mettre de temps en temps des linges chauds ſur la poitrine & l'eſtomac pour recevoir la ſueur; on peut commencer à boire deux ou trois jours auparavant de faire les remedes generaux, qui ſont la ſaignée, s'il eſt neceſſaire, & la purgation; on boit le premier jour trois ou quatre verrées d'eau, en mettant un quart d'heure de diſtance, & ſe promenant dans la chambre ſi on eſt en état de marcher: on augmente tous les jours de deux verrées juſqu'à dix ou douze, qui ſont

* *Uſage.*

à peu près la mesure d'eau que peut contenir l'estomac. Il y a des sujets qui sont purgez à quatre ou cinq verrées d'eau, & qui sont faciles à émouvoir, lesquels continuënt sur ce point : d'autres plus difficiles à émouvoir, vont plus loin, & même aiguisent les eaux avec un peu de sel de Monsieur Saignette de la Rochelle ; on se purge une seconde fois avec la manne, le senné, la rhubarbe, même quelquefois l'émetique, selon la prudence & le jugement du Medecin : après quoi l'on prend les bains dans la chambre plus ou moins temperez, & ensuite les douches, dans l'usage desquelles on se laisse conduire : on y est fort bien servi ; il faut observer d'y boire deux ou trois verres d'eau minerale au commencement & à la fin, pour faciliter & augmenter la transpiration, & se desalterer.

Les parties qu'on a coûtume de doucher, sont l'épine du dos dans toute son étenduë, en commençant par la nuque du col, les bras, les cuisses, les jambes, les plantes des pieds, le dessus & le dessous des mains, & generalement toutes les parties du corps, ex-

cepté la tête, la poitrine, l'eſtomac & le bas-ventre. Il ne faut reſter dans la douche qu'un bon quart d'heure au plus chaque fois : en ſortant de la douche on envelope le malade dans un drap chaud, on le porte dans un lit bien baſſiné, on l'y eſſuye avec des ſerviettes chaudes, il y reſte trois quarts d'heure ou une heure : après s'être fait eſſuyer une ſeconde fois, on le laiſſe encore quelque temps dans le lit pour laiſſer moderer la chaleur & tranquilliſer les humeurs : avant de ſe lever, ſi le malade ſe ſentoit foible, on peut lui donner un peu de vin ou d'eau divine, ou quelqu'autre liqueur, ou même un boüillon ; il faut ſur-tout prendre garde que le malade ne s'endorme, de crainte que le mouvement des eſprits ſe trouvant ralenti, ils ne ſéjournent dans le cerveau, & ne cauſent quelque affection ſoporeuſe, particulierement dans l'uſage de la boiſſon. Le nombre des bains & des douches n'eſt point limité : on peut ſe faire doucher juſqu'à vingt & vingt-cinq fois pour perfectionner ſa guériſon.

Pendant le temps de ces remedes,

& même quelque temps après, le malade se tiendra chaudement, & se gardera bien de s'exposer à l'air froid, pour conserver toûjours les pores ouverts & une transpiration sensible, il aura soin de se tenir le ventre libre avec des lavemens, ou de boire quelques verrées d'eau le matin, en ce cas il ne se fera doucher que quatre ou cinq heures après le dîner : s'il se trouve fatigué de la douche, il prendra des jours de repos, ou ne se fera doucher que de deux jours l'un, & boira les eaux dans les intervalles.

Lorsque le malade aura cessé les bains & les douches, il boira encore un jour ou deux les eaux, & finira leur usage en se purgeant avec sa medecine ordinaire : lorsqu'il sera de retour chez lui, il réiterera la purgation au bout de quinze jours dans la vûë d'emporter entierement les matieres fonduës, car il faut remarquer que les eaux agissent encore quelque temps après les avoir prises, ensorte qu'on ne peut bien juger de leurs effets que deux ou trois mois après, & on ne peut se dispenser d'observer un regime de vie exact.

S'il eſt queſtion de combattre des aſſoupiſſemens & des embarras de tête, ou des douleurs exterieures de rhumatiſmes ou autres en quelques parties du corps, on employera utilement les cornets ſur les parties charnuës les plus voiſines de celles qui ſont affligées, ce qui ſe pratique dans le temps qu'on ſe baigne & qu'on ſe fait doucher.

Quelquefois les malades, ſelon le beſoin & les circonſtances de la maladie, ſont obligez de continuer leurs remedes la ſeconde ſaiſon, après s'être repoſé pendant les mois de Juillet & Août, ce qui doit avoir lieu, ſuppoſé que l'on n'ait point tout-à-fait été guéri dans la premiere ſaiſon, ou lorſqu'il y a lieu d'apprehender quelque recidive.

Il s'agit maintenant de preſcrire le regime que le malade doit obſerver dans ces differentes circonſtances. Il n'uſera que d'alimens doux, humectans & faciles à digerer, évitant de faire aucun jour maigre & de manger du fruit, ſur-tout des fruits rouges, des petits pois, de la ſalade, de la patiſſerie, du laitage, des ſucreries, des ragoûts ou autres mets épicez & vinaigrez.

Deux heures après la boiſſon de chaque jour, il déjeûnera avec une croute de pain ſec & un verre de vin, c'eſt l'uſage ; on peut prendre ſi l'on veut un boüillon.

Son dîner qui ſe fera à l'heure ordinaire, ne ſera que de potage, & de quelque viande blanche rôtie.

Il ſoupera legerement, & aura ſoin ſur-tout de ſe coucher de bonne heure, s'abſtenant dormir dans la journée, de s'expoſer au ſoleil, aux broüillards & au ſerein, & de faire aucune promenade fatiguante : il tâchera de ſe tenir dans une tranquillité d'eſprit libre de ſoins, paſſions ou emportemens capables de l'agiter & de l'échauffer, ainſi que les jeux qui pourroient trop l'attacher.

Pour éviter les repetitions on peut lire le Traité des eaux de Vichy, dont les principes, vertus, proprietez & uſage ont rapport à celles de Bourbon-l'Archambault.

TRAITÉ DES EAUX DU MONT D'OR, ET DE DIVERS LIEUX EN AUVERGNE,

Avec leur Analyſe, Vertu & Uſage.

LES Eaux & les Bains du Mont d'Or ont pris ce nom de la Montagne du Mont d'Or. Il y a pluſieurs Montagnes appellées Monts d'Or, à cauſe de la fécondité des pâturages & de la bonté des eaux minerales : *Mons aureus, gratus in aquis, & fœcundus in herbis.*

La Montagne du Mont d'Or eſt contiguë à pluſieurs autres, du haut deſquelles on découvre l'Auvergne, le Limouſin, la Marche, & le Foreſt dans l'éloignement.

Il n'y a point de Province en France plus féconde en eaux minerales, tant chaudes que tiédes & froides. Les plus hautes Montagnes de la Baſſe-Auvergne

(appellées communément les Monts d'Or) forment en se réunissant deux grands vallons paralleles qui s'étendent du Nord-Est au Sud-Oüest ; le vallon qui est à l'Est a près de deux lieuës de longueur depuis l'étang de Chambon jusqu'au creu de Chaudefour , où il est fermé par une montagne des plus élevées , appellée *la Taillada* : l'autre vallon qui est à l'Oüest n'a au plus que trois quarts de lieuë d'étenduë depuis le Village de Bain jusqu'au pied de la montagne qui la termine , qu'on appelle le *Mont d'Or* préferablement aux autres montagnes qui ont moins d'élevation ; l'un & l'autre vallon n'a que demi-quart de lieuë de largeur , & beaucoup moins dans l'endroit où devenant tout-à-fait paralleles , ils se resserrent insensiblement jusqu'à la montagne qui les borne tous au Midy : ils s'élargissent au Nord , & s'éloignent l'un au Nord-Est, & l'autre au Nord-Oüest. C'est à l'entrée du dernier vallon qu'on trouve un Village bâti sur le penchant de la colline du côté opposé au Sud-Oüest ; une montagne le deffend du Nord , & la côte au pied de laquelle il est situé , s'étend depuis le Nord-Est jusqu'au

Mont d'Or qui eſt au Sud-Oüeſt ; une autre grande côte le couvre à l'Oüeſt, enſorte que ſon aſpect eſt très-borné, ſi ce n'eſt au Nord-Oüeſt, où le vallon s'élargit & laiſſe couler plus paiſiblement la Dordogne qui n'eſt encore en cet endroit qu'un gros ruiſſeau formé par deux ſources qui ſortent d'un endroit aſſez élevé du Mont d'Or, & ſe réuniſſent à cinquante pas en formant une eſpece d'Y Grec.

Les côtes de ce vallon ſont couvertes de chênes, de hêtres & de ſapins, ſurtout celles qui ſont expoſées au Sud-Eſt : la côte oppoſée eſt plus ſterile, & la vûë en ſeroit affreuſe par les rochers, les terres noires & rouſſatres, qui s'écroulent de temps en temps, & tombent dans la vallée, ſi elle n'étoit agréablement divertie par les caſcades que forment les ſources qui tombent du haut de ces montagnes.

Ces montagnes ſe réuniſſent au bout du vallon, & forment un amphithéâtre magnifique quoique ruſtique. C'eſt au pied de cette côte la plus découverte qu'eſt ſitué le Village appellé *Bain*, à cauſe des Bains qui y ſont bâtis. Ce Village, en comptant les Hameaux voiſins

& les Cabanes, peut avoir quatre cens Communians dirigez par un Curé très-pauvre & très-pieux. Ces Habitans ſont fidèles, & le Curé m'a dit pluſieurs fois qu'il n'avoit point de voleurs dans ces montagnes, & que quand on avoit égaré quelque choſe, on le lui rapportoit, & auſſi-tôt il le rendoit à qui il appartenoit. Il a bien de la peine à vivre, & ſi ce n'étoit les charitez de ceux qui viennent prendre les bains, & ſans le bois qui ne coûte rien, il ne pourroit ſubſiſter l'Hyver, les maiſons étant enterrées ſous la neige.

Dans ce Village il y a trois Bains : le premier eſt nommé *Bain de Ceſar*, *Petit Bain*, ou *Bain de ſaint Jean*; le ſecond eſt le *Grand Bain*, ou *Bain de la Magdelaine*, & le troiſiéme eſt celui des *Chevaux*, qui eſt ruiné, à l'endroit duquel M. le Blanc alors Intendant de la Province, avoit commencé à faire conſtruire un bâtiment pour de nouveaux Bains, dont les fondemens ſont faits.

BAIN DE CESAR.

LA fontaine des eaux chaudes a ſans doute été connuë des Romains, ce qui paroît par des pierres cizelées à l'an-

tique qu'on voit dans un lieu nommé *Pantheon*, du nom d'un Temple que les Romains y avoient bâtis, & par une grotte dont je vais parler.

La source la plus considerable des eaux chaudes du Mont d'Or, appellée *Bain de Céſar*, qu'on prétend avoir été bâti par cet Empereur, eſt au pied de la montagne de l'angle. L'eau en eſt chaude, elle jette trois gros boüillons formez par la force de la ſource, & non par la grande chaleur, puiſqu'elle eſt plus temperée que celle des deux Bourbon Nery & beaucoup d'autres. On ſe baigne dans la ſource pendant un quart d'heure, plus ou moins, comme à Vichy. Cette eau s'éleve à gros boüillons du fond d'un baſſin d'une ſeule pierre de deux pieds de profondeur ſur deux pieds quatre poûces de largeur dans œuvre, & de cinq poûces d'épaiſſeur.

L'eſpace en eſt ſi petit, qu'un ſeul homme y eſt mal à ſon aiſe. Ce bain eſt dans une grotte faite en partie du rocher, & en partie d'une voute de pierre de taille qui empêche que la terre ne s'éboule. La voute a neuf pieds quatre poûces de longueur, ſept pieds & demi

de largeur & neuf pieds de hauteur. La porte par laquelle on y entre (exposée directement au Sud-Oüest) a cinq pieds & demi de haut sur deux & demi de large ; elle est quarrée, & au-dessus regne une corniche de huit pieds de long. La décharge des eaux de ce bain se fait par un canal de pierre, qui passant au côté droit du grand bain, reçoit l'eau qui en sort, pour ensuite se perdre dans le vallon. L'eau de cette fontaine est fort claire, presque insipide, sur-tout lorsqu'elle est refroidie, car dans la source elle a un petit goût de sel & une odeur de soûfre ou de bitume, sur-tout quand les corpuscules ou atomes du soûfre sont rarefiez par le soleil. Le Thermometre, qui dans l'eau boüillante monte au 25. degré, monte en l'y plongeant au 16. L'air étoit doux dans le temps que j'ai fait ces observations, & la liqueur ne montoit qu'au 6. Dans les plus grandes chaleurs de l'Eté elle n'a pas passé le 10. degré ; chaque degré de Thermometre est d'une ligne : il en a cinquante de hauteur, & il est scellé hermetiquement. Il s'éleve à la voute un sel qui s'y attache, il est acre & alkali, puis-

qu'il rétablit la couleur de tournesol rougi par un acide. Voici les experiences que j'ai faites sur l'eau de ce bain.

Après les mélanges que je vais rapporter, j'en ai tiré par la simple évaporation les résidences que j'ai analysées ensuite, en séparant la partie saline de la partie terreuse, sur lesquelles j'ai fait séparément les essais, dont j'en ai comparé quelque-uns avec les experiences de M. Duclos, sur les mêmes eaux transportées. La comparaison de ces essais pourra donner quelques lumieres pour éclaircir la question, sçavoir si les eaux minerales transportées ont autant de vertu qu'à leur source. Je rapporterai seulement les faits sans tirer de consequences décisives, & je ne hazarderai mes reflexions sur les causes & proprietez de ces eaux minerales, qu'après avoir recueïlli un assez grand nombre d'experiences pour appuyer mes conjectures.

1. Le sel de Tartre l'a renduë blancheatre sans effervescence.

2. L'huile de tartre par défaillance a fait élever sur cette eau un petit nüage bleüatre en forme de pellicule.

3. Une pincée de noix de galle en

poudre la rend couleur de vin rosé.

4. L'eau de ce bain versée sur la solution du vitriol blanc & l'infusion de noix de galle melée ensemble, a rendu ce mélange, de noir qu'il étoit d'abord, un peu blancheatre, & puis il est resté de la couleur de lie de vin d'un rouge foncé.

5. Avec la solution de vitriol blanc elle est devenuë ambrée ; celle de vitriol de Chypre l'a renduë blanc sâle.

6. La solution d'alum a excité une légere effervescence avec cette eau, & l'a renduë blancheatre, trouble & de couleur de nacre de perle, avec quelques grumeaux suspendus dans la liqueur.

7. L'eau de chaux a d'abord blanchi cette eau ; il s'en est échappé une odeur lisivielle & un peu urineuse qui ne s'est pas faite sentir long-tems : & la liqueur est revenuë lympide ; la solution du sublimé a rendu ce mélange un peu trouble & blancheatre sans précipité.

8. La solution de sublimé versée la premiere n'a causé aucune alteration sensible à cette eau ; l'eau de chaux ensuite a rendu ce mélange d'abord orangé, puisqu'il est devenu citronné, & il s'est fait un précipité orangé brun.

9. Avec

9. Avec la solution de borax elle est devenuë d'un jaune verdatre.

10. Elle a verdi le syrop violat d'un verd geay.

11. Quelques gouttes de Solution de sel de Saturne l'ont blanchie comme du lait, & il s'est fait un précipité considerable.

12. Cette eau n'a point rougi la teinture de tournesol, ni rétabli sa couleur après l'avoir rougie par un acide.

13. Elle n'a point rougi le papier bleu, mais celui qui avoit été rougi par un acide a perdu la vivacité de sa couleur en le plongeant dans la source; il n'est pas devenu bleu, il est seulement resté d'un rouge terné & tirant sur le gris.

14. Avec les esprits de vitriol, de soûfre, de sel & de nitre elle a fermenté considerablement.

15. L'eau de chaux est devenuë trouble & laiteuse avec la solution de nôtre sel, & il s'est fait un leger précipité; l'esprit volatile de sel armoniac a fait à peu près le même effet avec l'eau de chaux.

16. L'eau de la Reine d'Hongrie n'a excité avec elle aucune effervescence.

17. L'esprit volatile de sel armoniac l'a renduë trouble & jaunatre, & l'odeur de cet esprit est devenuë plus penetrante, mais moins urineuse & plus aromatique.

18. Avec un esprit volatile huileux aromatique elle est devenuë un peu louche & d'une odeur si penetrante qu'on ne la pouvoit soutenir; elle est revenue peu aprés lympide, mais l'odeur s'est conservée si long-temps, que vingt-quatre heures après en remuant le verre dans lequel je l'avois laissée exposée à l'air, on sentoit encore une odeur aromatique assez forte.

Ce sel n'a point petillé sur les charbons ni à la chandelle; il ne s'est point enflammé sur la péle chaude, & il n'a fait appercevoir aucune détonnation; il est acre & picquant avec quelque amertume; un demi gros de ce sel ne s'est point dissout dans un once d'esprit de vin, dans laquelle je l'ai laissé près de quinze jours au soleil dans un vaisseau bien bouché; il a communiqué à la liqueur une legere teinture citronnée & une odeur aromatique très-agréable & semblable à celle de l'eau de canelle; il a perdu son amertume dans cette lotion.

M. Duclos dit que l'eau de ce bain a laiſſé après ſon évaporation $\frac{1}{284}$ de réſidence blancheatre & feuillée qui étoit preſque toute ſaline, n'ayant qu'environ $\frac{1}{9}$ de terre : ce ſel nitreux étant mis au feu dans un creuſet pour le fondre, ne s'eſt point gonflé, & a pris une couleur rouge-brune : & ſa terre ayant été fortement embraſée au feu, eſt devenue rougeatre.

Il y avoit autrefois à main gauche à l'entrée de ce bain un endroit par où ſortoit une ſource extrêmement froide : on s'en ſervoit pour rafraichir la bouche dans le bain : cette ſource eſt quaſi tarie.

A trois ou quatre toiſes au-déſſus du petit bain on trouve deux petites ſources aigrelettes & froides qui n'ont reçû aucune alteration avec les eſſais : on les appelles Sources de *Sainte Marguerite*. On en boit communément avec le vin, & l'on n'y reconnoît d'autre propriété que celle de le rendre plus picquant & plus agréable.

DESCRIPTION DU GRAND BAIN dit de la Magdelaine, & l'Analyle des Eaux de ſes Sources.

A Quatre toiſes au-deſſous du bain de Ceſar ſur le penchant de la colline eſt ſitué le grand bain, ou bain de la Magdelaine; il eſt expoſé directement à l'Oüeſt, de figure quarrée, oblongue en forme de ſale voûtée ſur laquelle on a pratiqué pluſieurs chambres. Cette voûte a dix-huit pieds de longueur, treize pieds ſept à huit poûces de largeur, & douze à treize pieds de hauteur du cintre de la voûte juſqu'au pavé qui demanderoit une légere réparation pour faciliter l'écoulement des eaux qui y croupiſſent, & laiſſent une mauvaiſe odeur capable d'incommoder les malades. Il y a un grand baſſin quarré oblong ſeparé en deux par une ſeule pierre de la même élevation que les bords de ces deux bains qui ont cinq pieds & quatre poûces de long, & quatre pieds quatre poûces de largeur ſur deux de profondeur. Les deux bains ſont ſeparez par une cloiſon de bois: ces deux bains occupent

à peu près le quart de la sale.. Un banc de pierre de taille large d'un pied regne au-tour de la sale, sur lequel on marche à sec autour des bains qui sont oblongs ; trois sources qui forment plusieurs boüillons fournissent à chacun l'eau qui les remplit, & dans laquelle on se baigne ; elle regorge par dessus les bords, & retombe sur le pavé de la sale : le bain du côté droit est destiné pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Celui des hommes est un peu plus chaud ; on y descend par deux marches de chaque côté près de la muraille ; elles sont couvertes d'eau, & l'endroit le plus profond près du mur mitoyen n'a tout au plus que trois pieds d'eau : au-dessus du bain des femmes, assez près de la voûte, il y a une petite feneſtre en forme de soupirail qui est à demi bouchée, & qui est au niveau & vis-à-vis du bain de Cesar.

On entre dans le grand bain par deux portes dont l'une est grande, voûtée & directement opposée à l'Oüest ; elle a six pieds dix poûces de hauteur sur cinq pieds trois poûces de largeur. Il y a onze à douze pieds de distance de

cette porte aux bains ; l'autre qui eſt plus petite perce la muraille du côté gauche, aſſez près du bain des femmes ; elle eſt expoſée au Nord, elle eſt quarrée, haute de quatre pieds dix poûces ſur deux pieds quatre poûces de largeur : on entre par cette porte en deſcendant du petit bain.

La décharge des eaux de ce bain ſe fait par une ouverture qui eſt au côté droit de la grande porte, preſque dans l'angle de la ſale où elles ſe joignent à celle du Bain de Ceſar, & vont ſe perdre enſuite dans le vallon.

L'eau de ce bain eſt moins lympide que celle du bain de Ceſar, une legere pouſſiere qui ſemble flotter dedans, la fait paroître un peu louche ; ſa ſource eſt à peu près la même.

La liqueur du Thermometre plongée dans cette ſource a monté juſqu'au quinziéme degré, auſſi reſte-t'on plus long-temps dans ce bain que dans celui de Ceſar, & les malades y demeurent ordinairement vingt minutes.

La poudre de noix de galle a rougi plus foiblement cette eau que celle du petit bain, & il s'eſt fait une legere effervescence. Le ſyrop violat l'a renduë

d'un verd bleüâtre ; le ſolution d'alun, & celle de borax n'a rien fait.

Avec les autres eſſais elle a ſubi les mêmes alterations que l'eau du petit bain à très-peu de choſe près.

La reſidence de la même quantité d'eau étoit de même poids, mais dans la ſolution & la filtration de cette reſidence on a tiré vingt-cinq grains de ſel plus que du bain de Ceſar ; ce ſel diſſout a ſouffert les mêmes épreuves que celui de Ceſar, & la portion terreſtre eſt la même.

BAIN DES CHEVAUX.

EN deſcendant vers la Dordogne à vingt toiſes du grand bain il y avoit autrefois un baſſin preſque quarré où on faiſoit baigner les chevaux qui s'en trouvoient bien ; il avoit quatre pieds neuf poûces de longueur ſur dix pieds dix poûces de largeur.

Il étoit entouré d'une petite muraille haute d'un pied & demi, pardeſſus laquelle on deſcendoit ſur un bord large de deux pieds qui regnoit autour de ce baſſin : pluſieurs ſources fourniſſoient l'eau qui le rempliſſoit, ſur laquelle

nageoit une pellicule bleüâtte & changeante.

Quelques perſonnes ayant bû les années precedentes juſqu'à dix & douze verres de cette eau avec aſſez de ſuccès, on avoit fait un puits près de la muraille long de trois pieds, large de deux & profond de trois & demi, mais on n'a pas réuſſi dans le deſſein qu'on avoit de procurer aux bûveurs une eau plus propre & plus pure. L'eau de ce puits ſe mêloit avec celle du baſſin par pluſieurs ouvertures mal cimentées : les ſources les plus conſiderables ſe ſont trouvées bouchées par des pierres plates & larges ; le plus grand boüillon s'eſt échappé entre les pierres de ce puits, dont il a miné le ciment pour ſe faire un paſſage, de maniere qu'en vuidant le grand baſſin le petit puits ſe vuidoit à proportion, & ne ſe rempliſſoit qu'en faiſant boucher la décharge.

Après avoir fait nétoyer ce bain, j'ai plongé le Thermometre dans la plus groſſe ſource qui ſortoit du pied de ce petit puits, la liqueur eſt montée juſqu'au quinziéme degré & trois quarts, de ſorte que cette eau s'eſt trouvée plus chaude

chaude que celle du grand bain, & preſqu'autant que celle du bain de Ceſar, quoiqu'elle fut découverte & expoſée à l'air : ſa ſaveur étoit un peu ſalée ſur la fin comme celle de Ceſar.

Elle eſt devenuë rouge, brune avec la poudre de noix de galle, & ayant perdu ſa chaleur, elle n'a pas laiſſé de perdre quelque teinture legere avec elle, ce qui n'eſt point arrivé à l'eau des autres bains.

Elle a ſubi les mêmes alterations avec les autres eſſais, que l'eau du bain de Ceſar.

La reſidence étoit égale à celle des autres, & ſa portion ſaline égale à celle du petit bain.

La ſolution de ce ſel, & la partie terreſtre ſe ſont trouvées par les effets aſſez ſemblables à celles des autres bains.

C'eſt en ce lieu que la Tradition nous apprend que les Romains avoient bâti un Temple appellé Pantheon, dont on voit encore des veſtiges & des morceaux aſſez entiers qui ſont épars çà & là dans le vallon ; on y voit quantité de bas reliefs qui repreſentent des enfans & des ornemens de ſculpture. Il y a de gros

morceaux de colomnes cizelées que le temps a reſpectées ; il y en a un qui ſert de baſe à une croix élevée devant la Paroiſſe, un autre à côté du nouveau bain qui ſert de baſe à une autre croix, & un autre au milieu du grand bain qui paroît de marbre autour duquel on s'aſſeoit.

Il y a une maiſon à côté du nouveau bâtiment qui appartient à un nommé Buiſſon dont la voute de la cave n'a d'autres fondemens que la baſe d'une des colomnes de ce Temple. On y voit des tombeaux tout d'une piece qui étoient dans l'interieur du Temple ; je ſuis perſuadé que ſi on y creuſoit on trouveroit bien des curioſitez, & ſurtout des médailles d'or, d'argent & de cuivre, comme on en a trouvé quantité dans les fondemens du bâtiment que M. le Blanc, alors Intendant de la Province, avoit commencé pour y mettre des bains. Il y avoit des particuliers qui en ramaſſoient plein leur chapeau ; j'en ai encore quelques-unes qu'ils m'ont données. Il eſt étonnant que les Romains ayent choiſi un païs ſi brute, & dont les abords ſont ſi difficiles, pour s'y établir : c'eſt ſans doute les eaux

chaudes dont ils étoient extrêmement curieux, qui les déterminoient à preferer les païs où ces eaux se trouvoient; en effet ces bains sont sans contredit preferables à tous ceux que nous connoissons en France, tant pour la douceur du soûfre que pour la qualité, & petite quantité de sel de vrai nitre dont elles sont impregnées, ce qui les rend plus propres à baigner qu'à boire, étant extrêmement onctueuses & balsamiques. La nature leur a donné un degré de chaleur si analogue au sang & si temperée, qu'on se baigne & qu'on reçoit la douche dans la source comme à Vichy; dont les eaux ne sont pas si sulfureuses, mais plus propres en boisson. Les eaux de Nery, des deux Bourbons & autres sont si chaudes qu'on est obligé de les traverser dans d'autres reservoirs, & de les laisser refroidir quelque temps, pendant lequel intervalle elles perdent sans doute une partie de leur vertu, les atomes des sels & des soûfres étant extrêmement volatiles; nous parlerons des vertus & des maladies ausquelles elles conviennent

Au coin du bâtiment de M. le Blanc il y a une source appellée la source de

la Magdelaine, dont on boit ordinairement ; elle paſſe aſſez par les urines, mais peu par les ſelles : elle a à peu près les mêmes qualitez que celle du bain de la Magdelaine ; on les aiguiſe ordinairement avec le ſel de Seignette, d'Ebſon ou autre Polychreſte ; quand on ſe trouve alteré ou reſſerré, on en boit quelques jours, & on recommence à ſe baigner. Toutes ces eaux ſont peu éloignées les unes des autres : il y a une infinité d'autres ſources minerales dans ces montagnes, toutes differentes, comme la Bourboule qui eſt plus chaude que celles du Mont d'Or, & dont le ſel participe du ſel marin, deſquelles on feroit un volume, mais je m'arrête ici aux plus uſitées.

La montagne la plus élevée eſt le Mont d'Or, lequel, ſelon le calcul & la ſupputation des Geometres, a mille trente-quatre toiſes de haut : le Cantal n'a que neuf cens quatre-vingt-quatre toiſes, & le Puy de Dome ſur lequel le célebre M. Paſcal a fait de très-belles experiences ſur la peſanteur de l'air, a huit cens dix toiſes d'élevation. La nature étale ſes tréſors ſur ces montagnes, & fait voir encore dans leur perfection

dés plantes très-curieuſes qu'elle ſeule a cultivées, dont mon frere qui eſt de l'Academie des Sciences pour la Botanique, a fait une deſcription dans ſon Traité des Plantes Uſuelles, dont il vient de donner au Public une troiſiéme édition, ouvrage utile & neceſſaire à toutes perſonnes curieuſes de l'Hiſtoire naturelle.

USAGE DES BAINS, leurs vertus & proprietez.

LEs néges qui commencent à tomber quelquefois ſur ces montagnes dés la fin de Septembre, qui y reſtent ordinairement juſqu'au mois de Juin, & qui ne ſont pas ſouvent tout-à-fait fonduës en Août, rendent ce païs inhabitable huit mois de l'année. Ainſi on ne doit pas être ſurpris de trouver dans le Village où ſont les bains, des maiſons très-mal propres, dont les chambres ſont ſi petites & ſi mal tournées qu'il ſemble qu'elles n'ayent été bâties que pour loger des Païſans.

Auſſi les perſonnes aiſées qui y vienvent de Clermont qui eſt à ſix grandes lieuës, & des autres Villes plus éloi-

gnées, ont soin d'y faire porter des lits & du linge. Ceux qui n'ont point amené de Medecins pour les conduire, ou des personnes adroites pour les baigner, sont obligez de se laisser gouverner par des hommes & de certaines femmes qui les conduisent au bain, les essuyent & les remettent dans leurs lits où elles les quittent souvent pour courir à d'autres, & alors l'impatience saisit le malade qui après avoir sué suffisamment voudroit se faire changer, & ne trouve personne, ce qui retarde le succès de ces bains, & les rend beaucoup moins profitables qu'ils ne le sont à Vichy, à Bourbon & aux autres lieux où l'ordre qu'on y a établi ne laisse rien à souhaiter aux malades qui y trouvent également les secours dont ils ont besoin pour la santé, & les autres commoditez de la vie. On voit rarement des Medecins au Mont d'Or, le peu d'utilité que ceux de Clermont y trouvent dans la courte saison de ces bains, les retient auprès de leurs pratiques. Chaque malade y apporte la maniere dont il doit s'y conduire qui ordinairement est défectueuse aussi-bien que le regime qui lui a été prescrit par celui qui lui a conseillé les bains. Il s'y

gouverne lui-même, ou se laisse gouverner par le Chirurgien du lieu qui regle la quantité des bains, & mesure le tems que le malade y doit demeurer sur le soulagement qu'il y reçoit, & ce Chirurgien souvent les lui fait quitter trop tôt, parce que ses douleurs y augmentent, & que la maladie semble s'y aigrir; de-là vient que plusieurs s'en retournent à demi guéris, ou comme ils sont venus.

Ceux qui prennent leurs bains avec le plus de méthode, boivent avant que d'y entrer deux verres de l'eau du petit bain, deux dans le bain, & deux autres lorsqu'ils en sont sortis & qu'ils sont dans le lit; la sueur est alors plus abondante, ils s'en trouvent moins affoiblis. On peut prendre jusqu'à trente-cinq à quarante bains d'un quart d'heure chacun ou environ, & deux fois le jour. Il est necessaire de se faire saigner & purger avant que de prendre ces bains, selon le conseil d'Hippocrate, *impura corpora nunquam balneanda.* Il faut se servir des remedes proportionnez à la qualité de la maladie. On suppose qu'avant que d'être arrivé au Mont d'Or, on a été preparé par les remedes generaux, soit à Clermont, soit chez

ſoi, car on trouve rarement de bonnes drogues dans le Village, à moins qu'on ne les apporte avec ſoi, & il faut ſe purger encore après avoir fini ces bains, quand on eſt de retour.

Les malades qui ont quelque partie du corps affligée de rhumatiſme, paralyſie, ſciatique ou maladie à qui la douche eſt neceſſaire, doivent avoir une perſonne entenduë pour la leur donner, & faire dreſſer une eſpece de tente ou pavillon autour du bain qui les défende de l'impreſſion de l'air exterieur qui s'inſinuë très-aiſément dans les pores de la peau ouverts par la chaleur du bain, ce qui eſt d'autant plus plus dangereux que dans les plus grandes chaleurs de l'Eté les matinées ſont ſouvent très-froides dans les Montagnes, & que le brouillard ne ſe diſſipe que quatre ou cinq heures après le lever du Soleil. Auſſitôt qu'on a pris la douche, il faut ſe plonger dans le bain environ huit minutes : il faut obſerver toûjours de recevoir la douche ſur la nuque du col en ſuivant le long des reins, des cuiſſes, des jambes juſques ſur la plante des pieds, dans les mains & ſur le metacarpe : dans les migraines qui

viennent de ſeroſitez entre cuir & chair dans les rhumatiſmes de tête, humeurs froides & ſurditez, on reçoit la douche impunement ſur la tête, après avoir fait preceder les cornets, comme nous avons dit dans le Traité des eaux de Vichy, & on s'en trouve bien. J'en ai vû de très-bons effets; je l'ai ordonné ſouvent, & je ne l'ay jamais oſé tenter à Vichy, à Nery, ni aux deux Bourbons où j'ai condui des malades les années précedentes, ſinon avec une petite canulle ou un entonnoir, & encore je faiſois paſſer la main du doucheur ſur la tête, ou bien je me ſervois d'une éponge.

Le grand bain eſt celui où l'on ſe baigne le plus ordinairement, parce qu'il eſt le plus commode, & moins chaud que le petit; celuy de Ceſar ſeroit le plus capable de guerir les grandes maladies qui n'ont pas cedé aux autres eaux, ſi les Paralytiques, les perſonnes contrefaites par des retreciſſemens ou relâchemens de nerfs, & ceux qui ſont affligez de ſemblables maladies trouvoient dans ce bain une ſituation qui leur fut avantageuſe, mais comme il faut que le malade ſe plonge dans la ſource même,

dont le baſſin eſt très-petit, il ne peut ſervir qu'à ceux qui n'ont pas entierement perdu l'uſage de leurs membres. On commence à prendre trois ou quatre bains dans celui-cy avant que d'aller au grand bain. J'ai vû des aſmatiques & des perſonnes qui paſſoient pour pulmoniques avec quelque fondement, boire juſqu'à trois chopines par jour de l'eau du petit bain en huit ou dix verrées; cette eau paſſoit aſſez bien par les urines & ne les purgeoit pas, elle leur procuroit une plus grande facilité de reſpirer, & ils rejettoient en crachant avec moins de peine un flegme viſqueux & épais; ils ne ſuoient point, parce qu'ils ſe promenoient en bûvant, mais une légere moiteur, & une chaleur douce faiſoient juger que la tranſpiration inſenſible devenoit en eux plus conſiderable.

Les plus anciens habitans du lieu m'ont aſſuré que l'eau du bain des chevaux étoit autrefois purgative, mais que depuis trente ans elle avoit beaucoup perdu de cette vertu, cependant depuis quelques années qu'on a renfermé une partie de ces ſources, pluſieurs en boivent avec ſuccès.

Voici des relations fidelles qui feront mieux juger de la vertu de ces eaux dans certaines maladies, que les conjectures qu'on pourroit former sur les essays que j'ai rapporté pour découvrir les principes des Mineraux que ces eaux entraînent avec elles, en traversant les mines dans le sein de la terre.

Madame d'Estrées, fille de Monsieur le Marêchal d'Estrées, & Religieuse à l'Assomption de Paris, âgée de trente à trente-cinq ans, étoit affligée de douleurs aiguës dans les reins, & dans toute la capacité de l'Abdomen avec enflure considerable & presque universelle, causée par la suppression de ses regles; après avoir essuyé inutilement plusieurs remedes, un Medecin étranger promit de la guérir, il y réüssit si peu qu'elle devint paralytique entre ses mains; le moindre bruit, la moindre application d'esprit, comme de regarder avec un peu d'attention, & de haut en bas, la faisoient tomber en défaillance; enfin elle perdit presque l'usage de tous ses sens, ayant de plus un crachement qui dura très-long temps. Ces accidens firent juger que le mercure entroit dans la composition des remedes de l'Etranger, & que ce mine-

ral avoit fait dans cette Dame à peu près le même effet qu'il fait sur ceux qui travaillent aux mines : on lui conseilla les eaux de Vichy, elle s'y trouva merveilleusement soulagée des coliques violentes qu'elle souffroit, & son enflure diminua considerablement ; elle vuida par des selles une matiere pierreuse & très-dure, mais le mouvement ne revenoit point : elle se fit porter ensuite aux bains du Mont-d'Or où elle reçût une si prompte guérison qu'étant bien préparée par les eaux de Vichy, après le quatriéme bain elle marcha toute seule avec une canne, & le huitiéme jour elle se promena dans les prairies & alla à la Messe. Elle se fit donner la douche qui avança beaucoup le succès de ces remedes ; sa tête s'y fortifia, ensorte qu'elle entendoit sans peine, & pouvoit s'appliquer un peu. Elle ne recouvra l'appetit qu'elle avoit perdu depuis plus de deux ans, que peu après dans une Terre où elle alla passer l'Automne. Elle y acheva de desenfler : l'année suivante elle revint au Mont d'Or où je la vis en 1699. J'y appris d'elle-même ce que je viens de rapporter, & je fus témoin que les bains qu'elle y prit acheverent

de lui fortifier les jambes, de maniere qu'elle marchoit auſſi bien qu'elle eût jamais fait; elle revint à Paris où elle n'a eu d'autres incommoditez que de légeres nephrétiques qui lui prenoient de temps en temps, & dont elle a pu guerir dans le temps.

Madame Panay, Religieuſe de la Viſitation de Riom, fut ſi maltraitée de la petite verole qu'elle en demeura eſtropiée, ſans pouvoir marcher abſolument: les bains du Mont d'Or la guerirent ſi parfaitement qu'elle n'a reſſenti aucune foibleſſe dans les jambes depuis qu'elle les a pris. Elle m'a aſſuré qu'un enfant de ſix ans eſtropié par la même maladie avoit été gueri de la même maniere.

Le Frere Côme, Apoticaire des Recolets à Montferrand, après s'être fort échauffé, ſe refroidit trop promptement; il fut attaqué peu après d'un rhumatiſme ſur les reins qui lui fit ſouffrir pendant ſept mois des douleurs très-aigües, une ſciatique ſurvint enſuite qui l'obligea de reſter au lit pendant quatre mois; après avoir employé les remedes preſcrits par les Auteurs, il vint aux bains du Mont d'Or en 1699. il en prit qua-

tre dans celuy de Cesar, & quinze dans le grand bain, après lesquels il se trouva très-soulagé. Il y retourna l'année suivante pour s'assurer une santé parfaite ; je l'y vis aller, & j'appris de lui-même sa guerison entiere ; il beuvoit pendant les bains huit ou dix verres de l'eau du bain des chevaux qui le purgeoit un peu.

L'année 1700. j'y vis une femme d'Herment, Paroisse à sept lieües de Clermont ; elle étoit venuë à ces bains l'année d'auparavant pour un asme, elle bûvoit quatre à cinq pintes de l'eau du petit bain par jour à differentes reprises : elles passoient assez bien par les urines sans la purger, & elle respiroit plus aisément, & ses paroxismes asmatiques n'étoient plus si violents.

Une fille âgée de 16. ans s'étant couchée sur une pierre au bord d'une riviere où elle s'étoit baignée, tomba trois jours après en apoplexie ; elle en revint, mais il lui resta une paralysie sur la moitié du corps avec une difficulté de parler. Elle demeura trois ans en cet état, après lesquels elle vint au Mont d'Or ; elle prit d'abord cinq bains dans le grand bain, puis autant dans le

petit : dans l'usage de ces bains elle se trouva plus mal, mais deux mois après elle fut très soulagée. Elle y étoit venue en 1700. elle ne sentoit alors qu'un engourdissement dans le côté affligé dont elle s'aidoit un peu.

Monsieur Mornac, Lieutenant des Chirurgiens dans la Duché de Ventadour, & Chirurgien à Ussel m'a assuré que plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe qui avoient la verole, & l'avoient communiquée à leurs enfans, en avoient eux & leurs enfans été entierement gueris après qu'il leur eut fait prendre trois ou quatre fois les pilules mercurielles avec le regime ordinaire, & les avoir fait baigner au Mont d'Or dans les grands bains pendant neuf jours soir & matin. Plusieurs de ces personnes ont eu depuis des enfans très-sains; il m'a donné son certificat au Bain le 17. Septembre 1700.

En 1692. Monsieur le Marquis d'Entragues qui avoit une jambe pliée contre la cuisse, y guerit parfaitement & s'en retourna sans potence.

Monsieur le Marquis de Plancy ne pouvoit se soutenir; ses jambes desséchées sembloient ne recevoir aucune

nourriture, & ne faiſoient pas plus de fonction que ſi elles euſſent été mortes ; à la fin de ſes bains il alloit à l'Egliſe à pied, & ſes jambes commençoient à ſe remplir.

Madame de Brageat en a recouvré la vûë, après avoir demeuré vingt-deux mois aveugle.

Un petit enfant de Clermont ne pouvoit marcher, & ſembloit avoir les jambes démiſes, il commença à marcher après le cinquiéme bain, & après ſix bains il alloit ſans bâton dans le Village.

Mademoiſelle Dufraiſſe de Clermont ne pouvoit parler, marcher ni ouvrir les yeux, & elle étoit preſque entierement paralytique, puiſque les ſeuls bains du Mont d'Or pris pluſieurs fois lui ont rendu une parfaite ſanté.

J'y ai vû pluſieurs paralytiques des bras y recouvrer la ſanté & le mouvement.

Un nommé Chapus de Volvic avoit été fort travaillé pendant pluſieurs années de ſciatique avec des douleurs extrêmes, & a été delivré après avoir pris deux fois les bains du Mont d'Or.

Un Pere Carme de Limoges y a recouvré

couvré la vûë après plusieurs bains, & s'être fait raser & doucher la tête.

Monsieur de la Vergne Dumas, Mousquetaire du Roy, affligé d'un rhumatisme très-douloureux en fut entierement guéri, après avoir pris douze ou quinze bains; je l'ai appris de son frere presentement Officier dans la même Compagnie.

La plûpart des malades que j'y ai vû atteints des maladies qui attaquent ordinairement le genre nerveux, se sont trouvez très-soulagez par les sueurs abondantes que les bains procurent. Ceux qui ont des incommoditez causées par des obstructions inveterées, & des humeurs schirreuses, n'y trouvent pas la guerison qu'ils y viennent chercher, & j'ai toûjours remarqué que ces bains ne convenoient qu'à ceux qui avoient besoin d'une transpiration abondante, & des remedes spiritueux, capables d'animer les fonctions des organes interrompuës ou alterées, & de rétablir la transpiration repercutée.

Monsieur de Neufville, Gentilhomme de Monsieur le Duc d'Orleans, affligé d'un retreciſſement de nerfs à la cuisse qui le faisoit boiter, y a recouvré sa

guériſon après quatre ou cinq bains.

Madame d'Edhouhat de Merlat d'Ozers, Religieuſe de S. Dominique de la Ville de Mauriac haute-Auvergne, âgée de vingt-ſix ans, ayant ſouffert l'operation d'une louppe qu'on lui extirpa deſſus le pied, ſouffroit de ſi grandes douleurs qu'elle ne pouvoit marcher ni ſoûfrir qu'on y touchât, guérit parfaitement en ſix ſemaines au Mont d'Or.

Un Benedictin de Saint Allyre de Clermont, guerit auſſi d'une paralyſie univerſelle, & auſſi un jeune homme de ſeize ans qui avoit une goutte ſerene, guerit parfaitement ayant pris les bains & la douche ſur la tête, laquelle ſe donne communement dans les bains du Mont d'Or.

On feroit un grand catalogue de ceux qui gueriſſent radicalement, ou ſe trouvent ſoulagés par l'uſage de ces bains; je finiray par la gueriſon de Monſieur de Lapara, Curé de Beſtaignes dans la Vicomté de Turenne, que j'ay conduit cette preſente année 1725. dans l'uſage des eaux, & qui ſix ans auparavant étoit paralytique du côté gauche, ſans aucun mouvement, & qui eſt entierement gueri; il ne le fut pas parfaitement la

premiere année, il ne reçût qu'un peu de ſoulagement ; il eſt revenu cette année pour un rhumatiſme dont il a gueri aiſément.

LA BOURBOULE.

CEtte ſource ſe trouve à une lieuë du Mont d'Or au pied du Château de Murat ; l'eau en eſt claire & ſalée, comme l'a remarqué Monſieur Duclos, elle eſt chaude & a une odeur de ſoûfre & de bitume plus ſenſible que celle du Mont d'Or, la poudre de noix de galle l'a rendue d'un brun rougeâtre : mais elle a conſervé ſa lympidité : le ſublimé a éclairci ce mélange, & l'a rendue citronnée, avec une legere pellicule ſur la ſurface.

Cette eau n'a point precipité le ſublimé, elle a moderé la noirceur du mélange de la noix de galle & du vitriol, & la rendue couleur de lie de vin foncé; elle a changé la ſolution de couperoſe en gris de lin, a verdi le ſyrop violat d'un verd foncé, & a blanchi la ſolution de Saturne d'un blanc ſale & épais.

Avec les eſprits de ſel & de vitriol, après quelque petite effervescence, elle

a pris la couleur d'un vin clairet.

L'eſprit de ſel armoniac l'a rendue un peu jaunâtre ſans la troubler, & ſon odeur étoit moins pénetrante qu'avec les autres eaux chaudes.

Dans l'évaporation l'eau eſt devenuë noire, d'une odeur deſagreable, bitumineuſe avec une pellicule noiratre & une réſidence conſiderable qui s'eſt deſſechée en petits cercles d'un gris brun & d'un goût ſalé & picquant.

De huit livres d'eau j'ai retiré cinq dragmes de reſidence, qui eſt $\frac{1}{205}$ du poids de l'eau : Monſieur Duclos remarque que la reſidence étoit $\frac{1}{170}$ du poids de l'eau, c'étoit tout ſel, n'en ayant retiré qu'un vingtiéme de terre qui s'eſt diſſout en partie dans le vinaigre diſtillé après une forte ébullition; cette terre fermente avec les eſprits acides, & jette ſur la pêle chaude une lueur ſenſible de quelque durée; elle fournit aſſez conſiderablement de ſel dans une ſi petite portion de terre. Le ſel petille un peu ſur les charbons ardens, & y jette une flamme jaunâtre, il ſe reſout aiſément à l'air, il eſt minime, tanné, fermente avec les acides, & rétablit promptement le papier rougi par un acide.

La ſolution de ce ſel étoit rouſſe & fort chargée avec quelques grumeaux, elle a precipité le ſublimé, blanchi l'eau de chaux, & l'infuſion de noix de galle légerement a rendu la ſolution de vitriol louche, & a blanchi comme du lait la ſolution du ſel de Saturne.

Les eſprits acides y ont excité une efferveſcence aſſez ſenſible, celui du ſel armoniac n'a rien fait. Monſieur Duclos croit que le ſel de cette eau reſſemble au ſel commun. La precipitation du ſublimé, la verdeur du ſyrop violat, & le changement de l'eau de chaux font ſoupçonner que cette eau participe de quelqu'autre ſel mineral, puiſque le ſel marin ne produit point ces effets; il eſt vrai-ſemblable par l'odeur qui exhale de cette ſource & les eſſays que je viens de rapporter, qu'elle eſt empreinte & chargée d'un ſel nitreux alkaly.

L'eau de la fontaine dont on boit au-deſſus du bain avoit plus de ſel & moins de terre que celle du bain.

C'eſt dommage que ces ſources ſoient negligées: on a vû des paralitiques qui n'avoient reçû que peu de ſoulagement aux bains du Mont d'Or, guerir parfaitement à celui de la Bourboule.

S. NITAIRE ou S. NECTAIRE.

EN allant de Clermont au Mont d'Or environ vers la moitié du chemin sur la gauche, on rencontre un Bourg appellé *S. Nitaire ou S. Nectaire*: à un quart de lieuë de ce Bourg dans un vallon ouvert à l'Orient, on trouve une source à dix ou douze pas d'un ruisseau; cette source passe dans le païs pour minerale, & on en boit avec succès dans les fiévres intermittantes : voici ce que j'ai observé dans l'examen que j'en ai fait.

Cette eau est assez lympide, sa chaleur est médiocre; sa saveur est d'abord un peu aigrette, puis douceâtre, & l'impression qu'elle fait sur la langue se dissipe aisément. A quatre pas de la source on a fait un bassin quarré de cinq à six pas de largeur, l'eau n'y est pas froide quoiqu'il soit découvert : l'eau de ce bassin est couverte d'une pellicule très-mince qui forme une espece de crême terreuse & insipide. Depuis ce reservoir jusqu'au ruisseau qui n'en est éloigné que de dix à douze pas, la terre où coule la décharge de la source est couverte de

cette crême pierreuse qui forme une matiere d'une croute blanche sous laquelle la terre est rousâtre ; cette croute ne se dissout point dans l'eau boüillante qui n'en sépare qu'une très-petite portion de matiere saline. Ce qui m'a parû remarquable, c'est que la terre des environs de cette source est couverte d'une petite plante qui vient ordinairement aux bords de la Mer en Irlande & dans les Marais salez, suivant le rapport de Jean Bauhin : cette plante s'appelle *Maritima* selon Gaspard Bauhin ; je ne l'ai trouvé que dans ce seul endroit dans mes voyages.

L'eau sortant de la source ne fait aucune impression sur le papier bleu ; & lorsqu'on l'a rougi par un acide, il reprend sa couleur bleuë étant trempé dans cette eau.

Elle ne verdit point le syrop violat, elle blanchit sur le champ avec l'eau de chaux, & le précipité qui suit est assez considerable mais sans odeur urineuse.

Elle trouble l'infusion de noix de galle, & l'a rend d'un blanc sale.

De quatre livres d'eau j'ai tiré près d'une dragme de résidence dont les trois quarts étoient une matiere terreuse & platreuse.

La solution de la partie saline a fermenté legerement avec les esprits acides; elle fait avec l'eau de chaux, la noix de galle, & le tournesol à peu près les mêmes effets que l'eau sortant de sa source.

La partie terreuse de la résidence jettée sur la pêle chaude sur un lieu obscur, n'a donné aucun indice du soûfre, mais après quelque tems elle est devenuë rougeâtre.

On peut conjecturer sur les essais que je viens de rapporter que le sel de cette eau participe du sel marin & du nitre, mais que ce sel est envelopé d'une portion considerable de matiere pierreuse qui forme le glacis qui couvre la surface de l'eau du bassin & la terre des environs.

Cette source n'étant connuë que par ceux du pays, l'eau n'a point été envoyée à Monsieur Duclos.

LE VERNET STE. MARGUERITE.

A Demy quart de lieuë du Vernet, près de Saint Nectaire, en allant au Mont d'Or dans un vallon ouvert à l'Orient, on trouve une source assez abondante, couverte d'une petite voute en

en forme de Chapelle, au-devant de laquelle les gens du païs ont placé l'image de sainte Marguerite dans une petite niche creusée dans la muraille d'où vient le nom qu'ils donnent à cette source : on en boit comme de l'eau d'une fontaine ordinaire, & on ne lui reconnoît d'autre proprieté que celle de donner de l'appetit.

Cette eau est aigrette & vineuse, la terre où elle coule n'est ni rouge ni jaune près de la source, mais elle est d'un gris noirâtre ; elle n'a presque fait aucune impression sur le tourne-sol, ni n'a changé la couleur de syrop violat.

Quand elle est sur le feu elle y pétille jusqu'à ce qu'elle boüille, & il se forme sur la surface une legere pellicule bleüâtre

Elle blanchit d'abord avec l'eau de chaux, mais elle devient ensuite claire & lympide.

Elle trouble un peu la solution du sublimé, qu'elle n'empêche point de devenir orangé lorsqu'on y ajoûte l'eau de chaux : elle n'a point fermenté avec les esprits acides : avec celui du sel armoniac il s'en éleve quelques bulles, mais sans aucun changement de cou-

leur, elle a seulement rendu son odeur penetrante.

De huit livres d'eau je n'ai tiré que douze grains de residence, ce qui s'accorde avec M. Duclos qui a trouvé une très-petite quantité de residence.

Il n'est pas aisé de déterminer le sel mineral qui domine dans cette eau sur les essais que je viens de rapporter qui ne produisent pas un effet bien sensible, ainsi je serois de l'avis de M. Duclos qui met cette source dans le rang de celles qui participent du sel commun, & qui n'ont point de sel particulier.

CHANONAT.

A Demi lieuë de Chanonat sur le chemin du Mont d'Or on trouve une source assez abondante sur le penchant d'une colline exposée au midy.

Elle rougit la pierre d'où elle sort & la terre où elle passe.

Cette eau est aigrette & vineuse, elle n'a fait aucune impression sur le papier bleu, ni n'a rétabli sa couleur rougie par un acide.

L'eau de chaux l'a blanchie foiblement, & pendant quelques minutes, après lesquelles elle est devenuë lympide; la solution du sublimé n'y a fait

aucun changement ; elle a rougi très-peu l'infusion de la noix de galle ; elle a blanchi la solution du sel de Saturne.

Elle a verdi un peu le syrop violat, elle n'a presque rien fait avec la solution de couperose & celle d'alum.

Elle n'a point fermenté avec les esprits acides ; mais avec celui de sel armoniac elle est devenuë louche & blancheatre avec quelques grumeaux jaunatres suspendus dans la liqueur.

Ce dernier essai peut faire conjecturer que cette eau seroit impregnée d'un sel analogue au sel marin ; les autres essais donnent de legers indices du sel alkaly.

M. Duclos a trouvé dans cette eau une si petite quantité de residence presque toute terreuse, qu'il n'y a remarqué aucun sel manifeste. Je ne m'éloigne pas de son sentiment, car de six livres d'eau je n'ai tiré que trente grains de residence, dans laquelle il n'y avoit que dix grains d'un sel plus alkaly qu'acide.

Elle a laissé après son évaporation peu de residence blancheatre qui s'étoit amassée par petits flocons. Il n'y en avoit qu'environ $\frac{1}{1830}$ sans mélange d'aucun sel.

BESSE.

A Deux portées de mousquet de cette Ville sur le chemin qui conduit à Nôtre-Dame de Vassiviere au pied du Mont d'Or, on trouve une source vis-à-vis une petite Chapelle & assez près du ruisseau ; cette source n'est pas considerable & souvent se trouve alterée par l'eau de ce ruisseau lorsqu'il arrive des inondations.

Cette eau m'a paru froide, aigrette & piquante ; elle a rougi le bassin de pierre qui la tenoit, & j'ai remarqué sur la surface une pellicule bleüatre.

Elle est devenuë rouge-brun avec la poudre de noix de galle.

Elle n'a point changé la couleur de tourne-sol ni rétabli le papier bleu rougi par un acide.

Elle a jauni la solution de couperose, & il s'est fait ensuite un précipité rougeatre après quelques heures.

Elle a blanchi avec l'eau de chaux la solution du sublimé, ajoûtée à ce mélange, l'a renduë un peu trouble, & peu après il s'est fait un précipité qui n'a point changé cette eau de couleur.

Elle a verdi avec le syrop violat.

Elle n'a presque point fermenté avec

les eſprits acides, & n'a rien fait avec celui de ſel armoniac.

Je n'ai tiré de ſix livres d'eau qu'une demi-dragme de reſidence preſque toute terreuſe & peu ſaline : Monſieur Duclos en a tiré une plus grande quantité, mais il a remarqué comme moi, qu'elle contient très-peu de ſel ; cet auteur croit ce ſel ſemblable à celui de l'eau de Chatelguyon qu'il ſoupçonne analogue au ſel marin. Les eſſais que je viens de rapporter, entr'autres la couleur verte que l'eau de Beſſe & celle de Chatelguyon donnent au ſyrop violat (ce que ne fait pas la ſolution du ſel marin) me font conjecturer que ces eaux participent moins de ſel alkaly nitreux : après tout on tire ſi peu de réſidence de cette eau, & la partie ſaline y eſt en ſi petite doſe, qu'il eſt difficile de déterminer rien de poſitif.

SOURCES DE JAUDE, du Champ des Pauvres, & de Beaurepaire près Clermont.

AVant que d'entrer dans l'examen que j'ai fait de ces eaux minerales, il ne me paroît pas inutile de dire un mot des autres ſources qui ſont en abondance aux environs de cette Ville.

Les eaux douces qui sortent des montagnes voisines lui fournissent quantité de fontaines jaillissantes & entretiennent plusieurs moulins à papier dans les Fauxbourgs.

On trouve aux portes de Clermont près de Saint Alyre, une source d'eau froide & douce qui petrifie son lit, & les matieres qui se rencontrent à son passage, de sorte qu'elle a formé une espece de muraille longue de vingt-cinq toises ou environ. Cette muraille est épaisse par le bas de trois à quatre pieds, & diminuë insensiblement vers le haut où elle n'a qu'un pied de largeur; elle a dans certains endroits cinq à six pieds de hauteur, sur-tout près du ruisseau où elle se décharge, & sur lequel cette muraille forme en s'avançant une espece d'arcade brisée.

On détourne souvent le cours de cette source, parce qu'elle gâte les terres où elle coule; les branches d'arbres, les plantes, les fruits & les autres corps qui se rencontrent dans son lit, s'en retirent après quelque tems comme petrifiez. J'en ay envoyé à feu Mr. Tournefort des grappes de raisins, des tiges de boüillon blanc & d'autres plantes petrifiées, mais

en les examinant avec attention on reconnoit que ce ſont des incruſtations plus ſolides que celles qu'on trouve ſolidairement dans les ſouterrains.

A demy lieuë de Clermont ſur le chemin de Montferrand vers le milieu des terres, il y avoit une autre ſource d'eau froide qui ſe tarit en Eté, mais dans les chaleurs de l'Eté on en voit ſortir par petits boüillons une matiere noire bitumineuſe & très-puante, aſſez ſemblable à de la poix; j'en ay envoyé un pot autrefois peſant vingt livres à feu Monſieur Tournefort qui en a tiré par la diſtillation une huile analogue à celle de petrolle.

La troiſiéme ſource minerale froide eſt celle de S. Pierre qui eſt dans un des foſſez de la Ville, j'en parlerai cy-après.

Venons maintenant aux eaux de Jaude du champ des Pauvres & celles de Beaurepaire: comme elles ſont aſſez voiſines & que les eſſays ont fait ſur toutes les deux à peu près les mêmes effets, je me contenteray de rapporter les obſervations faites ſur la ſource de Jaude.

La ſaveur de cette eau eſt agréable & vineuſe avec quelques aſtrictions; ſa couleur eſt claire & lympide, tranſportée à Paris elle a paru de même à Mr.

Duclos, la terre où elle coule eſt couverte d'un limon rouge.

La ſolution du ſublimé & l'eau de chaux verſées ſeparement ſur elle, l'ont également blanchie.

La poudre de noix de galle luy a fait perdre la lympidité, & l'a renduë d'un rouge brun, cependant cette eau verſée ſur le mélange de noix de galle & de vitriol, a diminué ſa noirceur & l'a renduë couleur de lie de vin foncé.

Elle a verdi le ſyrop violat.

Elle eſt devenuë pâle & un peu trouble avec la ſolution de couperoſe.

Avec celle d'alum, il s'eſt fait une ébullition aſſez ſenſible.

Elle a blanchi comme du lait la ſolution du ſel Saturne, & a fait un précipité conſiderable.

Elle a fermenté aſſez long-tems avec les eſprits acides.

Avec celui du ſel Armoniac il s'eſt formé des nuages blancheatres, la liqueur eſt devenuë trouble; il s'en eſt élevé une petite fumée dont l'odeur étoit aromatique & moins penetrante que celle de l'eſprit armoniac.

La réſidence de douze livres d'eau peſoit deux dragmes & quinze grains. Les

essays que j'ay fait sur la résidence saline dissoute dans l'eau commune & separée par la filtration de la partie terreuse, répondent assez à ceux que j'ay fait sur l'eau sortant de la source, ainsi il est inutile de les repeter.

La portion saline de la résidence étoit plus considerable que celle qu'à trouvée Mr. Duclos, étant presque les deux tiers de toute la masse, au lieu que la résidence de cet Academicien contenoit presque moitié terre & moitié sel, il compare ce sel au vray nitre. La portion terrestre n'a point jetté de flamme bleüatre sur la pêle chaude; elle n'a point changé au feu & s'est dissoute presque entierement dans le vinaigre distillé, comme l'a remarqué Mr. Duclos.

Les essais que j'ai raporté ne me semblent pas prouver que le sel mineral de cette eau soit un nitre pur comme le pense Mr. Duclos, puisqu'elle a verdi le syrop violat & qu'elle a rougi avec la noix de galle, ce que ne fait pas le nitre. Ne pourroit-on pas soupçonner avec quelque vray-semblance que le sel de ces eaux donnant quelques indices d'acidité, seroit un mélange de nitre & d'une petite portion de souphre qui s'é-

vapore aiſément & ſe perd par le tranſport.

S. PIERRE DE CLERMONT.

L'Eau de St. Pierre de Clermont eſt manifeſtement froide, d'une ſaveur aigrette & picquante.

Elle n'a point rougi le papier bleu : elle a verdi le ſyrop violat foiblement : elle a diminué la noirceur du mélange de la noix de galle & du vitriol qu'elle a un peu rougi.

La ſolution du ſublimé ne l'a point changé non plus que l'eau de chaux, elle a même empêché que le ſublimé ne jaunit l'eau de chaux.

Elle a fermenté aſſez long-temps avec la ſolution d'alum, & le mélange eſt devenu trouble & blancheatre; elle a blanchi ſur le champ la ſolution de ſel Saturne, il s'eſt élevé une pellicule deſſus qui s'eſt précipitée en grumeaux aſſez promptement.

Cette eau a fermenté aſſez long-tems avec les eſprits acides ; avec celuy de ſel armoniac elle eſt devenuë ſur le champ trouble & blancheatre : il s'eſt élevé une petite fumée très penetrante & quelques grumeaux ont enſuite paru ſuſpendus dans la liqueur, & ont fait un precipité.

La réſidence de ſix livres d'eau peſoit deux dragmes & quinze grains dont il y avoit près de deux tiers de ſel, lequel diſſout dans l'eau a produit avec les eſſays les mêmes effets que je viens de rapporter.

M. Duclos compare ce ſel au ſel marin. Le ſel marin blanchit la ſolution du ſublimé, ce qui n'arrive point quand on y mêle d'autre eau : mais d'un autre côté ce ſel trouble l'eſprit de ſel armoniac & en augmente la puanteur. L'eau minerale dont nous parlons fait le même effet ; il y a quelques eſſays qui feroient ſoupçonner dans nôtre eau un ſel aſſez analogue au nitre, d'autant qu'il détonne quand on le met ſur les charbons ardens ; mais tout bien conſideré, ne pourroit-on pas avancer que le ſel de l'eau de cette ſource eſt de la nature d'un ſel plus analogue au ſel marin qu'au vrai nitre. Sur ce fondement je ne m'éloignerai pas du ſentiment de Mr. Duclos.

La terre de la réſidence privée de ſon ſel, autant que l'eau chaude en pouvoit ſeparer, ſe diſſolvoit avec grande effervescence dans l'eſprit du vinaigre. Je ne parle point de differens caracteres de maladies auſquelles ces eaux convien-

nent, parce qu'on boit communement à Clermont les eaux de Vichy qui rempliſſent toutes les indications.

EAUX DE SAINT MARC.

ON vient de découvrir tout nouvellement ou plû-tôt renouveller des eaux chaudes au-deſſous de la Chapelle de Saint Marc près Clermont avec des bains voutés qui ſont enterrés ſous terre. Il paroît que ces eaux ont été célebres : j'en ay fait l'Analyſe & en ay bû : elles ſont aigrettes & ont le goût tout-à-fait vineux, elles rougiſſent la noix de galle & fermentent un peu avec les acides, ce qui fait voir qu'elles participent du fer. J'y ay été pluſieurs fois la matin, & y ay trouvé beaucoup de bûveurs qui m'ont tous dit qu'ils eſtoient parfaitement purgés ; je les crois ſuperieures, priſes en boiſſon, à toutes les eaux minerales qui ſont au tour de Clermont. Elles ſont dans le territoire des Benedictins de St. Allyre qui y feront travailler.

Au reſte la nature étale ſes treſors ſur ces montagnes.

FIN.

APPROBATION du Censeur Royal.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux ce *Traité des Eaux Minerales, Bains & Douches de Vichy, &c.* Je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'Impression. FAIT à Paris ce douze de Fevrier 1730.

ANDRY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos Amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nôtre bien amé JACQUES CLOUZIER, Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'Impression d'un *Traité des Eaux Minerales, Bains & Douches de Vichy, de Bourbon-l'Archambault & du Mont d'Or* par J. F. C. offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour

*

modele ſous le contreſcel des Preſentes ; Nous luy avons permis & permettons par ces Preſentes, de faire imprimer ledit Livre cy-deſſus ſpecifié, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparement, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le temps de trois années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéiſſance. A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrée tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion de ce livre ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie ; & notamment à celuy du dixiéme Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de nôtre très-cher & feal Chevalier le Sieur CHAUVELIN, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtredit très-cher & feal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles

vous Mandons & Enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Traité, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & necessaires; sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le quinziéme jour de Fevrier, l'an de grace mil sept cens trente-sept, & de nôtre Regne, le vingt-deuziéme. Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre neuf de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 424. Fol. 388. conformement aux anciens Reglemens confirmez par celuy du 28. Fevrier 1723. A Paris le 18. Fevrier 1737.

G. MARTIN, Syndic.

J'ai cedé au Sieur Boutaudon, Imprimeur du Roy & Libraire à Clermont le present Privilege pour en joüir en mon lieu & place. A Paris le 13. Mars 1737.

JACQUES CLOUZIER.